



HAL
open science

L'écrivain public, figure sociale intemporelle : une lecture socio-anthropologique

Laurie Bautista

► **To cite this version:**

Laurie Bautista. L'écrivain public, figure sociale intemporelle : une lecture socio-anthropologique. Sociologie. Université de Lorraine, 2023. Français. NNT : 2023LORR0340 . tel-04695893

HAL Id: tel-04695893

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-04695893v1>

Submitted on 12 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

SLTC



Thèse

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Mention : Sociologie

par Laurie BAUTISTA

Sous la direction de Antigone MOUCHTOURIS

**L'écrivain public, figure sociale intemporelle :
Une lecture socio-anthropologique**

19 décembre 2023

Membres du jury :

Directrice de thèse :	Mme Antigone MOUCHTOURIS	Professeur émérite, Université de Lorraine
Président du jury :	M. Hervé LEVILAIN	Professeur, Université de Lorraine
Rapporteurs :	Mme Ewa BOGALSKA-MARTIN	Professeur, Université Grenoble Alpes
	M. Philippe JORON	Professeur, Université Paul-Valéry Montpellier 3
Examinatrices :	Mme Kheira BELHADJ-ZIANE	Professeur, Université de Lorraine
	Mme Fabienne SOLDINI	Chargée de recherches, CNRS

*A Catherine,
ma maman*

Remerciements

Je souhaite adresser mes premiers remerciements à ma directrice de thèse, Antigone Mouchtouris, qui a su me comprendre et qui m'a encouragée et valorisée tout au long de ces années.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté de me lire et de participer à ma soutenance de thèse.

Merci aux enseignants-chercheurs et aux doctorants que j'ai rencontrés durant mon parcours universitaire.

Je remercie les écrivains publics qui ont accepté de me donner de leur temps et de m'avoir fait partager leurs expériences et leurs pensées.

J'exprime toute ma gratitude à mes parents, que je ne remercierai jamais assez et pour qui je souhaite de tout cœur me montrer à la hauteur.

Résumé et mots-clés

Cette étude est d'une part une présentation socio-historique du métier d'écrivain public et des représentations qui l'ont accompagné tout au long de l'histoire.

D'autre part, nous situerons l'écrivain public dans le contexte sociologique, institutionnel et technologique actuel. Nous proposerons une lecture de l'écrivain public qui s'inspire de la figure du passeur. Nous observerons comment cet intermédiaire évolue, comment l'acteur écrivain public s'approprie son métier et conçoit la relation.

L'écriture pour autrui recouvre différentes réalités et temporalités ; il s'agira pour nous de rendre compte de celles-ci et de mettre au cœur de notre analyse l'espace réunissant les acteurs sociaux.

Mots-clés : écrivain public, écriture, passeur, médiateur, espace intermédiaire, tiers-lieu, représentations sociales, imaginaire, temps, devenir, transformation

Abstract and key words

On the one hand, this study is a socio-historical presentation of the activity of public writer and the representations that have followed it throughout history.

On the other hand, we will situate the public writer in the current sociological, institutional and technological context. We will offer a reading of the public writer as a smuggler (in the way of transmitter). We will observe how this intermediary evolves, how this actor appropriates his activity and how he designs the relationship.

Writing for others covers different realities and temporalities ; for us, it will be a matter of reporting on these and to place at the center of our analysis the space which brings together social actors.

Key words : public writer, writing, passer, transmitter, intermediate space, third place, social representations, imagination, time, futur, becoming, transformation

Table

Avant-propos.....	12
Introduction.....	17
Partie I.....	27
*Construction de l'objet théorique	
*Représentations historiques de l'écrivain public	
 Chapitre 1	
Thèmes, notions, définition de l'objet.....	28
L'imaginaire et les représentations	30
Passage et médiation.....	40
Pour une lecture de l'écrivain public comme un passeur et un <i>tiers-lieu</i>	52
L'écrit et sa place dans la société.....	55
 Chapitre 2	
Les représentations historiques de l'écrivain public	69
Ce que peut dire une définition	70
Un métier de gens de peu	73
Un exemple à ne pas suivre	82
Une disparition souvent annoncée.....	89
... mais une source d'inspiration jamais épuisée	94
 Chapitre 3	
Les fonctions historiques, diachroniques et sociales de l'écrivain public	106
Les figures analogues	107
Premières apparitions : la fonction religieuse	114
La fonction (d'éducation) populaire.....	119
La fonction politique	123

Chapitre 4	
Une histoire de famille : écrivain public de père en fils.....	126
L'installation de Georges dans l'échoppe familiale.....	127
Georgette, l'épistolière	136
Dénouement.....	142
Partie II	144
*Enquête et analyse de données	
Chapitre 1	
Méthode et approche du terrain.....	146
Matériaux documentaires	147
L'entretien.....	151
Chapitre 2	
L'étude des formations, des offres d'emploi et de bénévolat.....	157
Analyse des formations d'écrivain public	158
Analyse d'offres d'emploi et de bénévolat.....	164
« Sa plume est administrative et sa mission est sociale »	177
Chapitre 3	181
Radioscopie d'écrivain public. Michèle Reverbel : Une figure et un être d'engagement	
L'itinéraire de Michèle Reverbel	182
Place aux écrivains publics	200
Des rencontres	210
La reconnaissance sociale	215

Chapitre 4	
Analyse des entretiens.....	219
Tableau de présentation des écrivains publics interrogés.....	220
Contexte de la rencontre, impression et ambiance.....	222
Le rapport à l'écrit des interrogés et leur entrée dans le métier.....	225
Les représentations des écrivains publics.....	230
Sociologie professionnelle et morale : les limites du métier.....	246
Une ouverture au monde par les autres.....	249
Au cœur de la conception de la relation, une quête.....	259
Conclusion.....	277
Bibliographie.....	285
Annexes.....	303

Avant-propos

« L'homme ordinaire [...] invente le quotidien grâce aux *arts de faire*, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon... La foule sans qualité n'est pas obéissante et passive, mais pratique l'écart dans l'usage des produits imposés, dans une liberté buissonnière par laquelle chacun tâche de vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses. »¹

Michel de Certeau

Y a-t-il des mots que vous reconnaissez sans savoir les lire ?

- Il y en a trois. Les mots des stations de métro que je prends tous les jours : Lilas et Châtelet, et mon nom de jeune fille.

Est-ce que vous les reconnaîtriez entre beaucoup d'autres ?

- Entre une vingtaine d'autres, je crois que je les reconnaîtrais.

Comment les voyez-vous, comme des dessins ?

¹ DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, tome I, Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990

- Si vous voulez, comme des dessins. Le mot Lilas il est haut presque comme il est large, il est joli. Le mot Châtelet, il est trop allongé, je trouve qu'il est moins joli. Il est bien différent du mot Lilas à voir.

Lorsqu'il vous est arrivé d'essayer d'apprendre à lire, cela vous a paru difficile ?

- Vous ne pouvez pas vous rendre compte. C'est quelque chose de terrible.

Pourquoi surtout ?

- Je ne sais pas très bien. Peut-être parce que c'est si... petit. Vous excuserez, mais c'est forcé, je sais pas non plus m'exprimer.

Il vous est très difficile de vivre à Paris, n'est-ce pas ? de vous déplacer ?

- Quand on a une langue, on peut aller à Rome.

Comment faites-vous ?

- Il faut demander beaucoup, et réfléchir. Mais vous savez, on reconnaît très vite, plus vite que les autres. On est comme des aveugles, quoi, on a des coins où on se retrouve. Après, on demande.

Beaucoup ?

- Dix fois à peu près pour une course dans Paris quand je quitte Romainville. Il y a le nom des métros, on se trompe, il faut revenir, demander encore, puis le nom des rues, des boutiques, les numéros.

Les numéros ?

- Oui, je sais pas les lire. Je sais bien les compter dans ma tête, très bien pour ma paye et mes achats, mais je sais pas les lire.

Jamais vous ne dites que vous ne savez pas lire ?

- Jamais. Je dis toujours la même chose, que j'ai oublié mes lunettes.

Quelquefois vous êtes obligée de le dire ?

- Quelquefois oui, pour les signatures, à l'usine, à la mairie. Mais voyez, toujours je rougis quand je dois le dire. Si vous étiez dans moi comme dans d'autres, vous comprendriez.

Et pour votre travail ?

- A l'embauche, je le dis pas. Chaque fois, je joue ma chance. Ça marche en général, sauf quand il y a les fiches d'heures à remplir tous les soirs. Sans ça, je fais semblant.

Partout ?

- Partout, au travail, chez les commerçants, je fais semblant de regarder les balances, les étiquettes. J'ai peur aussi qu'on me vole, qu'on me trompe, je me méfie toujours.

Dans votre travail même, cela vous gêne-t-il ?

- Non. Je travaille bien. Je suis obligée de faire attention plus que les autres. Je réfléchis, je fais très attention. Ça va.

Pour les achats de votre ménage ?

- Je sais toutes les couleurs de toutes les marques de produits que je mers. Quand je veux changer de marque, une copine m'accompagne. Après, je me rappelle des couleurs de la nouvelle marque. On a beaucoup de mémoire, nous autres.

Quelles sont vos distractions, le cinéma ?

- Non. Le cinéma, je ne comprends pas. Ça va trop vite, je comprends pas leur parler. Et, surtout, il y a trop d'écritures qui descendent. Les gens lisent des lettres. Après, les voilà bouleversés ou contents, alors je comprends plus. Je vais au théâtre.

Pourquoi au théâtre ?

- On a le temps d'écouter. Les gens disent tout ce qu'ils font. Il n'y a rien d'écrit. Ils parlent lentement. Je comprends un peu.

Autrement ?

- J'aime la campagne, les sports à voir. Je ne suis pas plus bête qu'une autre, mais de pas savoir lire, on est comme un enfant.

Vous oubliez quelquefois que vous ne savez pas lire ?

- Non, j'y pense tout le temps dès que je suis dehors. C'est fatigant, ça fait perdre du temps. Pourvu que ça ne se voie pas, voilà ce qu'on pense tout le temps. On a tout le temps peur.

Ces propos sont ceux d'une ouvrière vivant en banlieue parisienne, recueillis par Marguerite Duras en 1958 et publiés en 1986 par *Le Courrier de l'UNESCO*² ; ils montrent bien l'injonction de l'écrit et de la lecture dans la société. Embarrassée parfois, honteuse constamment, elle développe des capacités cognitives (la mémoire, notamment) pour palier son incapacité à lire et écrire. Elle est « comme [une] aveugle », dit-elle ; d'autres sens, et ici, d'autres stratégies sont mobilisées pour vivre au quotidien sans la compréhension de l'écrit et interagir de manière autonome avec son environnement. Être « analphabète », c'est la crainte de se voir assigner un *stigmat* (Goffman)³ dans l'espace social, dans lequel l'écrit est la norme, celle-ci intériorisée par les individus.

Les passages de cette femme dans l'espace social sont des intrusions, une double intrusion : elle est envahie par une profusion de signes dans ce monde de lettres et de chiffres qu'elle pénètre ; ce monde lui est tout autant familier qu'étranger, elle en a apprivoisé les contours, les formes, elle sait les usages, les normes, mais elle n'a pas *le code*, une part de ce monde lui échappe et la garde à distance, elle porte en elle le choc de deux perceptions du monde. Elle fait partie d'un groupe invisible qui, pourtant, se cache parmi les individus.

Ce groupe, c'est le « on » qu'elle emploie, qui la désigne et qu'elle s'assigne, elle, « analphabète », son *groupe d'appartenance* (Merton), peut-être ce groupe n'existe-il pas, peut-être n'en a-t-elle jamais rencontré d'autres membres, mais ce groupe existe bel et bien dans son rapport à l'*autrui généralisé* (Mead), le monde des lettrés. Peut-être l'écrivain public est-il un pont entre ces deux mondes...

² DURAS Marguerite, « Une analphabète à Paris », in *Le Courrier de l'Unesco*, mai-juin 1986.

³ GOFFMAN Erving (1963), *Stigmat. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

Introduction

Une société des lettres peut-elle se passer de l'écrivain public ? Dans notre monde occidental, où l'écrit reste valorisé malgré le développement des nouvelles technologies, la présence de l'écrivain public semble incontournable. Pourtant, loin des champs médiatiques, ce métier est devenu presque invisible. Quand on se réfère à la question de l'écriture, on ne peut omettre son pendant antithétique, l'illettrisme, et avec lui, la question de l'accès à l'éducation ; avec la démocratisation de l'instruction, nous aurions pu croire que l'écrivain public disparaîtrait, mais il continue d'exister.

Ainsi, nous postulons que l'écrivain public est légitime dans sa fonction relative à l'écriture. Par ailleurs, l'étude de celui-ci peut nous permettre de comprendre comment une figure sociale se construit, dépendamment du contexte institutionnel, sociologique et technologique. L'évolution d'un métier se fait-elle par nature, par transition, ou est-elle conjoncturelle ?

L'étude des représentations liées à l'écrivain public sera centrale dans notre propos, car elles font, défont et refont la place de l'écrivain public sur la *scène sociale* mettant au jour – et à jour –, selon le lieu et le moment d'énonciation, sa valeur et sa légitimité.

Cette idée de la *scène sociale*, nous l'empruntons à Alfred Schütz, dans sa définition de la réalité sociale, qui est « la somme totale des objets et des événements à l'intérieur du

monde socio-culturel en tant qu'ils sont expérimentés par la pensée courante d'hommes vivant leur quotidien parmi leurs semblables, reliés entre eux par toutes sortes de relations et d'interactions. C'est le monde des objets culturels et des institutions sociales dans lequel nous sommes tous nés, où nous devons nous débrouiller [...]. D'emblée, nous, les acteurs sur la scène sociale, expérimentons le monde [...], non comme un monde privé mais comme un monde intersubjectif, c'est-à-dire comme un monde commun à nous tous, soit donné soit potentiellement accessible pour chacun ; et ceci implique et la communication entre les hommes et le langage »⁴.

Le philosophe et sociologue Alfred Schütz⁵ s'est inspiré de la sociologie compréhensive (Weber) et de la phénoménologie (Husserl) pour proposer une sociologie phénoménologique, une *phénoménologie du monde social*⁶. Schütz rejette l'idée d'une rationalité hégémonique orientant tous les éléments et phénomènes contenus dans la sphère du réel. Le sens qui est cherché dans la sociologie compréhensive n'est pas celui du scientifique mais bien celui de l'individu-acteur.

Dans cette démarche compréhensive, la difficulté méthodologique repose la construction de ce sens, car celui-ci se doit d'être traduit pour être explicité par le chercheur. D'un point de vue épistémologique, Schütz n'utilise pas le modèle de la typification (Weber) ; la compréhension est moins une méthode qu'une posture du chercheur, dont l'objectif est d'aller au plus près des expériences et de la *signification vécue*. L'apport de la phénoménologie pour la sociologie compréhension est donc cette proximité, cette attention vis-à-vis du réel et de la subjectivité des acteurs.

L'inspiration de la sociologie de Schütz nous fait nous attarder sur le rapport à l'autre, l'intersubjectivité ; dans la vie quotidienne, elle nous fait penser la proximité et l'éloignement (notion de *degrés*⁷) dans la relation à l'autre. Les individus agissent en rapport avec les autres, même si ceux-ci ne sont pas présents ; l'individu interagit avec le monde, les objets, en fonction de son interprétation de la réalité. Ainsi, dans les interprétations, les

⁴ SCHUTZ Alfred, « Formation du concept et de la théorie dans les sciences sociales », *Le Chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p.71.

⁵ Alfred Schütz (1899-1959)

⁶ TELLIER Frédéric, *Alfred Schütz et le projet d'une sociologie phénoménologique*, Paris, PUF, 2003, p.43.

⁷ LUCKMANN Thomas, SCHUTZ Alfred, « La familiarité des éléments de connaissance », in *Revue des sciences sociales*, 67, 2022.

pratiques, le rapport au monde, Schütz nous fait penser l'espace-temps. Dans cette démarche, l'attention est portée sur l'appropriation de la réalité et les intentions de l'individu ; il s'agit de creuser l'explicite et d'interroger l'implicite des actions, observer le subjectif contenu dans les intériorisations, les appropriations du monde et des choses.

La réalité s'appréhende par les faits et les pratiques, qui constituent autant de représentations pour les individus. La perception de la réalité sociale est fondée sur ces représentations générées par la société, les institutions, les groupes, qui tiennent lieu de repères et dont les individus disposent, mêlant à celles-ci leurs propres représentations, pour communiquer, agir, comprendre le monde. Etudier les représentations sociales revient à interroger l'*imaginaire social*⁸.

Selon Pierre Sansot, « les hommes multiplient les marques symboliques [...] parce que sans elles, il leur serait impossible de s'approprier quoi que ce soit »⁹.

Pour Sansot¹⁰, la subjectivité de l'individu et son appropriation du monde est au centre de sa recherche sociologique. Dans cette démarche, objet et méthode ne font qu'un et constituent l'interprétation.

Dans cette idée, « la description nous paraît le seul équivalent verbal et théorique possible de ce que les hommes font de leur vie, de leur corps, de leur espace et comme ce faire est d'origine et d'intention sociales, il ne peut être mis entre parenthèse par le sociologue. Il doit imaginer (c'est-à-dire restituer avec des images) ce qui n'existe qu'actualisé ou ré-actualisé »¹¹.

Le sensible est son terrain d'enquête et, selon lui, *les formes de la vie sociale* ne peuvent s'appréhender par des concepts qui, selon Sansot, ne traduisent pas cette subjectivité des individus. Théoriquement et pratiquement, il rejette toute opposition entre la connaissance et la perception, entre ce qui est et ce qui paraît.

⁸ SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*, 1993, p.47-48.

⁹ SANSOT Pierre, « Sauver le sensible : interpréter, décrire, réciter », in *Les formes sensibles de la vie sociale*, Presses Universitaires de France, 1986, p. 11-62.

¹⁰ Pierre Sansot (1928-2005)

¹¹ *Ibid.*

La perception de l'espace et du temps est au cœur de l'imaginaire social, elle est présente dans la construction des récits, selon les aspirations d'une société, d'un groupe, amenant à une certaine projection vers l'avenir par rapport à un passé vécu ou imaginé, se basant dans un temps donné, dans la sensibilité du présent, dans une volonté d'harmonie, d'intelligibilité de l'existence dans l'espace et le temps.

Antigone Mouchtouris a étudié la relation entre la temporalité – perception, appropriation du temps – et la construction des jugements sociaux, qu'elle a conceptualisée en tant que *déplacement noétique*¹² (du grec *noësis*, « la pensée »). Elle relève cinq catégories de déplacement noétique, dont « la forme des caractéristiques [...] existe en puissance dans le jugement et se manifeste dans les relations humaines » : « le temps additionnel ou linéaire », « le temps d'oscillation », « le temps limité », « le temps intermédiaire » et « le temps de projection »¹³.

Ce « temps intermédiaire » dans sa dimension noétique est inspiré du *Portique* de Socrate, « métaphore pour signifier l'entre-deux, entre l'espace public et l'espace privé »¹⁴.

Dans le premier numéro d'une revue philosophique éponyme, le *Portique* est présenté ainsi : c'est un « espace ouvert et dont les limites sont, à chaque fois, mesurées par les transitionnalités qui s'y négocient. La sagesse du Portique est conforme au modèle stoïcien d'une pensée du seuil, des degrés et des limites, qui, lancée à la recherche de l'impossible *lekton* [l'exprimable], se risque à penser l'événement »¹⁵.

A travers cette métaphore du *Portique*, il est donc fait référence à un temps et un espace intermédiaires, une « parenthèse » dans un « entre-deux ».

En posant comme hypothèse que l'écrit est une forme ontologique de l'existence, par lequel passe le devenir de l'être, nous proposerons une lecture de l'acteur écrivain public, d'une part comme figure du passeur, d'autre part, comme espace intermédiaire, un « tiers-lieu », au sens métaphorique.

¹² MOUCHTOURIS Antigone (dir.), « Itinéraire d'expérience et déplacement noétique. Une approche et un outil pour cerner le réel en mouvement », in Farrugia Francis, Mouchtouris Antigone, *Les outils des sociologues. Une sociologie de la connaissance sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2020.

¹³ MOUCHTOURIS Antigone, *Temporalité et jugement social*, Paris, coll. « Topos », éd. Le Manuscrit, 2014, p.29.

¹⁴ *Ibid.* p.97

¹⁵ RESWEBER Jean-Paul, « Ouvertures », *Le Portique*, n°1, 1998.

L'écrivain public se situe entre deux mondes, il est à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Entre la subjectivité du demandeur et les exigences du système, il parvient à comprendre, en même temps, la personne en marge et la demande institutionnelle. Ainsi, il incarne un espace de tiers-lieu qui a un rôle à jouer dans la coexistence des deux parties, la marge et le système.

La société crée des ponts, des espaces intermédiaires invisibles, et l'écrivain public en est un modèle. Ainsi, il peut devenir un cas paradigmatique, au sens de Thomas Kuhn¹⁶, dans la sociologie, et plus particulièrement, se présenter comme un cas d'étude dans le champ de la sociologie du quotidien, selon Alfred Schütz et, en France, selon le sociologue Pierre Sansot.

En effet, dans une recherche sociologique, nous aurions pu adopter le choix d'enquêter sur les usages des écrivains publics. Pourquoi nous sommes-nous plutôt orientés vers les écrivains publics, et que cela va-t-il nous apporter ?

Peut-on parler des espaces intermédiaires et de ses acteurs sans connaître ces acteurs qui jouent un rôle fondamental dans la construction de ces espaces ? Qui sont ces personnes, et comment se définissent-elles ?

Est-ce un métier ? Est-ce une vocation ? Comment ces écrivains publics se situent-ils ?

Que signifie être écrivain public à l'époque de la haute technologie, du numérique et du « e-book » ?

Peut-on parler d'un métier diachronique et donc intemporel ? Quel rôle joue alors le *déplacement noétique* (Mouchtouris) dans la recherche d'une nouvelle réalité par ces acteurs dans l'espace public ?

¹⁶ Thomas Kuhn (1922-1996)
Kuhn Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, 1962.

Nous avons décidé, dans cette recherche, de nous situer du point de vue des écrivains publics. Mettant en exergue les représentations sociales liées à l'écrivain public, nous observerons leur place dans l'appropriation et la légitimation des acteurs écrivains publics dans la mise en œuvre du *passage*. Un demandeur sait pourquoi il se rend chez l'écrivain public, mais l'écrivain public sait-il pour quelle raison il est écrivain public ? Qu'est-ce qui amène vers ce métier ? En fait, comment devient-on écrivain public ?

Cette recherche s'inscrit donc dans la sociologie de l'imaginaire, à travers l'imaginaire des représentations et la mobilisation métaphorique du passage et d'un tiers-lieu. Elle se situe également dans la démarche d'une sociologie compréhensive plus particulièrement de la sociologie de la vie quotidienne, dans l'approche des interactions et du sens des pratiques des acteurs.

Nous n'oublierons pas, au fil de notre recherche, *l'imaginaire romanesque et social* présent dans la littérature à travers « l'intuition et l'observation, l'intelligence des situations, et l'imagination empathique de l'expérience de l'autre », puisqu'il nous offre l'« accès à une profonde connaissance de *l'anthropos* ». ¹⁷

L'imaginaire et le sensible, en tant qu'objets, seront saisis dans une approche par laquelle « interpréter, décrire, réciter » rend compte des « correspondances, [des] réseaux, [des] termes analogiques »¹⁸ attachés à l'écrivain public, figure de style intemporelle¹⁹.

Cette temporalité de l'écrivain public ne peut que nous interpeller, d'une part, par la dynamique temporelle qui se construit durant cette médiation, ce passage, d'autre part, par le fait que l'écrivain public construit un devenir dans la temporalité de l'usager.

Qu'est-ce qu'on entend par médiation ? Il est un processus, un cadre, dans lequel un tiers s'entremet dans le but de faciliter la communication entre deux parties en instaurant une relation.

¹⁷ FARRUGIA Francis, « Imaginaire de l'expérience et expérience de l'imagination », *Les logiques sociales de l'imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2020.

¹⁸ SANSOT Pierre, 1986.

¹⁹ L'écrivain public comme figure de style renvoie à la fois à la métaphore du tiers-lieu et au style comme référence à l'outil du scripteur, utilisé dans l'Antiquité et au Moyen-Age.

Qu'entend-on par passage ? Il est une action active d'un point n à un point n'. Il constitue le *déplacement noétique* (Mouchtouris) : au cours d'un espace-temps – selon les modalités spatio-temporelles du passage – l'individu change de statut.

L'étude de notre objet s'inscrit dans une sociologie de la vie quotidienne. La vie quotidienne, selon Berger et Luckmann, est « une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que modèle cohérent »²⁰.

La vie quotidienne est la réalité sociale expérimentée par l'individu, elle est, par ailleurs, confrontée à un « monde intersubjectif » dans lequel, à travers les représentations, les interactions, les individus produisent du sens.

Mobilisant la sociologie de la compréhension et la phénoménologie, la sociologie de la vie quotidienne, développée par Alfred Schütz, étudie l'interprétation des individus dans un *ici et maintenant*. Il s'agit d'un *ici et maintenant* subjectif et productif, en termes de sens et de possibilités.

Dans le monde de la réalité quotidienne, se situe l'action de l'individu, et l'écrivain public est intégré à la temporalité de la vie quotidienne – intégré, il est d'ailleurs intégrant. Le *ici et maintenant* productif est alors *intersubjectif*.

Dans l'interactionnisme symbolique, la connaissance sociologique est à rechercher dans « la conception que les acteurs se font du monde social », élaborée « dans l'expérience immédiate, dans les interactions de tous les jours »²¹. Les actions des individus sont guidées par leur interprétation et, celles-ci, forment et composent « la vie en société »²². L'acteur interprète une situation et agit en fonction de son point de vue et des éléments significatifs dont il dispose.

Situer un objet de recherche dans les interactions, c'est également aborder une sociologie de la transaction, qui s'applique à étudier le « mode de comportement diffus dans la vie quotidienne à travers lequel se construit, dans l'action réciproque, le sens du jeu

²⁰ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, « Les fondements de la connaissance dans la vie quotidienne », *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2022.

²¹ COULON Alain, *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, 1987, p.10.

²² BLUMER Herbert, *Théorie sociologique*, Paris, PUF, 1975.

social »²³. Dans la vie quotidienne, la transaction s'élabore « dans les interstices, aux interfaces ».

La *transaction* évoque l'idée du passage, du changement, du mouvement, et l'*inter* – interstice, interface, interaction – renvoie à la réciprocité, à la répartition. Il s'agit de se pencher sur le « à travers » et le « entre », ce qui se passe *à travers* l'action, *entre* les acteurs, et ainsi, étudier « les processus implicites d'ajustement constant entre les partenaires »²⁴. Envisager l'intersubjectivité et les échanges sous un éclairage transactionnel met en lumière la création de « mondes communs », de « mondes de constructions partagées ».

L'écrivain public sera abordé comme une figure du passeur, dans un espace intermédiaire de transitions, de transactions ; espace devenant *monde commun de constructions partagées*, autrement nommé « tiers-lieu ».

La réalité sociale, les actions des individus, peuvent s'appréhender sous le prisme d'une sociologie de l'imaginaire. Le *ici et maintenant* productif que nous avons évoqué prend place dans *l'imaginaire radical* de Castoriadis : « l'histoire est essentiellement *poiësis*, et non pas poésie imitative, mais création et genèse ontologique dans et par le faire et le représenter/dire des hommes »²⁵.

Cet *imaginaire radical* trouve sa temporalité dans le *kairos*, il est « cette possibilité et cette potentialité que l'homme a pour créer »²⁶ ; l'individu, dans sa force créatrice, agit dans le présent et se projette vers un avenir. Cette temporalité est celle du devenir de l'individu.

Dans la vie quotidienne, les gens usent d'astuces, se « débrouillent ». Se dé-brouiller, c'est mettre de l'ordre, faire en sorte de rendre les choses plus claires, plus cohérentes. Cette démarche prend place dans un *kairos* : l'individu choisit le bon moment pour agir.

²³ REMY Jean, « La transaction sociale : forme de sociabilité et posture méthodologique », in FREYNET Marie-France et coll. (dir), *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Chronique sociale, 1998.

²⁴ FOUCART Jean, « La transaction sociale et le pragmatisme », in REMY Jean éd., *La transaction sociale. Un outil pour dénouer la complexité de la vie en société*, Érès, 2020, pp. 411-433.

²⁵ CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975, préface.

²⁶ MOUCHTOURIS Antigone, « L'origine de l'imaginaire selon Castoriadis », *Les logiques sociales de l'imaginaire*, L'Harmattan, 2020, p.36.

Loin de délaisser l'utilisateur dans notre recherche, notre approche par le point de vue de l'acteur écrivain public permet de mettre l'utilisateur en valeur ; dans ce contexte, il n'est pas décrit comme celui qui ne sait pas faire, il est un acteur qui s'inscrit dans une démarche du devenir.

En prenant l'écrivain public comme objet et la métaphore du *tiers-lieu* comme hauteur de vue, l'utilisateur est appréhendé dans un mouvement *poïétique*. L'écrivain public est une interface qui permet aussi de comprendre les usagers.

Pour mieux comprendre ces espaces intermédiaires et ses acteurs, nous nous devons de revenir sur les pas de l'écrivain public. Comment se représente-il dans l'histoire sociale et comment a-t-il évolué ? A-t-il toujours eu la même fonction ?

Un itinéraire historique de ce métier participe aussi de l'étude des espaces intermédiaires et du *tiers-lieu* dans la société humaine.

Ainsi nos hypothèses se sont-elles formées :

- Aucune société peut vivre sans espace intermédiaire.
- Les acteurs sociaux ont cette motivation consistant à alimenter ces espaces intermédiaires, puisqu'ils sont à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.
- Les acteurs sociaux sont, en quelque sorte, la représentation, dans un sens métaphorique, d'un tiers-lieu.
- Pour construire leur devenir, les acteurs du quotidien ont besoin de ces espaces de transformations afin de pouvoir inscrire leur être dans une continuité/discontinuité.
- La médiation est une donnée qui se définit selon les époques historiques, mais dans la vie quotidienne, elle représente toujours une forme d'accompagnement.
- La dynamique temporelle de cette expérience démontre qu'elle est un espace de la construction du quotidien et de l'innovation, un *tiers-lieu* de la réadaptation et du passage du dehors et du dedans

- Les sociétés ont besoin des espaces symboliques de *la mise en ordre* du quotidien.

Afin de pouvoir affirmer et confirmer ces hypothèses, nous avons orienté notre recherche en deux parties :

- Une partie historique afin d'observer comment les acteurs ont animé ces espaces intermédiaires selon les contextes.
- Une enquête de terrain, qui nous a permis, grâce à des entretiens, d'en apprendre davantage sur l'itinéraire de vie des acteurs (leur rapport à l'écrit, leurs représentations, leur relation au public). A travers une analyse documentaire, nous intégrerons la façon dont les mass media (presse écrite, radio, télévision) présentent les écrivains publics.

Partie I

***Construction de l'objet théorique**

***Représentations historiques de l'écrivain public**

Chapitre 1

Thèmes, notions, définition de l'objet

Notre enquête de terrain portant sur le rapport à l'écrit des écrivains publics, leurs représentations du métier et leur relation à leurs clients ou usagers, il nous fallait construire une partie théorique dans laquelle l'imaginaire des représentations, la relation – sous le prisme du passage et de la médiation – et l'écrit participent de la construction de notre objet sociologique.

L'imaginaire et les représentations

Du latin *repraesentatio*, représenter est l'« action de mettre sous les yeux », et *repraesentare*, c'est « rendre présent, reproduire, montrer ».

La notion de représentation se situe « au carrefour de la psychologie sociale, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire »²⁷. Par ailleurs, aborder cette notion revient à prendre en compte l'imaginaire.

Le terme d'imaginaire social est issu du latin *imaginaruius*, « simulé, qui n'existe qu'en imagination, dérivé de *imago* ». Après 1945, en sociologie, il comprend l'« ensemble des formes et des contenus imaginés s'inscrivant dans des expressions et des pratiques sociales »²⁸. L'imaginaire social renvoie aux pratiques sociales, celles-ci en lien avec les représentations.

Jean-Pierre Sironneau relève trois définitions du concept d'*imaginaire social*²⁹ :

- « La dimension mythique de l'existence social », qui renvoie aux récits collectifs sur lesquels se basent la création et l'unité d'une nation, d'une classe sociale, à un lieu et une époque donnés (passé-présent-futur – temps long dans un lieu donné)
- « L'imagination d'une société autre », qui se constitue des « utopies », et est « l'imaginaire de l'espérance » (futur imaginaire)
- « L'imaginaire le plus moderne et le plus quotidien », qui est formé des représentations sociales, et s'inscrit dans les pratiques, les usages, dans l'environnement, dans la communication de la vie quotidienne (présent).

L'imaginaire social renvoie à une perception de l'espace et du temps. Le sociologue et philosophe Pierre Sansot, en quête du sensible et de l'imaginaire dans ses recherches, nous fait part d'un exemple que nous pouvons inscrire dans la catégorie de l'imaginaire moderne et quotidien : « Ce n'est qu'à partir d'une certaine image de la ville que je traverse, image

²⁷ AKOUN André et ANSART Pierre (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999, « représentations sociales »

²⁸ *Ibid.*, « imaginaire social »

²⁹ SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*, 1993, p.47-48.

par principe invisible et toujours présente, que je me trouve en mesure de percevoir cette ville bien visible »³⁰.

Pour Wilhelm Dilthey, il y a un mouvement continu et réciproque entre la société et les individus. La compréhension de la réalité sociale par l'individu passe par ce mouvement, qui est, selon Dilthey, un « jeu de réactions », c'est-à-dire de « représentations, de sentiments, de mobiles ». Ces représentations, cet imaginaire des individus, permettent à la fois appropriation et changement : « Ce n'est qu'à l'aide de jugements de valeur toujours soumis à révision que nous sommes obligés de nous faire une image de l'état de la société à un moment donné, et, par une incessante action de notre volonté, nous cherchons toujours à modifier l'état social présent, au moins dans notre pensée »³¹.

Paul-Henry Chombart de Lauwe a développé une sociologie des aspirations, se situant entre l'individuel et le social : « Les aspirations sont liées en partie à des pulsions, à des tendances, à des mouvements affectifs, mais plus encore à la perception et à la représentation du monde extérieur et d'autrui dans un milieu social et culturel déterminés »³².

Il y a une dynamique des aspirations, qui participent des transformations sociales. A la différence des besoins, les aspirations sont « tournées vers une fin, un but, un objet »³³. Les aspirations, ainsi que « la somme des désirs et des espoirs » sont la puissance des changements sociaux.

Chombart de Lauwe articule les aspirations individuelles et les aspirations d'une société, des groupes ; les aspirations individuelles sont comprises dans une société et portent en elles des éléments, des représentations de cette société. Elles dépendent aussi du contexte technique et économique, par exemple, ce que l'auteur appelle « l'informatisation » : en ce début de ces années 1970, l'auteur ignore encore l'ampleur que prendra ces nouvelles technologies, cependant, il pressent que « les marges de liberté de l'individu » vont être

³⁰ SANSOT Pierre, « Sauver le sensible : interpréter, décrire, réciter », *Les formes sensibles de la vie sociale*, Presses Universitaires de France, 1986, pp. 11-62.

³¹ DILTHEY Wilhelm, Introduction à l'étude des sciences humaines. Essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire, Paris, PUF, 1942, p.53.

³² CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1971, p.42.

³³ *Ibid.* p.17

déplacées et que des aspirations naissent, soit en contradiction avec le développement des techniques, soit dans un mouvement d'accompagnement du développement de celles-ci.

Emile Durkheim aborde l'imaginaire présent dans la société comme étant le résultat de la somme des états d'esprits individuels ; cet univers de « représentations collectives » est un « état de l'âme collective »³⁴. Ces représentations ont la capacité d'impacter les faits sociaux et ont donc un pouvoir de coercition sur les individus ; ainsi Durkheim ne nie pas que les idées, aussi, fassent la société et qu'elles lient les individus entre eux (notamment la religion). L'auteur admet qu'il existe des choses, des faits qui échappent au prisme du réel, qui s'expliquent autrement qu'à partir des mécanismes clairement objectivés dans la société et que ceux-ci jouissent d'une certaine autonomie³⁵. L'*opinion* fait aussi la société.

Selon Gustave-Nicholas Fischer, « la représentation sociale est un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des actions sociales »³⁶.

Selon Serge Moscovici, les représentations sociales sont « des *théories* ou des *sciences collectives* [...] destinées à l'interprétation et au façonnement du réel »³⁷ ; elles se composent « de thèmes, de principes, ayant une unité » et concernent « des zones d'existence et d'activité particulières ».

Elles sont un vecteur « des valeurs ou des idées présentes dans les visions partagées par les groupes », guident les pratiques et orientent leur caractère normatif ; elles sont une « préparation à l'action » et donne un cadre à l'interprétation et l'appréhension d'un environnement. Elles constituent « des ensembles dynamiques » qui agissent sur la réalité sociale, et « ces constellations matérielles, une fois fixées, nous font oublier qu'elles sont notre œuvre ».

³⁴ DURKHEIM Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1988, p.102

³⁵ DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Le Livre de Poche, Paris, 1991, p.704

³⁶ FISCHER Gustave-Nicholas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Malakoff, Dunod, 1987 p.118.

³⁷ MOSCOVICI Serge, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976.

Une des principales fonctions des représentations sociales est l'intelligibilité : elles permettent la compréhension des individus, pour eux-mêmes et entre eux. Leur apparition dépend du contexte spatial, social, idéologique.

Les représentations sociales facilitent les échanges et permettent, selon Denise Jodelet, « une maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal »³⁸, elles sont « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune »³⁹.

Selon Moscovici, la construction des représentations sociales émerge de trois conditions : la *dispersion de l'information*, la *focalisation* et la *pression à l'inférence*⁴⁰.

D'abord, la *dispersion de l'information* concerne la source, la prise d'information par un destinataire et son point de vue, en somme la construction d'un message par un médium en vue d'une diffusion ; les représentations naissent en particulier à la suite de l'apparition d'une situation inhabituelle, d'un phénomène, dans une tentation d'explication et de compréhension.

Ensuite, la *focalisation* est l'élaboration des représentations sociales dans un milieu spatio-temporel donné, et la réception du contenu se fera en fonction des différents groupes, il s'agit de la confrontation de l'objet aux diverses réactions.

Enfin, la *pression à l'inférence* est le mouvement, l'adaptation et l'ancrage des représentations sociales, c'est le moment d'une mise en commun pour un usage de celles-ci, la sélection d'une position prise par le groupe que l'on pourrait qualifier d'officielle pour les membres.

Ajoutons que dès la première phase, le fait nouveau survenu sur la place publique se meut sur un terrain plus ou moins fertile, déjà remué, travaillé par des représentations sociales antérieurement *objectivées et ancrées*.

Dan Sperber, anthropologue et linguiste, fait la distinction entre *représentation mentale* et *représentation publique*. La première est personnelle, dont le producteur est le

³⁸ JODELET Denise, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in MOSCOVICI Serge, *Psychologie sociale*, Paris, « Quadriges », PUF, 1984, p. 357-378.

³⁹ JODELET Denise, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.

⁴⁰ GUIMELLI Christian, « Les représentations sociales », *La pensée sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 63-78.

seul utilisateur, alors que la seconde sera partagée par un groupe ; pour la représentation mentale, il donne l'exemple du souvenir, de l'hypothèse et de l'intention⁴¹, la représentation publique peut être un texte publié, un discours. Une représentation publique produit, selon chacun, des représentations mentales individuelles. Sperber ajoute qu'une représentation mentale peut devenir une représentation publique, si le producteur l'apporte dans le groupe et que ce dernier l'admet ; si cette représentation s'installe de manière pérenne et dans l'ensemble du groupe, celle-ci deviendra une *représentation culturelle*.

Une représentation n'est jamais figée et n'est jamais la même, elle subit continuellement des variations, du fait même qu'elle circule et est en mouvement parmi les individus : « on ne *décrit* pas le contenu d'une représentation, on la paraphrase, on la traduit, on la résume, on la développe, en un mot on l'*interprète* ».

⁴¹ SPERBER Dan « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, 2003, pp. 133-148.

Ecrivain public, un métier ?

Pour Francis Farrugia également, l'imaginaire nourrit le réel, et même, contribue à construire la réalité. Le *syndrome narratif* théorisé par Farrugia consiste en « la production de *formes narratives injonctives, inductives* de constructions identitaires et d'actions individuelles-collectives faisant syndrome, consacrant l'effet structurant de l'imaginaire sur le réel »⁴². C'est par ces productions imaginaires, selon lui, que la fiction a un effet performatif sur la réalité : « la narration fait [...] syndrome collectif », elle « produit de la réalité par *identification* et *mimésis* » des individus.

Selon Farrugia, « notre expérience, notre rapport à la réalité [...] sont médiatisés par des narrations sociales (au sens large : discours, récits, films, romans, contes, histoires, histoire officielle, informations diverses, etc.) qui ont précédé les existences, les perceptions et représentations individuelles et leur survivront »⁴³, narrations qui les précèdent et qui les guident.

Celles-ci sont intériorisées, de sorte que l'individu « interprète naïvement » sa trajectoire professionnelle en termes de « vocation », son itinéraire de vie comme sa « destinée », et ces projections peuvent également être formulées par des groupes.

Ainsi, l'écrivain public peut se sentir investi d'une mission et créer une mythologie autour de la fonction ; c'est notamment le cas des associations d'écrivains publics.

Cette idée d'*illusion de la vocation* a été développée par Pierre Bourdieu, pour qui ce terme a trait à l'imaginaire non conscientisé de l'individu et qui rend méconnus, obscurs, les mécanismes inhérents à un certain *déterminisme social* de l'individu. Pour lui, derrière le mot ordinaire de vocation, agissent les « médiations à travers lesquelles se réalise l'ajustement aux positions des dispositions liées à des trajectoires »⁴⁴.

⁴² FARRUGIA Francis, « Un syndrome narratif normatif. Les endotechniques du contrôle politique et social du peuple », *Humanisme*, vol. 305, n°4, 2014, pp. 80-86.

⁴³ FARRUGIA Francis, « Le syndrome narratif : théorie et terrain », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 127, n° 2, 2009, pp. 269-289.

⁴⁴ BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de Minuit, 1979, p.414.

Néanmoins, cette théorie ne nous éclaire pas sur l'engagement des acteurs. Et qu'en est-il de la dimension symbolique de cet engagement ?

Selon lui, il y a en fait une « homologie structurale »⁴⁵ entre « positions et dispositions », c'est-à-dire que « tout se passe comme si les positions avaient choisi les individus les mieux disposés à les occuper, ou à l'inverse – ce qui correspond au discours le plus fréquent et relève du langage de la vocation –, que tout se passe comme si les individus avaient choisi les positions les mieux faites pour leur permettre d'exprimer leurs dispositions, leur vocation, leurs goûts, leurs dons, etc. ». Ici encore, Bourdieu, et après lui Farrugia, mettent en relief, l'un, la concordance structurale des espaces, l'autre, les imaginaires qui sont sous-jacents des représentations individuelles.

Dans cette analyse structurale de la réalité, qu'en est-il des espaces intermédiaires ? Par ailleurs, quelle est la place de la perception des choses par les acteurs eux-mêmes ?

Carine Ollivier a mis en avant la construction d'une *mythologie identitaire* par des écrivains publics libéraux et des associations d'écrivains publics⁴⁶. Bronislaw Malinowski a traité les mythes en tant que phénomènes relevant de la société et sont, selon lui, attachés à l'individuel (à la différence, par exemple, des mythes relevant de la cosmogonie)⁴⁷.

Pour lui, le mythe donne un support fort aux faits sociaux et les justifie : le mythe fait réalité sociale. Parallèlement, Georges Sorel définit la fonction du mythe comme base de révolution de la société ; celui-ci sert à renverser l'ordre établi, à le renouveler, à bouleverser les normes et faire surgir une crise.

Dans les deux cas, le mythe remplit une fonction sociale, de stabilité ou de subversion, et sa véracité scientifique n'est pas discutée car, finalement, la preuve n'a pas véritablement d'intérêt, individuellement ou collectivement.

⁴⁵ BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, vol. 1, Cours au Collège de France 1981-1983*, Paris, Editions Raisons d'agir/Seuil, 2015, p.300.

⁴⁶ OLLIVIER Carine, « Les écrivains publics : l'impossible naissance d'un vieux métier », in DEMAZIERE Didier Demazière (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, La Découverte, 2009, pp. 231-241.

⁴⁷ SEGAL Robert, *Le mythe*, Paris, Editions Arkhê, 2015, p.191.

Selon Carine Ollivier, cette *mythologie identitaire* par les écrivains publics sert à leur légitimation : en nommant les scribes de l’Égypte ancienne comme les ancêtres des écrivains publics actuels, cette descendance assoit l’activité en la présentant comme un métier séculaire. A cela, dans la démonstration de leur pratique, ils ajoutent des symboles de l’écrit, comme la plume et l’encrier dans la dénomination de leur enseigne.

Par ailleurs, dans le but d’une valorisation du métier, en plus de chercher des éléments de l’histoire du métier, ils empruntent certaines références au modèle libéral de certaines professions et peuvent se présenter – se représenter – tels des « généralistes de l’écriture », des « artisans de l’écrit ».

Pour Bourdieu, ceci tiendrait lieu d’exemple d’un *rétablissement symbolique*⁴⁸ de la part des écrivains publics. Et, d’après l’article d’Ollivier, tout en empruntant au modèle libéral en général, ces écrivains publics émettent la volonté de se démarquer des autres métiers qui sembleraient proches (ayant trait également à l’écriture pour autrui) et mettent en avant les particularités de leur métier, en somme leur aspect valable et unique.

Nous pourrions trouver, dans les « professions nouvelles ou renouvelées » décrites par Bourdieu, la catégorie des écrivains publics : « De façon générale, l’indétermination des professions nouvelles ou renouvelées fait que l’hétérogénéité des trajectoires des agents y est particulièrement marquée et que l’on y distingue à peu près toujours deux groupes qui [...] s’affrontent de manière plus ou moins ouverte à propos de la définition du poste et des compétences ou des vertus nécessaires pour le tenir »⁴⁹.

Ainsi, la définition théorique du métier (l’intitulé du métier) et la réalité pratique (les conditions d’accès et les modalités d’exercice) ne font pas consensus chez les écrivains publics, qui « peuvent avoir intérêt à redéfinir en fait et/ou en droit le poste de telle manière qu’il ne puisse être occupé par d’autres que les détenteurs de propriétés identiques aux leurs »⁵⁰.

⁴⁸ BOURDIEU Pierre, 1979, p.415 : « les professions nouvelles ou renouvelées autorisent ou favorisent les stratégies de rétablissement symbolique de doublets nobles ».

⁴⁹ BOURDIEU Pierre, 1979, p.416.

⁵⁰ *Ibid.* p.167

Mais dans ce cas, que penser de la motivation des écrivains publics ? En tout cas, vouloir devenir écrivain public n'est sans doute pas déterminé par l'appât du gain.

Ces luttes, dont parle Bourdieu, renvoient à la recherche de la *licence* et du *mandate* selon Everett Hughes inhérents à la professionnalisation⁵¹. Pour lui, la *licence* renvoie à l'autorisation d'exercer, autorisation qui doit aussi être une sélection des prétendants à une *occupation* (emploi), qui devront répondre à des critères, qui auront eu une formation spécifique ; le *mandate* relève de la mission et, ainsi, à la reconnaissance du professionnel et de sa fonction, son utilité.

En outre, l'interactionniste Hughes a mis en avant le concept de *career* (parcours), qui invite à analyser le parcours, la biographie de l'individu, qui englobe les trajectoires professionnelles faites, notamment, de bifurcations (*turning points*). D'après Hughes, « le métier d'un homme est une des composantes les plus importantes de son identité sociale, de son moi et même de son destin dans une existence qui ne lui est donnée qu'une fois. En ce sens, le choix d'un métier est presque aussi irrévocable que le choix d'un partenaire »⁵².

Max Weber appelle « [métier ou] profession la spécification, la spécialisation et la combinaison de prestations qui permettent à une personne de s'assurer des chances permanentes d'approvisionnement et de gains »⁵³.

La sociologue Carine Ollivier titrait son article de 2009 ainsi : « Les écrivains publics : l'impossible naissance d'un vieux métier »⁵⁴. Dans celui-ci, elle revient en effet sur l'absence de cadre réglementaire quant à l'accès et à la pratique du métier (*licence*), qui ouvre donc la voie à une polymorphie de l'activité, et à une multitude de prestations et de définitions du métier « qui font douter de la spécificité de l'écriture publique » et génère la persistance de l'inexistence d'un « socle commun » (*mandate*). Par ailleurs, selon elle, il n'y a « pas de marché pour l'écriture publique », les potentiels clients se tournant vers la

⁵¹ HUGHES Everett, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958.

⁵² HUGUES Everett, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.

⁵³ WEBER Max (1922), *Economie et société 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Pocket, 1995, p.201

⁵⁴ Une biographe et écrivain public, membre d'une association d'écrivains publics, publia un article en 2018 intitulé « Écrivain public, un vieux métier d'avenir » (MONTEILLET, Sylvie « Écrivain public, un vieux métier d'avenir », *Délibérée*, vol. 5, n°3, 2018, pp. 70-73).

concurrence de l'offre bénévole ; Ollivier fait référence ici à un public précaire et immigré de passage.

Ainsi, si l'on reprend la définition de Weber appliquée aux propos d'Ollivier, les écrivains publics n'auraient pas la spécification, ni la spécialisation et aucune assurance d'approvisionnement et de gains. Ainsi, dans son article, l'auteur aborde le métier d'écrivain public sous le prisme d'une sociologie des professions, autrement dit, elle le décrit en termes de manque, d'absence, par rapport à un modèle.

Le mot de *professionnalisation*, selon Raymond Boudon et François Bourricaud, est « très ambigu »⁵⁵. Il renvoie notamment à la qualification. Mais cette qualification peut être comprise comme une montée en compétence, offrant ainsi une certaine qualité du service, ou bien comme une extension de l'offre, des prestations proposées. La professionnalisation est donc la qualification et une « recherche du statut et de la sécurité qui lui est liée ». Ainsi, à un métier correspondrait une formation et un niveau d'étude, afin que le statut soit préservé et la concurrence limitée. Néanmoins, il y a selon les auteurs la « part de la formation sur le tas », c'est-à-dire que « l'exigence de formation n'a pas le même sens lorsqu'il s'agit d'une pratique artisanale et d'un authentique savoir appliqué ».

Par ailleurs, contrairement à Bourdieu, Bourricaud intègre la motivation dans sa pensée individualiste inspirée de Talcott Parsons et Max Weber : « l'action sociale n'est rien de plus que l'opération des acteurs, laquelle n'est pas possible sans la compréhension qu'ils ont les uns des autres de leurs motifs et de leurs projets »⁵⁶.

Le métier d'écrivain public n'étant pas réglementé et le cadre de la pratique non définie, l'écrivain public s'inscrit dans une démarche qui lui est propre. A partir de ses représentations, ses motivations, ses valeurs, il façonne, d'après ce qu'il est et ce à quoi il aspire, sa pratique professionnelle et relationnelle, et le sens qu'il lui donne.

⁵⁵ BOUDON Raymond, BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Quadrige, PUF, 1982, « profession ».

⁵⁶ BOURRICAUD François, *L'Individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de Talcott Parsons*, Paris, PUF, 1977, p.19.

Passage et médiation

Le premier sens de *médiateur* pour le CNRTL est une « [personne ou chose] qui sert d'intermédiaire, de liens entre deux ou plusieurs entités ». Le *porteur* est « celui qui fait franchir un obstacle [à quelqu'un ou quelque chose] ; celui qui transporte quelqu'un ou quelque chose [quelque part] ».

La référence à l'obstacle, mentionnée pour le *porteur*, se retrouve dans le deuxième sens de *médiateur* : « [personne] qui s'entremet entre des personnes ou des partis ayant des différends pour tenter de les faire parvenir à un accord ou à un accommodement ». Nous pouvons ainsi conférer à l'obstacle du *porteur* un caractère conjoncturel quand il incombe au *médiateur* une préoccupation liée à une interaction sociale.

Paul Carmignani, dans son introduction aux *Figures du porteur*, s'inspire notamment de l'analyse médiologique de Régis Debray pour expliciter les caractéristiques théoriques du *porteur*, en les distinguant de celles du *médiateur* : si ces deux états sont convergents dans le mouvement, ils sont toutefois dissemblables dans l'intention, la finalité, et donc dans les contours, la forme de ce mouvement. Dans le cas du *porteur*, figure du « trans », il y a un « maintien de l'obstacle franchi », alors que l'on note du côté du *médiateur*, figure de l'« inter », une « abolition » de cet obstacle, un « terrain d'entente à l'entre-deux »⁵⁷.

Le *porteur* n'intellectualise pas la liaison, il n'est pas dans l'entre-deux mais dans un cheminement direct, il va d'un point A à un point B, la réalisation de ce trajet est sa mission ; pour le *médiateur*, ce qui se passe durant le trajet est pensé, conceptualisé, travaillé et sa mission est de rapprocher le point A du point B. Il s'agirait en fait d'un trajet matériel pour le *porteur* et d'un trajet abstrait pour le *médiateur*.

Il est d'autant plus question d'une matérialité chez le porteur, puisqu'à la *translation* peuvent s'ajouter une *transaction* et/ou une *transgression*. Le cadre spatio-temporel est une donnée technique pour le porteur, un contexte d'exercice pour le médiateur.

⁵⁷ CARMIGNANI Paul (dir.), Introduction, *Figures du porteur*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2002.

La médiation transforme ses agents qui sont changés, « métamorphosés » par la médiation :

« ce passage est beaucoup plus qu'un passage, ou une simple traversée, c'est une épreuve qui transforme de l'intérieur. Il en est ainsi des faits de transmission : ce sont des *processus* [...]; ces processus sont des *aventures* [...]; et ces aventures sont des *métamorphoses* [...]»⁵⁸.

En plus d'une *métamorphose* des agents, la médiation donne lieu à une nouvelle situation ; si pour le passeur le trajet a une fin, un départ et une arrivée fixés, délimités dans le temps et l'espace, la relation de médiation a, quant à elle, une existence au-delà de la situation initiale qu'elle dépasse :

« [la médiation] élabore ce qu'elle médiatise », « elle modèle », « elle excède les intentions [de l'agent] », « c'est un *événement* ».

Les deux auteurs ne sous-estiment cependant pas l'éventuelle force d'altération de la situation instituée dans le cas du *passeur* : « Le transport transforme et l'activité du passeur est toujours susceptible de se solder par une modification de nature diverse pouvant intervenir au bénéfice ou au détriment d'un des protagonistes de l'opération»⁵⁹.

Par exemple, une contrepartie financière peut être demandée par le passeur, et un rapport de force peut s'installer, rendant la relation sociale plus inégale encore et humainement malheureuse (ex : un passeur de frontières et un clandestin). Mais pour schématiser, le passeur fait « passer d'amont en aval [en prélevant] sa dîme au passage »⁶⁰, prix du risque ou de l'effort engagés.

La situation de médiation est pensée théoriquement, au préalable, avec davantage d'altruisme. Cette vision conceptuelle en fait sa raison d'être dans la pratique, dont l'intention tend vers une véritable mission sociale : il s'agirait de tenter d'approcher « un juste milieu, où par la vertu du pas fait en direction de l'autre, peuvent se concilier les

⁵⁸ DEBRAY Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, 2000, p.118-122.

⁵⁹ CARMIGNANI Paul, 2002.

⁶⁰ DEBRAY Régis, 2000.

extrêmes et se rapprocher les positions éloignées⁶¹ ». La médiation, comme pratique envisagée, témoigne d'une ouverture et d'un souci de l'altérité. On note donc là une volonté de partager et de rendre intelligibles des processus, des images, des écrits, des faits, des idées.

Si l'écrivain public transporte une information, l'enjeu est que le transport de cette information soit durable et s'inscrive dans une certaine pérennité. Ainsi, l'espace et le temps doivent être appréhendés de manière indissociable en vue d'une transmission : « Communiquer, dans notre jeu de concepts, c'est l'acte de transporter une information dans l'espace, et transmettre, transporter une information dans le temps. Bien sûr, il faut communiquer pour transmettre : condition nécessaire mais non suffisante »⁶². La transmission va plus loin – dans le temps – que la communication, elle est « toujours un processus »⁶³. La communication permet une *connexion*, la transmission apporte une *continuité*. Les passeurs créent une fluidité dans les relations et conçoivent des ponts, dans l'idée de cette continuité.

Le passage, dans l'imaginaire des récits, recouvre diverses réalités de la situation de passeur :

- Le passeur peut devenir « le substitut de son passager »⁶⁴.
- « Le passeur est pour son passager une marque de la bienveillance divine ».
- « Il aide le protagoniste dans les épreuves et lui fournit ce qu'il ne peut se procurer lui-même »⁶⁵.
- « Le but recherché est le plus souvent celui de remédier à un manque [...], le résultat est une transformation sociale ».
- La fonction du passeur est « de faire passer, et donc de permettre à une personne ou à un objet d'établir un lien entre deux points séparés par franchissement d'un espace géographique en premier lieu, et par extension [...], temporel ou mental »⁶⁶.
- « Figure active, [il est] un adjuvant, toujours au service d'un tiers : il est celui qui permet à ce dernier de relier deux mondes séparés ».

⁶¹ CARMIGNANI Paul, 2002.

⁶² DEBRAY Régis, *Les diagonales du médiologue*, Paris, Editions de la BNF, 2001.

⁶³ DEBRAY Régis, 2000.

⁶⁴ SOUSSAN Anne-Claire, « Une figure du passeur : le bélier à la toison d'or entre Grèce et Colchide », in CARMIGNANI Paul (dir.), *Figures du passeur*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2002, pp. 21-37.

⁶⁵ RAGOT Jean-Louis, « Figures du passeur dans l'imaginaire animalier des contes de Grimm », *ibid.* pp. 39-49.

⁶⁶ HAFNER Françoise, « Les figures du Passeur dans *La Tisane de sarments* de Joë Bousquet », *ibid.* pp. 117-132.

- « Le passeur est source d'affects pour celui qui doit avoir affaire à lui, à faire avec lui : espoir, angoisse, fascination, sentiment d'étrangeté ».

Selon Paul Carmignani, si le passeur est à distinguer de la figure de médiateur, comme nous l'avons évoqué plus haut, il peut néanmoins se rapprocher de la forme que peut prendre la médiation.

La médiation, selon Jean Bonafé-Schmitt s'apparente à une « technique de gestion de conflits », mais elle va plus loin dans la communication, en s'étendant à la « gestion des relations sociales »⁶⁷. Selon lui, la légitimité de la médiation repose sur trois instances : la « légitimité déléguée » (fondement juridique), la « légitimité professionnelle » (fondée sur une compétence professionnelle) et la « légitimité sociale » (le médiateur est reconnu comme légitime par les parties elles-mêmes).

Parmi cette dernière catégorie, se trouvent, par exemple, les « médiateurs interculturels » employés par les municipalités ou les associations dans le but de favoriser la cohésion dans les quartiers, qui sont en fait des « médiateurs communautaires », puisqu'ils sont souvent eux-mêmes habitants du quartier (ex : les adultes relais) ; ils « sont amenés à jouer un rôle d'intermédiaire, de passeur, pour favoriser une meilleure intégration de ces populations ».

Les écrivains publics recrutés dans le cadre de la Politique de la Ville, s'ils ne s'apparentent pas tout à fait à ces médiateurs interculturels dans leur profil, les rejoignent toutefois dans la visée d'intégration sociale.

Le financement de postes d'écrivains publics dans les associations et structures d'une commune montre bien que l'écrivain public est d'utilité publique.

« Ainsi la médiation est-elle conçue tout autant comme le symptôme d'une évolution sociétale que comme un remède à ses pathologies »⁶⁸, et l'écrivain public pourrait être vu, selon Christine Servais, comme une « remédiation » de la part des pouvoirs publics.

⁶⁷ BONAFE-SCHMITT Jean, « Les médiations », *Communication et organisation*, n°11, 1997

⁶⁸ SERVAIS Christine, Introduction, « La médiation, un « quasi-concept » », in *La médiation. Théorie et terrains*, De Boeck Supérieur, 2016, pp. 9-17.

Selon l'auteur, « observer la médiation c'est nécessairement observer un regard porté sur la société et la manière de la penser, [elle] nous dit forcément quelque chose de nos craintes, de nos espoirs et de nos désirs quant aux liens qui nous unissent et aux forces qui nous séparent, nous partagent ou nous opposent ».

Servais apporte une nuance à la conception de la médiation que nous avons étudiée jusqu'alors. Plus particulièrement, elle présente l'une des faces du passage – qui est, d'après elle, une « métaphore pour décrire la médiation » – qui serait un « passage en force » des normes dominantes, c'est-à-dire procédant d'une acculturation à la défaveur du groupe pour lequel la médiation est mise en place.

Ann-Valérie Nogard, anthropologue, a consacré des écrits à l'écrivain public. Qualifiant les écrivains publics de « médiateurs culturels », le recours à un écrivain public comme une « écriture par délégation », Nogard situe l'écrivain public à la fois dans le passage et la médiation.

Le vocable, tel qu'elle l'emploie, peut d'ailleurs être ambivalent : « L'acte de délégation met en présence deux personnes qui doivent, ensemble, expliciter un problème et le résoudre. »⁶⁹.

Ici, les termes « délégation » et « ensemble » peuvent sembler divergents, la délégation étant, selon le CNRTL, le fait de « charger quelqu'un d'une mission [...] avec tout pouvoir pour la remplir », en outre, dans ce cas énoncé par Nogard, il s'agit d'un écrivain public rémunéré par son client : nous pourrions penser, contrairement à l'auteur, que la délégation rémunérée n'induit pas une action conjointe des deux parties, un travail en commun, une coproduction ou une collaboration, tout au moins pas sur tout le temps que prendra l'écriture ; l'écrivain public et le client sont au même endroit en même temps, mais ils ne feront pas l'action « ensemble ».

⁶⁹ NOGARD Anne-Valérie. *Chez l'écrivain public : L'écriture par délégation*, in FABRE Daniel (dir.), *Par écrit : Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997

Cette interprétation, relevant du passage, nous est confirmée par l'auteur qui mentionne plus loin que « l'écrivain public reste [...] extérieur ; que cela contrarie ou favorise l'échange, il ne peut guère se départir de cette position ».

En effet, l'écrivain public, selon Nogard, applique une délégation dite « verticale », opposée à la délégation « horizontale », qui peut être le recours à un membre de la famille, un ami pour l'écriture plus personnelle ; cette délégation verticale est générée par le rôle de médiateur qu'assume, selon les représentations des clients, l'écrivain public, entre l'administration et les administrés. Le client se perçoit comme extérieur à cette médiation et tient l'écrivain public éloigné.

Pour Bergamote Fernandez, alors doctorante en sociologie et écrivain public, cette analogie entre l'écrivain public et de l'administration est justement bénéfique pour les deux parties et accroisse la dimension de confiance dans la délégation d'écriture :

« Cette position de médiateur qui caractérise l'écrivain public, son non-pouvoir de décision dans l'accompagnement social, donnent finalement à cet intervenant une marge de manœuvre émotionnelle, une possibilité d'« arrondir les angles », de résorber les tensions entre usager et institution et d'accéder à la demande de l'utilisateur tout en restant dans le cadre de sa mission de pédagogie et d'autonomisation de la personne »⁷⁰.

Ni tout à fait passage, ni tout à fait médiation, la relation produite par la délégation d'écriture est en fait, pour les deux parties, un déplacement vers un autre monde :

« La correspondance repose sur le ressort de la bipolarité et l'écrivain public veut s'interposer entre ces deux pôles, dont il se constitue médiateur, par la mise en écriture d'un exposé oral. [...] Les transpositions de l'oral à l'écrit sont source d'évocations nouvelles, mises en abîme, qui entraînent l'agent interprète vers un réapprentissage de sa propre langue. Les deux intéressés pénètrent alors un espace qui leur sont étranger »⁷¹. Ajoutons que

⁷⁰ FERNANDEZ Bergamote, « L'écrivain public dans l'action sociale », *Vie sociale*, vol. 2, n°2, 2009, pp. 121-134.

⁷¹ NOGARD Ann-Valérie, « Les écrivains publics, médiateurs culturels », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques*, Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, BPI, 1993.

l'orateur, dans l'organisation de son récit et la formulation de sa demande, par réflexivité, fait lui aussi une expérience nouvelle et constructive.

Si le client et l'utilisateur ont leur propre perception de la relation avec l'écrivain public, de la place qu'ils lui accordent dans leur projet, l'écrivain public choisit le mode sur lequel il installe la relation ; les deux parties s'adapteront l'une à l'une et moduleront leur niveau d'implication. Selon ses valeurs, ses représentations du métier, selon son ressenti, il sera tantôt passeur, tantôt médiateur, refusera la coopération ou, au contraire, l'encouragera, mais « ils sont tous [deux] engagés dans une interaction, dans des liens d'échange et de réciprocité. Aucune des deux parties ne se trouve en situation d'unilatéralité, la nécessité d'établir des équivalents de sens leur confèrent respectivement un rôle de participant »⁷².

Dans *Mots de passe*, c'est aux mots que Baudrillard accorde la qualité de passeurs. Les « mots [sont] porteurs des idées », de choses qui se transmettent ; ils « servent de passeurs et s'entrecroisent ». Ils sont, pour l'auteur, des « opérateurs de charme, opérateurs magiques » : les mots développent l'imaginaire.

Par ailleurs, si Nogard relève l'importance de la signature pour les personnes se rendant chez un écrivain public, nous pouvons souligner son caractère symbolique dans l'affirmation du moi et l'inscription du moi dans l'espace et le temps.

Si la médiation est un mode de communication selon Bonafé-Schmitt, elle ne semble pas relever de la transmission au sens de Debray. Peut-être la transmission apporterait-elle une distinction entre médiation et passage. La médiation, relevant d'une conception de la réalité sociale et s'appliquant à une relation sociale, s'exerce dans un contexte donné.

Le passage, moins circonscrit, a une vue plus large en termes d'espace et de temps. Le médiateur, dont la raison d'être peut émaner du politique ou du juridique, peut se percevoir comme étant dépourvu d'un véritable pouvoir ; le passeur, sans obligation de résultat, ne se percevra pas comme tel et n'aura pas à le déplorer, ne prétendant à aucun pouvoir d'action. Davantage dans l'abstraction et lié aux valeurs, le passeur surplombe l'espace du médiateur et s'inscrit dans le temps long.

⁷² *Ibid.*

Pour Pierre Sansot, l'accompagnement est à la fois une métaphore et « un parcours accompli en commun »⁷³. Dans sa pensée, il rapproche l'accompagnement du *cheminement*, un cheminement « de concert », dans lequel la parole a une place centrale et établit un « discours » - un autre parcours dans le parcours.

Sa conception de l'*accompagnement* est celle-ci : « Nous voudrions que les personnes en difficulté qui nous tiennent à cœur, retrouvent une relative ou totale autonomie. Puisque la liberté s'apprend à travers des expériences difficiles, maladroites, mais réelles, il nous paraît heureux que la déambulation et la parole fassent appel à notre inventivité et la développent. Cheminer ce n'est pas mettre mécaniquement un pied devant un autre ; il nous faut nous projeter vers un lointain et le mettre en relation avec notre position actuelle. Un authentique chemin doit s'inventer ».

En articulant la temporalité du présent et celle du futur, le cheminement – l'accompagnement – *ouvre un avenir* ; il est une préparation dans le présent en vue d'un devenir.

Dans un contexte où les nouvelles techniques, la technologie accélèrent le temps et réduisent l'espace, Pierre Sansot fait un éloge de cette lenteur du chemin : *De la patience, de l'expérience, des attentes et des pas perdus, et des temps que l'on dit morts, il en faut pour accompagner d'autres êtres vers plus de maîtrise et de lumière.*

⁷³ SANSOT Pierre, LOUPPE-PETGES Michèle, et SAVS La Rencontre. « Les temps de l'accompagnement », Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale (MAIS) (éd.), *L'accompagnement social. Histoire d'un mouvement, concepts et pratiques*, Presses de l'EHESP, 2010, pp. 173-190.

Le concept de « *tiers lieu* »

Au niveau historique, cette expression, jusque-là principalement une locution adverbiale, est employée au XVI^{ème} siècle dans le registre religieux, quand des écrivains reprennent et réinterprètent les écrits d'exégètes bibliques.

En 1570, Jean Crespin, imprimeur-libraire, écrit : « Pelagius disait qu'il y avait un tiers lieu pour les petits enfants qui meurent sans baptême, et Saint Augustin veut, qu'entre Paradis et Enfer, il n'y ait point de tiers lieu pour eux »⁷⁴.

Le *tiers lieu* évoqué représente le purgatoire : « tiers lieu qui est le Purgatoire [...] où sont les Ames attendant la fruition de la gloire de Dieu »⁷⁵ ; en ce sens, le purgatoire purifie les âmes⁷⁶.

Au sens figuré, depuis le XIX^{ème}, le purgatoire est un « lieu ou temps d'épreuve, d'expiation »⁷⁷, un « espace de temps ou situation difficile et pénible qui constitue une épreuve »⁷⁸ : le *tiers lieu* se situe à la fois dans l'espace et dans le temps.

Dans les années 1970, l'usage du terme de tiers lieu est d'ordre psychanalytique, notamment dans la théorie des jeux, et est alors le « lieu de la théorie [...] situé hors du couple de l'intersubjectivité duelle »⁷⁹ ; le joueur fait appel à la théorie pour anticiper les coups de l'adversaire, et par ce tiers lieu, il s'agit, d'une certaine manière, de s'extraire de la relation de jeu, de la surplomber afin de la maîtriser.

En psychanalyse, le tiers lieu se rapproche de « l'utilisation [...] de la tierce personne »⁸⁰.

⁷⁴ *Histoire des vrais tesmoins de la vérité de l'Evangile qui de leur sang l'ont signée, depuis Jean Hus jusques au temps présent*, Crespin, Jean, 1570, p.370 (source BNF).

⁷⁵ *Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et ames, se monstrans visibles aux hommes*, Le Loyer, Pierre, 1605, p.570 (BNF).

⁷⁶ Du latin *purgatorius*, « qui purifie ».

⁷⁷ *Le petit Robert*, 1987, « purgatoire ».

⁷⁸ Centre National de ressources textuelles et lexicales, « purgatoire ».

⁷⁹ Centre d'études et de recherches marxistes (Paris), *La Pensée : revue du rationalisme moderne*, Paris, Etudes sociales internationales, 1^{er} décembre 1972, p.60 (BNF).

⁸⁰ *Revue française de psychanalyse* : organe officiel de la Société psychanalytique de Paris, PUF, 1^{er} septembre 1971, p.1076 (BNF).

En 1981, l'expression apparaît dans un article sur le thème de l'éducation populaire : « La vie associative [...] est l'affirmation d'un ailleurs, d'un tiers lieu, pluraliste et multiforme mais qui trouve son unité dans une commune position structurelle par rapport au pouvoir politique »⁸¹. Le tiers lieu s'applique donc ici aux associations, qui tendent à devenir un « véritable interlocuteur des pouvoirs publics » et se situent dans un « ailleurs » par rapport aux institutions établies. Ce terme recouvre autant de réalités que d'associations, mais celles-ci œuvrent néanmoins à un projet commun de reconnaissance en tant que « relais entre les citoyens et les pouvoirs publics ».

En 1995, Guy Coq mentionne dans son ouvrage *Laïcité et République* l'idée d'un « tiers lieu éducatif »⁸². Ainsi, au fur et à mesure du temps, le terme a obtenu une dimension socio-politique.

Ce tiers lieu est, pour lui, une « troisième instance », ayant pour fonction d'accompagner la famille et l'école dans l'éducation de l'enfant. Il peut servir de « rééquilibrage » quand la famille « défaille » ou que le lien entre famille et école est à renforcer. A l'école, le tiers lieu prend forme dans « l'accompagnement scolaire », et par exemple, il est, selon le philosophe, « un moyen d'arracher le temps de l'enfant au gardiennage par les écrans » à la maison.

Dans la même idée que Chantal Guérin, le tiers lieu est ici « pluriel », face à la famille comme « unité » et l'école comme « institution » : « L'éducation est tripolaire, il y a trois lieux bien distincts, quoique non opposés, pour qu'elle se réalise : la famille, l'école et un tiers lieu qui ne reproduit ni le rapport éducatif familial, ni le rapport scolaire, et qui est divers, non unifié, quant à ses modalités sociales concrètes »⁸³.

Depuis les années 1990, le concept métaphorique de tiers-lieu est donc utilisé en tant que « dispositif » éducatif au sein d'un « espace intermédiaire », notamment par le sociologue Dominique Glasman.

⁸¹ GUERIN Chantal, « Où en est l'éducation populaire ? », in *Cahiers de l'animation*, Institut national d'éducation populaire, 1981, p.8 (BNF).

⁸² COQ Guy, *Laïcité et République : le lien nécessaire*, Editions du Félin, 1995, p.233.

⁸³ COQ Guy, « De quelques défis démocratiques à l'école républicaine », *Les cahiers de médiologie*, vol. 11, n°1, 2001, pp. 240-247.

Jean Foucart, dans sa sociologie de la « transaction », s’empare de ce dispositif situé dans l’entre-deux pour nourrir la notion de « l’accompagnement »⁸⁴, pratique populaire depuis les années 1980. Dans cette conception de la transaction, « la relation entre l’accompagnant et l’accompagné devient le principal enjeu de la relation », dans laquelle « les partenaires produisent, progressivement et de façon tâtonnante, les normes de leur interaction ».

La définition des contours et du contenu de l’accompagnement est à la discrétion des acteurs ; l’accompagnement instaure la situation, la relation restant à construire. Néanmoins, Jean Foucart relève trois constantes, trois principes relatifs à tout accompagnement : « le travail à la demande, le travail au cas par cas, et le « faire avec » la personne au lieu de faire « pour » ».

Le *tiers-lieu* renvoie à des « espaces potentiels »⁸⁵. Il est un lieu spatio-temporel métaphorique des possibles. Et, l’écrivain public, en tant qu’acteur intermédiaire, vient se placer entre la société et le devenir des gens ; il forme un tiers-lieu.

Pour Régis Debray, l’entre-deux n’est pas un espace immobile ; penser l’entre-deux, c’est penser le mouvement, la dynamique. L’*hommedium* (contraction de « homme » et « médium », l’homme de l’entre-deux, celui qui est dans la transmission) renvoie à un *transport effectif du sens dans une collectivité*.

En reprenant à notre compte l’analyse de l’intellectuel, issu du scribe historique de Debray, nous envisageons l’écrivain public comme « un maillon intermédiaire [qui] fait la chaîne » (p.277). Il est un « agent de cohésion d’une classe dominante et d’intégration des classes dominées ». En effet, l’écrivain public, dans l’espace intermédiaire dans lequel il se trouve, il se situe à l’intérieur et à l’extérieur : il comprend les attentes de l’institution de même qu’il comprend la requête du demandeur. L’écrivain public traduit pour les deux parties : « Transmettre et s’entremettre, cela fait partie d’un seul et même jeu : traduire ». Il crée une espace invisible d’intelligibilité où les deux se rejoignent.

⁸⁴ FOUCART Jean, « L’accompagnement : dispositif de bienveillance et construction transactionnelle », *Pensée plurielle*, vol. 22, no. 3, 2009, pp. 13-27.

⁸⁵ *Ibid.*

« Le temps [et l'espace] intermédiaire est [...] une sorte de parenthèse dans la construction noétique de l'individu »⁸⁶ : la transformation qui se produit dans ces espaces intermédiaires fait passer l'individu lambda, ayant un certain statut social, une fonction x, à un autre rôle, celui de l'utilisateur sollicitant une réponse à sa demande de l'écrit. C'est en cela que cet espace intermédiaire se constitue en tant que tiers-lieu. Le tiers-lieu est un espace intermédiaire dans lequel la traduction est organisée et où sont ainsi ouvertes de nouvelles possibilités concrètes pour l'individu.

Selon Régis Debray, il y a une « nécessité sociale d'un corps de traducteur » ; l'écrivain public, par la traduction qu'il apporte, participe de la construction d'un tiers-lieu.

« L'*hommédium* nous jette *in medias res* : au carrefour des faits de contrainte et des faits de communication. [Il] nous ouvre en effet à la nécessité de faire de l'entre ou du croisement un objet de science »⁸⁷.

Ainsi, Debray propose les espaces intermédiaires comme objet d'étude. L'*hommédium* s'applique bien à l'écrivain public passeur, puisqu'étant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, il place les gens *au milieu des choses*.

⁸⁶ MOUCHTOURIS Antigone, *Temporalité et jugement social*, Paris, coll. « Topos », éd. Le Manuscrit, 2014, p.97.

⁸⁷ DEBRAY Régis, *Le scribe. Genèse du politique*, Paris, Grasset, 1980, p.299-300.

Pour une lecture de l'écrivain public comme un passeur et un *tiers-lieu*

Envisager une lecture de l'acteur écrivain public comme un passeur, c'est prendre en compte sa présence dans un certain contexte. Les nouvelles technologies se développent, transformant ainsi les moyens de communication, la vision du temps et de l'espace. La métaphore du *tiers-lieu* que nous conférons à l'écrivain public centralise les enjeux de communication et de transmission inhérents à la société actuelle.

Pour Laurence Roulleau-Berger, il est « des espaces de micro-mobilisations [...] qui travaillent l'espace public de manière discrète et continue »⁸⁸. Ainsi, pour Jacqueline Deguise-Le Roy, les acteurs de ces espaces intermédiaires participent de la réduction des inégalités et favorisent l'inclusion⁸⁹.

Le *tiers-lieu* va de pair avec l'évolution de la société, de même que sa fonction est d'intégrer l'individu dans ces changements. Le *tiers-lieu* contribue à une réadaptation de l'individu qui serait en marge, à l'*écart* (Michel Crozier) par rapport aux institutions. Par sa fonction d'écriture pour autrui, l'écrivain public est un acteur de la cohésion. Le *tiers-lieu*, comme lieu et espace de rencontres, de coexistences et, ainsi, de possibilités, permet la projection.

Une sociologie de la forme et de la dynamique sociale nous permet d'observer comment l'acteur écrivain public accompagne l'évolution de la société, et comment l'individu prend part au changement. Partant de sa situation initiale, il prend part, à l'aide de l'écrivain public, à un mouvement de projection vers un avenir ; ce trajet mental de l'individu suscite un *déplacement noétique* (Mouchtouris).

L'étude des représentations et de l'imaginaire social nous montre comment, au fil du temps, la figure de l'écrivain public a évolué, restant toujours, cependant, un acteur social dans sa fonction de l'écrit.

⁸⁸ ROULLEAU-BERGER Laurence, « La production d'espaces intermédiaires », *Hermès, La Revue*, vol.36, n°2, 2003, p. 147-156.

⁸⁹ DEGUISE-LE ROY Jacqueline, « Honte et remords, entre intimité, opinion publique et espace commun », in JOVELIN Emmanuel, MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Remords et honte, Lecture sociologique des sentiments*, Paris, Le Manuscrit, 2016.

Une sociologie des interactions et de la transaction nous permet d'étudier plus en profondeur cette transition et les échanges qui s'opèrent durant le passage, la médiation. Comment se déroulent les interactions au cœur du passage proposé par le *tiers-lieu* ?

Dans son modèle d'interprétation du passage, Paul Carmignani propose différentes questions pour l'analyse :

*Qui est l'agent du passage ? Qui en est le bénéficiaire ? Quelles sont les coordonnées spatio-temporelles du passage ? Quelles sont les modalités du passage ? Quels sont les enjeux et le bilan du passage ? Par exemple, le passeur a-t-il été transformé ? Le bénéficiaire du passage s'est-il transformé ?*⁹⁰

A partir du mode de restitution que sont les entretiens, nous nous inspirerons de ces éléments d'analyse pour observer le *méta-itinéraire* (Mouchtouris) du passage.

Rappel des hypothèses

- Aucune société peut vivre sans espace intermédiaire.

Ces espaces intermédiaires jouent un rôle dans la construction du devenir car ils permettent à l'individu social, l'utilisateur, de construire un *déplacement noétique* et vivre une autre réalité.

- Les acteurs sociaux ont cette motivation consistant à alimenter ces espaces intermédiaires, puisqu'ils sont à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.

Dans cet espace intermédiaire, l'écrivain public est un passage entre l'institution et la marge.

- Les acteurs sociaux sont, en quelque sorte, la représentation, dans un sens métaphorique, d'un *tiers-lieu*.

⁹⁰ CARMIGNANI Paul, 2002.

Le *tiers-lieu* est cet espace intermédiaire dans lequel les individus se transforment et deviennent des acteurs sociaux.

- Pour construire leur devenir, les acteurs du quotidien ont besoin de ces espaces de transformations afin de pouvoir inscrire leur être dans une continuité/discontinuité.

L'espace intermédiaire, temps et espace des possibles, provoque une rupture de la temporalité sociale qui permet des modifications et une projection vers l'avenir.

- La médiation est une donnée qui se définit selon les époques historiques, mais dans la vie quotidienne, elle représente toujours une forme d'accompagnement.

Des entre-deux invisibles sont présents dans la vie quotidienne ; l'écrivain public se placent *entre* ou *à travers* et propose un parcours pour rapprocher les acteurs sociaux.

- La dynamique temporelle de cette expérience démontre qu'elle est un espace de la construction du quotidien et de l'innovation, un *tiers-lieu* de la réadaptation et du passage du dehors et du dedans.

Le tiers-lieu contribue à l'évolution sociale et individuelle, il est un lieu de traduction et d'apprentissages.

- Les sociétés ont besoin des espaces symboliques de *la mise en ordre* du quotidien.

Traduire les demandes, mettre en forme, revient à organiser le quotidien.

- L'acteur social écrivain public ouvre un horizon de possibilités dans le *ici et maintenant* de la vie quotidienne.

La rencontre – l'expérience de l'altérité, l'intersubjectivité – ouvre des perspectives à l'individu.

L'écrit et sa place dans la société

Il y a quelque cinq mille ans, les Hommes inventent l'écriture. Ecrire permet de dessiner la parole, fixer la pensée, au moyen de systèmes symboliques (ex : hiéroglyphes) ou phonétiques (alphabet) sur un support (des tablettes d'argiles pour les scribes de Mésopotamie, du papyrus composé de végétaux tressés en Egypte, des volumina – longue bande de papyrus en rouleau - en Grèce) ; dès lors, on peut coder (écrire) et décoder (lire).

« La conservation du passé bouleverse notre rapport à l'avenir ; le présent, qui les sépare et les relie, est entré dans l'histoire »⁹¹.

Ainsi la préhistoire prend-elle fin, laissant place à l'Antiquité. Le papyrus est remplacé par le parchemin, confectionné à base de peau, qui permet une meilleure conservation des écrits, et le codex (ensemble de feuillets reliés en cahier) est inventé. Chez les Grecs et les Romains, l'écriture est une activité manuelle « sans gloire »⁹², réalisée par des « serviteurs secrétaires, voire des esclaves » sous la dictée. Au Moyen-Age, ce sont les moines copistes qui reproduisent les textes sacrés et des œuvres antiques :

« L'adéquation entre l'homme de l'écrit et l'homme du savoir se précise ».

La lecture et l'écrit ne sont pas encore des savoirs répandus, pas même parmi les couches les plus élevées de la population, mais à la fin du XII^{ème} siècle, le nombre d'écoles augmente, l'écrit et son usage commence à se renforcer dans les milieux privilégiés et s'émancipe de son aspect religieux en ouvrant à d'autres sources d'érudition.

Les publics de lecteurs se diversifient et, dans la capitale, le nombre d'étudiants augmente (cinq à dix mille fin XIII^{ème}), allant de pair avec les écrivains (vingt-huit fin XIII^{ème}, et soixante, un siècle plus tard)⁹³. Cependant, dans les campagnes, il faut encore compter essentiellement sur les prêtres – moins instruits que dans les grandes villes – ou des

⁹¹ COMTE-SPONVILLE André, *Dictionnaire philosophique*, 3^{ème} éd., Paris, PUF, 2021, « Ecriture ».

⁹² QUENIART Jean (dir.), « Au temps de l'écrit rare », *Les Français et l'écrit (XIII^e-XIX^e siècle)*, Hachette Education, 1998, pp. 5-19.

⁹³ *Ibid.*

laïcs – qui ne savent pas toujours lire – pour transmettre le contenu des livres et leurs enseignements aux populations. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, l’alphabétisation augmente fortement, en particulier chez la population masculine⁹⁴.

Au milieu du XV^{ème} siècle, le procédé de l’imprimerie est inventé, réduisant le travail de plusieurs semaines d’un moine copiste à quelques heures pour des ouvriers, baissant le coût d’un livre et multipliant le nombre d’exemplaires : le livre se démocratise, le savoir s’étend ; à la fin du siècle, l’Europe entre dans son époque moderne.

Au fur et à mesure, l’imprimé remplace le manuscrit, le libraire supprime le typographe ; au XII^{ème} siècle, le libraire, à la fois copiste et commerçant, intermédiaire entre vendeurs et clients, délaisse à partir de la fin du XV^{ème} siècle l’écrit, au profit de la gestion de son commerce.

Le premier livre imprimé est la Bible, et ce sont surtout des livres religieux qui feront l’objet des premières impressions. Au début du XVI^{ème}, les écrits en latin seront de plus en plus traduits en français et imprimés. A cette époque, selon les sources de Jean Quéniart, la part de la population sachant lire et écrire serait entre 5 et 10%.

Au milieu du XVIII^{ème} siècle, les « clivages culturels » au sein de la noblesse laissent apparaître des disparités concernant la possession de livres : certains nobles ont aucun livre, d’autres possèdent une bibliothèque de trois cents livres.

A la fin du XVII^{ème}, du côté des bourgeois, les marchands aisés ont quelques livres chez eux, et dans les métiers du droit, les avocats sont les seuls à en détenir, et c’est au milieu du XVIII^{ème} qu’ils seront suivis par les procureurs, les greffiers et les huissiers.

Au début du XVIII^{ème} siècle, à Paris, 30% des domestiques possèdent des livres, tandis que les boutiquiers et artisans de province sont 10 à 15%.

A la campagne, les paysans les plus aisés ont des livres à partir du XVIII^{ème} ; avant cela, il fallait se rendre chez les notables du village pour se procurer de la lecture, et la pratique de la « lecture oralisée » – lecture à voix haute – était encore répandue à cette

⁹⁴ ROUCHE Michel, *Des origines à la Renaissance*, in PARIAS H.-L. (dir.), *Histoire générale de l’enseignement et de l’éducation en France*, 4 tomes, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981.

période et en ces lieux, notamment pour les écrits religieux. En plus du domaine religieux, les livres de ces bibliothèques du XVIII^{ème} siècle sont relatifs à l'éducation (ex : écrits humanistes) et aux professions exercées.

Selon Roger Chartier, « dans les sociétés d'entre XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècle, les matériaux typographiques (y compris le livre) semblent avoir été plus largement présents et partagés qu'on ne l'a longtemps pensé »⁹⁵.

Pour Henri-Jean Martin, le constat actuel est plus mitigé avec le recul : les écrits sont « la chose du monde la plus mal partagée » et il n'y a « jamais rien eu de commun entre le scribe, le clerc ou le lettré et ceux, qui de tout temps, n'ont su que déchiffrer quelques mots ou écrire leur nom »⁹⁶ ; la marchandisation du livre a permis une démocratisation, mais la massification de la lecture ne s'est pas enclenchée, laissant dans la société un partage inégal de la culture.

Durant la Révolution française, dès 1791, des projets de lois relatifs à l'enseignement élémentaire universel, gratuit et obligatoire sont proposés ; celles-ci seront instaurées seulement en 1881 et 1882, par le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, rendant l'école gratuite, obligatoire et laïque.

Avant cela, en 1833, le ministre François Guizot introduit des articles liés à l'enseignement, ses modalités et son contenu, et demande, notamment, une école dans chaque commune de plus de cinq cents habitants, non seulement pour « que tous les Français acquièrent, s'il est possible, les connaissances indispensables à la vie sociale », mais aussi « pour l'Etat lui-même et dans l'intérêt public : c'est parce que la liberté n'est assurée et régulière que chez un peuple assez éclairé pour écouter en toute circonstance la voix de la raison » ; une trentaine d'années après la Révolution, pour Guizot, « l'instruction publique universelle est désormais une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale »⁹⁷.

⁹⁵ CHARTIER Roger, (dir.), « Du livre au lire », in *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985.

⁹⁶ MARTIN Henri-Jean, *Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1986.

⁹⁷ MAYEUR Françoise, *De la Révolution à l'école républicaine : 1789-1930*, in PARIAS H.-L. (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, 4 tomes, Paris, Perrin, 2004.

En effet, dans l'enjeu de l'alphabétisation et de l'instruction, il s'agit autant de répondre à un besoin, dans tous les milieux, de l'écrit, que d'éduquer des citoyens en devenir : « dans les livres comme à l'école, les rudiments, qu'ils soient transmis par un congréganiste, une sœur ou un maître laïque, constituent aussi une morale, c'est-à-dire fondamentalement un art, un ensemble de règles de la vie en société »⁹⁸ ; ainsi, l'Etat s'affirme dans la formation de son peuple.

Selon Anne-Marie Chartier, ceci est l'entrée dans « la société des élèves à perpétuité », tous condamnés à « échouer à lire ou à écrire, puisque le plus autonome des lecteurs devra bien reconnaître, ici ou là, qu'il ne peut se passer de l'aide d'un expert. Les analphabètes du XIXème siècle disparaissent, mais les illettrés du XXème siècle sont là. Leur visibilité ou invisibilité tient simplement à la présence ou à l'absence de révéléateurs, selon les conjonctures. Il peut s'agir de révéléateurs politiques (l'illettré, c'est celui que les leaders politiques manipulent avec de belles paroles), sociaux (l'illettré, c'est celui qui ne peut se débrouiller seul hors de son groupe d'appartenance), économiques (l'illettré, c'est celui qui n'a d'autre choix que les emplois sans qualification). »⁹⁹

Pour Michel de Certeau, écrire est une « activité concrète qui consiste sur un espace propre, la page, à construire un texte qui a pouvoir sur l'extériorité dont il a d'abord été extériorisé ». Il s'agit d'une « suite d'opérations articulées (gestuelles et mentales) [qui] trace sur la page les trajectoires qui dessinent des mots, des phrases, finalement un système ». Ecrire, c'est fabriquer « un autre monde », c'est transcrire une réalité « en vue de la changer ». Par l'écriture, l'imprégnation au préalable d'une réalité en compose une nouvelle ; c'est le « progrès » des sociétés modernes. Tout est à écrire.

⁹⁸ CHARTIER Roger, 1991.

⁹⁹ CHARTIER Anne-Marie, « Les illettrés de Jules Ferry : réflexions sur la scolarisation de l'écrit entre XIXe et XXe siècles », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes : variations historiques et anthropologiques*, colloque, Paris, 1991.

Analphabétisme, illettrisme

L'*illettré*, au XIX^{ème} siècle, c'est celui qui manque de « culture littéraire »¹⁰⁰, « qui n'a point de connaissances en littérature, [un] ignorant »¹⁰¹. A partir de 1935, l'Académie française ajoute une définition, qui remplace petit à petit la première : « qui ne connaît pas ses lettres, qui ne sait ni lire ni écrire ». Et le CNRTL va dans le même sens : « (Personne) qui n'a reçu aucune formation intellectuelle, et *en partic.*, qui sait à peine lire ou écrire ». Pour les deux sources, l'incompétence à lire et écrire émane d'un manque d'éducation, et surtout, l'*illettré* est passé d'ignorant à *analphabète*.

De même qu'*illettré*, *analphabète* apparaît au XVI^{ème} siècle. Il est dérivé du grec et désigne quelqu'un qui ne connaît ni *alpha* ni *bêta* (premières lettres de l'alphabet grec). Il figure dans la version actuelle du *Dictionnaire de l'Académie française*, mais n'était pas présent dans les versions antérieures. Les deux dictionnaires s'accordent sur la même définition : « qui ne sait ni lire ni écrire ».

Néanmoins, « par exagération », pour l'Académie française, il qualifie une « personne d'une ignorance manifeste, d'une inculture flagrante », et les citations mentionnées par le CNRTL sont du même ordre : l'analphabétisme s'ajoute à l'ignorance, en particulier au milieu du XX^{ème}. Selon *Le petit Robert* et le CNRTL, l'*illettré* au sens d'inculte, d'ignorant, est aujourd'hui vieilli.

Ainsi, l'ignorant du XIX^{ème} est-il l'*illettré* quand, au XX^{ème} siècle, l'ignorant est l'*analphabète*¹⁰².

Notons qu'*illettré* n'existe que par antonymie, il est le contraire de *lettré* ; *analphabète* a été construit pour lui-même, en son sens propre.

¹⁰⁰ Centre National de ressources textuelles et lexicales, « illettré ».

¹⁰¹ *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1835, « illettré »

¹⁰² Ceci paraît en contradiction avec les propos de Anne-Marie Chartier, cités plus haut, à propos de l'avant-après des lois Jules Ferry : « Les analphabètes du XIX^e siècle disparaissent, mais les illettrés du XX^e siècle sont là. » Chartier utilise à bon escient la distinction actuelle analphabétisme/illettrisme puisque, nous le verrons, il s'agit, d'un côté d'une absence totale d'apprentissage, de l'autre d'un apprentissage défaillant. Le rapprochement que nous tentons ici se réfère aux représentations sociales qui guident ces qualificatifs et aux évolutions des dictionnaires en ce sens.

Selon *Le petit Robert*¹⁰³, l'*illettrisme* entre dans le dictionnaire en 1983, plus tard que l'*analphabétisme*, qui y figure depuis 1922. Le mot *illettrisme* n'est pas répertorié dans le CNRTL, contrairement à *analphabétisme*, qui remonte, selon cette source, à 1907.

Dans *Le petit Robert* et pour l'Académie française, l'usage d'*analphabétisme* semble être rattaché à un but de recensement, d'élaboration de données sur la population : on mentionne dans la définition, en guise d'exemples, le *taux d'analphabétisme*, le *pourcentage d'analphabètes* dans une population ; l'*illettrisme*, lui, sera davantage évoqué à travers la *lutte contre l'illettrisme*.

Ici, l'*analphabétisme* semble relever d'une donnée, l'*illettrisme* d'un enjeu.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* propose une distinction entre l'*analphabétisme* et l'*illettrisme* : le premier renvoie à « la situation d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire », le second est une « incapacité à lire un texte simple en le comprenant ».

En 1984, Joffre Dumazedier et Hélène de Gisors publient un article¹⁰⁴, état des lieux des études et données sur l'*analphabétisme* et l'*illettrisme*, et proposition d'éclaircissement sur la définition des deux termes, peu précis et parfois interchangeables à l'usage. A ce moment-là, l'analyse du phénomène et la production de données sur « l'incapacité à lire et à écrire qui subsiste dans la population française » sont prégnantes.

Pour ce faire, les auteurs rappellent la distinction – indispensable – entre *analphabétisme* et *illettrisme* : « ceux qui ne savent ni lire ni écrire » et « ceux qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture ». Néanmoins, une première difficulté : comment est repérée, quantifiée, cette « non-maîtrise » de la lecture et de l'écriture, que signifie-t-elle selon les différentes sources ? En effet, un rapport à l'attention du Premier ministre, paru la même année, sur le sujet des *Illettrés en France*, reçoit les critiques des auteurs : le vocabulaire est vague, il y a un manque de statistiques fiables sur le nombre d'*analphabètes* et d'*illettrés* en France, les critères sont mal formulés dans les enquêtes.

¹⁰³ *Le petit Robert*, édition de 1987.

¹⁰⁴ DE GISORS Hélène, DUMAZEDIER Joffre, « Français analphabètes ou illettrés ? », in *Revue française de pédagogie*, vol. 69, ENS, Lyon, 1984, pp. 13-20.

Selon Dumazedier et De Givors, une des sources les plus fiables en matière de production de chiffres sont les statistiques réalisées tous les ans depuis 1827 par l'armée sur les recrues (service militaire obligatoire) : en 1880, il y a 13,8% d'analphabètes, en 1975, 0,62%, en 1982, 0,9%. Autrement dit, il y a une baisse du nombre d'hommes se trouvant dans « l'incapacité d'écrire » de 1880 à 1975, mais une recrudescence à partir de 1976.

En proposant l'hypothèse que les femmes seraient plus touchées que les hommes par l'analphabétisme, les auteurs s'appuient notamment sur une enquête de l'UDAF (Union départementale des associations départementales), réalisée en 1976 sur 6000 ménages suivis par les services sociaux : dans cet échantillon, 47% des hommes et 51% des femmes ne savent pas – ou très mal – écrire.

Les auteurs n'ont pas trouvé d'enquête sur l'illettrisme, dont il faudrait au préalable préciser ce qui est entendu par « qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture ». Dans les années 1960, l'UNESCO définissait un analphabète (un illettré, selon l'acception de Dumazedier et De Gisors) comme « toute personne incapable de lire, en le comprenant, un exposé simple et court de faits en rapport avec la vie quotidienne » et ajoute que l'intégration et la participation à la vie en société réduit considérablement l'analphabétisme (l'illettrisme, pour les auteurs) ; encore aujourd'hui, l'UNESCO privilégie les termes « analphabète », « alphabétisation ».

Outre les acceptions et les redéfinitions des termes au fil du temps, nous supposons qu'il puisse être question de la prise en charge de l'objet pour les institutions elles-mêmes : l'UNESCO, institution de l'ONU, donc faisant partie d'une organisation mondiale, qui défend les droits et l'accès pour tous à l'éducation, privilégie sans doute les termes d'analphabétisme/alphabétisation en raison d'un éventuel regard globalisant posé sur cette préoccupation ; néanmoins ceci ne justifie pas que la notion d'illettrisme soit fondue dans le terme d'analphabétisme.

Une des principales missions du ministère de l'Education nationale est d'« agir contre l'illettrisme » et il en propose une définition : « L'illettrisme désigne la situation d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages mais qui n'a pas acquis - ou qui a perdu - la maîtrise de la lecture et de l'écriture, en raison notamment d'apprentissages trop fragiles. Dès lors,

cette personne ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et se trouve particulièrement exposée au risque d'exclusion sociale ¹⁰⁵ ».

La confusion entre analphabétisme et illettrisme étant commune, un encadré met la nuance en évidence : « Le saviez-vous ? L'analphabétisme est la situation d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire. L'illettrisme est la situation d'une personne qui, ayant appris à lire et à écrire, en a complètement perdu la pratique ».

Une profusion de signes

« Nous sommes dans l'écriture et l'écriture est en nous [...] aucun espace de lui est étranger »¹⁰⁶.

Cette formule de Daniel Fabre est de plus en plus parlante : des formes d'écriture se trouvent partout dans l'espace public, l'administration s'est développée et se transforme encore, les contenus numériques se multiplient. « Le mouvement, qui, depuis le Moyen-Age, intensifie l'utilisation de l'écrit, le nombre de papiers qui circulent ou que l'on conserve [...] n'ont sans doute cessé de s'accroître. [...] Aucun individu sédentaire ne peut plus échapper, à partir du XVII^e siècle, à cette intrusion plus ou moins prégnante de l'écrit, sous ses formes administratives »¹⁰⁷. Jean Quéniart lâche le mot : « intrusion ».

Daniel Roche va dans le même sens, et évoque cette « accumulation paperassière »¹⁰⁸, autant de preuves, d'attestations, de documents relatant différentes étapes de l'état civil, le parcours de toute une vie. La communication avec les administrations impose une tenue et un classement de ces « archives du quotidien ». Or, selon les personnalités, les capacités, les moyens, les individus ne sont pas égaux face à cette pratique ; ainsi, à travers ces demandes, ce tri d'informations écrites, les administrations

¹⁰⁵ <https://www.education.gouv.fr/la-prevention-et-la-lutte-contre-l-illettrisme-l-ecole-7538>

¹⁰⁶ FABRE Daniel (dir.), *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture, 1997.

¹⁰⁷ QUENIART Jean (dir.), « Culture écrite et forces sociales : faut-il développer l'instruction ? », in *Les Français et l'écrit (XIII^e-XIX^e siècle)*, Hachette Education, 1998, pp. 157-172.

¹⁰⁸ ROCHE Daniel, « Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du XVIII^e siècle », in CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985.

semblent – si ce n’est dans l’intention, au moins dans les faits – faire de même avec les individus : une sélection s’opère.

Savoir lire et écrire ne suffit pas, il faut être organisé, disposé à tout garder et à trouver le bon document au bon moment.

Depuis quelques années, on entend couramment l’expression de « phobie administrative » : il s’agit en fait d’une marque déposée en 2014 par un secrétaire d’Etat, condamné pour fraude fiscale, qui invoqua ce motif pour se défendre de ne pas avoir déclaré ses revenus.

Aujourd’hui, les démarches administratives tendent de plus en plus à se dématérialiser : la communication se fait moins par échanges de courriers ou appels téléphoniques et l’usager doit avoir une adresse de courrier électronique pour procéder à des créations de comptes sur le site des services publics ou privés et y déposer des documents numérisés demandés. A l’instar de l’invention de l’imprimerie au XV^{ème} siècle, le numérique bouleverse le stockage et les usages de l’écrit. Sur Internet, le nombre d’écrits est infini – mais contrairement au livre imprimé, ces écrits ne sont pas éternels –, les sources foisonnantes.

L’avènement du numérique provoque un changement de paradigme et le mouvement n’est pas encore démocratisé ; avec cette innovation, une nouvelle exclusion est apparue.

En 1999, lors d’un discours, le Premier ministre Lionel Jospin utilise le terme « illectronisme » (contraction d’illettrisme et d’électronique). En 2021, selon l’INSEE, il signifie le « non-usage prolongé d’Internet et le manque de compétences numériques de base » et toucherait 15,4% des plus de 15 ans ; l’âge est une variable prépondérante dans l’illectronisme puisqu’il concerne 36% des retraités, suivent les variables du niveau de diplôme et des revenus.

Les compétences mesurées sont multiples : la recherche d’information, la communication, l’usage de logiciels, la protection de la vie privée, la résolution de problèmes. En effet, ce n’est pas parce qu’une personne utilisera quotidiennement Internet à

travers des applications de son smartphone qu'elle saura effectuer une démarche administrative dématérialisée ou envoyer un mail professionnel.

Ces objets, outils innovants, nous permettent de communiquer, mais « l'effet pervers »¹⁰⁹, selon Baudrillard, est la profusion de ces objets qui, pour finir, peut empêcher la communication.

Une pause pour lire et écrire

Au début du mois d'avril 2021, soit durant la période de pandémie de Covid-19 (confinements de la population durant plus de trois mois en 2020), Gallimard écrivit ce communiqué sur ses réseaux sociaux : « Compte tenu des circonstances exceptionnelles, nous vous demandons de surseoir à l'envoi des manuscrits. Prenez soin de vous et toujours bonnes lectures à tous ».

En effet, à cette période, au lieu de 30 manuscrits quotidiens reçus, la maison d'édition en recevait 50 ; comme de nombreuses autres maisons d'édition, L'Harmattan a fait face au même phénomène, avec également 40% de scripts supplémentaires¹¹⁰. Au déconfinement, les envois reprirent leur rythme habituel, témoigne une salariée du service des manuscrits du Seuil : « *Je m'attendais à un tsunami quand on l'a enlevé pour le déconfinement [un message similaire à celui de Gallimard]. Il n'a pas eu lieu* »¹¹¹.

Ainsi, l'écriture fut plébiscitée lorsque d'autres pratiques culturelles étaient devenues impossibles et que les loisirs étaient restreints. Dans son message, la maison Gallimard invitait les aspirants écrivains à lire ; selon le sondage d'un magazine¹¹², ce fut chose faite lors des confinements : durant cette période, 33% des Français auraient lu davantage que d'ordinaire, en particulier les moins de 25 ans, d'abord pour éviter l'ennui, ensuite pour se déconnecter de l'actualité et réduire leur utilisation des réseaux sociaux. Cette période de

¹⁰⁹ BAUDRILLARD Jean, *Mots de passe*, Paris, Fayard/Pauvert, 2000.

¹¹⁰ Source *Radio France*, « Covid et confinement : les éditeurs croulent sous les manuscrits », 8 janvier 2021.

¹¹¹ Source *La Tribune*, « Les Français écrivent tellement (mais lisent si peu) : Gallimard dit stop ! », 8 avril 2021.

¹¹² Revue en ligne *ActuaLitté*, « Les Français et la lecture : conséquences des confinements », 7 janvier 2021.

pandémie a libéré les emplois du temps et a été l'occasion d'un retour à soi, d'un rapport à une autre temporalité par la mise à distance du contexte d'alors.

Et qu'en est-il de la lecture dans notre monde contemporain ordinaire ?

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles du ministère de la Culture¹¹³, on lit de moins en moins en France : en 1988, 73% des personnes de l'échantillon déclaraient avoir lu au moins un livre (hors BD) durant les douze derniers mois, en 2018, ils étaient 62% (71% en 1997, 67% en 2008).

Le profil-type du plus grand lecteur est une femme entre 40 et 59 ans, cadre (études supérieures) et habitant Paris intramuros ; elle est la même grande lectrice qu'en 1988, lorsqu'elle avait entre 15 et 19 ans. Quant au profil-type de la personne qui le lit le moins en 2018, il s'agit d'un homme non diplômé, qui a entre 20 et 34 ans et qui vit dans une commune rurale ou une commune de moins de 20000 habitants ; contrairement au type de lecteur précédent, il n'est pas le même qu'en 1988, 1997 et 2008, puisque celui-ci a changé à chaque décennie, s'agissant toujours de l'homme de plus de 60 ans qui lit le moins.

Par ailleurs, l'écart entre les hommes et les femmes se creusent dans la pratique de la lecture : en 1988, les hommes lisaient presque autant que les femmes, or en 2018, les hommes sont près de 20% moins nombreux que les femmes à avoir lu un livre dans l'année.

¹¹³ Source : site du ministère de la Culture.

Distinction et métamorphose du lettré

La maîtrise de la lecture et de l'écriture relève d'une *distinction*, au sens bourdieusien du terme¹¹⁴, elle produit et apporte à qui la détient « un profit de distinction au sens simple du terme, c'est-à-dire un profit doté d'une valeur différentielle, un profit de rareté plus un profit symbolique presque automatique »¹¹⁵, et notons, par ailleurs, que « la distinction ne suppose pas l'intention de se distinguer [...] c'est ce qui est produit quand quelque chose de différent est perçu par quelqu'un qui le reconnaît comme bien ou comme différence valorisée ».

L'anthropologue Daniel Fabre reprend cette notion de *distinction*, en y ajoutant celle de la *métamorphose* : « dans les groupes où la compétence à lire et à écrire est plutôt rare, elle instaure, aux yeux des non-lettrés, une distinction essentielle, elle métamorphose instantanément qui la détient, elle est le plus puissant des signes discriminants »¹¹⁶.

Pour lui, cette *métamorphose* de l'individu est directement liée au « grand prestige social »¹¹⁷ conféré au lecteur. Ainsi, ici, c'est bien le « non-lettré » qui reconnaît l'autre comme le lettré, « ayant un pouvoir donné »¹¹⁸, « reconnu socialement » et « ayant des traits authentiques qui lui permettent de distinguer ».

Antigone Mouchtouris fait également ce rapprochement entre la distinction et la métamorphose, émanant de la perception sociale ; pour une lecture de la réalité sociale, il s'agit d'étudier cette construction de la distinction (construction des représentations et de la perception) ainsi que le rapport de l'individu à sa propre métamorphose (« car la personne durant sa métamorphose est perçue comme telle sans qu'elle en soit elle-même consciente »).

¹¹⁴ « Ce que l'on appelle communément distinction, c'est-à-dire une certaine qualité, le plus souvent considérée comme innée (on parle de distinction naturelle), du maintien et des manières, n'est en fait que différence, écart, trait distinctif » (BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Editions du Seuil, 1994).

¹¹⁵ BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale*, vol.2, Cours au Collège de France 1983-1986, Editions Raisons d'agir/Seuil, 2016, p.261.

¹¹⁶ FABRE Daniel, « Lettrés et illettrés. Perspectives anthropologiques », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993, p.174.

¹¹⁷ FABRE Daniel, « Le livre et sa magie », in CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985, p.239.

¹¹⁸ MOUCHTOURIS Antigone, *La métamorphose. Une sociologie de la perception*, Paris, coll. « Logiques sociales », L'Harmattan, 2015, p.88.

Selon Antigone Mouchtouris, appréhender la métamorphose nous offre un modèle de compréhension concernant « les enjeux symboliques du pouvoir », « le double ou les oppositions », et « le cadre référentiel »¹¹⁹. Ceci nous permet de résumer notre propos quant à la métamorphose du lettré : l'écrit est un pouvoir, reconnu avec d'autant plus de force par celui qui ne le possède pas et qui évolue dans une société où la référence est la lettre.

La maîtrise de la lecture et de l'écrit, en tant que distinction et reconnaissance sociale, montre bien, à travers la perception des individus, qu'elle constitue un enjeu social.

Écriture et lecture : des interactions

En dehors de la place que tient l'écrit dans la société et dans l'imaginaire, l'écriture produit des apports en soi, pour soi. L'anthropologue Jean-Pierre Albert relève trois fonctions de l'écriture : « mettre de l'ordre, communiquer, être soi »¹²⁰.

Outre les bénéfices cognitifs de l'écriture, cette dernière permet d'*être soi* parce qu'il y a interaction, « interaction entre le moi et un objet, le mot écrit, qu'il provienne de moi-même ou d'un autre »¹²¹. Cette interaction est productrice de sens pour l'individu et nourrit sa subjectivité à travers un « processus de réflexivité, une façon de faire rebondir ses pensées entre soi et une feuille de papier ».

En plus de développer l'*être soi*, l'écriture permet d'*être soi* au monde, de pouvoir interagir, communiquer avec son environnement, qu'il soit humain ou matériel ; selon Jack Goody, l'écriture est ainsi un « prérequis ».

Si l'on se réfère à Aristote, grâce à l'écriture, l'individu serait à la fois un être *en puissance* et *en acte* : l'écriture rend possible quelque chose, un développement de soi et une ouverture sur l'autre, et à travers l'écriture, l'individu s'inscrit pleinement dans le monde ; l'écriture est une condition de réalisation de l'individu.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ ALBERT Jean-Pierre, « L'illettrisme au quotidien », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes*, 1993.

¹²¹ GOODY Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, Éditions de la Dispute, 2007.

En relatant les pratiques de l'écrit au XVIII^{ème} siècle, Daniel Roche les différencie de la lecture : « [...] l'écriture [...] permet libération et évasion, voire affirmation d'identité, et [...] la lecture, plus passive, [...] remet moins en cause la relation aux normes sociales et religieuses »¹²².

L'écriture apparaît ici, comme nous l'avons vu précédemment, comme une pratique qui ouvre à soi et fait se présenter l'individu au monde et aux autres, à la différence de la lecture en ce XVIII^{ème} siècle (dans lequel, notamment, les écrits religieux étaient les plus lus), plus solitaire et studieuse, impliquant moins l'individu dans l'action et dans le présent.

En revanche, pour le lecteur du XX^{ème} siècle qu'est Pierre Bourdieu, « il n'y a pas de lecture pure, de lecture solitaire [...], la lecture est toujours une relecture, une contre-lecture, c'est-à-dire une relation sociale »¹²³. En effet, à travers la lecture, on se trouve de manière prégnante en face de l'autre et de sa subjectivité ; le lecteur rencontre l'écrivain.

¹²² ROCHE Daniel, 1985.

¹²³ BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, vol.2, Cours au Collège de France 1983-1986*, Paris, Editions Raisons d'agir/Seuil, 2016, p.290.

Chapitre 2

Les représentations historiques de l'écrivain public

Ce chapitre et celui à venir – les représentations et les fonctions historiques de l'écrivain public – rendent compte de notre recherche documentaire, après la lecture de près de deux cents références mentionnant l'« écrivain public » depuis le XVII^{ème} siècle, principalement recueillies parmi les documents numérisés de la Bibliothèque Nationale de France. Les sources proviennent de supports tels que des encyclopédies, des dictionnaires, des journaux, des gravures, dans des domaines variés tels que la religion, le droit, l'histoire, la littérature, la dramaturgie.

A l'instar d'une socio-histoire, qui met « en lumière l'historicité du monde dans lequel nous vivons, pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent »¹²⁴, nous avons souhaité, sans que celle-ci soit exhaustive, proposer une genèse du métier d'écrivain public, dans laquelle se meuvent les représentations et les fonctions de l'écrivain public au fil du temps.

¹²⁴ NOIRIEL Gérard, « Introduction », *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, 2008.

I. Ce que peut dire une définition

Ce premier point est un exemple de l'étude des représentations sociales liées à l'écrivain public, à partir de la définition du *Dictionnaire de l'Académie française* au fil des éditions.

En 1694, date de la parution de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, la définition du mot « écrivain » est celle-ci :

Qui montre à écrire. *Maistre Escrivain. Escrivain Juré.*

Il se dit aussi de ceux qui écrivent bien ou mal. *Vous estes un bon, un meschant escrivain.*

Il se dit encore d'Un auteur qui compose quelque livre. *C'est un fameux escrivain. tous les escrivains du dernier siecle.*

Dans les vaisseaux, il y a un Officier qu'on appelle *l'Escrivain*, qui tient registre de ce qui est dans un vaisseau.

Jusqu'en 1762, le fond de la définition du mot « écrivain » ne changera pas, seule la forme, due aux évolutions de la langue française, sera modifiée.

L'apparition de l'écrivain public point en 1798 (5^{ème} édition du dictionnaire), mais « écrivain public » n'est pas mentionné :

Qui montre à écrire. *Maître Écrivain. Écrivain Juré.*

[...]

On appelle aussi *Écrivain*, Celui qui écrit pour le public des lettres, des mémoires, des demandes, etc.

En 1835 (6^{ème} édition) comme en 1878 (7^{ème} édition), l'écrivain public a sa place dans le dictionnaire, tandis que l'extinction de l'écrivain juré a cours :

■ Celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire. *Il y avait autrefois des écrivains jurés. C'est un écrivain fort habile. On l'emploie rarement en ce sens.*

Il se disait autrefois, sur les Vaisseaux de l'État, de L'agent comptable chargé de tenir les registres en ordre, de veiller aux consommations, et de les porter sur les livres.

Il se dit encore Du commis embarqué sur les grands bâtiments de commerce par les armateurs, pour y remplir des fonctions analogues. *L'écrivain a qualité pour recevoir les testaments faits sur mer.*

Écrivain public, Celui qui écrit pour le public des lettres, des mémoires, des pétitions, etc.

■ Écrivain, se dit aussi d'Un homme qui compose des livres. *Un bon, un mauvais écrivain. Un écrivain médiocre. C'est un excellent écrivain, un écrivain célèbre. Les meilleurs écrivains du XVIII^e siècle. Les grands écrivains.*

[...]

Notons que de 1835 à 1878, la définition du mot « écrivain » est composée de deux acceptions principales, dont la distinction est mise en évidence : « celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire » et « un homme qui compose des livres ». Dans la pratique de l'écriture, il y a, d'un côté, une personne qui écrit dans le cadre de son métier, de l'autre, un artiste ou un intellectuel.

En 1935 (8^{ème} édition), l'écrivain juré n'est plus référencé et l'écrivain public, toujours mentionné, est néanmoins tombé en désuétude :

Celui qui compose des livres. *Le métier d'écrivain. Un écrivain médiocre. Un écrivain célèbre. Les meilleurs écrivains du dix-huitième siècle. Les grands écrivains.* Il se dit aussi des Femmes. *M^{me} de Sévigné est un grand écrivain. Le dix-neuvième siècle fut fécond en femmes écrivains.*

[...]

Écrivain public se disait de Celui qui faisait métier d'écrire pour le public des lettres, des mémoires, des pétitions, etc.

On note que la femme fait son entrée dans cette édition de 1935, à qui on peut aussi, précisent les auteurs, appliquer le qualificatif de genre masculin d'écrivain (l'Académie française mentionne qu'à partir de 2019, la forme féminine « écrivaine » est admise également ¹²⁵).

Aujourd'hui, l'écrivain public s'est réinstallé dans l'actualité, puisqu'il est présenté comme un métier dans la dernière édition¹²⁶, débutée en 1986.

[...]

Personne dont le métier est d'écrire pour le compte d'autrui. *Écrivain public*, qui rédige des lettres, des requêtes, pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'expression écrite. *Il existe encore en France des écrivains publics.*

[...]

¹²⁵ Remarque : Nous emploierons de préférence, tout au long de cet écrit, la forme masculine « écrivain public », plutôt que la forme féminisée ou une écriture inclusive ; d'une part, par commodité (orale et rédactionnelle), d'autre part, car cette forme est celle présente dans les écrits historiques que nous avons voulu restituer. En outre, c'est cette forme masculine qui est employée, de manière générale, par les personnes que nous avons rencontrées.

¹²⁶ Le premier tome de l'édition actuelle, de A à Enzyme, paraît en 1992.

Les définitions, au fil des éditions, de l'écrivain, et plus précisément de l'écrivain public, du *Dictionnaire de l'Académie française* est un bon exemple pour montrer les représentations conférées à l'écrivain public au fil des siècles. Il s'agit, à chaque édition, du travail des Académiciens, néanmoins, une édition est attachée à un groupe de personnes, certes toujours réunis sous le nom d'Immortels, mais composé d'individus, ayant, en plus des valeurs communes au groupe, leurs propres représentations, et étant situés dans une époque dans laquelle est inscrit un certain contexte politique, social, culturel, qui influe sur les représentations de ces individus, de ce groupe, de la société.

II. Un métier de gens de peu ¹²⁷

Des définitions dans lesquelles est mentionnée l'expression « écrivain(s) public(s) » sont en fait celles du lieu où s'exerce la pratique quotidienne de l'écrivain public.

On retrouve les définitions de lieux que l'on peut qualifier de « durs » et cloisonnés, dont les murs sont inscrits dans l'architecture des rues : souvent ornés d'une enseigne, ceux-ci sont des emplacements officiellement établis, sinon dans le fond, au moins dans la forme, dans les contours de la structure qui, elle, a vocation à rester présente dans l'espace public, même à court terme. Ces lieux sont des « échoppes » (*fig. 1 et 2*) ou des « bureaux ».

Nous pouvons penser que le bureau renvoie à un service rendu plus qualitatif et éminent, puisque les commerces qui y sont principalement attachés ont trait à l'argent (ex : courtier, agent de change). Les échoppes, elles, bénéficient de moins de distinction, puisqu'il est entendu qu'elles proposent en leur sein « des objets de peu d'importance » (ex : pommes de terre) et sont occupées par des métiers manuels (ex : cordonnier).

D'autres lieux répertoriés où se tiennent l'écrivain public sont installés de manière éphémère dans la rue : ce sont, par exemple, des tonneaux installés en début de journée (*fig. 3*). D'autres installations sont entre l'éphémère et le durable, c'est le cas des apprentis

¹²⁷ Cette expression de « gens de peu » a été employée par le sociologue Pierre Sansot (1991), dans une recherche sur les « modes de vies » des « personnes modestes », ces « gens sans importance », qui se font « oublier » et ne laissent pas de « traces ».

(fig.4 et 5) qui, n'étant initialement pas faits pour durer, se trouvent finalement toujours dans la rue, tantôt branlants, tantôt renforcés.

Ces installations exigues et humbles étant hors les murs, elles peuvent signifier qu'elles sont à côté, en dehors des normes sociales établies.

La place sociale accordée à la fonction d'écrivain public est à l'image de la place que le professionnel occupe dans la rue : elle n'est pas toujours désignée, elle n'est pas nettement définie et délimitée, et n'est ni pérenne ni fixe.

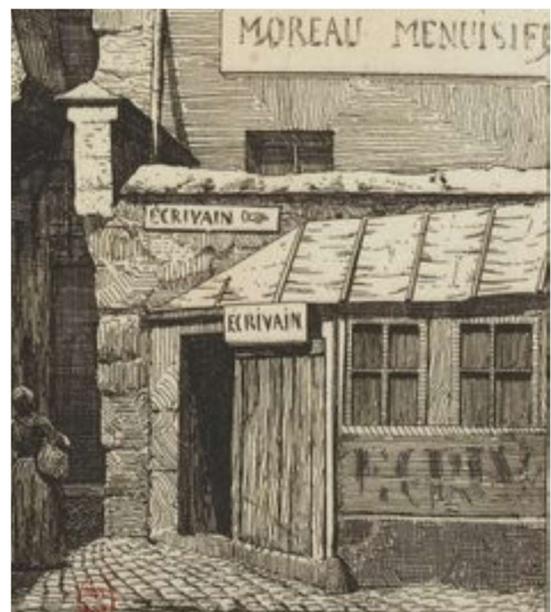
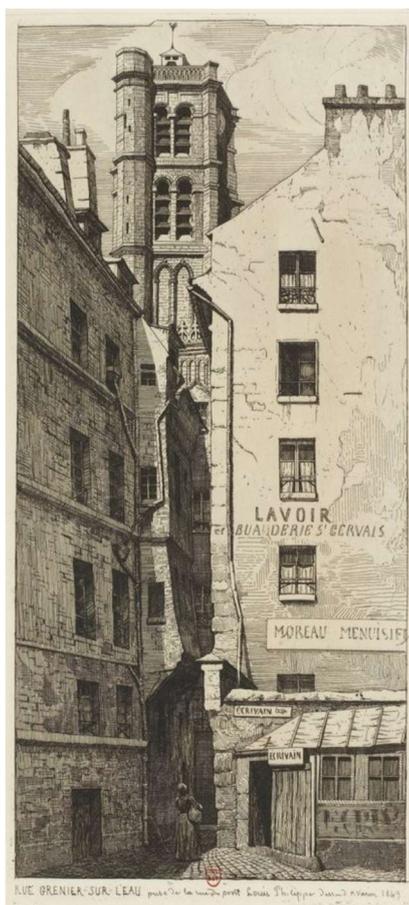


Fig.1, 1849¹²⁸

Le dessin illustre une ruelle de Paris, au fond de laquelle se trouve, en rez-de-cour, adossée et ajoutée à la façade d'un immeuble, l'échoppe d'un écrivain public faite de bois.

¹²⁸ « Rue Grenier sur l'eau prise de la rue du Pont Louis-Philippe » [estampe], VARIN Adolphe, illustrateur, A. P. MARTIAL, graveur, Paris, 1849 (source BNF).

Le quartier est commerçant : un menuiserie et un lavoir (buanderie) se tiennent dans l'immeuble situé derrière.



Fig. 2, 1900-1927 ¹²⁹

« Echoppe écrivain public, rue de la Montagne Ste Geneviève » (Paris 5^{ème})

¹²⁹ R. de la Montagne-Ste-Geneviève [photographie], ATGET Eugène, 1899-1924 (source BNF).



L'Écrivain des Charniers. — D'après une gravure du dix-huitième siècle.

Fig.3 ¹³⁰ : Un écrivain public sous la galerie des Charniers du Cimetière des Saints-Innocents.

« Les scribes des Innocents ne jouissaient pas, sans doute, d'une bien grande considération, car lorsqu'on voulait décrier un méchant auteur, on lui jetait à la face l'épithète d'écrivain des Charniers »

¹³⁰ Illustration « L'Écrivain des Charniers », in *Le magasin pittoresque*, CHARTON Edouard (dir.), DESPORTES François (contributeur), 1883, p.344 (source BNF).



Fig.4, 1790-1812, « Cloître des Carmes de la place Maubert »¹³¹



Sur ce dessin, ce n'est pas « Ecrivain public » qui est indiqué sur l'appentis : « Ici on écrit pour le public ». Cette formule est plus longue mais semble mettre en avant l'écriture pour autrui et le caractère transparent, invisible, de la personne qui écrit sous le nom d'autres.

¹³¹ Cloître des Carmes de la place Maubert [dessin], NICOLLE Jean Victor (dessinateur), 1790-1812 (source BNF).



Fig.5, 1790, « L'écrivain public » ¹³²

Sous un petit appentis, sur le front duquel est inscrit « Ecrivain public », celui ou celle-ci écrit, grimaçant, son bras soutenant sa tête, devant des enfants qui le regardent. Autour de lui, un petit enfant, une femme – peut-être une mère ayant missionné ses enfants pour la demande d'un écrit. L'écrivain public et ces personnes qui l'entourent sont dans la lumière. A gauche de la gravure, dans l'obscurité et caché des autres qui ne peuvent le voir, un ou une vieillard, semble vouloir être invisible en attendant qu'un danger passe.

¹³² *L'écrivain public* [estampe], DE BOISSIEU Jean-Jacques, 1790 (source Bibliothèque numérique de Lyon).

L'écrivain public dépeint dans les documents occupe les grandes villes, et sa présence dans la capitale est largement commentée. Les écrivains publics se tiennent partout : dans les rues (dans un local ou à même le trottoir), dans les cimetières (*fig.4 et 6*), dans les tribunaux.

Les travaux de transformations de la ville de Paris à partir du XIX^{ème} siècle ont eu un impact sur l'installation des écrivains publics : les rues ont été rénovées et il n'était plus aussi aisé et autorisé pour les écrivains publics d'exercer leurs activités commerciales à même le trottoir ; la pratique s'est alors emmurée, et plus rares se comptaient les écrivains publics installés à l'extérieur (*fig.6 et 7*).

De la même façon, l'écrivain des Charniers des Innocents, figure populaire illustre¹³³, disparut à la fin du XVIII^{ème} siècle, quand les Charniers sont rasés pour laisser place à ce qui servira à un grand marché en plein air, place près de laquelle seront construit des pavillons au cours du XIX^{ème} siècle, un marché cette fois-ci couvert, les nouvelles Halles, *le Ventre de Paris* selon Emile Zola.

¹³³ METAYER Christine, *Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire. Cimetière des Saints-Innocents XVI^e-XVIII^e siècle*, Albin Michel, Paris, 2000.



Fig.6, Gravure de 1787, « Un écrivain public parisien », celui des Charniers¹³⁴

¹³⁴ Gravure in *Illustrations de Esquisses pour les amateurs, Tableaux de Paris ou explications de différentes figures*, DUNKER (graveur), MERCIER Louis-Sébastien (auteur du texte), 1787 (source BNF).



Fig.7, 1914 ¹³⁵

« La dernière femme écrivain de l'ancien Montmartre. Moyennant quelques sous cette femme écrit des lettres de toutes sortes »¹³⁶.

¹³⁵ *Vieux-Paris Montmartre* [carte postale, envoyée en 1914], Paris (source Bibliothèque Marguerite Durand, Paris).

¹³⁶ Notons qu'il s'agit d'une femme sur cette photographie, à la différence des dessins qui représentent plus souvent des hommes.

III. Un exemple à ne pas suivre

1. Un contre-modèle professionnel

Les conditions de vie parfois misérables évoquées plus haut dressent une description peu reluisante de l'écrivain public. A travers le quotidien dépeint des écrivains publics et les préjugés quant à, notamment, leurs qualités stylistes et syntaxiques, c'est le métier qui est dévalorisé : être écrivain public offre des conditions de vie déplorables.

Ainsi, l'habit faisant le moine, le métier d'écrivain public peut être présenté comme une expérience accidentelle de laquelle on doit se préserver. Un jugement social sévère est conféré à l'écrivain public, et ce dernier devient alors un contre-exemple de réussite sociale et professionnelle.

Entre 1840 et 1842, l'encyclopédie des *Français peints par eux-mêmes*, qui présente des portraits et illustrations qui composent la société de l'époque, propose parmi ses articles des descriptions à la fois typiques et romancées d'un « étudiant en droit », d'un « avocat » et d'un « maître d'études ». Les auteurs sont écrivains et journalistes, et deux d'entre eux sont notamment issus du milieu du droit où ils ont fait leurs études.

L'étudiant en droit, dont il est question dans le récit, s'est vu imposer par son père de suivre des études de droit car selon lui cela mène à la réussite ; à ceci le journaliste, fort de ses observations empiriques, y va de son commentaire : les études d'avocat ne sont pas gages de succès et « cet écrivain public qui rédige en prose et en vers des compliments à l'usage des cuisinières, il a fait son droit¹³⁷ ».

Il y a en effet beaucoup d'appelés et peu d'élus dans ce domaine, et l'avocat, même établi dans sa fonction, prend le risque de devenir un jour un « pauvre diable tué par la concurrence, et qui, après avoir sans succès étalé dans le bazar des Pas-Perdus sa loquèle au rabais, tombe, de chute en chute, jusque dans l'humble poussière de quelque greffe, ou bien sous l'échoppe de l'écrivain public (...)»¹³⁸.

¹³⁷ DE LA BEDOLLIERRE Emile, « L'étudiant en droit », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842, p.17 (source BNF).

¹³⁸ Old Nick [P.-E. DAURAND-FORGUES], « L'avocat », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 2, Paris, 1840-1842, p.72 (BNF).

Dans *les curiosités de Paris* de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, c'est le manque global de perspectives professionnelles qui est évoqué, et ce ne sont pas uniquement les étudiants en droit qui sont touchés par la difficulté de trouver du travail, mais plus largement les bacheliers au sortir de l'école qui, « faute d'emploi, sont obligés pour vivre de s'établir, dans une échoppe, écrivains publics, ou de se faire conducteurs d'omnibus »¹³⁹.

Un autre portrait des *Français peints par eux-mêmes*, peu révérencieux, est celui du maître d'étude, appelé couramment le « pion », qui, « constamment en butte aux railleries et aux reproches, passera dans cinq ou six pensions par an, et traînera ainsi sa misérable existence jusqu'à ce qu'il arrive à une échoppe d'écrivain public, d'où il sortira pour être admis dans un hospice de vieillards, s'il a des protections »¹⁴⁰.

A travers ces portraits, il apparaît d'une part que l'écrivain public est l'issue tragique d'une vocation contrariée ou d'un parcours professionnel chancelant ; Bourdieu observerait sans doute ici l'*effet de trajectoire interrompue*, faute, par exemple, de *capital social*. C'est une carrière gâchée qui amène, en dernier lieu et désespérément, à cette activité.

Cette profession, vue comme un risque pouvant éventuellement se trouver sur sa route, peut être un argument de mise en garde, d'avertissement, un exemple repoussant mobilisé pour faire peur à qui ne serait pas assez sérieux dans le travail ou pragmatique à l'égard de son avenir. De la condition d'écrivain public émerge vulgairement un cliché, celui de l'incarnation de l'échec.

D'autre part, cette représentation sociale péjorative de l'écrivain public est à mettre en relation avec l'une de ses fonctions, relative à l'écriture populaire, faisant se côtoyer les écrivains publics et les plus modestes couches de la population.

¹³⁹ VIRMAÎTRE Charles, *Les curiosités de Paris*, Paris, 1868, p.343 (source BNF).

¹⁴⁰ NYON Eugène, « Le maître d'études », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842, p.337 (BNF).

L'écrivain public ferait l'objet, selon toute vraisemblance, d'une « moquerie ou condescendance envers celui qui ne pouvait trouver d'autre usage à sa plume que de la mettre au service *des pauvres filles & autres ignorans* ? Appréciation de ce menu *peuple qui ne savait pas écrire*, transposée sans hésitation sur celui que cette ignorance faisait vivre »¹⁴¹.

2. Un contre-modèle moral

Cette méfiance envers l'écrivain public revêt aussi des considérations ayant trait à la moralité. Contrairement aux membres de la Corporation des maîtres écrivains (fondée en 1570), les écrivains publics pratiquaient l'anonymat dans la délivrance de leurs divers écrits.

La concurrence et l'inimitié entre ceux deux corps de métiers coexistants posèrent cet aspect de l'anonymat au cœur de règlements de compte : les maîtres écrivains accusaient les écrivains publics de produire des faux documents et de pratiquer des usurpations d'identité. Il eut des cas avérés de fraudes de la part d'écrivains publics, tout comme des maîtres écrivains profitèrent du discrédit jeté sur ces premiers pour produire, à leur tour, sous une écriture anonyme, des documents falsifiés. Pouvait donc se jouer un double-jeu du côté de ces maîtres écrivains experts en falsification, au détriment des écrivains publics.

Les soupçons à l'encontre des écrivains publics étant généralisés, la police s'emparait régulièrement de la réglementation et de l'encadrement de cette pratique populaire, peu délimitée juridiquement, et du fait, difficilement appréhendable par les services d'ordre. Au début du XIX^{ème} siècle, il est exigé officiellement que « tout écrivain public, ou entrepreneur d'écritures, arrivant dans un quartier, doit se présenter devant le commissaire de police, et lui remettre une pièce d'écriture de sa main et signée de lui, laquelle est transmise au préfet de police. Lorsque l'écrivain change de quartier, le commissaire de police en informe le préfet¹⁴² ».

¹⁴¹ METAYER Christine, 2000, p.45-46, citant ELEVLYN John, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, Imprimerie de Lahure, 1873, p.257.

¹⁴² « *Décision du préfet de police du 30 ventôse, an XI (21 mars 1803)* », in « *Ecrivain* », in ALLETZ Augustin Julien, *Dictionnaire de police moderne pour toute la France*, tome 2, A. Bavoux (Paris) (éd.), 1823, p.169 (BNF).

Cette obligation pour les écrivains publics témoigne de la vigilance dont font preuve les services étatiques : l'objectif de cataloguer de manière exhaustive l'écriture et la signature des écrivains publics se fait à des fins éventuelles de comparaison avec des documents douteux ; de plus il s'agit de surveiller l'installation et l'itinéraire de ces écrivains, qui pourraient potentiellement être mis en cause dans une affaire de faux.

Les soupçons quant à la production de faux documents n'est pas le seul motif de méfiance à l'encontre des écrivains publics de la part des différents pouvoirs en place qui se sont succédé. Les mentions de certaines démarches d'écrivains publics au cœur de la vie politique sont nombreuses dans notre corpus, couvrant la fin du XVIII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème}, de la période de la fin du règne de Louis XVI jusqu'à la Restauration.

Tantôt il s'agit d'actes menés de manière individuelle, tantôt les écrivains publics sont montrés du doigt comme un groupe d'action organisé.

Les événements individuels relatés sont des petites histoires participant de la grande : on retrouve dans des nécrologies des hommes plus ou moins célèbres ayant exercé l'activité d'écrivain public, condamnés à mort à la fin du XVIII^{ème} siècle pour contre-révolution¹⁴³, par exemple le concours à l'organisation de la fuite de la famille royale¹⁴⁴.

Un autre exemple d'élan contre le mouvement en place est celui de deux frères parisiens, dont le local de leur commerce d'écrivain public sera un des quartiers généraux de lutte contre la Restauration en 1816¹⁴⁵.

Les écrivains publics sont, dans d'autres extraits du corpus, dénoncés de manière groupale ; ils ne sont dès lors plus des entités individuelles mais une communauté

¹⁴³ PRUDHOMME Louis-Marie, *Dictionnaire des individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement pendant la Révolution, particulièrement sous le règne de la Convention nationale*, tome 2, Paris, 1797, p.128 et p.152 (BNF).

¹⁴⁴ Durant sa cavale, le condamné sera écrivain public pendant quelques mois. WEISS Charles (dir.), *Biographie universelle, ou Dictionnaire historique contenant la nécrologie des hommes célèbres de tous les pays*, tome 6, Paris, 1841, p.133 (BNF).

¹⁴⁵ Echoppe des frères Oseré durant l'affaire dite des « Patriotes ». NETTEMENT Alfred, *Histoire de la Restauration*, tome 4, Paris, Lecoffre et Cie (éd.), 1860-1872, p.67 (BNF).

professionnelle et sociale qui, ici, œuvre à semer le trouble selon les différentes velléités nationales et autorités politiques qui s'imposent.

En 1790, le roi Louis XVI écrit : « lorsque j'aurai recouvert mon autorité suprême (...) je ferai périr du dernier supplice tous ces écrivains publics ; qui ont calomnié, injurié mille et mille fois ma conduite et celle de mon épouse et tout ce qui est attaché à ma puissance ¹⁴⁶».

Sur le même sujet, à propos de la fuite à Varennes, un officier municipal annonce : « Aussitôt mon retour dans la Capitale, avec le Roi et sa famille, je m'empresserai de me rendre au milieu de vous, et de vous rendre compte de l'arrestation du Roi. (...) le peu de vérité qui existe dans le compte que plusieurs écrivains publics ont rendu de cette époque mémorable, m'oblige à retracer ces faits avec la plus grande exactitude ¹⁴⁷».

En 1795, un homme politique révolutionnaire, engagé pour la Convention nationale de la I^{ère} République, prépare sa défense dans un écrit : « On verra si je me suis livré à des personnalités dures ; quand, depuis long-tems, sans discontinuer, des écrivains publics soutenus par l'autorité, n'avoient cessés de m'abreuver de fiel (...) ¹⁴⁸ ».

A la même période, un contre-révolutionnaire écrit entre 1794 et 1798 que « le combat entre l'Assemblée et l'opinion est un combat mortel : ou il faut que la Convention fasse expirer les écrivains publics sous la guillotine, ou ils triompheront ¹⁴⁹ ».

Selon la même idée, en juin 1794, la Société populaire de Rouen (les sans-culottes) dénonce « les écrivains publics comme des sangsues d'une nouvelle espèce qui dévorent le peuple » et met ainsi en place un nouveau service régulé d'écriture de « pétitions pour les citoyens les moins fortunés » ¹⁵⁰.

¹⁴⁶ Louis XVI, roi de France, *Manifeste du roi, contre son serment civique, ou sa façon de penser, sur sa manière d'agir*, 1790, p.7 (BNF).

¹⁴⁷ [traduit dans le texte] GUILLO DU BODAN Xavier [révolutionnaire], *Compte-rendu par Bodan, à MM. les officiers municipaux de la ville de Paris*, Paris, Chardon, 1791, p.1 (BNF).

¹⁴⁸ LE PELETIER Félix, *Réflexions sur le moment présent*, Paris, Vatard, 1784, p.40 (BNF).

¹⁴⁹ *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la Cour de Vienne : 1794-1798* [publiée par MICHEL André], Paris, Plon, 1884, p.284 (BNF).

¹⁵⁰ *Cahiers des procès-verbaux des séances de la Société populaire à Rouen (1790-1795)* [publiés par CHARDON Jacques], Rouen, L. Gy, 1909, p.284 (BNF).

Dans la transcription d'un extrait de journal de juillet 1796, l'article aborde l'inquiétude de l'avenir de la presse libre et la rumeur de l'intention éventuelle du Directoire¹⁵¹ qui serait « de réduire au silence tous les écrivains publics, excepté ceux qu'il salarie¹⁵² ».

Près d'un siècle plus tard, dans l'atmosphère du conflit franco-allemand conduisant à une guerre en 1870, alors que les commentateurs se désolent de la volonté de germaniser par la langue les populations alsaciennes, les écrivains publics qui, d'un côté apparaissent essentiels pour ces nouveaux habitants, sont ici décrits comme des « émissaires » et des « espions »¹⁵³ agissant sous le contrôle prussien.

En fin de compte, nous pouvons envisager que l'occupation d'écrivain public a pu être l'opportunité d'une mise à profit (réseau, compétences, caution) par quelques individus soucieux du destin de la nation. Outre des aspirations citoyennes individuelles et opérations isolées, les écrivains publics semblent former un groupe social et professionnel, désigné et admis socialement.

Ils sont ainsi perçus semblables à des journalistes diffusant des propos infamants sur les représentants du pouvoir, en même temps qu'ils apparaissent comme un outil utile au politique, notamment par sa proximité avec le peuple à gouverner ; les écrivains publics sont ennemis ou alliés.

En conséquence des exactions et manœuvres vues précédemment, des écrivains publics furent emprisonnés, faute d'être exécutés. De même que des écrivains publics se retrouvèrent détenus, il fut vu que des anciens bagnards s'installèrent à leur sortie comme écrivains publics (*fig. 9*), dès lors que cette activité populaire était facile d'accès et pratiquée aussi bien dans des bureaux qu'à même le pavé.

¹⁵¹ Régime politique en place du 26 octobre 1785 au 9 novembre 1799, qui a succédé à la Convention.

¹⁵² AULARD François-Alphonse, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris. Tome III, Du 1er ventôse an IV au 20 ventôse an V (20 février 1796-10 mars 1797)*, Paris, Cerf, 1899, p.234 (BNF).

¹⁵³ OTT Edmond, *Un mot d'histoire sur l'Alsace et Strasbourg : 496-1681, 1789, 1870-1884*, Paris, Berger-Levrault, 1884, p.12 (BNF).

Il est, par exemple, cité à deux reprises dans le corpus, le nom d'un scélérat, né en 1800, qui fut employé par un écrivain public pendant sa cavale et profita de ce contexte pour produire des « faux » qui lui rapportèrent de l'argent¹⁵⁴. Par ailleurs, l'activité d'écrivain public s'exerçait dedans les murs pénitentiaires. Nous avons l'exemple d'un forçat commis aux écritures, décrit dans une monographie de 1830, qui profita de son statut spécial à des fins d'escroquerie à l'encontre de ses camarades : en s'accaparant des signatures, il a pu, à loisir, bénéficier de la délivrance de quelques mandats ; son entreprise ne fut découverte qu'après son évasion¹⁵⁵.



Fig. 8, « Après le bagne »¹⁵⁶

¹⁵⁴ Il s'agit de Pierre-François Lacenaire, dont la véritable date de naissance serait finalement 1803. DUCKETT William (dir.), *Dictionnaire de la conversation et de la lecture : inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous, par une société de savants et de gens de lettres. Tome 12*, Paris, 1853-1860, p.25 (BNF).

MOREAU Georges (abbé), *Le monde des prisons*, Paris, 1887, p.43 (BNF).

¹⁵⁵ ALHOY Maurice, *Les bagnes : Rochefort*, Paris, 1830, p.105 (BNF).

¹⁵⁶ EUSTACHE LORSAY (dessinateur), ROUGET François (graveur), « Après le bagne », in ALHOY Maurice, *Les bagnes*, Paris, 1830 (BNF).

« Estampe en noir illustrant l'amitié, relatée par l'auteur, de deux anciens bagnards de Toulon, l'un devenu écrivain public, l'autre chiffonnier à Paris, qui chaque matin se rencontraient et se juraient de ne jamais y retourner ».

Ainsi une partie de la population des écrivains publics avait des affinités avec le milieu carcéral ; il était donc inéluctable que cette sympathie ait cours au sein même de l'espace public, ceux-ci développant des rapports avec des milieux et personnes peu recommandables socialement.

De plus, l'écriture publique étant, comme son intitulé l'indique, une activité à vocation populaire, s'exerçant pour tous et partout, l'écrivain public est lui-même partie prenante du peuple, particulièrement celui de la rue. Au milieu et à la fin du XIX^{ème} siècle, les écrivains publics ont donc leur place dans le vocabulaire de l'argot, inventé et affublé par les malfaiteurs, en lien avec leurs représentations du métier : l'écrivain public est un « brodancheur en cage¹⁵⁷ », un « balanceur de lazagnes », un « capou¹⁵⁸ » dans une « capine¹⁵⁹ ».

IV. Une disparition souvent annoncée...

Huguette Spitz, écrivain public, est l'auteur d'un ouvrage retraçant l'histoire et l'évolution du métier et dans lequel elle y expose les périodes fastes et creuses. Il est, selon elle, un « fait curieux »¹⁶⁰, celui d'une alternance – au gré des contextes politique, économique, social – de « périodes de disparition pratiquement totale, suivies de retours spectaculaires » de l'écrivain public.

De la fin du XII^{ème} siècle jusqu'au XIV^{ème} siècle, la société française assiste à une période prospère pour l'activité de l'écrivain public. Puis au XIV^{ème} siècle, avec la Guerre

¹⁵⁷ RIGAUD Lucien, *Dictionnaire du jargon parisien : l'argot ancien et l'argot moderne*, Paris, 1878, « Brodancheur », « Lazagne » (BNF).

¹⁵⁸ DELVAU Alfred, *Dictionnaire de la langue verte : argots parisiens comparés*, 2^{ème} éd., Paris, Dentu, 1866, « Brodeur », « Capou » (BNF).

¹⁵⁹ DELESALLE Georges, préface de RICHPIN Jean, *Dictionnaire argot-français et français-argot*, Paris, Ollendorff, 1896, « Capine » (BNF).

¹⁶⁰ MELLOTT Jean, SPITZ Huguette, *Les écrivains publics*, Paris, Christine Bonneton, 1985, p.63-79.

de Cent Ans débutant, suivi de l'avènement de l'imprimerie au milieu du XV^{ème} siècle, l'écrivain public sera « pratiquement disparu ».

Paradoxalement, ce sera, plus tard, avec l'imprimerie et les nouvelles pratiques qui en découlent, notamment en matière de diffusion devenue massive, couplée aux vellétés d'enrichissement et de promotion des savoirs poignant à l'aube du Siècle des Lumières, qui relanceront l'activité de l'écrivain public.

S'ensuit un ralentissement un peu avant 1789, alors que le pays se prépare à la Révolution, suivi d'un retour quelques années plus tard sous le Directoire alors que les affaires du pays sont à la fois bousculées et remises en ordre, et une intensification durant le Premier Empire (1804-1815), pendant lequel le droit, le système politique et l'administration des territoires, entre autres, sont refondés.

D'après un article journalistique de 1923, les écrivains publics étaient au nombre de 1345 dans l'ancien département de la Seine en 1802, on en comptait 820 en 1830, et plus que 60 au milieu du XIX^{ème} siècle, durant le Second Empire¹⁶¹.

D'après Huguette Spitz, ce regain durant le Premier Empire fut éphémère et superficiel, les particuliers recourant de plus en plus fréquemment à des connaissances (famille, voisins, figures du village) et les fonctionnaires ayant à leur service de nouveaux professionnels proposant leur service. En 1882, l'école publique devenue gratuite et l'instruction des enfants rendue obligatoire avec les lois Jules Ferry, l'on pourrait penser au début d'une fin définitive de l'écrivain public. Cette absence de l'écrivain public, selon l'auteur, aura duré un siècle, puisqu'elle fixe son retour dans les années 1980.

Si le nombre d'écrivains publics déclarés était probablement bas dans les périodes dites de creux pour l'activité, il s'agirait plutôt d'une disparition relative de l'écrivain public : c'est moins la fonction sociale que le professionnel qui s'absente. La sollicitation globale décroissant, l'écrivain public s'en trouve donc raréfié, et les demandeurs en quête

¹⁶¹ MONTORGUEIL Georges, « Au jour le jour. L'oraison funèbre des écrivains publics », *Le temps*, 1^{er} avril 1923 (BNF).

d'écrivain recourent à une connaissance ou à un autre professionnel compétent faisant alors office d'écrivain public improvisé, des substituts fonctionnels¹⁶².

En s'appuyant sur notre corpus d'archives, on constate que tout au long du XIX^{ème} siècle, les observateurs relatent dans des chroniques et dictionnaires une pratique sur le déclin pour la première moitié du siècle, et quasiment disparue durant la deuxième moitié (en amont, donc, des lois de Jules Ferry).

Certains retracent, comme avec nostalgie, une pratique tombée en désuétude, une coutume désormais dépassée, oubliée et dont ils veulent « fixer le souvenir¹⁶³ » en composant des portraits écrits et peints. La définition de l'écrivain du dictionnaire de Pierre Larousse est considérablement étayée : c'est une page complète de description, enrichie de citations et dans laquelle de nombreux sens et emplois sont proposés, parmi lesquels « écrivain public », classé dans les « mœurs et coutumes ». Il s'agit d'un texte en prose agrémenté de vers livrés par des écrivains publics alors disparus, de vieillesse ou d'usure ; c'est un portrait dépeint avec affection et un recul fraîchement intégré.

En même temps qu'une disparition de la figure de l'écrivain public, c'est toute une époque qui s'achève. Paris se modernise, s'embellit, et les étals, les exposants, évoquant une image médiévale, voire moyenâgeuse, ne sont plus admis dans la ville aérée du Second Empire : « Les transformations successives de Paris ont fait disparaître peu à peu ces misérables refuges, et l'écrivain public, dont ils étaient à la fois le cabinet de travail et le logis, a été obligé de se mettre en chambre ».

Tel un signe révélateur, la Rue des Ecrivains disparaît de la carte parisienne en 1856 (après une décision de 1797) ; cette rue qu'on nommait Pierre-au-Lait en 1254, s'est dite, à partir de 1439, Rue des Ecrivains, du fait « des écrivains qui s'établirent dans de petites échoppes »¹⁶⁴.

¹⁶² MERTON Robert King (1949), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997.

¹⁶³ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877, p.169 (BNF).

¹⁶⁴ « Ecrivains (Rue des) » in LAZARE Félix, LAZARE Louis, *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*, Paris, 1844-1849, p.192 (BNF).

Notons ici que la présence des écrivains était telle, à cet endroit et à ce moment-ci de la fin du Moyen Age, que la pratique s'est inscrite dans le paysage social, dans le quotidien et ses contours, en vue d'une inscription dans le paysage administratif.

Au temps où la dénomination des rues n'étaient pas automatiques et la numérotation des maisons inexistante, un signe distinctif sur une façade, à l'instar d'une enseigne, servait de repère commun aux habitants. *Les noms des rues disent la ville*¹⁶⁵ : en effet, ils s'inspirent des usages et des représentations sociales, ils disent la vie d'un temps et d'un lieu donnés¹⁶⁶.



En 1862, l'écrivain public figure parmi les « anciens types » de Paris¹⁶⁷.

¹⁶⁵ BOUVIER Jean-Claude, *Les noms de rues disent la ville*, Paris, Christine Bonneton, 2007.

¹⁶⁶ D'autres rues seraient encore à citer à titre d'exemples, comme la Rue des Ecrivains encore présente à Strasbourg, son nom faisant notamment référence au greffe à partir de la fin du XVI^{ème} siècle.

¹⁶⁷ DAMOURETTE Abel, Estampe, 1862 (source : Musée Carnavalet, Paris).

Outre l'urbanisme, ce sont bien évidemment les progrès techniques d'abord, puis sociaux ensuite, relatifs à la généralisation de l'instruction, qui font que l'utilité de l'écrivain public s'est retrouvée petit à petit amenuisée : « La profession d'écrivain fut jadis honorable et lucrative, à une période où peu de personnes savaient écrire, et où l'imprimerie n'avait pas encore été inventée »¹⁶⁸.

De plus, en ce XIX^{ème} siècle, les figures de remplacement émanent à la fois du milieu religieux et de l'enseignement : « Les efforts rivaux des ignorantins et de la mutuelle vont chaque jour sapant l'existence de l'écrivain public »¹⁶⁹.

Cette disparition, en termes numériques, de l'écrivain public, apparaît alors inhérente à la modernité, et donc inéluctable.

Au milieu du XX^{ème}, une journaliste écrit un article titré « Le dernier écrivain public », dans lequel elle présente le métier comme daté et relevant du Moyen-Age : « Un écrivain public en 1949 à Paris, voilà qui surprend quelque peu au temps de la machine à écrire et du dictaphone. Nous sommes en effet bien loin de l'époque médiévale [...] Si l'on en croit les statistiques, le métier était d'un bon rapport puisqu'à la fin du XIV^{ème} siècle les écrivains étaient passés de vingt-quatre à soixante »¹⁷⁰.

Si, dès le XIX^{ème} siècle, la disparition de l'écrivain public est parfois narrée avec un certain regret comme nous l'avons vu plus haut, nous la découvrons aussi à travers un constat plus détaché, mais toujours avec une bienveillance pour la figure historique de l'écrivain public : « Aussi l'écrivain public est-il en discrédit, presque en désuétude. Toutefois, si, écartant tout ressouvenir ambitieux, il veut jouir modestement, sans arrière-pensée, des avantages de sa situation présente, nul doute qu'il ne puisse encore, dans une sphère moins élevée, se faire une existence honnête et douce, en dépit de la marche du siècle »¹⁷¹.

¹⁶⁸ LA CHÂTRE Maurice, *Nouveau dictionnaire universel*, Paris, 1869, « Ecrivain » (BNF).

¹⁶⁹ MAURICE B., « La misère en habit noir », in CURMER Léon, *Les Français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 4, Paris, 1840-1842, p.357 (BNF).

Selon le CNRTL, les « Frères ignorantins » sont des religieux chargés d'enseignement. Selon la même source, la « mutuelle » est une école qui se réfère à une « méthode d'enseignement, en usage surtout au dix-neuvième siècle, dans laquelle les élèves les plus avancés étaient chargés d'instruire leurs camarades sous la direction de l'instituteur ».

¹⁷⁰ KARSENTY Hélène, « Le dernier écrivain public », in *France-Illustration* n°175, 19 février 1949 (BNF).

¹⁷¹ CHARTON Edouard (dir.), DESPORTES François (contributeur), *Le magasin pittoresque*, Paris, 1834, p.313-314 (BNF).

Et on peut déjà voir qu'en 1834, les commentateurs analysent l'évolution et la disparition de cette activité : « si son existence peut, comme celle du monde, se diviser en quatre périodes de décroissance, nous dirons qu'à son âge d'or et à son âge d'argent qui s'arrêtent, le premier à la chute du système féodal, le second à la révolution de 89, a succédé l'âge d'airain qui dure encore. Mais que l'écrivain public se hâte d'exploiter ses privilèges chancelan[t]s, qu'il amasse pour l'hiver comme la fourmi ; car les temps approchent, et l'âge de fer marche à grands pas ».

Dans un article de 1923 pourtant intitulé « Au jour le jour. L'oraison funèbre des écrivains publics », un journaliste écrit : « L'écrivain public a suivi l'évolution : il s'est transformé. [...] Nous pleurons sur la disparition du dernier : illusion. Ce n'est pas l'écrivain public qui disparaît, c'est l'échoppe »¹⁷².

V. ... mais une source d'inspiration jamais épuisée

Alors que cette période de la fin du XIX^{ème} siècle serait une de celles assistant à l'extinction de l'écrivain public, ce dernier reste très présent dans l'imaginaire collectif. Il conserve sa place dans les dictionnaires et les encyclopédies, et parmi les archives numérisées explorées, la période de 1882 à 1950 représente un quart du corpus, et a été recensée une vingtaine de références littéraires et artistiques mentionnant « écrivain public » dans le titre, couvrant la période de 1790 à 1919. A l'instar du magazine dans lequel il apparaît, l'écrivain public, au vu des nombreuses réalisations littéraires et artistiques le représentant, est un sujet *pittoresque*¹⁷³ par définition.

Nous avons cité un peu plus haut le Cimetière des Saints-Innocents, autour duquel se situe le passage de la sombre galerie des charniers. Il est d'autres passages pouvant nous conduire - littéralement et littérairement - jusqu'à l'écrivain public. Dans *La Cousine Bette*

¹⁷² MONTORGUEIL Georges, « Au jour le jour. L'oraison funèbre des écrivains publics », *Le temps*, 1^{er} avril 1923 (BNF).

¹⁷³ Référence au magazine illustré *Magasin pittoresque* (1833-1938).

(1846), Honoré de Balzac évoque un écrivain public établi dans « le passage du Soleil », nom qui est, dit-il, « une de ces antithèses familières aux Parisiens, car ce passage est doublement obscur »¹⁷⁴.

L'écrivain associe l'obscurité des passages et la présence des écrivains publics, mêlant ainsi criminalité et illettrisme : « Là où vous voyez écrits ces deux mots : *Ecrivain public* [...], vous pouvez hardiment penser que le quartier recèle beaucoup de gens ignares, et portant des malheurs, des vices et criminels ».

Les passages dans l'imaginaire de Walter Benjamin¹⁷⁵ font partie, quant à eux, des signes pathologiques de la fantasmagorie grandissante qui touche les grandes villes, ici le Paris du XIX^{ème} ; ces passages sont des constructions modernes dont les commerces sont dédiés au luxe : ils sont la nouvelle vitrine du Paris moderne et flamboyant.

Dans ce texte, Benjamin dresse la figure du flâneur compilant – comme l'auteur, lui-même, peut le faire – les manifestations de ces fantasmagories telles que ces passages, les grands magasins, l'architecture, la foule, si hétérogène au milieu de la cacophonie parisienne. Et cette figure du flâneur croisera celle de l'écrivain public à de nombreuses reprises.

A partir de ce XIX^{ème} siècle, émerge une tendance vers une sorte de journalisme, autant littéraire que sociologique dans son intention, et ce sont notamment ces flâneurs, artistes « bohème », qui vont, si l'on suit Benjamin, « se plier aux exigences du marché (en l'espèce du feuilleton) ».

Ces feuilletons prennent part au mouvement de ce siècle : « On a beaucoup accusé – à tort – l'imagination des grands feuilletonnistes. Pourtant ils n'exagèrent pas. [...] Le feuilleton, qui occupe le rez-de-chaussée des grands journaux – le bas de page – ne fait que révéler un phénomène social ayant pour théâtre les bas-fonds et dont *les Misérables* seront une vision approfondie¹⁷⁶ ».

¹⁷⁴ BALZAC (DE) Honoré (1846), *La Comédie humaine. Etudes de mœurs. Scènes de la vie parisienne. La Cousine Bette*, Paris, 1916, p.391.

¹⁷⁵ BENJAMIN Walter (1939), *Paris, Capitale du XIX^e siècle*, Paris, Editions du Cerf, 2021.

¹⁷⁶ Cette citation traite des feuilletons parus dans les journaux vers le milieu du XIX^{ème} siècle, pendant les grands travaux d'Haussmann. A ce moment-là, la pauvreté inonde la rue et celle-ci est un lieu de terreur la nuit. DES CARS Jean, *Haussmann, la gloire du Second Empire*, Paris, J'ai lu, 1978, p.223.

Dans le premier tome des *Français peints par eux-mêmes*, l'écrivain Jules Janin introduit les motivations à l'origine de ce recueil encyclopédique :

« Il faut bien toujours que les écrivains d'une époque rendent au public ce que le public leur a prêté [...], ses vices, ses ridicules, ses passions, ses haines, ses amours. [...] Nous voulons seulement rechercher de quelle façon il faut nous y prendre pour laisser quelque peu, après nous, de cette chose qu'on appelle la vie privée d'un peuple. [...] Il est donc nécessaire que cette longue tâche de l'étude des mœurs se divise et se subdivise à l'infini, que chacune de ces régions lointaines choisisse un historien [...], que chacun parle de ce qu'il a vu [...] tout compte et tout sert dans cette étude de l'homme [...]»¹⁷⁷.

A la démarche scientifique des savants et penseurs, s'ajoute ainsi celle de la flânerie, relevant du savoir *dyonisien* (Maffesoli), sensible et instinctif.

Revenant à notre écrivain public, nous avons compilé – à notre tour – quatre références mentionnant notre écrivain public dans l'encyclopédie citée plus haut : toutes offrent un portrait peu élogieux du métier.

S'il n'est pas dépeint à son avantage dans ces chroniques, il obtient cependant le premier rôle dans un ouvrage éponyme : *L'Écrivain public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du XIXe siècle*¹⁷⁸ est introduit d'une manière originale puisque l'auteur du livre se présente elle-même comme un passeur qui, après avoir trouvé des écrits d'un écrivain public contenant diverses observations sur des petites gens aux grandes vertus, décide de les faire publier.

En fait, les nouvelles présentées sont vraisemblablement écrites par l'auteur qui a voulu produire un contexte mystérieux de son œuvre ; ces petites histoires semblent inspirées de *Candide ou l'Optimisme* (1759) de Voltaire, par la forme du titre d'abord, puis par les

¹⁷⁷ JANIN Jules, « Introduction », in CURMER Léon (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIXe siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842, p.VI (BNF).

¹⁷⁸ *L'Écrivain public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du XIXe siècle, recueillies par feu Le Ragois, et publiées par Mme Sophie P****** [Pannier], tome 1, Paris, Editeur du voyage autour du monde, 1826 (BNF).

péripéties du personnage courant, au gré de multiples rencontres, après les vertus, les siennes et celles des autres.

Ainsi, l'écrivain public est un sujet pittoresque traité par divers passeurs témoins de leur temps, de même qu'il est aussi mis en scène dans un rôle de passeur ; il est, dans sa capacité professionnelle à approcher le peuple d'une part, et dans son potentiel fictif à faire imaginer des scènes de quiproquos d'autre part, un passeur qui paraît idéal, aussi bien dans la réalité sociale que pour l'imaginaire social.

A partir de la première moitié du XIX^{ème}, de nombreuses pièces de théâtre et d'opéra sont imprimées et représentées telles que *Batârdin, ou l'Ecrivain public de la rue de Bièvre* (1804), *Phoebus, ou l'Ecrivain public* (1839) ; celles-ci sont principalement qualifiées de vaudevilles.

En effet, on peut aisément imaginer prêter à l'écrivain public un potentiel fictionnel. Les dramaturges empruntent la fonction de l'écrivain public et s'inspirent des représentations sociales et professionnelles qu'on lui confère et lui offrent ainsi un nouveau rôle, vecteur de situations comiques à travers des quiproquos et des impostures.

François les Bas-Bleus



« Opéra-Comique en trois actes de MM. Ernest Dubreuil, Eugène Humbert et Paul Burani [...] représenté pour la première fois sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 8 novembre 1883. [...] »

Nous sommes en 1789, à la veille de la prise de la Bastille. [...] François les Bas-Bleus s'occupe bien un peu de politique. Cet écrivain public, chansonnier à ses heures et dont l'échoppe se trouve située au carrefour Saint-Eustache, est membre du club des Cordeliers et possède une

certaine influence dans le quartier, mais il s'occupe surtout d'une petite marchande de chansons, qui s'appelle Franchon et dont tout le monde raffole. François est dérangé dans ses rêveries amoureuses par le marquis de Poncornet, un vieux noble qui fait aussi des couplets politiques. Le marquis apporte à l'écrivain public une chanson que celui-ci devra copier et... corriger et qui fera certainement rentrer la Révolution sous terre. Le neveu du marquis, le chevalier de Lansac, vient aussi flâner par là. Mais lui ne songe guère à la poésie, ce qui l'attire, ce sont les beaux yeux de Fanchon, la jolie chanteuse... »¹⁷⁹

Amour, rivalités, effervescence politique... tout converge et se remue autour de l'écrivain public, qui a aussi sa part dans les badinages et les cancans.

Qui de mieux placé pour incarner la figure de l'imposteur que celui qui rédige des lettres d'amour pour d'autres, et ainsi vit, à dessein d'effet comique, tragique ou romantique, des idylles par procuration ?

Un des imposteurs les plus emblématiques du théâtre français est *Cyrano de Bergerac* (Edmond Rostand, 1897). Le personnage de Cyrano n'est pas écrivain public mais comédien ; il s'improvise entremetteur amoureux comme il incarnerait un nouveau rôle. Ainsi Cyrano se trouve être double en lui-même, et il en trouve également un autre en Christian, un alter ego complémentaire.

Cyrano et Christian aiment tous deux Roxane, mais les deux sont complexés ; une tare physique pour le premier, un manque d'esprit selon le deuxième.

En effet, ceci est pour Christian un état de fait : « *Je n'ose pas lui parler car je n'ai pas d'esprit / Le langage aujourd'hui qu'on parle et qu'on écrit / Me trouble. Je ne suis qu'un bon soldat timide* » (I, 2). Cyrano, qui se trouve ingrat physiquement, émet les mêmes réserves que Christian quand il s'agit de l'éventualité de s'adresser à Roxane et lui dire ses sentiments : « *Mais que je meure, / Si j'ose lui parler, lui dire un seul mot... [...] un seul mot de tous ceux que j'ai là ! / Tandis qu'en écrivant...* » (II, 3).

¹⁷⁹ TOCHE Raoul (texte), JEANNIOT (illustrations), *Les premières illustrées*, « François les Bas-Bleus. Notes et croquis », n°4, Paris, Monnier et Cie, 1884, p.25-26 (BNF).

Ils se ressemblent en ce qu'ils ont tous deux un manque dans un domaine, qui se trouve être un désavantage dans le but qu'ils visent, de même que naît une fascination réciproque entre eux, l'un louant la beauté de l'autre, l'autre admirant l'aisance verbale de l'un.

De ce constat, se forme leur alliance, à l'initiative de Cyrano : « [Cyrano] *Si j'avais / Pour exprimer mon âme un pareil interprète / [Christian] Il me faudrait de l'éloquence ! / [Cyrano] Je t'en prête ! / Toi du charme physique et vainqueur, prête m'en : / Et faisons à nous deux un héros de roman !* », et Cyrano de confirmer le pacte : « *Cela m'amuserait ! / C'est une expérience à tenter un poète / Veux-tu me compléter et que je te complète ? / Tu marcheras, j'irai dans l'ombre à ton côté : / Je serai ton esprit, tu seras ma beauté* » (II, 10).

Cette relation est néanmoins à l'avantage de Cyrano, qui est d'une part l'instigateur de la supercherie, et qui, d'autre part, valorise Christian quand ce dernier se met en position d'infériorité : « [Christian] *Las ! je suis sot à me tuer de honte / [Cyrano] Mais non, tu ne l'es pas puisque tu t'en rends compte / D'ailleurs tu ne m'as pas attaqué comme un sot* » (II, 10).

Cependant, la manifestation du sentiment d'infériorité est à double sens, puisque Cyrano s'efface derrière Christian sans demander de récompense.

Cyrano et Christian ne font qu'un, à tel point que, quand Christian meurt, il en est en quelque sorte de même pour Cyrano puisque Christian emporte avec lui le pouvoir vivant des mots : « [Cyrano] *Et je n'ai qu'à mourir aujourd'hui / Puisque, sans le savoir, elle me pleure en lui* » (IV, 10).

Le concept d'être double est mis au jour et formulé à la fin de la pièce, lorsque Cyrano est révélé aux yeux de Roxane, qui reconnaît finalement en lui l'âme qu'elle aimait : « *J'aperçois toute la généreuse imposture : / Les lettres, c'était vous...* » (V, 5), « *Je n'aimais qu'un seul être et je le perds deux fois !* » (V, 6), « [Cyrano] *Je ne veux pas que vous pleuriez moins ce charmant / Ce bon, ce beau Christian ; mais je veux seulement / Que lorsque le grand froid aura pris mes vertèbres / Vous donniez un sens double à ces voiles funèbres / Et que son deuil sur vous devienne un peu mon deuil* » (V, 6).

A l'instar d'écrivains du début de son siècle, Edmond Rostand a introduit le pacte faustien dans son œuvre : Cyrano donne son âme et son esprit à Christian pour Roxane.

L'imposteur n'est pas toujours celui que l'on croit : l'écrivain public peut se trouver pris à son propre jeu. Dans la pièce que nous venons d'évoquer, Cyrano est au moins autant un imposteur que Christian, mais le comique de certains vaudevilles se trouve dans cette inversion des rôles.

Dans *Batardin, ou l'Ecrivain public de la rue de Bièvre*¹⁸⁰, la ruse d'un rival incite l'écrivain public à rédiger et signer une lettre de son nom, cette dernière précisément qui ruinera ses projets de mariage : « C'est d'être fripon dans l'âme [...] Qu'escroquer ainsi ma main ».

Dans cette pièce, le personnage de l'écrivain public est montré comme peu attachant car suffisant, ainsi il est presque délectable pour le lecteur ou le spectateur s'assister à sa déconvenue. Ici le comique se situe dans le fait que le personnage est tourné en ridicule.

Ce type de portrait peu flatteur se retrouve dans *Phoebus, ou l'Ecrivain public*¹⁸¹. D'emblée, le choix du nom offre déjà une interprétation d'une part du personnage : signifiant « s'exprimer dans un style poétique élevé » au XVIIème siècle, « donner dans le phoebus »¹⁸² désigne un peu plus tard le maniement d'un style que l'on pourrait qualifier de pompeux.

Nous trouvons donc dans la pièce un Phoebus poète et prétentieux. Celui-ci, dans sa façon d'être et de faire, ne fait pas honneur aux écrivains publics ; il finira d'ailleurs par entrevoir la richesse en monnayant son silence, cette confidentialité qui, pourtant, est une valeur présumée de sa pratique. En sus, c'est par ce silence que ne sera pas empêché un mariage incestueux entre un frère et une sœur.

¹⁸⁰ PESSEY Hyacinthe Antoine, *Batardin, ou l'Ecrivain public de la rue de Bièvre*, 1804. Comédie en un acte.

¹⁸¹ BIEVILLE (Charles-Henry-Etienne-Edmond DESNOYERS DE), *Phoebus ou l'Ecrivain public*, 1839. Comédie en deux actes.

¹⁸² Centre National de ressources textuelles et lexicales, « Phoebus ».

Dans un autre registre, cette fois dramatique, un écrivain public¹⁸³ reniera la valeur guidant sa vie, à savoir la probité, en prenant part de manière active à une malversation, découverte par celui-ci au gré de recoupements de courriers. Néanmoins, au péril de sa liberté, le personnage finira par faire amende honorable auprès de sa famille et tentera de réparer ses mauvaises actions envers les protagonistes concernés.

Les œuvres étant le reflet de la société à travers les yeux des auteurs, celles-ci offrent au lecteur contemporain, ainsi qu'à la postérité, des éléments contextuels empreints de représentations sociales et individuelles ; c'est un quotidien sous fond d'imaginaire – et inversement – qui nous est conté.

Dans les pièces *Phoebus ou l'Écrivain public* ou *L'Écrivain public* que nous avons mentionnées, nous pouvons lire certains éléments inhérents à l'état d'écrivain public à travers la vie et l'avis – de manière plus prosaïque, à travers les répliques – de Phoebus et de Charles.

En 1839, l'auteur de *Phoebus* lui fait évoquer, comme nous l'avons fait dans ce présent chapitre, la disparition du métier : « C'est une chose qui n'est pas disgracieuse... on a vu des braves qui ne savaient pas écrire... Vous me direz que c'était avant l'enseignement mutuel, l'école primaire, et un tas d'inventions... qui ont fait beaucoup de tort aux écrivains publics... Tout le monde sait écrire à présent ! ça fait pitié ! ».

Cette disparition du métier est également due à la concurrence : « J'en faisais beaucoup comme ça autrefois [des rimes] pour la rue des Lombards... Mais depuis que les grands poètes s'en mêlent, c'est encore une branche de commerce que j'ai perdue ». Et, à en croire ce que Charles et son auteur nous livrent à travers un monologue, cette concurrence n'a pas lieu seulement dans le milieu de l'écriture publique : « Et quand je regarde autour de moi, qui vois-je réussir, arriver au faite de la fortune et des honneurs ? de vils coquins, des sots. [...] La médecine, le droit... la littérature, imbécile ! Je me suis vu repoussé de partout... ».

¹⁸³ DROUINEAU Gustave, *L'Écrivain public*, 1828. Drame en trois actes.

Ainsi, comme nous l'avons déjà vu, le métier d'écrivain public n'est pas le premier choix et fait suite à une déception professionnelle pour ce personnage qui fut plus jeune apprenti avocat, mais ceci n'est pas finalement vu comme une complète déveine : « après tout, je ne suis pas absolument sans ressources... Ecrivain public ! on est indépendant, on a un joli casuel... On ne mange pas toujours, mais on vit ».

L'écrivain public d'hier vu par un cinéaste

Dans ses films *Edith et Marcel* et *Les Misérables*¹⁸⁴, le réalisateur Claude Lelouch a introduit le rôle d'écrivain public. La présence d'un intermédiaire entre le destinataire et le destinataire d'une lettre ouvre la voie, si ce n'est pas toujours à des situations de triangles amoureux, au moins à un chamboulement des sentiments entre les protagonistes, et à de nouvelles subtilités dans le jeu des relations humaines.

Dans *Edith et Marcel*, une jeune lycéenne s'improvise marraine de guerre et se voit proposer une correspondance avec un soldat ; tous deux sont réunis par le hasard. D'emblée, le soldat, peu lettré, ne se sent pas la hauteur des mots bien choisis de la jeune femme. Désireux cependant de débiter une relation épistolaire avec cette personne qui lui plaît déjà, il fait appel à un camarade du camp dont il est proche, qui se trouve être supérieur à lui, tant par le grade que par l'éducation. La situation échappe rapidement au candide soldat ; son nom est au bas des lettres mais il est absent du contenu qui déborde de références littéraires, et bientôt, de mots d'amour. Voulant à tout prix séduire la jeune femme, il se fait déposséder de bon gré. L'écrivain désigné se complaît dans cet exercice d'écriture, se prend au jeu et aime à dépeindre des sentiments, citer des vers qu'il est heureux d'étaler et qu'il commence à s'approprier, à incarner. Les échanges seront si forts que la jeune femme saura au premier regard que l'homme qui finira par se présenter devant elle est un imposteur, de la même façon qu'elle reconnaîtra immédiatement celui avec qui elle tant a partagé de sa vie, de ses goûts et de ses désirs.

¹⁸⁴ LELOUCH Claude (1937-).
Edith et Marcel, 1983.
Les Misérables, 1995.

Tout porterait à croire que le soldat dont le nom apparaissait au bas des lettres, pourtant complexé par son manque de culture qu'il admettait au point de vouloir être aidé, avait sous-estimé le pouvoir et la force des mots pour les êtres dans la naissance des sentiments amoureux ; il pensait pouvoir profiter de l'amour déjà établi sans se préoccuper du cheminement vers celui-ci.

Du côté des *Misérables*, un bagnard et son épouse, tous deux analphabètes, font appel, chacun de son côté, à une personne capable et disponible pour écrire des lettres sous leur dictée. L'épouse demande à l'employé de l'église, un homme de prime abord simple d'esprit mais qui se montre dévoué à la mission qui lui est confiée. Elle fait parvenir à son mari prisonnier de longues lettres relatant son quotidien et celui de leur jeune fils et lui fait part de tout son soutien et de son affection.

Du côté de son mari, un camarade bagnard, désigné lecteur, l'interroge sur la gêne éventuelle que peut faire naître cette situation : son épouse dicte des mots d'amour à un inconnu qui se trouve devenir, en quelque sorte, voyeur malgré lui ; et le camarade de continuer à l'éveiller sur l'éventuel trouble qui pourrait s'introduire entre son épouse et celui qui écrit à sa place. Le bagnard n'a que faire des doutes bienveillants de son acolyte qui font naître en lui nulle once d'inquiétude ou de jalousie.

En guise de réponse pour son épouse, le bagnard demande à son camarade d'écrire « je t'aime ». S'ensuit un échange sur l'importance du fond dans la rédaction : l'écrivain fait part de son scepticisme quant au caractère laconique de la réponse. Selon lui, les relectures d'une lettre d'amour sont inépuisables, innombrables pour la personne à qui elle est adressée ; il faut alors que la lettre ait, en plus que du cœur, du corps, et que les phrases revêtent un sens inédit à chaque lecture, que des mots qui paraissent jusqu'alors creux prennent soudain tout leur sens, et que la surprise et l'émoi accompagnent chaque lecture.

Sûr de lui et de son intention, le bagnard fera envoyer à son épouse trois pages noircies de « je t'aime » ; son épouse fera lire chaque ligne au bedeau, l'écoutant avec délectation et soulagement. Après des entrevues répétées, le sacristain avouera son amour à l'épouse du bagnard qui, loin de ressentir le même transport à son égard, s'en montrera offusquée ; le bedeau s'était vraisemblablement pris au jeu.

Une légende, qui naquit au XV^{ème} siècle, à propos d'un écrivain public, trouve encore sa place dans l'imaginaire aujourd'hui.

La légende, par rapport au conte, a davantage tendance à susciter la croyance : celui qui la lit, l'écoute, peut plus aisément s'identifier à un personnage, d'autant plus que le cadre spatio-temporel est familier.

Les légendes subissent de nombreuses transformations au cours de leurs diffusions, ce qui assure leur longévité, et le caractère parfois anonyme, donc facilement modifiable de la légende, contribue à un incessant renouvellement de l'intérêt selon les groupes, l'espace et le temps. Elles traduisent souvent « les peurs et les désirs »¹⁸⁵ d'un groupe ; c'est un récit imaginaire qui pourrait très bien avoir eu lieu en réalité, dans la réalité des individus.

Selon Fabienne Soldini, « l'imaginaire social s'empare de, et construit, notamment, ce qui effraie et échappe, le dotant de sens, mettant en forme symbolique les angoisses de la société dans laquelle il s'exprime »¹⁸⁶.

Au moins quatre références à un certain Nicolas Flamel sont présentes dans le corpus, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. C'est sur la vie et le destin de Nicolas Flamel que porte cette légende. A l'instar d'un Léonard de Vinci, il aurait eu de multiples compétences, littéraires, artistiques ou techniques, s'incarnant donc dans de nombreux métiers, dont l'activité d'alchimiste.

Lors de ses expériences, il aurait découvert le secret de la pierre philosophale, dont les pouvoirs sont de guérir les malades, donc d'offrir la vie éternelle, et de transformer le plomb et divers métaux en or, et ainsi, d'offrir la richesse. Il aurait vécu entre 1330 et 1418, néanmoins sa mort est incertaine, puisqu'il aurait découvert le secret de la vie éternelle...

Selon l'historien Didier Kahn¹⁸⁷, cette légende serait apparue dès la fin du XV^{ème} siècle, et aurait trouvé son paroxysme alors que paraît, en 1612, un livre dans lequel Nicolas

¹⁸⁵ RENARD Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, PUF, Paris, 1999.

¹⁸⁶ SOLDINI Fabienne, « Mort en souffrance, mort anonyme : des imaginaires de la mauvaise mort dans les romans policiers contemporains », *Les logiques sociales de l'imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2020.

¹⁸⁷ Didier Kahn, chargé de recherches au CNRS, spécialiste de l'histoire de l'alchimie.

Flamel aurait conté sa découverte. Aujourd'hui, l'historien Didier Kahn affirme que c'est un faux document, et selon lui, Nicolas Flamel ne se prêta d'ailleurs jamais à quelque activité d'alchimiste.

Pour Nicolas Flamel, son affaire d'écrivain public se porte bien ; il rédige des actes juridiques, essentiellement. Sa vie est prospère, il est même riche, puisqu'il a épousé une femme très fortunée (pour qui, à sa mort, il fera construire un grand tombeau dans le cimetière des Innocents), avec qui il se rend charitable auprès des pauvres, en les logeant dans leur grande maison parisienne, notamment.

C'est probablement son état d'écrivain public nanti qui fera naître cette légende : on ne peut pas être à la fois écrivain public et riche. Nous pouvons imaginer que, d'un côté, Nicolas Flamel aura cristalliser les soupçons et les convoitises, dans un contexte médiéval où l'alchimie est prégnant dans l'imaginaire collectif, de l'autre il symbolisera un destin hors norme, représentant la réussite d'un homme au départ inconnu et peu fortuné qui se trouva un jour gratifié par la chance et personnifiant l'espoir populaire.

Au XIX^{ème} siècle, Gérard de Nerval et Alexandre Dumas se sont inspirés de lui dans des écrits dans lesquels ils transposent le mythe du pacte de *Faust* (Goethe), le premier dans une ébauche consacrée à Nicolas Flamel lui-même¹⁸⁸, le deuxième en offrant à son personnage d'alchimiste les traits de Nicolas Flamel dans une pièce de théâtre¹⁸⁹.

Tenant un rôle dans la grande saga d'Harry Potter, l'écrivain public légendaire apparaît toujours les dictionnaires et les imaginaires actuels.

¹⁸⁸ DE NERVAL Gérard, *Le rêve et la vie*, « Nicolas Flamel », 1855

¹⁸⁹ DUMAS Alexandre, *La Tour Saint Jacques*, 1856

Chapitre 3

Les fonctions historiques, diachroniques et sociales de l'écrivain public

« Placés dans leur petite échoppe comme dans un confessionnal, ils écoutaient discrètement les confidences des servantes et des grisettes, et leur vendaient pour cinq ou six sous leur papier, leur encore, leur style.

Ces correspondances amoureuses forment encore, avec les lettres de bonne année et de bonnes fêtes,

la principale ressource de la plupart des écrivains public (...).

Les plus habiles (...) rédigent les placets, les pétitions de toute espèce, dont les solliciteurs illettrés accablent le souverain, les ministres et les autorités. »

Dictionnaire de la conversation et de la lecture (...), tome 8, 1853-1860

I. Les figures analogues

1. Greffier, notaire, secrétaire

Greffier, notaire, secrétaire et écrivain public se retrouvent, à de nombreuses reprises, utilisés comme synonymes dans les définitions et descriptions du corpus.

Dans les définitions latines, nous pouvons ainsi trouver accolées ces quatre occupations. Le mot *scriba*¹⁹⁰ (scribe) signifie d'abord « écrivain public, copiste », et sont ensuite mentionnés « greffier » et « secrétaire ». Dans la définition du mot *acta*¹⁹¹, « notaire » s'ajoute quand « secrétaire » est omis : « *Ab actis*, notaire, greffier, écrivain public ».

Au XIX^{ème} siècle, des écrivains publics se tenaient au Palais de Justice et dans la galerie des Pas Perdus. A l'instar de greffiers, leur rôle était différent, et d'ailleurs, mieux perçu que celui des écrivains des rues : « Heureux celui [parmi les précepteurs] à qui ses moyens ont permis d'acheter une échoppe d'écrivain public, plus heureux celui à qui ses protections ont valu une table, un fauteuil et une chaise dans la grand'salle du Palais »¹⁹². Certains avocats et juges s'attiraient même un écrivain particulier pour l'établissement de comptes-rendus et la rédaction de textes divers.

Parmi la dizaine d'extraits où « écrivain public » et « notaire » se trouvent placés proches l'un de l'autre, trois évoquent explicitement l'interchangeabilité des deux rôles, au vu de la formulation du groupe nominal suivant : « notaire(s) ou écrivain(s) public(s) ».

¹⁹⁰ QUICHERAT Louis, DAVELUY Amédée, *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1857, « Scriba » (BNF).
FREUND Wilhelm (auteur), THEIL Napoléon (traducteur), *Grand dictionnaire de la langue latine, sur un nouveau plan*, 1883-1929, « Scriba » (BNF).

¹⁹¹ DE WAILLY Alfred, *Nouveau dictionnaire latin-français*, Paris, Dezobry, E. Magdeleine et Cie, 1861, « Acta » (BNF).

¹⁹² MAURICE B., « La misère en habit noir », in CURMER Léon (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 4, Paris, 1840-1842, p.357 (BNF).

Deux de ces extraits ont pour thème la politique¹⁹³ et le droit¹⁹⁴ international au début du XVIII^{ème} et à la fin du XIX^{ème}, le troisième concerne le début du XV^{ème} siècle, période durant laquelle, à Nancy, « les curés étaient très souvent notaires ou écrivains publics¹⁹⁵ ».

D'autres textes relatant des événements du XIV^{ème} au XVII^{ème} siècle montrent cette similarité usuelle du rôle et du statut de l'écrivain public et du notaire. Les notaires de province d'alors semblaient remplir « le rôle multiple et familier¹⁹⁶ » que l'écrivain public prendrait plus tard à sa seule charge.

Dans un texte sur « les origines du notariat¹⁹⁷ », et plus précisément à l'antiquité, l'énonciation de l'écrivain public arrive dès la deuxième phrase : « Au fur et à mesure que les sociétés se développent, que les échanges deviennent plus fréquents et que les conventions se multiplient, on sent le besoin de les constater par écrit ; des écrivains publics deviennent nécessaires pour dresser les actes destinés à en perpétuer le souvenir et qui, par l'accomplissement de certaines formalités, feront pleine foi de leur contenu ».

En sus de l'attribution de tâches semblables, l'écrivain public et le notaire pouvaient être sujets à un traitement social égal : en l'occurrence, par une loi de 1631, ceux-ci furent conjointement cités comme ne pouvant concourir à la reconnaissance comme Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, leur « état » étant « déclaré contraire à la noblesse »¹⁹⁸. Ajoutons que les écrivains publics étaient, alors à cette époque, « sans état » d'un point de vue juridique, puisque hors de tout corps de métier, c'est-à-dire « sans qualification et sans appartenance à une communauté qui les protège »¹⁹⁹.

¹⁹³ *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, de suspension d'armes, de confédération, d'alliance, de commerce, de garantie, et d'autres actes publics*, tome 3, Amsterdam, 1700, p.188 (BNF).

¹⁹⁴ VINCENT René, PENAUD Edouard, *Dictionnaire de droit international privé. Législation, doctrine, jurisprudence françaises*, Paris, 1888, p.695 (BNF).

¹⁹⁵ Académie de Stanislas, *Mémoire de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1893, p.348 (BNF).

¹⁹⁶ Institut historique de Provence, *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, Marseille, 1938, p.15 (BNF). Sur le même sujet, cf. *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1895, p.158 (BNF).

¹⁹⁷ Société d'émulation historique et littéraire, *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, Abbeville, 1908, p.23 (BNF).

¹⁹⁸ LEBER Constant, SARGUES Jacques-Barthélémy, COHEN Jean, *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, tome 12, Paris, Dentu, 1826-1838, p.246 (BNF).

¹⁹⁹ SUPIOT Alain, *Critique du droit du travail*, Paris, coll. Les voies du droit, PUF, 1994, p.83.

La légitimation et l'autonomisation, en somme, la professionnalisation du notaire, débute dès le XVI^{ème} siècle, lorsque l'on dote l'établissement d'actes d'une valeur juridique. Le notaire est reconnu pour « sa maîtrise de l'écrit et de la langue » et « quand le français commence à s'imposer et tend à se démocratiser, [il] renforce ses compétences en droit »²⁰⁰.

La professionnalisation s'achève au début XIX^{ème} siècle et devient pérenne, à l'instar du notaire que l'on connaît aujourd'hui ; le notaire a réussi son « affirmation sociale » et a su s'inscrire « historiquement et durablement dans la tradition en rédigeant les événements ».

Au XIX^{ème} siècle, être notaire est souvent une affaire de famille, on est notaire de père en fils (loi sous Napoléon Bonaparte au début du XIX^{ème}). Ceci est un autre rapprochement que l'on peut faire avec l'écrivain public, puisque, même si aucune loi n'est relative à la succession chez les écrivains publics, on recense des familles d'écrivains publics. Bien évidemment, l'on trouve ces héritages dans d'autres corps de métiers, chez les artisans, par exemple. Néanmoins, nous avons vu sur l'enseigne d'une échoppe du XIX^{ème} siècle que la famille y proposait la rédaction d'actes et pouvait s'occuper des divorces ; un des successeurs était licencié en droit, donc écrivain public et avocat ²⁰¹.

Quant au mot « secrétaire », il est plutôt employé par commodité comme un synonyme d'écrivain public. Il s'agit davantage, dans ce cas, d'éviter un effet de redondance dans le texte que de faire une distinction ou un rapprochement des rôles et de la place de deux figures professionnelles, comme telle a été montrée l'association « notaire » et « écrivain public ».

Outre cet usage, « secrétaire » était un surnom attribué par les Parisiens à une part des écrivains publics : ceux dont le commerce était établi au cimetière des Saints-Innocents étaient appelés, non sans une once de « plaisanterie²⁰² », les « Secrétaires de Saint Innocent ».

²⁰⁰ BARDET Marie, « La maîtrise de l'écrit ou l'histoire d'une affirmation sociale : le notaire rural en Haute-Auvergne XVI^e-XIX^e siècle », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes : variations historiques et anthropologiques*, colloque, Paris, 1991.

²⁰¹ Cf. chapitre suivant « Une histoire de famille : écrivain public de père en fils ».

²⁰² GUERIN Paul (dir.), *Dictionnaire des dictionnaires. Lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, tome 6, Paris, 1895, « Secrétaire » (BNF).

Dans la définition de « secrétaire » d'un dictionnaire récent, une citation de Corneille mentionnant ce sobriquet illustre le terme (« *Dedans Saint Innocent il se fit secrétaire* ») ; dans ce dictionnaire, le deuxième sens de « secrétaire » est « écrivain public ».

D'autres vers du poète du XVII^{ème} siècle sont également empruntés pour exposer le sens premier du mot « secrétaire » alors synonyme de « confident » (en latin, *cofido*, celui en qui on peut avoir confiance) : « *Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire / Et de tous mes secrets l'unique dépositaire* ».

Le terme de « secrétaire » est en effet issu du radical de « secret », qui donne donc comme représentation du secrétaire un interlocuteur de choix pour les cœurs lourds. Nous ne saurons pas ici si la dénomination de l'écrivain public comme secrétaire est innocente, mais constat peut être fait que l'écrivain public – celui des Charniers dans l'écriture d'épithames, ou celui recevant des grisettes ou des mondaines pour l'écriture de lettres d'amour – avait en effet fort à faire dans le domaine de l'écoute attentive et discrète.

Un autre rapprochement de l'écrivain public avec le secrétaire est à exposer en raison de son caractère plus inattendu : il s'agit d'un oiseau rapace se nourrissant de reptiles, nommé « serpentaire », dont il est fait mention dans un dictionnaire à l'attention des instituteurs. Cet oiseau est également surnommé « messenger » ou « secrétaire ». Selon ce dictionnaire, le nom de secrétaire lui a été attribué car « il a sur le sommet de la tête une huppe dirigée en arrière et rappelant un peu la plume qu'un écrivain public ou un secrétaire met volontiers derrière son oreille, quand il interrompt un instant son travail ²⁰³».

Nous voyons par ce dernier exemple que l'assimilation de l'écrivain public à d'autres occupations se fait, aussi bien en décrivant les similarités dans les rôles et par les tâches réalisées, qu'à travers les représentations imagées que le vulgaire se fait de ces personnages dans l'action de l'exercice de leur métier.

²⁰³ BUISSON Ferdinand (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, partie 2, tome 2, Paris, 1882-1893, « Rapace » (BNF).

2. Distinction et amalgame avec les maîtres écrivains

Dès la Rome antique, une séparation était communément faite entre deux sortes d'écrivains, qui n'effectuaient pas les mêmes travaux d'écriture. D'après Eusèbe de Césarée, écrivain et théologien de la fin du III^{ème} siècle, ils étaient appelés *tachygraphes* et *calligraphes*²⁰⁴. Les tachygraphes étaient des sténographes et, tels des greffiers, étaient chargés, par exemple, de la transcription d'actes ; le calligraphe, également appelé *librarius*, était chargé de recopier des ouvrages et tenait lieu, en ces temps bien antérieurs à l'invention de l'imprimerie, de typographe estimé.

Ici s'écrivaient déjà les premières lignes de l'histoire litigieuse entre les écrivains publics et les maîtres écrivains des temps modernes. « Leurs champs de compétence s'inscrivaient dans deux espaces irréductibles de la lettre – le savoir peindre avec art et beauté et le savoir dire par écrit – où, dans une lutte silencieuse, se livrèrent concurrence la lettre calligraphique et la graphie du commun, la norme souhaitée et l'usage déviant, le talent d'une minorité et la capacité d'expression élémentaire du plus grand nombre²⁰⁵ ».

Par un élan commun agissant, sorte de *conscience de classe*, les experts en calligraphie, en belles lettres, ambitionnèrent de se démarquer plus encore de la population des écrivains publics, plus épars et hétérogène, et aux qualifications et profils moins définis. A la suite de l'invention de l'imprimerie, et à l'aube d'une alphabétisation plus fréquente, ils parvinrent à ajouter à leurs qualités scripturales une plus-value recherchée et reconnue, celle de détecter les faux documents.

En 1570, en récompense au beau succès de quelques-uns d'entre eux qui relevèrent une signature falsifiée de Charles IX, fut créée officiellement la communauté des *maîtres experts-jurés-écrivains-vérificateurs d'écritures contestées en justice*²⁰⁶. Admis dans une

²⁰⁴ SAINT PRIEST (DE) Ange, *Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres*, tome 11, Paris, 1836-1853, « Ecrivain » (BNF).

²⁰⁵ METAYER Christine, « Normes graphiques et pratiques de l'écriture. Maîtres écrivains et écrivains publics à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56^e année, N. 4-5, 2001.

²⁰⁶ SAINT PRIEST (DE) Ange, *Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres*, tome 11, Paris, 1836-1853, « Ecrivain » (BNF).

corporation, ils obtiennent ainsi « la dignité et la qualité la plus stable, inséparable d'un homme »²⁰⁷.

Au XVIII^{ème} siècle, avaient l'autorisation de se revendiquer *maîtres écrivains jurés* les hommes d'au moins 26 ans ayant obtenu une maîtrise à l'université²⁰⁸. Contrairement à cette communauté des *maîtres écrivains*, les écrivains publics ne jouirent pas d'un cadre règlementant leur profession, et ils durent au contraire parfois user de ruse pour passer entre les lois sévères et contraignantes qui rendaient étriquées les possibilités de s'établir écrivain public dans la ville.

3. Figures de substitution

Outre les professions corrélées à celle d'écrivain public par certains aspects, pratiques et statuts conférés dans l'histoire (comme celle de notaire au XVII^{ème} siècle), des activités et des statuts, parfois moins formels, peuvent être rapprochés de la fonction d'écrivain public. Nous pouvons observer que dans des cercles professionnels spécifiques, des lieux de vie atypiques et fermés, des espaces semi-publics, une personne est désignée comme une figure de substitution à celle d'écrivain public.

Dès ses débuts, l'écrit est associé, dans sa fonction, à la religion. Ce n'est pas invraisemblable que de tout temps les hommes d'église représentent une figure savante (en plus d'hommes de foi) et que plus tard, des illettrés s'en réfèrent à eux pour leur correspondance. Nous l'avons vu plus haut, au XV^{ème} siècle déjà, « les curés étaient très souvent notaires ou écrivains publics²⁰⁹ ». Plus généralement, il s'agissait d'employés d'église laïcs qui écrivaient pour les habitants, comme les bedeaux.

C'est la même confiance qui est accordée aux instituteurs, de la part des personnes contraintes « de recourir à un ami, au maître d'école ou à l'écrivain public, lorsqu'il s'agit

²⁰⁷ SEWELL William, *Gens de métier et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, p.60.

²⁰⁸ *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, loc. cit.

²⁰⁹ Académie de Stanislas, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1893, p.348 (BNF).

d'écrire une lettre ²¹⁰ ». Et au même titre que les écrivains publics, les maîtres d'école étaient sollicités à l'occasion de fêtes durant le XVIII^{ème} siècle pour marquer ces événements de quelques vers gais et à-propos, tradition qui devint plus tard désuète²¹¹.

La sollicitation des religieux et des maîtres était d'autant plus spontanée et rationnelle au vu de ce que représentent les institutions que sont l'Eglise et l'école, repères rassurants et structurants en tant que fondements et piliers de la société. Ces pratiques de recours aux maîtres d'école et hommes d'église avaient principalement lieu dans les villages, où le nombre d'écrivains publics était faible par rapport à la ville.

Mais même en ville, durant notamment l'absence globale des hommes lors de la Première Guerre mondiale, les institutrices de Paris assurèrent le rôle d'écrivain public²¹². Et cette pratique fut réciproque durant les périodes de guerre, puisque des écrivains publics remplacèrent des maîtres d'école ; ce fut ainsi le cas au début du XVII^{ème} siècle dans un village de la Somme, où le maire et un magistrat engagèrent un écrivain public pour reprendre l'instruction des enfants alors délaissée, et ce procédé perdura puisque d'autres écrivains publics suivirent²¹³.

Par ailleurs, sur les marchés et dans les rues, certains commerces spécialisés se transformaient, au fil du temps, des usages et selon la clientèle ; c'est comme cela qu'au XVIII^{ème} siècle, « certaines échoppes de savetier étaient devenues des sortes de rendez-vous littéraires [...]. Le savetier joignait alors à son industrie le métier d'écrivain public²¹⁴ ».

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, sur les navires de commerce, un commis était « chargé de tenir les registres en ordre, de veiller aux consommations, et de les porter sur les

²¹⁰ GUICHARD Victor, LENEVEUX Henri, *De l'instruction en France : études sur les moyens de la propager. 2e étude*, Paris, Dubuisson, 1861 (BNF).

²¹¹ Société nivernaise des lettres, sciences et arts, *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, Nevers, 1883, p.339 (BNF).

²¹² MARECHAL Philippe (auteur), POINCARE Raymond (préfacer), *Un arrondissement de Paris pendant la guerre*, Paris, 1921, p.125 (BNF).

²¹³ HUGUET Adrien, *Histoire d'une ville picarde, Saint-Valery, de la Ligue à la Révolution, 1589-1789*, tome I, partie 1, Paris, 1909, p.387-388 (BNF).

²¹⁴ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 14, Paris, 1866-1877, « Savetier » (BNF).

livres²¹⁵ », en somme il était chargé de « tenir les écritures²¹⁶ ». Dans les bagnes, tout au long du XIX^{ème} siècle, un bagnard, surnommé le « payot », « distribue les vivres, fait la paie²¹⁷ » et « est chargé par les camarades de leur correspondance²¹⁸ » : « c'est à la fois un fourrier du bague et un écrivain public²¹⁹ ». Ces fourriers sur les navires étaient généralement des gradés, et dans les bagnes et camps de prisonniers, s'il ne s'agissait pas d'un officier désigné, celui qui tenait les fonctions de fourrier jouissait d'une considération particulière auprès de ses camarades.

En parallèle, le mot « fourrier » est applicable à « celui (ou ce) qui annonce ou prépare quelque chose²²⁰ », synonyme de l'expression « avant-coureur ». Cette définition, qui d'emblée, semblerait sortir du contexte posé ici, peut finalement nous apparaître comme signifiante : nous pensons alors à une référence aux prophéties transcrites par les scribes que nous avons évoqués antérieurement, ou avec plus d'imagination encore, à l'image du crieur public amené par des représentations préliminaires à la recherche.

II. Premières apparitions : la fonction religieuse

Les premiers écrivains publics trouvent leur place dans la fonction religieuse. Au XVII^{ème} siècle, se tient une discussion polémique autour de la production des Saintes Ecritures, plus précisément l'écriture de l'*Ancien Testament*, la Bible hébraïque.

Selon Richard Simon, exégète, Moïse avait nommé en son temps des « Scribes, que nous pouvons appeler Ecrivains publics ou divins²²¹ ». Ces écrivains publics avaient alors

²¹⁵ WALSH Joseph-Alexis, GLAIRE Jean-Baptiste (abbé) (dir.), *Encyclopédie catholique : répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle*, tome 10, Paris, 1839-1848, « Ecrivain » (BNF).

²¹⁶ *Grand dictionnaire des lettres. Grand Larousse de la langue française*, tome 2, Paris, 1989, « Ecrivain » (BNF).

²¹⁷ DAUVIN Aristide, « Les forçats », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, Province 1, Paris, 1840-1842, p.77 (BNF).

²¹⁸ ALHOY Maurice, *Les bagnes : Rochefort*, Paris, 1830, p.104-105 (BNF).

²¹⁹ DAUVIN Aristide, « Les forçats », *loc. cit.*

²²⁰ *Le Petit Robert*, 1987, « Fourrier ».

²²¹ SIMON Richard, SPANHEIM Ezechiël, *Histoire critique du Vieux Testament*, Rotterdam, Leers, 1685, p.16 (BNF).

une fonction distincte de celle des « Ecrivains particuliers, qui ne s'engagent d'ordinaire à écrire l'Histoire de leur tems, que par des motifs d'intérêt ». Ces scribes, écrivains publics, avaient donc une légitimité toute particulière pour la transcription des Saintes Paroles transmises par Moïse puis par les archives ; leur était même conférée une part d'esprit prophétique. Ainsi également, « ils avoient la liberté en recueillant les Actes (...), d'y ajouter, diminuer & changer, selon qu'ils le jugeaient à propos²²² ».

Le débat entre commentateurs de l'*Ancien Testament* se situait donc dans le rôle, accordé et avéré, de ces écrivains publics, de leur qualité en termes prophétiques, et au doute, induit au fil du temps et des réflexions sur le recueil des Saintes Ecritures, quant à la véracité des transcriptions.

Les questionnements et les propositions de réponses sur lesquelles travaillent Richard Simon et autres commentateurs et traducteurs concernent ces préoccupations. Une réponse est adressée à Richard Simon : « l'on objecte de plus dans ce meme Memoire contre les Ecrivains publics, que le pouvoir qu'on leur donne de réformer les Livres Sacrés, en y ajoutant ou diminuant selon qu'ils l'on jugé nécessaire, détruit entièrement les vérités de nôtre Religion²²³ ».

Simon s'est donc intéressé aux transcriptions et traductions anciennes de la *Bible*, mais aussi aux traductions contemporaines de son temps, notamment celle réalisée par Louis-Isaac Lemaistre de Sacy (publiée en 1667), et « si, pour Sacy, la polysémie a la valeur positive d'un surcroît de sens, elle est au contraire le principe d'un évanouissement du texte chez Richard Simon²²⁴ ». Le principe d'*interprétation* interroge et divise : le caractère équivoque des lettres est une richesse pour l'un, et nécessite un souci de clarification pour l'autre.

Ces divergences philosophiques individuelles impliquent ainsi que le passage est une traduction perçue comme tantôt réussie tantôt biaisée. Selon l'historien Jean Quéniart, il y a ainsi autant de versions d'un même texte que de copistes, ce qui pose la question, impensée

²²² *Ibid.* p.4

²²³ AMBRUN Pierre, *Réponse de Pierre Ambrun, à l'"Histoire critique du Vieux Testament", composée par le P. Simon*, Rotterdam, Leers, 1685, p.7 (BNF).

²²⁴ DE CERTEAU Michel, « L'idée de traduction de la Bible au XVII^e siècle », in *Recherche de science religieuse*, T66, n°1, 1978, p.85.

ici, de « la notion d'œuvre, conçue comme un tout achevé et fermé, propriété intellectuelle d'un auteur »²²⁵.

En outre, le rôle des écrivains publics ne s'arrêtait pas là : dans un domaine à la fois religieux et juridique, le divorce étant autorisé chez les Juifs (en fait, la répudiation de l'épouse), la loi de Moïse avait instauré la mise en écrit de celui-ci « par un scribe, c'est-à-dire par un écrivain public²²⁶ », sous le regard « d'un ou de plusieurs rabbins²²⁷ ». L'écrivain public, à l'instar du scribe, était un « interprète de la loi judaïque²²⁸ ».

L'interprète, si l'on suit le raisonnement de Debray, se situe du côté de la médiation (inter-). L'écrivain public joue ainsi une fonction d'intermédiaire dans la diffusion et la conservation de la parole Sainte. Comme dans toute médiation, il y a élaboration de ce qui est médiatisé²²⁹ ; se sont alors imposés les questionnements des pairs et des lecteurs relatifs à la réception du message et à la traduction de ces écrits religieux. Car en amont, c'est bien de traduction dont il s'agit ; avant d'expliquer, d'éclaircir (interpréter), la traduction peut induire une trahison du texte, une transgression : « traduttore, traditore » (traduire c'est trahir), selon Debray qui reprend cette expression étymologique pour étayer sa démonstration.

Un autre pan de ce travail des écrivains publics, selon un ministre du Saint Evangile du XVII^{ème} siècle, était d'écrire « tout ce qui se passait dans République des Ebreux pour le conserver dans les Archives²³⁰ » : en vue d'une transmission (permise à travers le support des archives), l'écrivain public était un traducteur et un passeur des événements religieux et historiques.

²²⁵ QUENIART Jean, « Au temps de l'écrit rare », *Les Français et l'écrit (XIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Hachette Education, 1998.

²²⁶ DES ESSARTS Nicolas-Toussaint, *Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique et judiciaire*, tome 2, Paris, 1778-1780, « Divorce » (BNF).

²²⁷ BERTRAND François-Marie (abbé), MIGNE Jacques-Paul (abbé), *Dictionnaire universel historique et comparatif de toutes les religions du monde*, tome 2, Paris, 1848-1851, « Divorce » (BNF).

²²⁸ ROQUEFORT Jean-Baptiste-Bonaventure, CHAMPOLLION Jean-Jacques, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, tome 1, Paris, 1829, « Scribe » (BNF).

²²⁹ DEBRAY Régis, 2000.

²³⁰ AMBRUN Pierre, *Réponse de Pierre Ambrun, à l'"Histoire critique du Vieux Testament", composée par le P. Simon*, Rotterdam, Leers, 1685, p.16 (BNF).

L'imaginaire des théologiens nourrit la conceptualisation de ces passages, qui relient l'invisible au dicible, la parole à la mise en mots, le monde divin au monde des vivants.

Les mots, la mort, l'amour : autoportrait d'un passeur divin

Par quelque extrapolation imaginative, nous pourrions appréhender l'écrivain public comme un passeur vers la mort. Pour cela, nous pensons notamment à ses réalisations d'épithames au Cimetière des Saints Innocents, du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle²³¹. A l'instar d'un fossoyeur qui accompagne les corps dans la terre, l'écrivain public accomplit une tâche qui participe du voyage du défunt vers l'au-delà. Par ses inscriptions funéraires, il inscrit sa valeur sociale dans une pratique anthropologique, culturelle et cultuelle, celle d'enterrer et honorer ses morts.

L'enseigne ci-dessous d'un écrivain public du milieu du XIX^{ème} évoque cet aspect funèbre par une première allégorie :

*Par mon utile ministère
Ici, sous le sceau du mystère
On sert, on charte tour à tour
Mercure. Thémis et l'Amour*²³²

L'écrivain public auteur de ces vers mentionne le dieu Mercure qu'il figure comme un grand patron. Ce dieu est nommé Mercure en latin, Hermès en grec. En tant que « psychopompe » grec, c'est-à-dire « conducteur des âmes », « il symbolise le voyage des âmes vers l'Au-delà »²³³.

²³¹ METAYER Christine, *Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire. Cimetière des Saints-Innocents XVI^e-XVIII^e siècle*, Albin Michel, Paris, 2000.

²³² Enseigne d'un écrivain public à Paris en 1853 ; cet écrivain public, Blondeau, est mort en 1872.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877, « Enseigne » (BNF).

BOUCARD Robert, « A propos d'un cinquantenaire. L'écrivain public de 1922 », *La presse*, 30 novembre 1922 (BNF).

²³³ CAZENAVE Michel (dir.), *Encyclopédie des symboles*, Paris, Librairie Générale Française, 1996, « Mercure ».

Mercure/Hermès est le messenger des autres dieux, il est aussi représenté comme le dieu du commerce, des échanges, des voyageurs, du négoce ; il est le « symbole même du profit » et la « personnification de l'habileté et de la ruse²³⁴ ».

Ainsi, ses rôles sont variés, il est notamment le « dieu du vol et du mensonge, patron des orateurs et des commerçants » et « l'inventeur de la lyre »²³⁵. Il y a donc chez ce dieu un « double aspect du chemin qu'on parcourt [dieu des routes et des carrefours] et du voyage accompli par l'âme [messenger céleste] ».

Dans un domaine plus scientifique, Hermès est vu comme « l'Esprit du monde » : une théorie dite « hermétique » repose alors sur un questionnement spirituel faisant appel à la sagesse et « l'herméneutique est la science du dévoilement et de l'interprétation du sens intrinsèque, mais de prime abord [...], des symboles, des paroles et des archétypes gravés dans l'âme »²³⁶.

Le court poème fait référence à une autre figure mythologique, Thémis. Il s'agit d'une déesse grecque, « personnification de la justice et de l'ordre établi »²³⁷, à qui on peut ainsi attribuer les vertus d'égalité et d'impartialité, et dont les représentations statuariques ou picturales lui font porter une balance et un bandeau sur les yeux : en citant la déesse de la justice, l'écrivain public offre à voir à ses clients un de ses champs d'application (les écrits d'ordre juridique) de même qu'il indique sa posture comme objective, neutre et confidentielle, « sous le sceau du mystère ».

La dernière évocation du vers est celle de « l'Amour » ; on ne retrouve pas ici la référence à un dieu, mais la majuscule dote la notion de toute sa grandeur, comme si elle se suffisait à elle-même en tant que monde de significations.

C'est donc ainsi, par son imaginaire, que cet écrivain public témoigne de sa pratique : il « sert » et « charte tour à tour Mercure, Thémis et l'Amour ». Il est tel le serviteur de

²³⁴ REY Alain (dir.), Dictionnaire *Le petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres*, Paris, Le Robert, 1989, « Hermès ».

²³⁵ *Encyclopédie des symboles, loc.cit.*

²³⁶ *Encyclopédie des symboles*, « Hermès ».

²³⁷ *Le Petit Robert 2*, 1989, « Thémis ».

Saints, de divinités, il agit sous des influences célestes, cosmiques. Il se range sous le patronage de messagers et de passeurs plus extraordinaires que lui.

Ces références allégoriques ont d'abord un intérêt poétique, et nous pouvons imaginer que la démarche de l'auteur ait ensuite un intérêt social et populaire, mis en lumière par l'adjectif « utile » et renforcé par un lien établi avec le public par l'emploi de l'adverbe « ici » et le pronom « on ».

L'auteur, par l'usage de figures de style, embellit dans la forme son enseigne et dans le fond sa pratique, il la valorise en l'ancrant dans une dimension cosmogonique, magique, qui lui donne sa substance et sa valeur.

L'appropriation du rôle de passeur a lieu à travers un *trajet anthropologique* (Durand)²³⁸, dans lequel s'animent les images et les symboles de la mort, de l'amour, de la justice ; ce trajet relie pratique professionnelle et imaginaire individuel et collectif.

III. La fonction (d'éducation) populaire

Nombreux sont les dictionnaires du XIX^{ème} siècle qui définissent l'écrivain public comme « celui qui écrit pour le public », « celui qui écrit pour d'autres ». Dans ces définitions, il est question de la rédaction de « lettres », « demandes » et « textes divers », « correspondances ». Il est largement mentionné que c'est un « métier », dont les actes accomplis sont récompensés, en contrepartie, par un « salaire » : l'écrivain public est largement montré comme pratiquant l'écrit à part entière, c'est là son occupation principale.

Au XIX^{ème} siècle, abonde toujours et encore le nombre de personnes ne maîtrisant ni la lecture ni l'écriture. Dans un dictionnaire de la deuxième moitié du siècle, l'écrivain public est qualifié de « bienfaiteur de l'humanité, de l'humanité dénuée d'orthographe et de style²³⁹ », « une oreille et une main qui [ont] la clef des infirmités humaines ».

²³⁸ DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, 1960.

²³⁹ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877, « Ecrivain » (BNF).

Dans une édition de 1834, un auteur du *Magasin pittoresque*, recueil de faits et pratiques populaires (entre autres, car d'autres domaines d'études y sont abordés, telles que les sciences et la morale, dans le but d'enrichir les connaissances sur le quotidien et la société), évoque l'écrivain public dans les sociétés européennes contemporaines comme suit : « Il est encore l'oracle du quartier, et c'est lui qui lit le journal à voix haute²⁴⁰ ».

Dans l'inventaire des attributions particulières de l'écrivain public, la correspondance amoureuse tient une grande place.

« Au XVIII^e siècle, certaines échoppes de savetier étaient devenues des sortes de rendez-vous littéraires ; on y causait bien un peu de politique, mais les discussions sur la comédie en vogue, sur les vers enguirlandés et la prose fleurie des beaux esprits faisaient surtout les frais de la conversation. Le savetier joignait alors à son industrie le métier d'écrivain public, et quand il ne raccommodait pas les souliers, il raccommodait les amours [...]. Les valets et les soubrettes y venaient raconter les scandales du jour [...] Tout au long du siècle, cette échoppe fut « une véritable boîte à petits cancans ». ²⁴¹

La correspondance amoureuse ne semble pas être une affaire privée dans cette échoppe du XVII^{ème}. Le lieu où se trouve l'écrivain public devient un lieu d'échanges où les personnes aiment à se réunir. L'écrivain public écrit ; il fait aussi parler les gens. Figure rassembleuse, on le tient informé de toutes les petites affaires en cours.

La mise en écrit de « mémoires » et « placets » fait aussi partie des tâches spécifiques de l'écrivain public, qui se fait alors le lien entre des habitants mécontents et des hommes de pouvoir vilipendés. Si l'écrivain public a pour fonction de rédiger les courriers du quotidien, leur sont aussi confiées des demandes relevant du domaine du droit, de la politique.

L'écrivain public est alors reconnu comme sachant user de formules adéquates pour exposer de manière appropriée des litiges, des insatisfactions. Si des personnes lettrées n'ont généralement pas de mal à correspondre au quotidien, à régler les affaires courantes, elles

²⁴⁰ CHARTON Edouard (dir.), DESPORTES François (contributeur), *Le magasin pittoresque*, Paris, 1834, p.313-314 (BNF).

²⁴¹ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 14, Paris, 1866-1877, « Savetier ».

peuvent néanmoins se trouver en difficulté lorsqu'il s'agit d'écrire un courrier particulier, par manque d'habitude ou manque de connaissances du système juridique, par exemple : « l'écrivain du Palais a devant lui un long avenir encore ; quand tout le monde saurait écrire, tout le monde ne saurait pas rédiger en trois feuillets, folio et verso, une plainte ridicule²⁴² ».

Tout le monde semble, à un moment donné, avoir besoin de l'écrivain public.

Par ailleurs, du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, un grand nombre des écrivains publics de Paris se tenaient au Cimetière des Saints-Innocents (dans l'actuel quartier des Halles), lieu populaire par excellence au Moyen-Age.

A la fin du XII^{ème} siècle, le cimetière, jusque-là juxtaposé à un marché ouvert, a été délimité par des murs, des galeries à arcades ; les fosses communes ne suffirent plus pour accueillir les corps, des charniers sont alors construits pour y placer les ossements, juste au-dessus des galeries (visibles sur la gauche de l'image ci-dessous).

Le Cimetière des Innocents est un lieu du quotidien pour les Parisiens. On s'y retrouve souvent (l'espérance de vie étant peu élevée), des marchands y tiennent des échoppes, des pièces de théâtre religieuses sont représentées. C'est un véritable lieu de sociabilité, une place publique.

²⁴² MAURICE B., « La misère en habit noir », in CURMER Léon (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 4, Paris, 1840-1842, p.357 (BNF).



Composition rétrospective du Cimetière et de l'Eglise des Innocents (1750) ²⁴³

Par rapport à 1550, « l'ensemble des maisons à pignon et colombage environnant le cimetière ont laissé place à des immeubles de pierre, l'église a perdu son caractère gothique, disparition de la chapelle Saint-Michel et des maisons contigües »

Les écrivains publics y produisaient tout type de lettre comme ceux dans le reste de la ville, mais par ailleurs, leur emplacement leur offrait la possibilité d'augmenter leur nombre de demandes en proposant l'écriture d'épithètes au moment des décès ; dans cette démarche, les ornemanistes et imagiers joignaient leur industrie à celle des écrivains publics dans le même but de proposer une offre de qualité et, par leur association, de s'assurer une clientèle plus vaste, donc un salaire plus conséquent.

Des écrivains publics du cimetière annonçaient leur commerce sur une pancarte, sur laquelle figurait « *Au tombeau des secrets* », référence au lieu de sépulture ainsi qu'aux modalités souhaitables quant au recours à un écrivain public : la confidentialité et

²⁴³ HOFFBAUER Fedor, « Le cimetière des Innocents en 1750 (composition rétrospective) », in BONNARDOT Alfred, *Paris à travers les âges*, Paris, 1875-1882 (source : Musée Carnavalet, Paris).

l'anonymat. Cette formule pouvait également faire référence aux pièces religieuses jouées dans le cimetière, autrement appelées des « mystères ».

Par là même, si le rôle de l'écrivain est de pallier les incompétences en termes d'écriture et de lecture, il se substitue en fait à l'expéditeur de la lettre. Auteur et client ne font qu'une personne, et l'écrivain public en tant qu'être n'existe que dans la relation qu'il entretient, le temps de l'écriture, avec la personne commanditaire.

A travers sa démarche, l'écrivain public n'a pas vocation à transmettre les rudiments de l'écrit et de la langue à ses interlocuteurs, il n'est pas un enseignant de rue, il ne montre pas à écrire : il répond à un besoin immédiat et ponctuel. Néanmoins, si l'occupation de l'écrivain public ne relève pas d'une mission d'instruction, la présence de celui-ci dans l'espace public révèle bien un besoin commun, c'est-à-dire un manque, une absence dans l'espace social.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'écrivain public obvie à une instruction non démocratisée et son existence apparaît comme un témoignage humain manifestant la défaillance de l'enseignement public.

IV. La fonction politique

Nous avons vu plus haut que les écrivains publics sont chargés par le peuple de rédiger des pétitions et des plaintes à l'adresse de fonctionnaires, de représentants du pouvoir. Par la place qu'il occupe dans cette tâche, l'écrivain public se trouve être aux premières loges pour sonder les maux ambiants, d'une part, et il est ainsi bien placé pour pouvoir user d'une influence sur le peuple, d'autre part.

A la fois à travers la présence de l'écrivain public tout au long des siècles, et par sa disparition progressive à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, des journalistes, des écrivains, s'offusquent du bilan ainsi que des effets sur la société : l'écrivain public répond à une demande sociale et à un manque d'éducation, il couvre un besoin, certes à déplorer, mais sa disparition éventuelle est plus inquiétante encore car il manquera toujours à une partie de la

population ; malgré les lois de Jules Ferry, tous ne possèdent pas les rudiments de la lecture et de l'écrit.

Ce sujet pousse des commentateurs à des velléités d'intervention publique et politique : « Puissent ceux qui ont chassé de nos murs *l'écrivain public* mettre l'ouvrier, le villageois, l'homme du peuple enfin à même par l'éducation de pouvoir se passer de ses lumières, un peu bornées parfois, mais peu coûteuses toujours ! ²⁴⁴ ».

Selon des propos de Jean-Paul Marat, député montagnard durant la Révolution française, les écrivains publics ont une mission : contribuer à « former l'esprit public pour assurer la liberté ²⁴⁵ ». Son idée est alors que ces hommes publics, populaires, ayant donc la possibilité de toucher les masses, peuvent faire en sorte d'éduquer le peuple, de les mettre en garde contre certains dogmes, de les avertir sur les autorités détenant le pouvoir, de les amener à réfléchir sur leurs propres conditions sociales et sur l'avenir qu'ils veulent pour leur nation, en somme de leur rendre compréhensibles, intelligibles les rouages de la société afin qu'ils se libèrent d'une autorité supérieure qu'ils ignorent :

« [...] la liberté n'est pleinement assurée que lorsque l'esprit public est formé, c'est-à-dire lorsque le peuple connaît ses droits et ses devoirs, qu'il a une idée des hommes, des passions qui les font mouvoir, qu'il a l'opinion qu'il doit avoir des agents de l'autorité, qu'il pénètre leurs desseins et qu'il s'aperçoit des pièges qu'ils lui tendent : c'est le point où les écrivains publics doivent s'efforcer d'amener la passion »²⁴⁶.

Dans le même esprit, dans un texte dédié au révolutionnaire Camille Desmoulins, un pair de Marat, les interventions politiques de quelques écrivains publics engagés sont saluées et le thème de l'éducation des mœurs est repris :

« Voltaire et Rousseau (...) n'ont fait qu'éclairer et adoucir les hommes. Jamais ils n'auraient su les dégoûter du joug monarchique. Jamais, pour les civiliser, ils ne leur auraient appris leurs forces, et jamais leur style tant vanté n'aurait osé ensanglanter la France. Voilà

²⁴⁴ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877, « Ecrivain ».

²⁴⁵ MARAT Jean-Paul, VERMOREL Auguste, *Œuvres de JP Marat (l'ami du peuple)*, recueillies et annotées par A. Vermorel, Paris, Décembre-Alonnier, 1869, p.149 (BNF).

²⁴⁶ *Ibid.*

justement ce que nos écrivains publics ont su faire. Sans leurs harangues périodiques, les Français seraient encore tranquillement esclaves²⁴⁷ ».

Par sa condition populaire, l'écrivain public approche au plus près le peuple, il a la possibilité de sonder les maux ambiants et d'agir en faveur de ce peuple.

En tant que spectateur et acteur dans la société, l'écrivain public est aux premières loges pour témoigner des événements politiques, des mouvements sociaux, en somme rendre compte de l'Histoire.

Mais le rôle que l'écrivain public endosse est plus significativement d'ordre privé et a trait aux histoires des individus : il relate les événements individuels, ponctuels que les personnes veulent mettre en exergue, pour eux-mêmes ou pour un public. Pour eux, l'écrivain public est celui qui a la capacité de donner corps à des sentiments par la mise en mots et donner à un moment de vie un caractère éternel.

C'est vers l'écrivain public que vont les personnes pour se dénouer des tracas quotidiens, des affaires qu'ils ne parviennent pas à régler seuls.

Dans l'Histoire, l'écrivain public se trouve partout, incarné de multiples manières dans la société. Sa fonction est éminemment sociale, puisqu'il donne une voix – à travers les mots – à la population.

²⁴⁷ CLARETIE Jules, *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins : étude sur les Dantonistes*, Paris, 1875, p.432 (BNF).

Chapitre 4

**Une histoire de famille :
écrivain public de père en fils**

Une maison fondée en 1827

La maison de la “Plume d’or” a été fondée à Paris en 1827 par Marius Faës. Ancien soldat, on lui a attribué la légion d’honneur et une échoppe pour service rendu à la nation. Située dans le 10^{ème} arrondissement, elle est adossée à une prison, rue du-Faubourg-Saint-Denis. Marius a treize enfants, dont l’aîné est un fils.

I. L’installation de Georges dans l’échoppe familiale (1894-1928)



Fig. 8, 1827 ²⁴⁸

ECRIVAIN PUBLIC
RÉDACTION D'ACTES / DIVORCES / RÉHABILITATIONS
A LA PLUME D'OR
Maison fondée en 1827
GEORGES FAES
Successeur de son père

²⁴⁸ Illustration in KARSENTY Hélène, « Le dernier écrivain public », in *France-Illustration* n°175, 19 février 1949 (BNF).

Lorsque Marius meurt, son fils Georges a vingt-deux ans et est licencié de droit. Imaginant devenir avocat ou magistrat, il prend finalement la suite de son père en 1894 : « *C'est avec un crève-cœur que je suis entré dans cette échoppe. Je l'appelle maintenant "mon château", et si les démolisseurs m'y obligent, c'est avec le même crève-cœur que j'en sortirai* »²⁴⁹. Ecrivain public n'était pas sa vocation initiale, mais c'est désormais le cas : *Si on démolit Saint-Lazare, [...] je m'installerai autre part, dans le quartier* ». ²⁵⁰

1. Première péripétie (1913-1923)

L'ombre d'une démolition plane au-dessus de l'échoppe. La prison Saint-Lazare, à laquelle l'échoppe est accolée, doit être détruite. C'est là l'occasion pour de nombreux journalistes de faire un papier sur celui qu'ils nomment unanimement « le dernier écrivain public de Paris ».

Dans les journaux, la démolition de cette échoppe parisienne se compare à la disparition du métier d'écrivain public.

Selon *Le Gaulois*, « *on mène grand bruit depuis quelques jours autour de la disparition prochaine de la dernière échoppe parisienne d'écrivain public [...] C'est presque un cabinet d'affaires pour bonnes gens ignorants et pressés. [...] L'enseigne plus modeste garde [ce] je ne sais quoi de poétique et de charmant* ». ²⁵¹

²⁴⁹ VIOLLIS Andrée, « La dernière échoppe parisienne va disparaître pour cause d'expropriation », *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923 (BNF).

²⁵⁰ Pierre-Plessis, « A l'enseigne de la Plume d'Or », *Le Gaulois : littéraire et politique*, 7 mars 1923 (BNF).

²⁵¹ *Le Gaulois : littéraire et politique*, 7 mars 1923.



Fig. 9, 1927 ²⁵²

Selon *L'Humanité*, « [...] qu'il se console. En admettant qu'il s'en aille un jour (les démolisseurs ne sont pas encore arrivés), il entre dès maintenant dans la célébrité, résultat qu'il n'aurait sans doute jamais obtenu si d'opportuns gêneurs n'avaient décidé de détruire la prison à laquelle s'appuie son cabinet. » ²⁵³

Dans ces années 1910-1920, les journalistes sont étonnés de voir que le métier d'écrivain public existe encore. Ensemble, ils font de Georges Faës un modèle encore intact du Paris pittoresque disparu : Georges et son échoppe font partie du patrimoine historique de la ville, ils sont les derniers éléments d'un temps passé.

En 1913, alerté par l'annonce de la démolition du bâtiment, un journaliste se rend dans l'échoppe pour faire un papier sur « ce type archaïque » qui représente un « Paris qui disparaît ». Il s'étonne qu'il y ait encore des écrivains publics, d'autant plus, selon lui, dans la capitale. Voici le portrait de l'homme qu'il s'attend à rencontrer : *nous nous [le] représentons le chef couvert d'une calotte de velours et la plume d'oie fixée derrière l'oreille* ²⁵⁴.

²⁵² *Ecrivain public [boutique]*, Photographie de presse, Agence Rol, 1927 (BNF).

²⁵³ « Le dernier "écrivain public" », *L'Humanité*, 5 mars 1923 (BNF).

²⁵⁴ « Paris qui disparaît. Chez l'écrivain public », *Le Gaulois : littéraire et politique*, 29 sept. 1913 (BNF).

Georges Faës étant absent à ce moment-là, le journaliste rencontre son remplaçant, qui est avocat, à l'instar de son patron, dit-il. Le journaliste interroge le jeune homme sur le rôle de l'écrivain public aujourd'hui :

« - *Tout de même, faut-il que le nombre des illettrés à Paris soit encore élevé !...*

- *Je vois, monsieur, où vous voulez en arriver [...] C'est fini, monsieur. Toutes les bonnes savent écrire aujourd'hui. Nous rédigeons certainement des lettres, mais ce sont des étrangers généralement qui ont recours à notre science épistolaire. L'écrivain public s'est transformé en homme d'affaires. Son bureau est devenu un bureau de consultation juridique ; on y dresse des actes sous seing privé, on y rédige des demandes d'assistance judiciaire, des pétitions, des demandes en divorce, etc. »*

Ainsi, l'on constate que cet écrivain public s'est spécialisé dans des compétences liées au domaine juridique. Selon lui, l'illettrisme n'est plus un enjeu ; ce sont des étrangers qu'il reçoit ou bien des personnes ayant besoin d'écrits liés à des requêtes spécifiques relevant du droit.

Le journaliste conclut tristement son article. En croyant que l'écrivain public avait disparu, il se réjouissait de rencontrer celui dont il pensait qu'il était un des derniers. Mais il ne correspond pas à l'image qu'il en avait : l'écrivain public qu'il a rencontré en 1913 n'est pas celui du XVIII^{ème} siècle qu'il avait croisé dans les romans :

« *Nos illusions tombaient brutalement sous les paroles de cet homme. Nous croyions trouver un écrivain public, l'écrivain public du temps de Manon Lescaut, et nous rencontrions un licencié en droit ».*

En 1922, un autre article commence de la même façon que le précédent, faisant ressurgir dans la pensée des lecteurs une époque révolue à laquelle l'écrivain public faisait partie :

« *Il y a cinquante ans, jour pour jour, le père Blondeau, doyen des Ecrivains publics de Paris, venait de mourir. Sa célébrité rayonnait bien au-delà de l'Ile-de-France et nombreux étaient, alors, les personnages même les plus considérables, qui accouraient pour consulter le vieil homme dans sa modeste échoppe du faubourg Saint-Antoine [...] Avec Blondeau,*

c'était presque une époque qui s'éteignait. Mais la profession d'écrivain public devait lui survivre bien longtemps encore. Pensez-vous qu'en l'an de grâce 1922, une semblable industrie puisse subsister ? Sceptiques, je vous donne rendez-vous à l'angle du boulevard Magenta et de la rue du Faubourg-Saint-Denis »²⁵⁵.

Dans la présentation de son article, le journaliste confronte deux aspects du métier d'écrivain public : d'une part, la représentation romantique de l'écrivain public du siècle précédent, « le conseiller des Amoureux », d'autre part, une présentation actualisée, faisant référence à « la collaboration de la Machine ». Ce journaliste n'est pas le seul à interroger l'écrivain à propos de ces deux dimensions du métier.

Dans un premier article, Georges Faës va dans le sens du journaliste et concède qu'il fait encore – en plus des requêtes juridiques – des lettres d'amour :

« - Depuis 28 ans, comme vous avez pu le voir, j'exerce, non sans fierté, la profession de mon père. Je rédige des actes, des suppliques aux ministres, des recours en grâce aussi bien que - et ceci n'est pas la moindre de mes satisfactions - de tendres épîtres pour les amants qui soupirent dans l'éloignement. Je suis un peu, je peux me vanter, l'ami de mes clients ; ils me demandent souvent, de les diriger même dans les actes graves de leur existence ».²⁵⁶

Ainsi, l'écrivain reste un conseiller, mais il n'est plus dédié aux amoureux : « *Je les connais tous, je débrouille leurs difficultés, je glisse à l'occasion un encouragement, un conseil, eux, en retour, m'intéressent, m'amuse* »²⁵⁷.

A une autre journaliste, l'année suivante, il avoue qu'il ne traite plus que très rarement les histoires d'amour :

²⁵⁵ BOUCARD Robert, « A propos d'un cinquantenaire. L'écrivain public de 1922 », *La Presse*, 30 nov. 1922 (BNF).

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ VIOLLIS Andrée, « La dernière échoppe parisienne va disparaître pour cause d'expropriation », *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923 (BNF).

« *Le tourlournu à la Polin ne me demande plus guère d'écrire à sa payse, la petite bonne à son amoureux ou à ses parents [...] Voyez-vous, les jeunes gens ne font plus de sentiment. Ils n'ont pas le temps. Et puis il y a le téléphone* »²⁵⁸.

Lorsqu'en 1923, un journaliste du *Gaulois* se fait passer pour un client qui aurait besoin qu'on lui rédige une lettre pour sa fiancée, Georges lui répond « que ce genre de lettres ne se faisait plus guère ». « *Enfin, a-t-il ajouté, si vous y tenez...* »²⁵⁹.

« - *La machine à écrire, Monsieur l'écrivain public, ne vous a-t-elle pas porté un grave préjudice ?*

- *Erreur, monsieur, elle est, au contraire, une de mes plus précieuses collaboratrices. Je dicte à la machine pour ceux de mes commettants qui préfèrent ce moderne écritoire à celui de nos pères. Je possède même un duplicateur pour les lettres qui peuvent se vendre en séries... les accidents heureux ou malheureux de notre vie ne se ressemblent-ils pas comme des frères ? [...] J'écris toutes les lettres, toutes, sauf une, la lettre anonyme... [...]* »

L'écrivain public accompagne le progrès et se sert de la machine écrire pour gagner du temps. Selon les cas, il peut même vendre des lettres-types à ses clients. Dans *Le Petit Parisien*, ses propos seront plus tranchants puisqu'il dira que « la machine à écrire a tué la calligraphie »²⁶⁰ ; il s'en accommode bien.

Un journaliste du *Gaulois* met en exergue le fait que la plume n'est plus utilisée dans l'échoppe :

« - *Je donne des conseils, je rends des services. Depuis cent ans, la "Plume d'or" est venue en aide à bien des braves gens !*

-Et la machine à écrire aussi maintenant ».

A la journaliste du *Petit Parisien*, il parle des publics qu'il reçoit. Dans une idée similaire à celle de son apprenti interviewé quelques années plus tôt, il ne pense pas que l'analphabétisme ou l'illettrisme soit encore une préoccupation dans la société, ce sont

²⁵⁸ *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923.

²⁵⁹ *Le Gaulois : littéraire et politique*, 7 mars 1923.

²⁶⁰ *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923.

souvent des personnes instruites qui viennent chez lui, mais qui ne savent pas formuler et mettre en forme leur requête :

« S'il n'y a plus beaucoup d'illettrés, il existe encore nombre de gens qui, ayant reçu une instruction primaire, ou même primaire supérieure, sont incapables de tourner une lettre, surtout une lettre d'affaires ».

Le public a besoin, en plus de la rédaction, des compétences administratives et juridiques de l'écrivain public. En outre, il dispense des conseils et rassure ses clients, quand ceux-ci n'ont pas trouvé de réponse auprès des institutions :

« Il y a aussi les plaideurs qui réclament l'assistance judiciaire, les veuves de guerre et leurs pensions, les contribuables et leurs dégrèvements, les gens qui postulent un emploi, que sais-je ? Quand, à la mairie, on dit à tous ces braves gens « Ecrivez au maire, à votre député, au percepteur... faites un dossier. Ils sont perdus, ahuris, et ils viennent me trouver ».

Ainsi, les journalistes constatent que cet écrivain public n'écrit plus de lettres d'amour mais qu'il s'occupe d'affaires administratives et juridiques, et qu'à la "Plume d'or", on utilise désormais la machine à écrire.

Pour conclure leur article, les journalistes concilient la figure romanesque, pittoresque de l'écrivain public du XIX^{ème} et la fonction de l'écrivain public contemporain :

« Non, croyez-moi, l'écrivain public n'est pas mort ; il vivra autant que nos misères et nos espoirs ! »²⁶¹

« Comment ! Il ne nous reste qu'un seul écrivain public, un sage, un philosophe, qui aime son métier et le fait avec goût – qualités rares chez l'écrivain tout court – et on l'exproprierait ? On nous en priverait ? Je demande que la commission du Vieux-Paris classe comme monument historique cette échoppe et son propriétaire, ou qu'on les transporte tous deux dans un musée ».²⁶²

²⁶¹ *La Presse*, 30 novembre 1922.

²⁶² *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923.

« Chers conseillers municipaux, dignes messieurs [...] de grâce, n'expropriez jamais M. Faes ! [...] Et puisqu'il nous reste un écrivain public, conservez-le-nous quelque temps. Certes, il n'a pas le pittoresque du père Lepage [...], mais il est le dernier survivant d'une corporation qui fut bienfaisante. Si du Paris d'autrefois vous ne nous gardez nul vestige, de quelles émotions et de quels souvenirs ornerons-nous nos flâneries ? Hélas ! si M. Faes n'écrit plus de vers, il arrange des divorces, il donne des conseils aux veuves, il réclame des pensions en retard ; il n'a que faire de jouer avec les muses ». ²⁶³

« L'écrivain public a suivi l'évolution : il s'est transformé. [...] Il n'a plus sa plume d'or ni sa belle main, il ignore la bâtarde et sa secrétaire est dactylo sténo ; mais, transfuge de la basoche [corporation des clercs de l'Ancien régime] ou du Palais, il a des clartés de droit. Par la procédure des divorces, il resté le confident des cœurs et le tombeau des secrets. On le chercherait vainement dans la rue, il est au Bottin... On le trouve à « contentieux » ou à « cabinet d'affaires ». ²⁶⁴

2. Deuxième péripétie : les malversations de Georges (1927-1928)

Le Matin, 6 décembre 1927²⁶⁵ : « Ce métier, qu'il exerçait dans une échoppe pittoresque et touchante à la porte de la prison Saint-Lazare, lui rapportait plus de considération que d'argent ». Georges Faës a été condamné la veille à deux ans de prison, sans oublier la restitution des 40.000 francs à la veuve de l'homme qu'il a escroqué.

Excelsior, 16 juin 1928²⁶⁶ : « Georges Faes se faisait passer pour avocat et escroquait ses clients. C'est la deuxième fois que la justice a à s'occuper de lui. Il a été, en effet, déjà condamné. Il y a deux ans pour les mêmes délits. »

²⁶³ *Le Gaulois : littéraire et politique*, 7 mars 1923.

²⁶⁴ MONTORGUEIL Georges, « Au jour le jour. L'oraison funèbre des écrivains publics », *Le Temps*, 1^{er} avril 1923 (BNF).

²⁶⁵ « Le dernier des écrivains publics a déshonoré son charmant office en versant dans les jeux d'écriture », *Le Matin : derniers télégrammes de la nuit*, 6 déc. 1927 (BNF).

²⁶⁶ « Arrestation du dernier écrivain public », *Excelsior : journal illustré quotidien*, 16 juin 1928 (BNF).

Le Télégramme des Vosges, 17 juin 1928²⁶⁷ : « *Le dernier écrivain public est arrêté pour escroqueries* ».

Comoedia, 18 juin 1928²⁶⁸ : « *Son talent calligraphique l'entraîna à ajouter des zéros aux sommes que reconnaissaient lui devoir certains clients et dont il imitait si bien l'autographe que les intéressaient en demeuraient confondus et n'avaient plus qu'à payer [...]. [Il] se proclamait avec orgueil le dernier de Paris [...] Il paie d'avoir voulu être un cerveau et un cerveau obligatoirement déformé par la fréquentation de sa clientèle [...]* ».

Dans l'article ci-dessus, il nous semble qu'en même temps que le crime de Georges est dénoncé, sa clientèle est vilipendée à ses côtés. Le procédé est semblable dans l'extrait ci-dessous, puisque dans la présentation originale de l'article, celui-ci est composé de trois paragraphes : « Marius Faès », « un homme » et la « crédulité humaine ». On critique l'homme derrière le professionnel qui a dupé ses clients comme on responsabilise les clients qui se sont montrés candides.

Par ailleurs, pour l'auteur, l'écrivain public est un anachronisme, qui ne sert que des vieillards et des femmes qui sortent de la prison d'à côté. Le ton global de l'extrait est moqueur :

Un écrivain public est, nul ne l'ignore, un personnage qui se charge de rédiger la correspondance des illettrés ; on peut supposer que, de nos jours, il n'existe plus ni écrivains publics ni illettrés ? Il n'en est rien. [...] En l'an de grâce 1938, époque du charleston et du jazz, il y a encore tout de même encore parfois quelque vieillard branlant pour entrer chez l'écrivain public [...].

Faès, écrivain public, fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'écrivain public, exerça durant des années sa profession, tel un grand-prêtre son sacerdoce ; mais pour être écrivain public, on n'en est pas moins homme, et celui-ci, à la cinquantaine proche, après une vie honnête, fut pris de deux passions aussi accaparantes l'une que l'autre : le jeu et la cocaïne [...]. Mais la dame de pique et la « coco » [...] demandent de l'argent, beaucoup d'argent, et Faès, pour s'en procurer, décida d'élargir, s'il est possible de dire, ses occupations : il devient

²⁶⁷ « Le dernier écrivain public est arrêté pour escroquerie », *Le Télégramme des Vosges*, 17 juin 1928 (BNF).

²⁶⁸ ARMORY, « Il n'y a plus d'écrivain public », in DE PAWLOWSKI Gaston (rédacteur en chef), *Comoedia*, 18 juin 1928 (BNF).

« contentieux », avec tout ce que ce mot contient souvent de vague, d'imprécis et d'illicite. Les vieux clients qui mettent une croix en guise de signature, les petites femmes illettrées avaient pleine et entière confiance en celui qui savait écrire des lettres si belles, si belles... et quand Faès leur dit :

- Avez-vous de l'argent ? Confiez-le-moi, je le ferai fructifier !

Tous et toutes confièrent leurs économies qui, hélas ! ne fructifièrent pas mais disparurent. [Il] se servit et dépouilla les naïfs [...].

Faès changea alors de domicile : il quitta Saint-Lazare, où il était locataire, pour devenir pensionnaire de la Santé : cet homme était vraiment destiné à vivre dans les prisons [...]. Maintenant la petite boutique désuète est fermée [...] Le dernier écrivain public a disparu.

269

A partir de là, nous n'avons plus trouvé de trace de Georges Faès.

II. Georgette, l'épistolière (1918-1963)

La prison est finalement démolie en 1938 ; il n'y a donc plus d'échoppe dans la rue du Faubourg-Saint-Denis.

Georgette Faès, écrivain public depuis 1918, continue son commerce le même quartier, dans son petit appartement.

Nous ignorons si Georgette est la fille de Marius Faès ou bien sa bru (et donc l'épouse de Georges puisqu'il est le seul fils de la fratrie), puisque différentes sources nous font envisager les deux versions.

Dans les articles, il est fait mention de madame Faès, et non mademoiselle Faès, néanmoins, elle a déjà un certain âge quand elle est interviewée ; elle peut être l'épouse de Georges tout comme elle peut être la fille de Marius qui, toute sa vie, aura voulu garder son nom de jeune fille afin de perpétuer le nom du commerce familial.

²⁶⁹ RISSER Sylvia, « Vestiges du passé. Le dernier écrivain public », *Paris-midi*, 30 août 1928 (BNF).

Elle n'évoquera pas dans les articles le nom de Georges ; on peut supposer qu'elle a voulu préserver la réputation de l'affaire en taisant la contribution de celui-ci.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*Fig. 10, 1936*²⁷⁰

« Mme Georgette Faës, dernier écrivain public de Paris »

Avant 1923, un journaliste avait interviewé une sœur de Georges et fille de Marius dans l'échoppe²⁷¹. Nous ne savons donc pas si c'était Georgette, mais cette sœur informait le journaliste qu'ils étaient deux, son frère et elle, à avoir repris l'affaire de leur père. Elle indiqua que c'est elle qui s'occupait du « casuel » et que Georges était plus souvent au tribunal qu'à l'échoppe, où il s'occupait des réhabilitations, des contrats, des divorces.

Comme au temps où Georges était écrivain public, les journalistes font référence à Georgette comme la « dernière écrivain public ». Cela dit, ils mettent moins cette idée en avant et parlent aussi de Georgette comme d'une « épistolière » qui manie les arts de la calligraphie.

²⁷⁰ *Mme Georgette Faës, dernier écrivain public de Paris* [photographie de presse], Paris, Agence de presse Meurisse, 1936 (BNF).

²⁷¹ *Le Temps*, 1^{er} avril 1923.

Bien qu'on la voie devant une machine à écrire sur la photographie ci-dessus, elle écrit également des lettres à la main : dans sa pratique, elle associe nouvelles techniques et arts traditionnels :

« Elle a remplacé les anciens instruments de son métier, plumes d'oie et cire à cacheter, par le stylo et la machine à écrire et elle fixe tous ses rendez-vous par téléphone. Ce qui ne l'empêche pas de fabriquer, à l'occasion, un parchemin magnifiquement calligraphié, destiné à être présenté aux directeurs de compagnie qui prennent leur retraite » (journaliste, en 1955).²⁷²

A la différence de Georges qui utilisait exclusivement la machine à écrire et composait des lettres-types, Georgette s'adapte à chaque client, et ce, jusque dans l'écriture qui est personnalisée, dans la forme et le fond :

« Selon le cas, elle sait adopter l'écriture résolue de l'homme jeune, celle un peu affaiblie de l'homme qui vieillit, ou l'écriture allongée de la femme à la mode » (journaliste, en 1949)²⁷³.

« Elle sait taper à la machine, mais aussi passer de la petite écriture fine et appliquée à une autre plus décontractée, épaisse, déliée... Le répertoire de Mme Faes est inépuisable » (journaliste, en 1963)²⁷⁴.

« J'essaie autant que possible de comprendre la personnalité de mon client, dit-elle, et de l'exprimer dans le style de la lettre. Il arrive souvent que je doive en outre agir comme conseillère quant à la teneur des missives » (Georgette, en 1955)²⁷⁵.

Elle se montre empathique aussi bien dans l'écriture que dans le conseil ; elle semble proposer une démarche d'accompagnement.

²⁷² « Mme G. Faes, une célèbre épistolière », *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955 (source BAnQ).

²⁷³ *France-Illustration*, 19 février 1949.

²⁷⁴ « Le dernier "écrivain public" de Paris », *Le petit journal*, reportage Keystone, 13 janvier 1963 (BAnQ).

²⁷⁵ *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955.

A la fin des années 1940 et au début des années 1950, la fameuse lettre d'amour, chère à l'imaginaire des journalistes, semble encore faire partie du répertoire de prestations de Georgette :

« Ce n'est plus celle des siècles passés [la clientèle], composée presque exclusivement de gens qui ne savaient pas tenir une plume. C'est une clientèle renouvelée, encore qu'il subsiste toujours celle des lettres d'amour » (Georgette)²⁷⁶.

« Je fais aussi beaucoup de lettres pour les amoureux [...] Vous savez mes clientes sont toutes sérieuses et écrivent pour le bon motif. Je leur répète souvent : “Une jeune personne bien élevée ne doit pas courir après un jeune homme... [...]” »²⁷⁷

Dans ce dernier extrait, nous constatons que la morale entre en jeu dans la pratique de Georgette et dans la relation qu'elle instaure. Elle précisera d'ailleurs dans une interview qu'elle ne fait pas (et ceci est un point commun avec Georges) de lettre anonyme. Les conseils qu'elles délivrent aux jeunes femmes concernant ce qui se fait ou ne se fait pas témoignent à la fois de la morale d'une personne et des mœurs d'une société dans un contexte donné.

Au milieu des années 1950, on assiste justement, à travers une autre interview, à un changement des mœurs : l'intime n'est plus une affaire traitée par l'écrivain public et les rencontres amoureuses s'établissent autrement qu'à travers l'écrit. Ceci est une question de génération, puisque des personnes âgées, plutôt des hommes, continuent de faire appel à l'écrivain public pour les courriers du cœur :

« “La plupart des individus peuvent maintenant écrire, dit-elle et les jeunes gens sont trop timides pour faire connaître leurs sentiments à des étrangers ”. L'épistolière rédige cependant plusieurs lettres pour des hommes mariés qui ne veulent pas qu'on reconnaisse leur écriture et fignole également des lettres galantes pour des clients plus âgés [des vieux

²⁷⁶ France-Illustration, 19 février 1949.

²⁷⁷ JEAN André, « Billet parisien. L'art de la ronde et de la bâtarde », *Le Populaire du Centre* (hebdomadaire régional), 17 mars 1951 (BNF).

messieurs qui n'enverraient jamais de fleurs sans les accompagner d'un petit quatrain qu'ils me chargent de composer] »²⁷⁸.

Avec ces hommes, Georgette peut prendre le rôle d'entremetteuse, et elle se réjouit quand l'histoire finit bien pour ses clients :

« Il arrive aussi qu'on lui demande parfois de fabriquer des annonces matrimoniales ou d'y répondre. La parution dans un journal d'une de ces annonces a attiré 62 réponses et le client, un homme, est maintenant marié et heureux en ménage » (journaliste)²⁷⁹.

Le contexte sociopolitique, économique a un impact sur les publics des écrivains publics. Nous avons précédemment vu, par exemple, que Georges recevait des étrangers. Pour Georgette, la guerre lui a apporté une nouvelle clientèle, qu'elle nomme « les nouveaux riches ». Les nouveaux publics, aux profils variés et besoins spécifiques, amènent de nouvelles demandes aux écrivains public, qui doivent développer leurs compétences, en même temps qu'ils adaptent leur pratique à l'évolution culturelle et technique.

En s'inspirant des propos de Georgette, voici ce que la journaliste dit de ces « nouveaux riches » en 1949 :

« Une bonne partie des nouveaux riches d'aujourd'hui est composée de gens qui, s'ils possèdent à fond le sens des affaires, manquent des rudiments indispensables. Or la situation qu'ils ont acquise les met parfois en contact avec des personnages qu'il est assez aisé peut-être d'abuser verbalement, mais qu'il serait impossible de tromper par correspondance ».

²⁸⁰

Une autre catégorie de public sont « les gens simples », qui viennent pour des courriers et démarches administratives :

« Ceux-là sont, pour la plupart, des gens simples : petits bourgeois, petits rentiers, petits retraités ou solliciteurs d'emplois. Ils viennent lui demander la rédaction d'une déclaration

²⁷⁸ *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955.

²⁷⁹ *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955.

²⁸⁰ *France-Illustration*, 19 février 1949.

*d'impôts, d'une requête à fin de révision de leur pension, et souvent, hélas ! d'une demande de secours au maire de l'arrondissement ».*²⁸¹

Bien loin de l'analphabétisme et de l'illettrisme, les motifs de consultation des demandeurs sont variés : des particuliers, ou même des commerçants, qui « rebutent toutes les complexités du protocole usité dans les affaires publiques »²⁸², il y en a d'autres qui sont « pleins de complexes d'infériorité »²⁸³.

Dernière péripétie (1963)

En 1963, Georgette a 73 ans. Une journaliste vient l'interviewer. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de déménagement. Cependant, Georgette est locataire de l'appartement dans lequel elle vit depuis une vingtaine d'années, qui est aussi son bureau d'écrivain public. N'ayant pas les moyens de l'acheter alors que le propriétaire veut vendre, elle va devoir partir.

Voici comment commence et se termine l'article :

« Parce que Madame Faes ne possède pas les quelques milliers de dollars qu'il lui faudrait pour acheter, au 105 du Faubourg-Saint-Denis, le petit studio qu'elle occupe depuis 1940, le dernier écrivain public de Paris va peut-être disparaître. [...] [...] Mme Faes cherche à nouveau un appartement... Elle aimerait bien en trouver un dans le quartier Saint-Denis... bien sûr ! »

Entre les deux, est alors remobilisée l'image pittoresque et romantique de l'écrivain public. Georgette prend notamment la pose avec une grande plume avec laquelle elle semble écrire et dont la photographie est légendée ainsi : « A l'occasion, Madame Faes emploie bien volontiers la plume d'oie dans son travail de scribe ».

L'auteur met aussi en avant la pluralité des compétences de Georgette, qui lui permet de répondre à une quantité variée de requêtes, demandées par une diversité de publics. La

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955.

²⁸³ JEAN André, « Faubourg Saint-Denis. Cette femme est le dernier "écrivain public" », in D'ASTIER DE LA VIGERIE (dir.), *Libération*, 21 février 1951 (BNF).

journaliste ajoute même un peu de sensationnel en évoquant des destinataires qui sortent de l'ordinaire :

« [...] Quant aux tournures ! Là, vous pouvez compter sur son habileté ! Mme Faes sait tout : de sa phrase romantique qui fera battre le cœur des jeunes filles en fleur à la formule légale que lui réclament certains commerçants pour le percepteur ...

Les clients de Faes sont très divers. Certains illettrés viennent la voir pour des lettres d'amour, des ouvriers ou des commerçants pour des formules juridiques. Il est ainsi arrivé à Mme Faes d'écrire au président de la République et à Madame (qui lui a répondu), au roi des Belges, au Pape Pie XII ... »

III. Dénouement

Il n'y a pas de dénouement à notre histoire. Nous ne savons pas ce que Georgette est devenue.

Le traitement par la presse de la disparition du métier d'écrivain public a été un leitmotiv. La démolition de l'échoppe Faës, le déménagement de Georgette ont été l'occasion, à un moment donné, d'illustrer le caractère chancelant de la profession.

Par ailleurs, au moment de la révélation des malversations de Georges, ce fut l'occasion de revenir sur la moralité des écrivains publics, sujet dont, nous avons pu le voir, les journalistes ont fait feu de tout bois jusqu'au XIX^{ème} siècle pour discréditer les écrivains publics.

Toutefois, les différents articles cités dans ce chapitre ont montré l'attachement des journalistes à la préservation du patrimoine parisien, dont l'écrivain public fait partie. Ils ont par ailleurs mis en avant l'évolution du métier et, ainsi, l'adaptation de l'écrivain public à la société.

En retraçant une petite partie de cette saga des Faës, en parcourant une histoire particulière, nous avons pu enrichir et donner de la vie à la grande histoire des écrivains publics.

Partie II

Enquête et analyse de données

- *Méthode et approche du terrain
- *Analyse du discours des mass media
 - *Analyse des entretiens

Chapitre 1

Méthode et approche du terrain

Dans le cadre de notre enquête, nous avons mobiliser des *techniques documentaires*, consistant à l'analyse de documents et des *techniques vivantes*, relatives à l'interrogation et l'observation, par l'entretien.

Les moyens techniques actuels permettent d'accéder facilement à une multitude de sources. Les écrits sont de plus en plus numérisés par les bibliothèques et accessibles en ligne. De plus, dans ces bases de données, la recherche est facilitée : on obtient une sélection de résultats immédiate en fonction des termes, thèmes, supports recherchés. Grâce à ces nouveaux outils, l'écrit reste ; au vu de notre objet de recherche, il aurait été dommage de ne pas en profiter. C'est donc par ce moyen que nous avons composé notre corpus d'archives pour la partie historique de notre travail, composée de deux chapitres.

Notre recherche documentaire ne s'est pas arrêtée là, puisque nous avons sélectionné, pour une analyse de contenu, des documents écrits et oraux sur un écrivain public²⁸⁴. Les sources proviennent de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Nous avons souhaité

²⁸⁴ Voir Chapitre « Radioscopie d'écrivain public. Michèle Reverbel : Une figure et un être d'engagement »

étudier le traitement par les médias de cet écrivain public qui a bénéficié d'une certaine notoriété.

Nous avons également recueilli des documents institutionnels pour approfondir notre étude des représentations du métier.

Enfin, quant aux techniques vivantes, nous avons mené des entretiens-récits de vie avec des écrivains publics.

Nous avons suivi une démarche inductive, qui instaure « une dynamique d'allers et retours, d'ajustements constants entre la formulation des hypothèses de recherche, l'élaboration de catégories conceptuelles, l'analyse et l'accumulation progressives des données issues du terrain »²⁸⁵ ; l'objectif n'est pas la représentativité, mais la découverte de *situations contrastées*.

I. Matériaux documentaires

1. Présentation du métier par les institutions éducatives et les collectivités

Nous avons décidé d'intégrer à notre corpus de matériaux des plaquettes de formation au métier d'écrivain public, des offres d'emploi et des offres de mission de bénévolat.

Dans le cadre de notre recherche, ces sources nous intéressent en ce qu'elles présentent chacune le métier d'écrivain public. La définition du métier utilisée, les compétences proposées (formations) ou demandées (offres d'emploi et de bénévolat), la description des tâches et des missions (emploi, bénévolat), des débouchés professionnels (formations) sont autant de conceptions du métier d'écrivain public, dans lesquelles apparaissent les représentations et les fonctions de l'écrivain public. Interroger ces documents revient à appréhender une part de la réalité du métier.

²⁸⁵ BARBOT Janine, « Mener un entretien de face à face », in PAUGAM Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 115-141.

Les plaquettes de formation

En juillet 2019, nous avons recherché sur internet des formations au métier d'écrivain public. Nous avons réuni quatre sources : le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), le Centre National Privé de Formation à Distance (CNFDI), l'Université de Toulon et l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris 3).

Du fait du nombre restreint de sources, nous avons voulu garder une seule formation dispensée par un centre d'études à distance, nous avons ainsi choisi de conserver le CNED, au détriment du CNFDI, ce premier étant, selon nous, le plus populairement connu et étant, de surcroît, un établissement public.

Notre corpus est donc composé de 3 plaquettes de formation d'écrivain public : « Devenir écrivain public » du CNED, la licence professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques. Parcours Ecrivain public – conseil en écriture » de l'Université de Toulon, la licence professionnelle « Conseil en écriture professionnelle et privée – Ecrivain public » de l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris 3).

Les offres d'emploi, les offres de mission bénévole

De juillet à novembre 2019, ont été effectuées des consultations régulières de deux sites d'annonces professionnelles, « Pôle emploi » et « Indeed ». Ces deux hébergeurs d'offres d'emploi ont été sélectionnés car le premier est l'un des plus connus et représente un établissement public administratif. « Indeed » a été compris de manière arbitraire dans la recherche pour que « Pôle emploi » ne soit pas la seule source de recherche d'annonces.

Au mois de septembre de la même année, nous avons voulu intégrer dans la recherche des propositions de bénévoles, celles-ci inventoriées sur le site « tousbenevoles.org », qui fut alors, tout simplement, le premier site proposé en tapant « bénévolat France » sur le moteur de recherche Google.

Que ce soit sur les sites d'offres d'emploi ou sur celui d'offres de missions bénévoles, ont été retenues uniquement les offres précisant dans leur intitulé d'offre « Ecrivain public » ; la recherche géographique s'étend à toute la France.

9 offres d'emploi salarié ont été repérées sur « Pôle emploi », aucune sur Indeed. En août 2020, nous avons ajouté une nouvelle offre à notre corpus : il s'agit du poste que nous avons laissé vacant ; nous y reviendrons.

44 annonces de bénévolats ont été générées en indiquant comme type de missions « Ecrivain public (Aide aux démarches administratives) », qui fait partie des 31 types de missions répertoriées dans la recherche assistée sur le site.

Sur ces 44 offres, 27 portaient dans leur titre le terme « Ecrivain public » ; ce sont donc ces 27 annonces qui sont d'abord retenues. Les dates de mise à jour des offres allaient du 12 février 2016 au 4 novembre 2019 (environ 45 mois). 18 offres concernent l'année 2019 (de mars à novembre donc, en moyenne, deux offres de bénévolat proposées par mois) : ce sont ces offres les plus récentes qui nous avons finalement pris en compte pour l'analyse.

Notre corpus documentaire est composé de 3 plaquettes de formation, 10 offres d'emploi et 18 offres de mission bénévole.

2. Un écrivain public dans les mass média

Nous avons souhaité recueillir des témoignages relatant l'expérience d'une femme écrivain public depuis 1978, Michèle Reverbel.

Nous avons souhaité traiter ce sujet puisque la mission de Michèle Reverbel nous a intéressée. D'abord écrivain public, elle s'est approprié cette fonction, et cette appropriation l'a menée vers la fonction d'éveilleuse d'écriture. Elle a poussé sa mission au-delà de l'aide rédactionnelle et a approfondi la fonction d'écriture pour autrui, en plaçant l'individu au centre de l'action en le faisant écrire par lui-même. Elle donne, ou redonne, le goût de l'écriture ; plus qu'un éveil à l'écriture, c'est un éveil ontologique vers lequel elle tend pour l'individu.

Pour notre recherche sur l'écrivain public comme passeur, il nous importait d'explorer ce que revêt cet éveil à l'écriture.

Par ailleurs, ce sujet nous semblait intéressant au vu du nombre d'années d'expérience de Michèle Reverbel, et ainsi, son recul et sa prolificité nous offrent un point de vue riche sur la fonction d'écrivain public.

En outre, la richesse de ces témoignages est également extérieure : Michèle Reverbel est légitimée, reconnue socialement, par les personnes qui l'ont côtoyé et par les instances de légitimation telles que le ministère de la Culture. Cette reconnaissance montre bien la portée de sa démarche et la valeur de sa fonction.

Sa mission, elle l'a composée pour les individus, qu'elle place au cœur du projet d'écriture.

Au mois de juin 2021, nous avons recueilli cinq documents afin de pouvoir observer l'image véhiculée par les mass média via internet : deux reportages télévisuels diffusés sur FR3 Marseille (archives INA, 1982) et Paris Ile de France (archives INA, 1998), un reportage radiodiffusé sur *France Culture* (2013), et un article de presse écrite du journal *Midi Libre* (2015).

En octobre 2023, afin d'enrichir ce corpus, nous avons ajouté deux sources : un blog, contenant une interview (2015) et le site d'une commune, promouvant un atelier dans sa bibliothèque municipale (2019).

II. L'entretien

Selon la définition technique de Madeleine Grawitz, l'entretien (ou l'interview) est un « procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé »²⁸⁶.

Notre projet de départ, en élaborant la grille et en anticipant la conduite des entretiens, était l'entretien semi-directif, avec des questions ouvertes, c'est-à-dire des « questions précises, libellées d'avance, suivant un ordre prévu. L'enquêté, lui, est encore libre de répondre comme il le désire, mais dans le cadre de la question posée »²⁸⁷.

Guide d'entretien à destination des écrivains publics

Parcours et rapport à l'écrit de l'enquêté

- Depuis quand faites-vous ce métier ?
- Quelle est votre formation initiale ?
Relance : une formation littéraire ?
- Quel est votre parcours professionnel ?

Représentations sur le métier

- Avant d'être écrivain public, que pensiez-vous de ce métier ?
- Quand vous dites, autour de vous, que vous êtes écrivain public, quels sont les commentaires, les réactions ?
- Comment décririez-vous le métier d'écrivain public à quelqu'un qui ne sait pas ce que c'est ?

Modalités techniques, expérience du métier

- Utilisez-vous l'ordinateur (avec ou sans internet) ? Ou écrivez-vous à la main ?
- [Écrivain public salarié] Est-ce que des formations vous sont parfois proposées par la ville ou votre employeur ?
- Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier ?

²⁸⁶ GRAWITZ Madeleine (1964), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000, p.644.

²⁸⁷ *Ibid*, p.648.

- Qu'est-ce que vous aimez le moins dans votre métier ?
- Y a-t-il des choses que vous refusez de faire ?
- Quelles qualités pensez-vous qu'il faut avoir pour faire ce métier ?
- Pouvez-vous me décrire le déroulement d'une journée-type ?

Rapport de l'interrogé à son public, rapport du public à l'écrit

- Quelles sont les personnes qui viennent vous voir ?
- Que vous demandent-elles ?
- Selon vous, ce sont plutôt des personnes qui ne savent pas écrire ou qui ne se sentent pas à l'aise avec l'écrit ?

Relance : Si vous deviez décrire vos publics, que diriez-vous ?

La relation, la médiation

- Avez-vous plus l'impression de faire « pour » la personne ou bien « avec » avec la personne ?

Relance : Proposez-vous parfois des choses que la personne n'avait pas demandé au départ, par exemple, une demande d'allocation ? Téléphonnez-vous pour eux ?

- Y a-t-il des personnes qui viennent vous voir très régulièrement, que vous suivez ?
- Relance : Pensez-vous faire de l'accompagnement comme le ferait une assistante sociale ?

- Pensez-vous que l'on peut voir l'écrivain public comme un passeur, un médiateur ?

Transformation du passeur

- Y a-t-il une rencontre, une histoire qui vous particulièrement touché, marqué ?
- Depuis que vous faites ce métier, avez-vous l'impression que quelque chose a changé en vous ?

Relance : Est-ce que vous avez changé de vision sur certaines choses ?

- Selon vous, comment ce métier va-t-il évoluer ?
- Vous pensez faire ce métier encore longtemps ?

Les premières questions nous renseignent sur le parcours de la personne interrogée. Plus précisément, concernant notre objet, elles révèlent le rapport à l'écrit de la personne et la motivation qui a amené à l'activité d'écrivain public.

Du côté des représentations, nous souhaitions connaître d'abord celles de l'interrogé sur le métier d'écrivain public, antérieures et actuelles. Nous souhaitions savoir également celles qu'il imagine de la part des autres ou celles qu'il entend, qu'il perçoit. Nous nous demandions en quoi les représentations extérieures et personnelles étaient liées, concernant l'image du métier.

Au sujet de l'expérience et la pratique elle-même, nous souhaitions osciller entre la subjectivité et une tentative d'objectivité de la part de l'interrogé, en évoquant à la fois le métier dans la pratique et le métier dans l'absolu, selon l'interrogé.

Nous avons également souhaité mettre en avant la transformation du passeur et le rapport au monde et l'autre de l'écrivain public.

Dès le début de notre premier entretien, notre attitude d'enquêteur n'a pas été celle-ci. Notre posture, dans la façon et l'objectif de recueillir le discours de l'enquêté, a finalement été d'augmenter de degré de liberté de la personne, en diminuant notre degré de directivité.

D'une part, l'ordre des questions n'a pas été une prescription (nous barrions au fur et à mesure les questions auxquelles l'enquêté répondait), d'autre part, nous ne ramenions pas l'enquêté vers nous si celui-ci débordait du cadre de notre sujet, puisque nous considérons qu'il n'était jamais hors sujet ; nous avons traité l'entretien comme un récit de vie pour avoir des informations riches.

Nous avons néanmoins mobilisé le guide d'entretien comme grille de lecture et d'analyse des entretiens.

Nous avons envisagé cette liberté donnée à l'enquêté comme une manière d'approfondir le discours. Si les modalités techniques utilisées dans la pratique professionnelle quotidienne peuvent plus aisément se prêter au jeu des questions-réponses,

nous avons pu aller, en plus de nos repères quant aux questions sur les représentations, au-delà de la surface en suivant le cheminement de la personne. Accompagner ce cheminement de pensée était, selon nous, le moyen de recueillir des éléments plus authentiques quant à leur appropriation du métier, leur conception de la relation, leur engagement dans celle-ci, et les effets de transformation de la personne.

Selon Roselyne Orofiamma, « le récit de vie est recueilli comme un témoignage significatif au service d'un objet de connaissance qui est celui du chercheur [...] Par la description vivante et sensible que permet le récit, la démarche biographique donne accès à la connaissance d'univers sociaux et professionnels, appréhendés de l'intérieur, à partir d'expériences singulières »²⁸⁸. La visée, pour le chercheur, est de de toucher au « vécu de l'expérience [faite de] passions, désirs, valeurs, croyances » qui participe d'une « construction de sens ».

Sans véritablement appliquer cette méthode dans le recueil des discours, nous nous sommes cependant inspirés de cette démarche dans la restitution des parcours. Dépourvus d'intention de généralisation et de comparaison, nous avons opté pour une mise en commun de points de vue.

A l'instar de Pierre Sansot, nous avons souhaité « interpréter, décrire, réciter »²⁸⁹.

Finalement, il nous importait essentiellement, dans une démarche *compréhensive* et anthropologique, de nous montrer sans jugement et empathique. Un point primordial, selon nous, était de ne pas interrompre la personne : si elle s'appesantit sur un sujet, sur une histoire, des détails qui, de prime abord, pourraient nous sembler anodins, c'est ce que ceux-ci signifient quelque chose pour elle, qu'ils sont un sens pour elle.

Dans la même idée, si elle ne dit pas, c'est que cela ne compte pas. Nous laissons la personne nous guider dans son développement, son jugement, dans l'objectif que sa pensée, se construise et s'enrichisse au fur et à mesure de son discours, que des points d'intérêt en amènent d'autres.

²⁸⁸OROFIAMMA Roselyne, « Le travail de la narration dans le récit de vie », in NIEWIADOMSKI Christophe, DE VILLERS Guy (dir.), *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 2002.

²⁸⁹SANSOT Pierre, « Sauver le sensible : interpréter, décrire, réciter », in *Les formes sensibles de la vie sociale*, Presses Universitaires de France, 1986.

En réduisant notre degré d'intervention, par rapport à notre idée de départ, nous postulons que l'enquête s'interroge, de lui-même, plus en profondeur, sur sa pratique et sur ce qu'elle revêt pour lui.

Approche du terrain

L'ensemble des entretiens a été réalisé sur une période large, d'avril 2022 à mai 2023. Nous avons fait la connaissance de six écrivains publics, appréhendés par le bouche-à-oreille, concernant les écrivains publics d'association, ou trouvés dans les pages jaunes, pour les écrivains publics libéraux, en province et à Paris.

Il précisé à la personne interrogée, au moment de la prise de rendez-vous que les propos délivrés lors de l'entretien resteront anonymes. Au démarrage de l'entrevue, nous demandons à la personne si elle accepte l'enregistrement par magnétophone. Bien que l'anonymat ne parût pas être une préoccupation pour la plupart de nos interrogés, nous avons changé leur prénom lors de la transcription de l'entretien et pour la restitution des données.

Notre échantillon est réduit et ce, pour deux raisons. D'une part, l'analyse des entretiens en tant que récits de vie nous est apparu comme un travail dense et conséquent. Cette démarche méthodologique couplée à l'essence de notre recherche n'exigeait, selon nous, pas un degré élevé de représentativité, préférant nous attarder sur les expériences et le parcours de chacun plutôt qu'aspirer à une analyse comparative.

D'autre part, de nombreux écrivains publics que nous avons contactés ont décliné notre proposition d'entretien. Parmi ces refus ou ces désistements, les écrivains publics salariés d'association ont mis en avant une surcharge de travail liée aux diverses activités et missions de l'association, des écrivains publics libéraux parisiens ont demandé une contrepartie financière (le prix d'une prestation d'écriture), d'autres ont signalé qu'ils étaient trop sollicités (par les clients ou par des personnes demandant, comme nous, leur témoignage).

Bien que notre échantillon soit réduit, nous avons voulu interroger des écrivains publics aux profils et d'horizons différents, par souci d'hétérogénéité :

- sexe : trois hommes, trois femmes
- statut : bénévole, salariés d'association, indépendants
- localisation : petite ville, ville moyenne (ou grande), capitale

Chapitre 2

L'étude des formations, des offres d'emploi et de bénévolat

I. Analyse des formations d'écrivain public

La licence professionnelle « Conseil en écriture professionnelle et privée – Ecrivain public » de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été ouverte en 2002. Jusqu'en 2018, la licence professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques. Parcours Ecrivain public – conseil en écriture » était alors un DU (diplôme délivré par une université et non reconnu par l'Enseignement supérieur) qui s'intitulait « DU Ecrivain public et Auteur conseil »²⁹⁰. Il est indiqué sur la plaquette de la licence professionnelle de Toulon qu'elle est « la seule en France avec Paris 3 ».

Il existe également des formations à distance au métier d'écrivain public, délivrées par exemple par le CNED (établissement public) ou le CNFDI (établissement privé).

Formation	Formation en ligne « Devenir Ecrivain public »	Licence professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques. Parcours Ecrivain public – conseil en écriture »	Licence professionnelle « Conseil en écriture professionnelle et privée – Ecrivain public »
Lieu, organisme de formation	CNED Formation en ligne	Université de Toulon UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (partenariat avec l'UFR de Droit)	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 UFR Arts et médias, département Médiation culturelle
Admission	Aucun prérequis strict	Bac +2, équivalent ou VAE Formation continue uniquement (adultes en reconversion ou salariés du privé ou du public)	Bac +2, équivalent ou VAE Formation initiale Formation continue
Niveau à l'issue de la formation	Aucun	Bac +3	Bac +3

²⁹⁰ Nous ignorons la date de création du DU Ecrivain public de Toulon, qui existait déjà en 2003.

Durée de la formation	100 heures sur 1 an	480 heures (et 3 mois de stage) sur 1 an	524 heures (et 420h de stage) sur 1 an
Coût de la formation	Hors formations complémentaires ²⁹¹ : 369 €	Formation continue : Tarif personnel : 3300 € Tarif prise en charge : : 5 500 € (hors droits universitaires)	

La définition de l'écrivain public

Sur sa plaquette de formation, le CNED ne définit pas le métier d'écrivain public ; ce dernier n'est pas davantage étayé à la lecture des modules du programme. Nous ne développerons d'ailleurs pas plus avant cette observation de la plaquette.

Ce que nous apprenons de l'activité d'écrivain à travers la présentation du CNED est que l'écrivain public produit « tous types d'écrits » (correspondances, discours, comptes-rendus, récits de vie, relectures de mémoires, transcriptions, CV, courriers administratifs, lettres de motivation...) et qu'il se doit d'acquérir « des connaissances indispensables dans les domaines administratif, juridique, social et entrepreneurial ».

Cette formation par correspondance semble essentiellement adressée à un futur professionnel en libéral au vu du champ lexical employé : prestations, installation professionnelle (statut, fiscalité, assurance, comptabilité, couverture maladie, retraite), relation client.

La licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle a pour objectif de « former des professionnels de l'écrit pour autrui capables de répondre aux besoins à la fois de la collectivité et des personnes privées, en apportant à tout public une aide à la rédaction ». La définition proposée par la licence de Toulon est plus riche et nous intéresse d'autant plus qu'elle utilise le terme de passeur pour qualifier l'écrivain public : « l'écrivain public est un

²⁹¹ Quatre formations dites complémentaires, de 199 euros chacune, sont proposées par l'organisme de formation : compétences en orthographe, en grammaire, en communication interpersonnelle, compétences rédactionnelles.

passer qui permet l'accès aux droits de publics divers mal à l'aise avec l'écrit et avec les démarches sur Internet. Il/elle peut également accompagner des projets d'écriture personnelle, qu'il s'agisse de souvenirs destinés à une transmission familiale, ou de manuscrits dont il/elle assure la révision. Il/elle peut enfin aider des entreprises dans leurs actions de communication ».

A travers cette définition développée par la licence professionnelle de Toulon, se dessinent déjà les contours des « trois volets du métier » d'écrivain public, décrits plus bas sur la plaquette : « l'accompagnement en écriture de personnes en difficulté, l'écriture littéraire et l'écriture au service des entreprises ».

Pour la licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle, cette différenciation tripartite n'est pas présentée de manière aussi nette et intelligible dans la plaquette, mais elle se retrouve parmi les domaines d'enseignements : les « techniques d'écriture (sociale, professionnelle, biographie) » sont enseignées dans des cours « [d'] intervention sociale, [d'] écriture professionnelle, [d'] écriture de la biographie ».

Cette tripartition du métier d'écrivain public que nous continuons d'emprunter à la plaquette de l'Université de Toulon se distingue également dans les débouchés professionnels suggérés dans la plaquette de la Sorbonne Nouvelle²⁹².

Licence professionnelle de l'Université de Toulon	Licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle
<p>Accompagnement en écriture de personnes en difficulté – Ecriture sociale</p> <p>Permet l'accès aux droits de publics divers mal à l'aise avec l'écrit et avec les démarches sur Internet</p>	<p>Ecriture sociale</p> <p>Intervenant social, médiateur et conseil en écriture</p>
<p>Ecriture littéraire</p> <p>Accompagne des projets d'écriture personnelle (souvenirs destinés à une transmission familiale ou révisions de manuscrits)</p>	<p>Ecriture de la biographie</p> <p>Concepteur, rédacteur en édition, communication, contenu éditorial, web</p>
<p>Ecriture au service des entreprises</p> <p>Aide des entreprises dans leurs actions de communication</p>	<p>Ecriture professionnelle</p> <p>Ecrivain public ou conseil en communication écrite</p>

²⁹² Tableau : les éléments consignés dans le tableau sont extraits des deux plaquettes de formation.

Les deux plaquettes s'accordent sur les possibilités de s'établir en tant qu'écrivain public indépendant (Toulon) dans le secteur libéral (Paris) ou comme salarié dans des associations, collectivités et administrations du secteur social et socio-éducatif.

Les enseignements

Après observation des enseignements dispensés dans les deux licences, nous les avons classés en quatre catégories ; classement qui reprend, à nouveau, les éléments de la plaquette de Toulon, dont les deux semestres sont fléchés par 4 UE (2 UE sont ajoutées au second semestre concernant le stage et un projet tuteuré), que sont « savoirs fondamentaux et adaptation », « écriture sociale », « écriture littéraire », communication et insertion professionnelle ». Bien que les intitulés des cours de la licence de la Sorbonne Nouvelle ne soient pas détaillés (contrairement à celle de Toulon), nous avons tenté de reporter ces différents enseignements, de pair avec ceux de la licence de Toulon, dans le tableau ci-dessous :

	Licence professionnelle Toulon	Licence professionnelle Paris 3
Savoirs transversaux	Savoirs fondamentaux et adaptation (langue, l'écrit dans la société, droit, anglais...)	Maîtrise de la langue, techniques d'expression / Droit / Culture numérique / Psychologie sociale de sociologie de l'écriture
Ecriture sociale	Ecriture sociale (argumentation, droit, courriers administratifs, écrits professionnels, relation administrations/usagers)	Intervention sociale
Ecriture littéraire	Ecriture littéraire (théorie, ateliers d'écriture poétique, techniques de l'entretien, écriture journalistique...)	Connaissance et pratique des formes littéraires contemporaines / Ecriture de la biographie
Insertion professionnelle	Communication et insertion professionnelle (bureautique, montage de projets...) / Maîtriser son environnement et son entreprise	Conférence des métiers / Créer son entreprise, animer, former

L'intitulé des formations

A première vue, la licence professionnelle de l'Université de Toulon semble orientée vers le domaine social, puisque l'intitulé principal est le suivant : « Licence pro. Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques ». Alors que la Sorbonne Nouvelle annonce d'emblée le terme « écriture » dans l'intitulé de sa licence, c'est en sous-titre que nous est confirmé qu'il s'agit bien d'une formation liée à l'écriture pour autrui à Toulon ; ainsi, c'est l'accompagnement par l'écrit qui semble faire l'objet de cette formation.

Les deux universités mentionnent, dans l'intitulé de leur licence, le « conseil en écriture », aux côtés de l'« écrivain public ». Nous l'avons vu plus haut, tandis que la présentation du métier d'écrivain public est présente sur la plaquette de la licence professionnelle de Toulon, celle-ci est absente de la plaquette de la Sorbonne Nouvelle, si l'on se réfère strictement au terme « écrivain public », puisque la plaquette est adressée à de futurs « professionnels de l'écriture pour autrui ».

Ainsi, si selon la plaquette de Toulon, le conseil en écriture semble être un pan du métier d'écrivain public indépendant, au titre de prestation à des particuliers ou entreprises, la licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle, quant à elle, est imprécise. L'unique mention de l'écrivain public et du conseil en écriture dans le document de présentation est située dans les débouchés professionnels, parmi d'autres métiers : « intervenant(e) social(e), médiateur(rice) et conseil en écriture ; concepteur(rice)- rédacteur(rice) en édition, communication, contenu éditorial, web ; écrivain(e) public ou conseil en communication écrite ».

Dans la licence parisienne, écrivain public et conseil en écriture semblent être deux activités professionnelles distinctes, entre autres métiers proposés. Pourtant, ce terme de « conseil en écriture » n'est pas professionnalisé dans la plaquette (cela pourrait être conseiller en écriture, écrivain conseil ou, encore, auteur conseil) ; de plus, il n'est pas référencé dans la classification ROME²⁹³, contrairement à « écrivain public ». A l'exception de l'intitulé de la licence où il apparaît, l'écrivain public est absent de la plaquette de la Sorbonne Nouvelle, sans toutefois être suppléé.

²⁹³ Répertoire opérationnel des métiers et des emplois de Pôle emploi.

« Ecrivain-Conseil ® », une marque déposée

En mars 2003, l'association GREC (Groupement des Ecrivains-Conseils), fondée en 2002, dépose l'appellation « Ecrivain-Conseil » auprès de l'INPI, regroupant les « écrivains publics, écrivains privés, auteurs conseils, biographes familiaux, conseillers en communication écrite et autres professionnels de l'écriture », dans le souci de « moderniser l'appellation [écrivain public] » et de mettre en exergue « la dimension du conseil » dans ces métiers de l'écrit pour autrui.

Parmi les prestations référencées dans l'annuaire, figurent notamment celle d'écrivain public, qui est en fait une « assistance administrative », proposée par 26 « Ecrivains-Conseils », ou celle des « biographies/récits de vie », proposée par 61 « Ecrivains-conseils ». Le GREC forme d'ailleurs « à distance au métier d'écrivain biographe » (1755 € pour 200h de formation).

Ainsi, selon l'interprétation que nous nous permettons de faire, la licence professionnelle de Toulon forme des écrivains publics en devenir qui auront tout un éventail de registres et de compétences, quand la licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle forme, à diverses spécialités, des futurs techniciens de l'écrit, parmi lesquels certains seront écrivains publics.

II. Analyse d'offres d'emploi et de bénévolat

1. Les offres d'emploi

Les offres d'emploi émanent majoritairement d'associations (7), puis des mairies (2). Tous les postes sont à durée déterminée, à l'exception d'une offre qui est un CDI. Plus de la moitié sont des contrats à temps plein, deux offres sont des mi-temps, une offre est inférieure à un mi-temps²⁹⁴. L'expérience souhaitée est d'environ un an, et en moyenne, la formation requise sera inférieure à bac +2²⁹⁵.

Au-delà des intitulés

A la lecture des intitulés des postes offerts, nous remarquons que, pour quatre d'eux, l'emploi n'est pas seulement celui d'écrivain public. Dans ces exemples, l'écrivain public est accolé à un animateur en alphabétisation (C), un médiateur social (E), un adulte-relais (G) ou un interprète (I) ; la fonction d'écrivain public est une mission parmi d'autres.

Pour l'offre de médiateur social et écrivain public (E), la description du poste indique que « le poste proposé s'assimile à celui d'écrivain public » : une des tâches, en effet, est de rédiger des courriers, néanmoins aucune compétence rédactionnelle n'est requise ou, en tout cas, mentionnée.

On semble penser qu'est recherché ici un médiateur social qui aura, parmi ses missions, de l'aide à la rédaction et aux démarches administratives des publics ; de plus, c'est « médiateur social » qui occupe la première place dans l'intitulé.

Cette ambivalence entre l'écrivain public et le médiateur social se retrouve également dans l'offre G, l'adulte-relais ayant des missions de médiation sociale et culturelle.

²⁹⁴ Nous n'avons pas mentionné les salaires dans le tableau récapitulatif (cf. Annexes), puisqu'il n'est pas systématiquement précisé dans l'offre s'il s'agit d'un salaire brut ou net.

²⁹⁵ L'expérience souhaitée va de 0 à 5 ans ; la moyenne est de 1,1 an d'expérience souhaitée, la médiane est de 0,75. La formation requise est nulle ou va de bac +2 à bac +3, bac +4 ; la moyenne est de 1,1, la médiane 2.

Nous pouvons penser que cette association naît de l'interprétation des activités mentionnées dans le contrat de l'adulte-relais, telles que « informer et accompagner les habitants dans leurs démarches » et « faciliter le dialogue entre services publics et usagers (notamment entre parents et services accueillant leurs enfants) »²⁹⁶ : la fonction de médiation du médiateur social et de l'adulte-relais est appliquée à la démarche administrative, à la correspondance, écrite ou numérique, entre les services publics et les usagers.

Ceci est d'autant plus manifeste que l'offre d'emploi de médiateur social et écrivain public (E) expose explicitement cette deuxième mission dans les tâches principales. Nous imaginons ainsi que le candidat aura un profil à la fois social et administratif, maîtrisant les normes rédactionnelles et les outils numériques (plateforme et sites des services publics ou privés), les techniques de médiation et de dialogue.

Des restrictions quant au profil du candidat pour un contrat d'adulte-relais réduisent néanmoins le champ des possibilités pour l'employeur, puisque ce dispositif de la Politique de la Ville est ouvert uniquement aux plus de 26 ans sans emploi et résidant dans un QPV (Quartier Politique de la Ville), cependant, les associations situées dans des QPV n'ont pas à financer ces postes, qui sont pris en charge par l'Etat ; ainsi, il ne peut qu'être très commode pour elles d'associer les missions de l'écrivain public à celles de l'adulte-relais.

Les écrivains publics dans le présent : l'exemple des écrivains publics dans les quartiers

La politique de la ville, déployée depuis les années 1980 par l'Etat (le ministère chargé de la Ville est créé en 1990), vise à réduire les inégalités sociales dans les quartiers dits prioritaires. Le critère utilisé pour l'inscription d'un quartier dans la politique de la ville est le revenu par habitant (par rapport aux revenus moyens de l'agglomération dont fait partie le quartier et aux revenus de la France métropolitaine).

En 2014, 1296 quartiers métropolitains de plus de 1000 habitants (situés dans les agglomérations de plus de 10000 hab.) ont ainsi été classés comme « quartiers politique de la ville » (QPV)²⁹⁷. L'Etat (préfectures), la région, le département, les collectivités

²⁹⁶ Consultation des informations sur le « contrat adulte-relais » sur le site du « Service public ».

²⁹⁷ Site internet gouvernemental « SIG Politique de la Ville ».

territoriales (communes, intercommunalités) et des acteurs institutionnels du public ou du privé (ex : organismes de protection sociale, bailleurs sociaux) participent, avec le concours des associations, des conseils citoyens et des habitants, au développement de l'égalité des chances sur les territoires.

Dans cet objectif, sont financés des projets locaux portés et mis en place par les acteurs associatifs de ces quartiers, concernant l'éducation, le cadre de vie, le lien social, la citoyenneté, l'emploi et la prévention de la délinquance²⁹⁸.

Dans l'une des villes dans laquelle nous avons réalisé nos recherches, une commune comprenant entre 100 000 et 200 000 habitants, quatre associations situées dans des QPV ont déposé, pour l'année 2021, une demande de subvention pour pouvoir proposer les services d'un écrivain public dans leurs locaux. Le chiffrage de ces projets, établi par les associations elles-mêmes, varie entre 10 000 et 44 000 euros.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la ville, l'Etat et des bailleurs sociaux participeront à au moins 60 % du financement des projets, et ce jusqu'à la totalité pour le projet le moins coûteux. Selon ces quatre associations, le recours à un écrivain public bénéficierait à plus de 2500 habitants.

Pour le poste d'écrivain public et alphabétisation (C) et celui d'écrivain public/interprète (I), les compétences en langues semblent primordiales.

Pour la première, un niveau bac +3, bac +4 en FLE (Français Langue Etrangère) est recommandé puisque le titulaire du poste devra organiser et animer des cours d'alphabétisation et de français à destination d'un public adulte.

Pour la deuxième, la formation ou le niveau formation ne sont pas spécifiés, mais le candidat devra maîtriser, en plus du français, l'arabe littéraire et l'anglais et devra proposer des ateliers d'écriture ; pour un salaire brut mensuel de 1797 euros, il est également attendu que le candidat sache « donner une information administrative et juridique de premier niveau » (ceci consistant, selon l'annonce, à « sa mission première ») et réalise des actions de médiation sociale auprès des habitants.

²⁹⁸ Site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Outre cette offre d'écrivain public/interprète (I), deux autres ne mentionnent pas non plus de formation spécifique ou de niveau de formation requis et acceptent un profil débutant ; dans cette logique, ces postes sont également proposés au salaire minimum ou rémunérés un peu plus d'un euro au-dessus du SMIC horaire.

A l'instar de l'offre I, un niveau de compétences semble pourtant être attendu dans ces deux offres. Dans l'une, l'écrivain public recherché est pourtant un « professionnel de l'écriture » qui doit être « doté d'excellentes qualités littéraires » (H), dans l'autre, il est un « professionnel de la communication écrite » (J) ; les savoirs et savoir-faire énoncés dans ces offres sont des compétences rédactionnelles, littéraires, administratives et des connaissances institutionnelles.

En 2018, j'ai postulé à cette offre d'écrivain public à Metz (J). Lors de l'entretien professionnel avec le président de l'association et le directeur du centre social, j'ai précisé, par honnêteté, que je n'avais pas de compétences administratives et juridiques spécifiques. J'ai demandé également combien d'autres candidats ils recevaient pour ce poste : un seul, dont le profil ne correspondait pas, selon eux.

Ce qui est apparu primordial pour le président et le directeur dans le cadre de ce recrutement est le baccalauréat littéraire. J'ai été embauchée.

Le matin, j'étais dans les locaux du centre social pour accueillir les usagers qui demandaient une aide administrative. Je n'avais pas de bureau ou de salle attitrée ; je trouvais une place disponible selon le planning des activités du centre social et les salariés présents, le plus souvent, j'étais installée dans le bureau des animatrices du périscolaire, il nous arrivait alors d'être quatre dans un petit bureau, avec le va-et-vient constant d'enfants et de parents.

Ce bureau est le seul endroit où je disposais d'un ordinateur fixe avec internet et connexion à l'imprimante ; un ordinateur portable m'avait été fourni, néanmoins je n'ai jamais eu de connexion internet.

En début d'après-midi, je recevais le public à la Poste du quartier (le poste d'écrivain public du centre social était financé par la Ville et La Poste). Sans connexion

à internet et à une imprimante, il était vain que je tente d'écrire les courriers autrement qu'à la main.

De nombreuses personnes venait pour effectuer des démarches numériques (création, consultation de compte sur les plateformes des services publics, réclamations) ; je leur proposais de venir un matin au centre social, et si elles avaient de la chance, j'aurais accès à internet. A l'usage, je connaissais les créneaux où un bureau avec PC et internet se libérait.

En milieu d'après-midi, mon poste consistait à autre chose qu'un écrivain public : à la sortie des écoliers du quartier, je devais animatrice. Quatre jours par semaine, j'accompagnais des enfants, ou des collégiens selon les jours, dans leurs devoirs ; deux jours par semaine, il fallait en sus proposer une activité à visée culturelle (de la lecture, par exemple).

L'objectif de cette mission était d'aider l'enfant à s'organiser dans son travail scolaire et d'intégrer les parents dans cette tâche, de les faire s'investir dans le parcours scolaire de leur enfant. Ces familles bénéficient de cette prise en charge selon l'avis des enseignants, de la référente famille du centre social ou des services sociaux ; ce dispositif du CLAS est financé par la CAF.

Mission principale

Le descriptif du poste dans les offres nous permet d'entrevoir une définition de l'écrivain public selon le recruteur, sinon la fonction principale qui lui est offerte. Globalement, la description de la mission de l'écrivain public est la suivante : l'accompagnement du public, des usagers dans leurs démarches administratives et numériques. « Accompagner - accompagnement » est mentionné dans sept offres d'emploi sur dix.

La médiation est une des fonctions de l'écrivain public. Dans l'offre d'emploi J, il est décrit comme « un trait d'union entre les habitants et les administrations », formule qui désigne explicitement la place d'intermédiaire de celui-ci.

Dans deux autres offres, il a le « rôle de médiateur numérique pour les personnes en difficulté dans la réalisation d'actes dématérialisés pour l'ouverture de leurs droits » (D, F). Ici, deux éléments quant à l'activité de l'écrivain public sont précisés : l'écrivain public aide à la réalisation de démarches dématérialisées et celles-ci concernent l'accès aux droits des personnes²⁹⁹.

L'accès aux droits favorisant l'inclusion, nous en déduisons que l'écrivain public fait partie des acteurs concourant au développement de l'égalité des chances (notamment dans le cadre de la politique de la ville).

Cette aide de l'écrivain public, dans la demande de droits et prestations sociales, demande de logement, le soutien à la recherche d'emploi, est aujourd'hui développée avec l'apparition du numérique et des démarches dématérialisées³⁰⁰, ce qui élargit ainsi son public, avec les personnes éloignées du numérique. Le médiateur qu'est l'écrivain public participe à la réduction de la fracture numérique.

Le public

Les annonces ne s'appesantissent pas sur les publics reçus par l'écrivain public ; s'ils ne sont pas présentés de façon explicite, c'est parfois en filigrane, dans la description du poste, de la mission principale, qu'on peut en apprendre davantage sur les publics. La description la moins précise est : « ceux qui en ont le plus besoin » (H). Certaines offres évoquent un service aux « habitants », et celles-ci émanent plutôt d'associations situées dans un Quartier Politique de la Ville (E, J). Dans une annonce, il est précisé que le public est « d'origine étrangère et non francophone ».

Par ailleurs, deux offres semblent, de prime abord, décrire un public similaire : « tout public qui a des difficultés d'insertion ou d'intégration dans son parcours du vécu quotidien » pour l'annonce B, « [...] tout public dans la rédaction de courriers pour faciliter leur insertion ou leurs démarches dans un moment de vie » selon l'annonce C.

²⁹⁹ Il s'agit de « ramener les bénéficiaires de l'action sociale au « droit commun », c'est-à-dire au bénéfice des biens, services et prestations disponibles pour tous les citoyens ». LAFORE Robert, « L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? », in *Regards*, vol. 46, no. 2, 2014, pp. 21-32.

³⁰⁰ Quatre offres d'emploi sur les dix mentionnent que les démarches peuvent être dématérialisées.

Dans un premier temps, il est question, dans les deux offres, de l'inclusion des personnes, comme soulevée plus haut.

Dans un second temps, nous pouvons relever une distinction à faire dans la description des publics ou, plus exactement, de la fréquence de l'utilité et de l'usage du service selon les publics : l'offre B s'appuie effectivement sur la notion d'inclusion, et ce, exclusivement, puisque c'est le « parcours du vécu quotidien » de la personne dont il est question, quant à l'offre C, elle nous invite, en plus, à envisager le recours ponctuel à l'écrivain public, au gré des « moment[s] de vie » de la personne.

Les compétences

Dans le domaine des compétences demandées, les compétences les plus sollicitées sont immanquablement rédactionnelles. Au moins deux compétences liées à la rédaction sont mentionnées dans chaque offre. Les plus courantes sont proposées par Pôle emploi : « normes rédactionnelles » (7 offres) et « rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises » (7 offres).

Si certaines offres ne formulent pas la compétence de « normes rédactionnelles », elles optent alors pour des synonymes ou qualifications analogues : qualités rédactionnelles, aisance rédactionnelle, (très bonne) maîtrise de la langue française. Une offre (E) fait cependant exception et ne fait part d'aucune compétence liée à la rédaction, bien que la rédaction de courriers soit une des tâches annoncées.

Toutes les offres demandent des compétences administratives (une ou plus), en indiquant majoritairement la compétence proposée par Pôle emploi, qui est de savoir « rédiger des documents administratifs pour le compte de particuliers ou d'entreprises ». Encore une fois sans mentionner de compétence, l'offre E annonce néanmoins que des dossiers seront à constituer dans le cadre d'un accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives.

Outre les compétences administratives, pour six postes sur les dix, il sera préférable que le candidat possède des connaissances institutionnelles (connaître les services publics

ou privés dans le domaine social, administratif, professionnel, juridictionnel, savoir orienter les personnes vers les services compétents).

Quant à la mobilisation de l'informatique, lus de la moitié des offres d'emploi requièrent des compétences bureautiques (Word, Excel) et numériques (ex : maîtrise des outils informatiques, aisance numérique, communication internet). Une des offres mentionne dans ses missions que l'écrivain public aidera à la réalisation de démarches dématérialisées sans toutefois préciser de compétences spécifiques.

Tous les recruteurs (sauf l'offre E) ajoutent l'utilité de compétences en techniques d'enquête, induises par l'exposition de ces tâches : « recueillir des informations préalables à l'écriture lors d'enquête, de recherche documentaire, d'interview » (7 offres), « techniques de conduite d'entretien » (3 offres), « évaluation et suivi de l'activité par la tenue de tableaux de bord et d'outils de reporting » (2 offres).

Nous nous permettons de supposer que ces compétences, figurant dans le catalogue proposé par Pôle emploi lors de l'établissement d'une offre d'emploi par un recruteur, seront mobilisés par l'écrivain public à des fins d'information et d'orientation des publics, il devra savoir où et comment prendre les renseignements utiles afin de les mettre en application (contenu de rédaction, destinataire) ou les transmettre aux personnes (information, orientation), de plus il devra faire en sorte d'interroger les personnes en posant les bonnes questions, et de la meilleure manière, dans le but de comprendre, analyser et pouvoir réaliser les demandes selon les besoins des personnes.

L'évaluation et le suivi de son activité par l'écrivain public est probablement utile aux associations elles-mêmes, aux responsables, qui pourront notamment justifier et défendre l'utilité du poste aux différents financeurs lors des bilans.

S'agissant donc d'entretiens avec les personnes, de face-à-face, des qualités, des compétences relationnelles sont recommandées, telles que l'empathie, le sens de la communication, et, figurant en tête de liste, le sens de l'écoute.

Enfin, pour trois offres de notre échantillon, le candidat devra faire appel à des compétences et des savoir-faire liés aux techniques de médiation sociale. Il s'agit des postes

de médiateur social et écrivain public (E), qui l'annonce clairement dans son intitulé, d'écrivain public adulte-relais (G) et d'écrivain public / interprète (I), que nous avons tous évoqué plus haut.

A travers l'offre E est recherchée une personne qui saura participer au développement de la participation et des initiatives des habitants du quartier (à l'instar des conseils citoyens qui sont mis en place dans les quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville), développer le « lien social » et instaurer, ou restaurer, le dialogue entre différentes parties (habitants et administrations, parents, enfant et services de soutien à la parentalité).

L'offre G résume ces missions en demandant des « capacités de médiation » afin de « médiatiser les conflits institutionnels, de voisinage et familiaux ».

Quant à l'offre I, elle présente plusieurs missions comme relevant de la « médiation sociale et culturelle » (accueil, information, accompagnement, orientation, liens des habitants avec les administrations, liens intergénérationnels, actions de citoyenneté...).

A travers ces exemples, nous pouvons considérer que l'écrivain public est un référent pour les habitants et qu'il participe activement à la vie du quartier.

2. Les offres de bénévolat

Sur notre échantillon d'offre de missions bénévoles (18 offres), quinze émanent d'une structure association située en Ile-de-France (sauf une, qui provient d'un CCAS, Centre Communal d'Action Sociale) ; parmi celles-ci, dix se situent à Paris.

La ville de Paris n'est pas présente dans notre échantillon d'offres d'emploi, qui contient cependant trois offres (sur 10) situées dans la région Ile-de-France (donc moins d'un tiers des offres d'emploi, contre plus de 8/10 pour le bénévolat). Selon notre échantillon, les départements franciliens, et particulièrement Paris, sont donc sur-représentés dans la recherche d'écrivains publics bénévoles.

Généralement, il est proposé aux bénévoles d'effectuer une mission d'une demi-journée par semaine (11 annonces mentionnent une demi-journée).

Si « accompagner – accompagnement » faisait partie des occurrences dans le contenu des offres d'emploi, c'est plutôt « aider – aide » qui est largement employé dans les offres

de bénévolat. Des distinctions sont à faire entre l'aide et l'accompagnement, le fait d'aider quelqu'un ou d'accompagner quelqu'un.

Aider, c'est « prêter son concours à quelqu'un pour lui faciliter l'accomplissement d'un acte, la réalisation de quelque chose »³⁰¹, contribuer à un résultat, « action d'intervenir en faveur d'une personne en joignant ses efforts aux siens » ; cette définition exprime d'abord une collaboration entre deux personnes dans le cadre d'une action, elle induit ensuite quelque chose de momentané, un « secours », un « appui » ponctuel.

En revanche, l'accompagnement exprime l'idée de « déplacement »³⁰², de « mouvement ». Par ailleurs, si aider se fait en fonction d'un objectif, la « réalisation de quelque chose », il s'agit, quand on accompagne quelqu'un, d'aller ensemble vers un lieu, à l'instar de *compagnons* de route.

Ainsi, le terme « accompagnement » employé dans les offres d'emploi vues plus haut revêt en fait une acception récente (années 1980), issue du travail social, et fait référence au parcours de vie de la personne et les domaines s'y rapportant (lien social, emploi, santé, etc.)³⁰³ ; le parcours de vie, l'itinéraire social de la personne, est l'enjeu de l'accompagnement.

Puisqu'il semble que l'accompagnement, tel qu'il est entendu ici, relève d'un domaine professionnel, avec des qualifications, des compétences, il apparaît tout indiqué que les associations use plutôt de l'emploi de « aide » pour qualifier l'activité d'écrivain public bénévole. De plus, l'aspect ponctuel de l'aide est plus à propos que le temps long de l'accompagnement pour l'écrivain public bénévole, puisqu'il se peut que sa présence soit seulement occasionnelle.

Ajoutons, pour finir sur l'aide, que celle-ci peut être mue, pour les bénévoles, par la foi, dont découlent la charité et l'engagement³⁰⁴ : on aide son prochain, on aide les plus

³⁰¹ Centre national des ressources textuelles et lexicales, « Aider ».

³⁰² Centre national des ressources textuelles et lexicales, « Accompagnement ».

³⁰³ Inspection générale des affaires sociales, *Rapport de capitalisation*, RAPPORT IGAS N°2017-105K, 2018, p.12.

³⁰⁴ Nous avons rencontré Jeannot, écrivain public bénévole, pour qui le sens de son action est guidé par sa foi chrétienne.

démunis ; si l'aide n'est pas systématiquement inspirée par cette croyance religieuse, l'accompagnement semble, lui, strictement exempt de cette motivation.

L'énoncé de la mission est simplifié par rapport aux offres d'emploi, elle apparaît moins dense et peut se résumer ainsi : comprendre, lire et rédiger des courriers, remplir des formulaires et des dossiers, effectuer des démarches administratives pour les personnes en difficulté.

Pareillement aux offres d'emploi, les compétences principales demandées sont rédactionnelles (qualités rédactionnelles, maîtrise du français) et administratives (formulaires administratifs, constitution de dossiers, connaissances des dispositifs). Quant aux compétences bureautiques, celles-ci sont allégées, puisque seulement cinq annonces de missions en mentionnent (néanmoins, les deux annonces qui précisent que des démarches en ligne peuvent être réalisées n'ont pas renseigné de compétence spécifique), et celles-ci ne sont pas des compétences avancées (ex : traitement de texte, navigation internet).

Ce qui apparaît être mis en exergue, comparativement aux offres d'emploi, ce sont les qualités relationnelles, qui sont plus nombreuses les missions de bénévolat. Outre les qualités relationnelles dites classiques, présentes également dans les offres d'emploi (sens du contact, de l'écoute), ces savoir-être sont parfois liées directement aux populations reçues par les associations : « réelle empathie pour les publics en difficulté, migrants ou d'origine étrangère », « capacité d'écoute et aisance face à un public maîtrisant peu ou mal le français », « regard bienveillant » ; la motivation du bénévole est « l'envie d'aider » la population.

L'association émettrice de l'annonce bénévole, par rapport à un recruteur, a plus de possibilités de mettre en avant leurs publics cibles : une catégorie est proposée par le site pour décrire un peu plus précisément les publics, publics que l'association peut préciser plus dans le corps de son offre de bénévolat.

Ainsi, les publics de ces associations sont les suivants : adultes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté (des précisions sont parfois apportées : qui n'ont pas la maîtrise de la langue française à l'écrit ou qui ne sont pas à l'aise pour exprimer leur problème ou situation), immigrés, réfugiés, migrants ou d'origine étrangère, détenus.

Des détenus, voilà un public que nous n'avons pas rencontré dans les offres d'emploi. Deux missions de bénévolat de notre corpus (B4 et B12) ont lieu en prison, sur rendez-vous, pour la lecture et la rédaction du courrier des détenus demandeurs.

Dans son offre, il semble que l'une des deux associations réduise le public de détenus se rendant à ces permanences à des analphabètes ou des illettrés (B12), oubliant d'éventuels autres facteurs les décidant à aller voir l'écrivain public (nous pouvons songer, entre autres, des complexes, manque de confiance liés à l'écrit, ou encore un désir de sociabilité) ; cette annonce se différencie d'ailleurs de l'autre dans l'appréhension de la relation et la posture des deux parties, active pour l'écrivain public, passive pour le détenu (« se rendre en prison pour lire et écrire les courriers des détenus analphabètes ou illettrés »), alors que l'annonce B4 introduit la coécriture dans sa conception de la relation ([l'écrivain public] « rédige et établit avec le détenu le courrier »).

Toutefois, nous pouvons être quelque peu embarrassé par l'un des propos de l'annonce B4 : « en prison l'usage de l'écrit est d'une importance capitale car c'est par ce biais que toutes les demandes sont formulées ». Nous ne mettons évidemment pas en doute l'importance capitale que peut revêtir l'écrit en prison et pour les détenus ; mais justement, si l'écrit a une telle valeur, il paraît invraisemblable de confier cette mission à un écrivain public qui ne serait pas aguerri.

Et pourtant, nous constatons que les seuls critères évoqués dans l'annonce concernant le profil du bénévole sont ceux-ci : avoir des capacités rédactionnelles, au moins 18 ans, un casier vierge, et ne pas avoir de proche incarcéré. L'offre B12 ne demande pas plus de compétences, si ce n'est des qualités relationnelles (regard bienveillant, sens de l'écoute, discrétion), mais relève l'âge requis du bénévole à 25 ans.

Le critère d'âge est proposé par le site d'annonces bénévoles, les associations ne sont pas tenues de le renseigner, toutefois, deux seulement ne l'utilisent pas. Neuf offres acceptent des bénévoles à partir de 18 ans, trois au-dessus de 20 ans et quatre à partir de 25 ans.

Parmi les offres dont le critère d'âge est placé à 25 ans, outre l'offre B12 d'écrivain public pour des détenus, deux missions sont à l'attention de publics migrants. Parmi celles-ci, l'offre B13 demande un plus grand nombre de compétences par rapport aux autres

annonces de l'échantillon : compétences rédactionnelles, connaissances administratives et institutionnelles, compétences informatiques, qualités relationnelles (notamment une « réelle empathie pour les publics en difficulté, migrants ou d'origine étrangère »).

Les missions bénévoles d'écrivain public sont finalement, pour les deux tiers, accessibles dès l'âge de 20 ans.

III. « Sa plume est administrative et sa mission est sociale »³⁰⁵

Les offres d'emploi et de bénévolat nous renvoient principalement à la fonction administrative de l'écrivain public, dont la mission est éminemment sociale et exercé principalement au sein d'associations, en tant que bénévole ou salarié.

Un reportage, « Prête-moi ta plume », prend place dans une de ces permanences d'écrivain public, proposées par les municipalités ou des associations. Il donne la parole à des écrivains publics et des usagers du service.

La fonction d'écrivain public

Présentation voix off : « On l'imagine comme autrefois faisant des effets de style, des phrases lyriques pour des déclarations d'amour ou des missives enflammées... Mais l'écrivain public a bien changé : il écrit toujours pour les autres, mais les lettres qu'on lui demande ont évolué. Sa plume est administrative et sa mission est sociale. »

La perception de soi est celle qui définit l'être et sa propre fonction, dans la relation particulière entre le moi et les autres.

Ici, c'est un jugement extérieur qui introduit la fonction de l'écrivain public : selon les propos du journaliste, l'écrivain public a changé : il ne se trouve plus dans l'intime mais dans les rapports avec les administrations. L'écrivain public est un pont entre l'individu et l'institution.

Sa plume est administrative et sa mission est sociale : cette division désigne bien la particularité de l'écrivain public, d'une part dans l'évolution du métier, d'autre part, dans l'effort de l'écrivain public d'inclure l'individu dans la société. L'écrivain public est présenté comme un intermédiaire entre l'administration et l'individu nécessaire.

A travers cette introduction du journaliste, on comprend aussi l'évolution de la société. Compte tenu de la demande, certaines mairies ont mis en place la fonction d'écrivain

³⁰⁵ « Prête-moi ta plume », 12/13 Paris Ile-de-France Centre, 8 novembre 1998 (source : INA).

public dans leurs services. Ici, le public que l'écrivain public rencontre le plus sont les immigrés.

On découvre une dame, écrivain public. Son bureau est situé dans un quartier, dans un bloc, comme on dit. Elle se trouve face à un homme, qui dit savoir parler le français mais ne sait pas le lire ou l'écrire. Pour chaque démarche qu'il a à faire, il se rend chez l'écrivain public.

Cette information semble laisser penser qu'il y a une extension du métier d'écrivain public, en tant qu'il représenterait une autre forme d'éducation pour la personne immigrée, celui qui va jouer le rôle d'intégrateur.

L'écrivain public : « Il faut avoir des notions assez larges, parce qu'il y a souvent des petits points de détails dont on a besoin pour pouvoir répondre ». Elle se débrouille bien en matière de sécurité sociale, elle y a travaillé longtemps.

En parallèle de cette part éducative, il y a des demandes qui exigent une certaine connaissance du discours administratif. Dans ce cas-là, l'écrivain public définit son rôle comme une interface entre les deux mondes.

Prise en charge par les services publics

En 1984, Antony est l'une des premières villes à proposer ce service, selon les commentaires du journaliste. La municipalité propose des permanences d'écrivain public dans les différents quartiers de la ville. Elles sont gratuites et dispensées par des bénévoles, souvent des anciens cadres retraités.

Une autre écrivain public témoigne. Elle ignorait tout ça, cette population et leurs problèmes : « ça me permet de me rendre compte des difficultés des gens ».

On constate que les services de la municipalité, les collectivités, ont pris conscience de l'urgence d'avoir un écrivain public dans les locaux. On note aussi que l'écrivain public, en contact avec les usagers, chemine lui aussi vers la vie quotidienne des *gens de peu*.

Le développement

En 1996, la première association d'écrivains publics est née à Paris, dans le 18^{ème}. Rapidement, d'autres antennes ont été créées. Les écrivains publics étaient d'abord des bénévoles, puis, aussi des salariés : « Ma Plume est à Vous. Informateur et Médiateur Social. Vous aide à rédiger et constituer tout dossier privé ou administratif. »

Les années 90 ont été propices au développement des permanences d'écrivains publics dans le but de répondre aux nombreuses demandes. On assiste également au passage progressif du bénévolat au salariat pour ces écrivains publics.

Comme on le voit dans le témoignage ci-dessous, il est difficile pour la personne immigrée, qui ne maîtrise encore pas la langue, de communiquer avec l'administration :

Un homme arrivé en France dans les années 50 : « Maintenant je sais lire, mais écrire, non. Mais maintenant, il y a le téléphone, alors [rires] ! ». Il sait quand même écrire, mais écrire une lettre lui prendrait « deux ou trois semaines ».

Et puis, il y a une autre prise de conscience : les illettrés français. C'est en quelque sorte un choc dans le paysage de l'éducation nationale, de constater qu'il y a des personnes qui ont suivi un parcours scolaire mais qui sortent en ne sachant pas lire et écrire ou, en tout cas, difficilement. Certains ne sont pas pratiquement pas allés à l'école car ils ont dû aller travailler très jeune.

Voix off : « La plupart des gens qui viennent ici n'ont jamais appris à écrire. Il y a 80% d'étrangers, mais aussi 20% de Français [...] qui ne sont pas allés à l'école. D'autres peuvent écrire, mais cela ne suffit pas toujours face à l'administration. »

Le problème est toujours le langage et l'écrit administratif

La responsable de l'association d'écrivains publics : « Nous avons de plus en plus de public en difficulté. Les papiers administratifs deviennent de plus en plus compliqués. Ces gens sont un petit peu rejetés par les administrations comme une balle de ping pong. »

Voix off : « Face au besoin grandissant, le bénévolat ne suffit plus. [...] Ecrivain public, un nouveau métier qui se développe partout. »

Des personnes sollicitent Micheline pour essayer de mettre en place la même chose en province.

Ce constat, cette prise de conscience a contribué au développement, semble-t-il, d'un nouveau métier. Nous pourrions ne pas être d'accord, puisque ce métier existe depuis des siècles, comme nous l'avons vu précédemment. Mais, visiblement, les années glorieuses et la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ont construit une illusion, celle de croire qu'on n'avait plus besoin des écrivains publics.

Les petites histoires secrètes

Voix off : réunion des quinze écrivains publics de l'association, « ils se réunissent régulièrement pour échanger leurs expériences. Entre les aides juridiques, médicales, les demandes de logement, les imprimés des impôts, ils savent que leur rôle est indispensable. Mais ils ont tous un rêve secret : recevoir un jour la même demande que Janine. »

Janine, écrivain public : « Le plus touchant que j'ai pu faire, c'était une déclaration d'amour, demandée par un jeune homme. C'était très drôle, c'est extraordinaire. Il prenait le RER tous les matins, avec une jeune fille à qui il n'osait pas s'adresser, elle était toujours là, et il voulait absolument faire une lettre pour la glisser dans la poche de sa veste. Alors nous avons fait la lettre ! Ça c'est le plus drôle, le plus romantique. »

Contribuer au bien-être de l'autre nourrit l'individu, surtout lorsqu'il s'agit d'histoire d'amour. Il y a une satisfaction de pouvoir aider l'autre à passer à l'acte. Dans l'exemple de ce témoin, la situation exige d'ailleurs une certaine audace, et celle-ci est encouragée par l'écrivain public qui accompagne le jeune homme.

La narration journalistique mentionne le rêve de ces écrivains public, celle d'écrire une lettre d'amour. Outre que cet aspect puisse relever d'une part des clichés du journaliste, nous pouvons imaginer que pour les écrivains publics, écrire une lettre d'amour puisse les faire rêver sur leur propre vie, sur leur rapport à l'expression des sentiments.

Chapitre 3

Radioscopie d'écrivain public

Michèle Reverbel : Une figure et un être d'engagement

Pour mieux comprendre l'état d'esprit de Michèle Reverbel, nous avons considéré qu'il s'agissait d'un itinéraire. Ainsi, nous avons d'abord divisé les propos qu'elle a tenus en temps, comme s'il s'agissait d'étapes. Ensuite, dans le cadre d'une autre de source de témoignage, d'autres écrivains publics sont réunis autour de Michèle Reverbel pour échanger sur leurs pratiques. Puis, nous évoquerons des rencontres qui ont marqué Michèle Reverbel. Enfin, la restitution de notre corpus s'achève par la reconnaissance sociale de Michèle Reverbel.

I. L'itinéraire de Michèle Reverbel ³⁰⁶

Temps I : Tout commence un jour ...

Le facteur, « le bonheur du jour », dit Michèle.

Elle ouvre une lettre : « Ne jetez rien », lui écrit un ami.

Une dame qui lui écrit veut devenir écrivain public : elle avait vu Michèle Reverbel donner un atelier d'écriture dans les années 90 à Nîmes, elle souhaiterait que Michèle lui fasse part de « *souvenirs, conseils ou secrets de votre métier qui peuvent éclairer les novices, partager ce qui nous pousse à écrire pour les autres* ».

Michèle continue la lecture de la lettre : « *De plus en plus de gens endossent le rôle d'écrivain public, des femmes pour la plupart, bien que comme tant d'autres métiers, il n'y ait pas de féminin heureux à cette appellation*³⁰⁷. [Certains] *vous nomment L'Eveilleuse de mots, belle expression n'est-ce pas ? Pour quoi et comment faire de l'écriture un service, un trait d'union, du public des rues à celui des prisons ? Vous avez dû aiguiser votre plume et connaître cette joie de trouver le mot juste, la phrase qui éclaire le regard [...]* ».

Ce trait d'union, justement, c'est l'écrivain public comme *tiers-lieu*.

Michèle Reverbel : « C'est un métier d'écoute avant d'être un métier d'écriture, écrivain public ; il faut savoir ce qu'ils veulent dire et dans quel sens il faut leur donner leurs mots, leur redonner leurs mots, de toute façon c'est leurs mots »

Elle conçoit son travail comme une pédagogie active : elle les écoute et les fait accoucher du sens qu'ils veulent donner à leurs propres mots. Ils ne donnent pas de sens à

³⁰⁶ Ce premier point est l'analyse d'une émission radiofusée :

« Michèle Reverbel, l'éveilleuse d'écriture », *France Culture*, « Champ libre », 24 septembre 2013 (source : site Radio France).

³⁰⁷ Nous n'avons pas de chiffre sur la proportion d'hommes et de femmes écrivain public. Il y a vingt ans, la promotion de la licence professionnelle d'écrivain public de la Sorbonne-Nouvelle était composée d'environ 90 % de femmes (source : entretien avec Marie et Samia, qui ont suivi cette formation) ; la proportion actuelle est similaire à celle-ci. Ceci ne démontre pas une sur-représentation des femmes dans ce métier, celles-ci pouvant, par exemple, être plus enclines aux études et à la formation. Les pages jaunes recensent presque autant d'hommes écrivains publics que de femmes à Paris (12 hommes, 13 femmes) ; notons qu'il s'agit là des écrivains publics libéraux.

priori ; il a des confusions ou bien ils n'osent pas s'affirmer. Il y a un travail en miroir, un mouvement circulaire : elle aime écrire et encourage à écrire.

Pour elle, être *éveilleuse d'écriture*, c'est « *aller donner le plaisir d'écrire à des gens qui ne l'ont jamais eu* ». Elle associe le terme de plaisir à l'écriture ; s'exprimer est un plaisir intellectuel. Michèle Reverbel met en avant la dimension de l'écriture comme acte rationnel et comme plaisir, ceci pour « *qu'ils laissent leur trace ; pour moi le mot trace c'est leur identité, ils osent écrire, même si c'est que leur prénom, qu'ils soient fiers d'avoir écrit ça* ».

L'écart entre l'individu et l'écriture se résume, selon elle, à l'incapacité de passer ses frontières et passer à l'acte - écrire. Ces traces, elle ne les a jamais jetées ; elle a gardé tous ces papiers. « *Derrière ces traces, il y a des visages, il y a des attitudes, des plaisirs ou des douleurs ; c'est vraiment les identités qui sont là* ».

L'association qu'elle fait de l'écriture montre que grâce à l'écriture, il y a des traces d'une culture d'une civilisation. Ces traces, sous différentes formes, sont en effet la base de toutes les civilisations. Au niveau individuel, on note l'association faite entre trace et identité. Pour elle, la trace c'est une identité, et écrire, c'est définir son identité. Le contraire implique que la personne qui n'est pas capable d'écrire n'arrive pas à définir son identité. En termes sémantiques, une contradiction apparaît ici : écrire est une action et une attitude, celle d'oser, et la non-écriture renvoie à la passivité.

Temps II : D'écrivain public à éveilleuse d'écriture

« - *Comment est-ce que vous êtes devenue écrivain public ? Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire, qu'est-ce qui vous a donné cette passion de l'écriture ?* »

La question du journaliste induit qu'il y a une motivation profonde qui amène à l'écriture ; la démarche n'est pas donnée, il y a un moteur. Comme on le voit par sa réponse, son mobile est profond et personnel. Elle a pris la décision dix ans après mai 68 :

« - J'ai décidé d'être écrivain public en 78, un jour, comme ça, un peu subitement. Donc j'ai loué un petit appartement, en rez-de-chaussée, à Valence, dans une petite rue (la plus petite rue de Valence, il y avait que sept³⁰⁸ numéros !). Et puis j'ai écrit « écrivain public » sur la fenêtre du rez-de-chaussée [...]

L'image est modeste et ressemble à celle des écrivains publics du XIX^{ème} siècle. En écrivant « écrivain public » sur la fenêtre, elle souhaite être visible de la population, être en contact avec elle. Mais elle se dit qu'elle peut faire mieux :

[...] et puis au bout de quinze jours ou trois semaines, j'ai dit « mais ma pauv' fille t'es débile, les gens qui n'écrivent pas, qui lisent pas, ils vont pas comprendre ce que ça veut dire, et tu vas pas faire de la publicité dans les livres ou dans les journaux parce qu'ils ont pas accès à ça », donc j'ai demandé l'autorisation d'aller écrire dans la rue. »

Ce dialogue intérieur reprend des lieux communs. Et elle aborde déjà ce qu'elle ne sait pas encore : la peur de l'écrit.

Elle réalise que si elle veut toucher les gens, il faut qu'elle aille où les gens se trouvent, ce n'est pas à eux de venir vers elle. Ainsi, elle se déplace : elle passe de l'intérieur à l'extérieur.

Michèle Reverbel continue :

« - Et à partir de là, tous les samedis matin, plus les autres jours, j'allais écrire sur le marché de Valence. Donc j'emmenais ma table, pour faire joli je prenais une vieille machine à écrire, un encrier, un panneau « écrivain public », et puis les gens s'arrêtaient comme pour les camelots « ah mais qu'est-ce que vous faites, à quoi vous servez, qui vous êtes... », alors je disais « ben je peux vous faire vos lettres d'amour, vos lettres de rupture, vos lettres administratives plus ou moins, enfin comme vous voulez », et donc les gens écoutaient, et puis dans ceux qui écoutaient : « ah ben vous pouvez me faire une lettre d'injures à ma belle-mère ! », « oui, oui bien sûr, je peux tout faire ! mais je ne vais pas vous l'écrire là, devant

³⁰⁸ Le numéro 7 symbolise l'âge de la raison, composé par le 4 (la rationalité) et le 3 (la triade chrétienne). Le chiffre 7 indique de ce fait « la totalité de l'univers dans la dialectique du dynamisme qui le parcourt avec le développement de sa manifestation : union du ciel et de la terre, du masculin et du féminin ». Au Moyen-Age, en Europe, on appréciait « les séries reposant sur l'usage de ce nombre ». (*Encyclopédie des symboles*, « Sept »).

tout le monde, donc vous viendrez dans mon échoppe, qui est là, derrière, dans la petite rue ». Donc après les gens venaient me voir dans ma boutique.

On note une circulation, qui se produit de l'appartement – espace domestique – vers la rue – espace public. Sur la place publique, les gens l'approche : la communication s'instaure, une discussion est établie. On est dans une description telle que nous la voyons dans les représentations et témoignages sur l'écrivain public du Moyen-Age au XIX^{ème} siècle, partie prenante de la vie publique.

Elle répond aux questions dont l'essentiel repose sur sa fonction, alors inconnue : « qu'est-ce que vous faites ? ». Certains, autour, écoutent, peut-être n'osent-ils pas s'approcher ; comme Marguerite Duras l'a montré, les gens ont honte. « A quoi vous servez ? » ; cette question peut être formulée de manière explicite ou implicite, les gens expriment une méfiance, ils veulent être rassurés quant au service proposé. Michèle Reverbel propose, les gens disposent : elle présente ce qu'elle fait, ensuite, les choses se mettent en place ou pas.

Dans les discussions, une certaine intimité s'installe ; en les orientant vers son échoppe, la dimension personnelle de l'individu apparaît. Il y a donc une autre circularité qui s'est mise en place, cette fois-ci de l'extérieur vers l'intérieur. Cette double circularité est donc nécessaire : partant de l'intérieur, elle fait la démarche d'aller vers les gens, à l'extérieur, et ils prennent part à la démarche en la retrouvant à l'intérieur.

Par ailleurs, concernant le contenu, comment écrire des insultes à la belle-mère ? L'écrivain public se pose une question morale : écrire cette lettre ou pas ? Michèle Reverbel n'est pas de la génération du politiquement correct, donc elle va l'écrire, ou plutôt, elle le fera faire écrire. Les insultes sont une façon pour les individus de se défouler. Pour Simmel, le conflit est un régulateur social : il fait partie de la socialisation et participe de la « résolution des tensions entre les contraires »³⁰⁹ ; l'opposition a une fonction sociale, elle « n'est pas seulement un moyen de conserver la relation globale, mais aussi l'une des fonctions concrètes qui la composent en réalité ».

³⁰⁹ SIMMEL Georg (1908), *Le Conflit*, Circé, 1992.

Temps III : Des cheminements

Michèle : « - Et autrement, j'écrivais aux terrasses de café, dans les ... partout, dans les halls de gare, dans le hall de la gare de Valence. Et puis, voilà, les gens sont venus me demander, et finalement, c'est vrai que j'ai écrit jusqu'en 83, je suis restée dans cette boutique, j'ai écrit entre 6000 et 10000 lettres. Donc voilà, j'ai écrit tout ça, mais à force d'écrire toutes ces lettres, souvent je disais « Mais pourquoi vous avez pas écrit votre lettre tout seul ? » et tout le temps, tout le temps, tout le temps, vraiment je crois que ça a été 99,5% des gens me répondaient « Oh, mais j'écris pas parce qu'à l'école on m'a dit que j'étais bon à rien, que je faisais des fautes d'orthographe, que j'écrivais pas droit, que j'étais nul, que j'arriverais jamais à rien, que j'étais pas bon en rien du tout... ». Alors je disais « Han, mais c'est pas possible qu'il y ait autant de gens qui se soient interdits d'écrire à cause de réflexions qu'on leur a fait quand ils étaient petits, parce qu'il y avait des gens très âgés ». Ils sont donc relégués, ils veulent plus écrire, ni des demandes d'emploi, ni rien du tout, donc ils sont rejetés et exclus. Le premier signe d'exclusion c'est le refus d'écrire. »

Pendant cinq ans, Michèle Reverbel a écrit près de 10000 lettres : il est intéressant de noter qu'elle a comptabilisé le nombre de lettres, ce qui témoigne probablement de l'intérêt qu'elle porte à ces écrits et aux personnes qui les ont demandés. Elle a gagné la confiance de ces personnes et est devenue connue à Valence.

Elle s'est posé une question : pourquoi les personnes en face d'elle ne prennent-ils pas la plume pour écrire par eux-mêmes ? Elle le demande directement aux personnes : cette simple question a permis de délier les langues. L'individu vient pour qu'on lui écrive une lettre et elle déplace le propos en abordant l'écriture.

En posant la question « pourquoi n'écrivez-vous pas seul la lettre ? », il y a un déplacement de la technique du code à la vie personnelle : ainsi, cette question fait émerger des relations particulières aux apprentissages, des souffrances nées à l'école se manifestent. En entendant ce témoignage de Michèle Reverbel à la radio, tout un chacun peut prendre conscience que les choses s'inscrivent dans un cheminement, dans un itinéraire.

A travers les propos que la question de Michèle Reverbel amène, nous observons la pesanteur de la parole de la personne représentant l'institution scolaire, qui marque l'individu sa vie durant. La pérennité de cette désapprobation, qui plus est si elle cumulée à d'autres difficultés, d'autres événements malencontreux complique obscurcie un parcours de vie et l'épanouissement de l'individu.

A partir de ce que relate l'écrivain public, on note la difficulté de se débarrasser étant adulte de ce qui nous façonne dès le jeune âge, tel un stigmate indélébile. Pour l'individu, écrire est devenu une interdiction, « ils se sont interdits d'écrire » ; on assiste alors à une auto-exclusion ou une exclusion approuvée par lui-même.

En faisant cheminer les gens qu'elle rencontre, l'écrivain public chemine aussi. On est bien là dans un accompagnement au sens de Pierre Sansot que nous avons évoqué plus tôt, métaphore du « parcours accompli en commun »³¹⁰.

Les propos qu'elle livre démontrent qu'elle est dans un questionnement perpétuel. Ainsi, l'idée de passer du statut d'écrivain public à celui d'*éveilleuse d'écriture* a pris forme, c'est-à-dire éveiller le désir d'écrire.

Michèle Reverbel continue son cheminement :

« -Donc je me suis dit, allez, je vais... j'ai été beaucoup sollicité à ce moment-là justement par les associations qui voulaient faire écrire des gens en difficulté, des femmes étrangères, des gens dans les hôpitaux et tout ça, donc j'ai répondu à ces appels, et puis je me suis dit « ben je ne peux plus m'appeler écrivain public ! Puisque j'ai pu un regard face-à-face avec les gens, j'écris avec des gens qui passent, qui savent pas qu'ils vont écrire ». Donc j'ai trouvé le nom d'Eveilleuse d'écriture.

- Nomade.

- Voilà, complètement nomade. »

On chemine avec les autres, qui nous entraînent. A cette étape de sa vie, environ dix ans après s'être désignée comme écrivain public, elle a décidé de refuser cette fonction, de la redéfinir en celle d'éveilleuse d'écriture. Les choses se sont métamorphosées, elle n'est

³¹⁰ SANSOT Pierre, 2010.

plus celle qui aide à écrire, mais celle qui fait écrire les autres par eux-mêmes ou qui les accompagne dans cette démarche. Autour de cette idée, elle crée une ambiance, comme nous l'avons vu plus haut, à l'instar d'une accoucheuse, pour aller extraire ou, plutôt, laisser venir ce qui existe chez les gens : le désir d'écrire. Elle leur donne ainsi l'occasion de se découvrir.

Elle est partout où on lui demande d'aller. Comme on dit communément aujourd'hui, c'est une nomade. Ainsi, quand on est éveilleuse d'écriture, il n'y a pas de frontière, pas d'espace fermé ; partout, des gens ont envie d'écrire, partout elle ira éveiller ce désir.

Peut-on parler de métamorphose ou bien de progression de son métier, d'un glissement de la fonction ? Il se produit une transformation dans son attitude, dans sa raison d'être : elle ne veut plus écrire à la place de l'autre mais faire écrire l'autre.

La métamorphose de sa pratique et de son nom (l'appellation de sa fonction) s'est faite au fur et à mesure, à partir du moment où des personnes l'invitent pour faire écrire des gens, notamment des personnes en difficulté, des publics dans la précarité. Il est intéressant de constater que sans déplacement, rien ne peut se passer ; aussi, elle est une nomade de l'écriture.

Temps IV : L'écriture est une mise en scène

Pour se mettre à écrire, il faut bien prendre son temps mais, surtout, il faut une certaine ambiance : Michèle s'est attelée à métamorphoser les représentations culturelles et confectionner un joli environnement, une esthétique bien à elle. Pour écrire, il faut être inspiré, et l'ambiance qu'elle propose y contribue.

Voici l'ambiance, l'inspiration, l'univers qu'elle propose :

En 1979, Michèle Reverbel a donné un atelier d'écriture dans la bibliothèque d'Uzès. La bibliothécaire raconte : « Elle avait un très bel écritoire (qu'on lui a volé, puis elle en racheté un autre...), elle avait ses plumes... C'était presque un petit théâtre ! Et les enfants,

les classes ont aimé écrire avec elle ; elle pliait des papiers, elle écrivait des petites choses qu'elle mettait dans des bouteilles... et les mots, les mots pour écrire... une bouteille de mots. Elle s'était mis une robe, pleine de poches, et dans toutes les poches de sa robe il y avait des petits mots, très poétiques ; quand elle croisait les gens, elle disait « servez-vous, servez-vous ! ». Ça, c'était pour les 10 ans de la médiathèque. On a fait aussi avec elle, en 2003, une très très belle exposition de tout son courrier, du mail art, qu'elle a accroché comme du linge, des buvards, bien sûr, il y avait des buvards et des encriers, elle avait amené des pupitres, il y avait des tables partout. Il y a eu 3000 personnes qui sont venues voir cette exposition, elle a fait un travail magnifique, qui est d'ailleurs peut-être pas assez reconnu ; il y a des écrivains publics, il n'y a pas d'autre éveilleuse ou éveilleur d'écriture, pour moi. »

L'ambiance qui est décrite est celle dont Michele Reverbel était l'instigatrice ; grâce à celle-ci, elle a entraîné du monde et toutes les catégories d'âge. On peut dire qu'elle a créé un événement, plus prosaïquement, elle a organisé une fête : *la fête de l'écrit*.

Il y a eu l'exposition des écrits du public à travers elle : elle a mis en évidence tous les courriers qu'elle a reçus. Elle était à la fois dans le rôle de celle qui reçoit et de celle qui donne. Il ne s'agit pas du don/contre-don, mais de réception et de réutilisation, c'est-à-dire une circulation : je reçois de vous et je l'offre à voir.

Par là, elle semble également dire aux gens que ces courriers sont dignes d'être montrés ; elle légitime les écrits des autres. Cette circularité a joué un rôle dans l'adhésion des différents groupes sociaux qu'elle a rencontrés dans sa vie.

On peut constater que Michèle Reverbel est généreuse à l'égard des usagers, mais aussi avec ses collègues, qui reconnaissent en elle une valeur indéniable, celle d'être une véritable éveilleuse d'écriture.

Michele Reverbel face à un homme sur la place du marché :

« -A qui voulez-vous écrire ? Avec quelle plume ? Une sergent major, une gauloise ?

-Euh, j'ai un très mauvais souvenir de la gauloise.

-Ah, moi, j'aime bien la sergent major.

-Mais quand on est petit, on fait des pâtés, on se fait...

-Mais non, c'est pas possible...

-Le papier était de mauvaise qualité...

-Voilà, c'est ça, répond-elle.

-Et l'institutrice...

-Voilà, les mauvais élèves ont toujours des mauvais instituteurs. »

Cet étalage, avec de jolies plumes, réveille un passé. Il fait aussi évoquer la calligraphie, le fait de prendre son temps pour bien écrire. L'écriture ramène l'individu dans son passé, faisant se remémorer l'enfant qu'il était. L'apprentissage de l'écriture dont les premiers pas du jeune enfant pour pouvoir entrer dans la vie d'adulte.

Le toucher revient aussi. Le papier doit être de bonne qualité pour écrire. Caresser le papier, tremper la plume dans l'encre, en avoir sur les doigts, « faire des pâtés » ... L'homme en question est replongé dans son enfance, en jouant en même temps à dire « j'aime », « j'aime pas ».

Elle n'est pas là pour vendre quoi que ce soit, elle sollicite les personnes à écrire : écrivez ce que vous voulez, mais écrivez.

Michèle : « -On est sur le marché d'Uzès, sur la Place aux Herbes, sur le marché du mercredi qui est normalement un petit marché où il n'y a que des producteurs, donc c'est très drôle de sortir de l'encre et des plumes, c'est une certaine production aussi, donc je me sens pas dépaysée du tout ! J'ai sorti quelques encriers, des plumes métalliques, des plumes d'oiseau, des calames, puisqu'il y a un monsieur qui vient écrire en égyptien avec un calame, et puis j'ai sorti un peu des petits courriers que je reçois, mes buvards, mes papiers, mes cachets de cire, et puis je peux faire des petites lettres aux gens qui passent, je leur laisse la possibilité de réécrire à la plume, alors quelques-uns s'en emparent puisqu'ils se disent « ouh lala ça fait longtemps que j'ai pas écrit comme ça, et puis en même temps ça leur permet de dire s'ils continuent d'écrire, pas écrire, les mails, les SMS, voilà... »

Michèle Reverbel interpelle au milieu du marché : dans la production qu'elle propose, ce n'est pas elle qui produit, elle met les personnes en situation de production d'écrit.

Le journaliste a suivi Michèle sur la place et recueille les témoignages des gens qui passent devant son étal :

Un homme dit : *« Avec la plume, je retrouve la lenteur de la vie quand je rêvais d'être grand pour traverser la rue ».*

Des réminiscences liées au rapport au temps surgissent. La lenteur évoque le fait de prendre son temps pour écrire. C'est un plaisir de faire quelque chose tout seul ; ce petit garçon voulait « être grand et traverser la rue », c'est-à-dire autonome. Nous pouvons aussi lire ceci comme une métaphore : traverser la rue, c'est se lancer dans la vie.

« Journaliste : - Vous écrivez des lettres parfois ? Vous envoyez du courrier ?

Un autre homme : - Ca m'arrive encore d'écrire, oui, et pas qu'à l'ordinateur, mais je réserve ça plutôt à mes enfants. J'ai un fils notamment qui aime bien que je lui écrive parce que lui aussi aime beaucoup écrire. Mais il y a une autre dimension dans la lettre, quand elle est manuscrite. »

A travers les propos tenus par un passant, on comprend que la sensation et le sentiment de lire une lettre manuscrite ou dactylographiée ne sont pas les mêmes.

La personne qui lit une lettre manuscrite a une impression de proximité avec le destinataire, lire son écriture la rend proche de lui. Il y a une plus grande intimité dans ces lettres manuscrites, d'ailleurs, ce monsieur les réserve dans sa communication avec son fils.

« On va entrer dans mon antre. J'ai pas encore donné de nom à ce lieu. Dans mon ancienne maison, mes petits-enfants appelaient ça « le paradis ». Donc là j'ai essayé de rassembler tous les livres auxquels je tiens, soit ceux qui m'ont aidée à donner l'envie d'écrire, soit ceux que j'ai écrit avec des gens dans la rue, dans des endroits difficiles, et puis encore suspendus tous les courriers que je reçois. (Michèle Reverbel) ».

Michèle Reverbel a transmis son amour de l'écriture à ses petits-enfants. Ils l'appellent le « paradis » : c'est un espace de bonheur, une ambiance de bien-être. Ainsi pour eux, l'écriture, les livres, égalent le paradis.

La Place aux Herbes d'Uzès, avec son marché, a pris une autre dimension, il est devenu une place de circulation d'idées, de l'écrit, des souvenirs d'enfance. C'est un lieu où circule des productions propres, qui ont leur raison d'être pour le plaisir, sans finalité ; ce n'est pas une écriture utilitariste. A travers des signes posés sur un beau papier, à l'aide d'une plume, ce qui est circule est le plaisir d'exister.

Temps V : Ecrire, toujours écrire

Il y a eu « marathon d'écriture » – une course de l'écrit – en 1984 à Avignon : Michèle a écrit pendant 84 heures. Cet événement autour de l'écrit le valorise.

Nous pouvons envisager cet événement comme une métaphore, pour désigner cette expérience de l'écrit comme une épreuve qui s'inscrit dans l'endurance. Les efforts et le travail de Michèle Reverbel sont à l'instar des marathoniens, dans l'endurance et la constance.

Le journaliste parle des lettres d'injures. Michèle Reverbel lui fait part également de l'exemple d'une lettre anonyme dénonçant une infidélité, élaborée avec des lettres découpées dans un journal.

Nous n'avons pu entendu d'autres écrivains publics avouer qu'ils aidaient des personnes à écrire une lettre d'insultes. Bien sûr, non l'avons vu plus haut, elle se pose une question éthique : peut-on aider une personne à insulter une autre personne ? Pour Michèle Reverbel, l'écriture sert aussi de défouloir, la colère doit s'exprimer. Dans le cas de la lettre dénonçant une infidélité, le destinataire agit à l'instar de Némésis, déesse de la mythologie grecque, qui représente la colère de l'injustice et la vengeance divine ; à travers le courrier, il a l'impression de faire justice.

Comment parlent les professionnels des lettres ?

Une chargée de conservation au Musée de La Poste est interviewée. Elle apprécie l'abondance et la diversité de la collection de Michèle. Pour elle, « la correspondance peut être un magnifique cadeau, aussi bien pour la personne qui la fabrique que pour la personne

qui la reçoit. ». Elle présente Michèle comme un « personnage », une « grande dame qui a consacré sa vie entière aux autres ». Ce qu'elle a représenté d'elle au Musée est un « fond unique ».

Michèle Reverbel a une riche collection de lettres, notamment de la part de personnes désirant la remercier ; elle garde toutes ces lettres. Ces lettres sont des témoignages de son dévouement aux autres.

Elle a également une grande collection de plumes. Elle s'est documentée sur la qualité et les spécificités de ces plumes ; c'est pour elle une façon de soigner les personnes qu'elle rencontre, en leur permettant d'expérimenter, de tester celle qui leur conviendra le mieux.

Elle connaît très bien les différentes plumes des différents oiseaux, la technicité, leurs spécificités. Il faut « toujours trouver la bonne plume pour écrire », dit Michèle, « certaines plumes ont des formes de main, ça je dis que c'est pour les lettres d'injures ». Elle a 300 plumes. Elle a fait des animations d'écriture dans des classes, à la plume toujours ; elle n'écrit pas au stylo. Elle aime observer la « nostalgie des gens qui retrouvent la plume de leur enfance », les souvenirs, les anecdotes d'enfance et de classe qui resurgissent quand ils voient une plume. « Ça fait parler tout le monde », ajoute-elle.

Elle pense que si certaines personnes se sont éloignées de l'écrit, c'est parce qu'ils n'écrivent pas ou plus à la plume. La plume, selon elle, est l'outil propice pour faire aimer écrire. Ainsi, quand elle va dans des écoles, elle fait découvrir aux élèves sa collection de plumes. Pour certains enfants, c'est l'occasion de découvrir cet objet et, en les expérimentant, il découvre une autre technicité, une autre motricité qu'il faut adopter.

Ceci est nouveau pour les enfants, tandis que pour des personnes plus âgées, l'utilisation de la plume n'est pas inconnue. Ils ont déjà fait la connaissance de cet outil dans leur petite enfance, rencontre heureuse ou non. Elle réunit tout le monde autour de ses plumes, petits et grands, les craintifs et les curieux : « Ça fait parler tout le monde » !

Relation entre l'outil et le contenu

Michèle Reverbel n'est pas une écrivaine de salon ; elle va écrire où on lui demande d'aller. Elle n'est pas élitiste, et elle passe des villages aux banlieues avec la même aisance.

Elle a écrit dans les banlieues, au bas des immeubles. « On n'écrit pas 'Nique ta mère' avec une plume d'oie ni avec une plume d'autruche ni même avec une plume métallique », dit-elle.

Ecrire avec une plume, sur un beau papier, avec un buvard, toute cette ambiance de l'écrit métamorphose le contenu. Comme elle le relève, on ne peut pas insulter la société avec une plume. La plume influe directement sur le contenu et l'outil transforme l'individu, le calme et le réconcilie de façon directe avec la société.

Le buvard, un outil complémentaire

Michèle Reverbel possède 3000 buvards de réclame. A son époque, en classe, il était interdit de s'échanger, d'utiliser le buvard des autres. « Ça distrayait », dit-elle.

Le buvard est un outil complémentaire, mais il était notamment considéré autrefois comme un objet de distraction dans le microcosme des écoliers.

Pour l'écolier Pierre Sansot, il n'était pas complémentaire mais essentiel : en le perdant, il avait perdu son identité.

Pierre Sansot et son buvard ³¹¹

« Le buvard est une mémoire, il sait mieux que moi, il enregistre tout ce qui est écrit [...] A l'époque, c'était un objet précieux ; perdre son buvard, c'était perdre son identité. Lorsqu'on m'a volé mon buvard, je m'en suis pas remis, j'ai fait deux années de scolarité effroyables. Maintenant on m'enverrait vers un psychosociologue pour me rétablir, pour me faire une petite psychanalyse, alors que c'était uniquement le buvard qui me manquait. *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé...* »

Michèle Reverbel a travaillé dans tous les départements de France. Elle a 450 punaises sur sa carte. « Partout où on m'appelait j'allais », dit-elle.

« Ce qui m'intéresse c'est donner la parole à des gens qui l'ont pas (...) éveilleuse d'écriture c'est donner envie d'écrire à des gens qui n'ont pas ou plus envie ».

Elle se rend toujours disponible, elle répond toujours présent. Être éveilleuse d'écriture signifie d'avoir une mission.

Il ne s'agit pas ici de l'écriture fonctionnelle, mais de celle qui permet à l'individu de s'exprimer. Sa mission est d'ôter des blocages.

L'écriture : un pouvoir

Le journaliste demande à Michèle Reverbel si, selon elle, il y a des choses à mettre en place dans la société :

« - Il n'y pas d'institution qui ait pris ça à bras le corps, ou même de politique, répond-elle. Mais je dis froidement, souvent, que comme l'écriture est un pouvoir, et que donner l'écriture à tout un chacun c'est donner accès à la critique, à la lecture, aux questionnements, et que ça gêne tout le monde. Pratiquement dans tous les endroits où je suis passée, je voyais bien, notamment avec des stages d'insertion, des stages avec des femmes étrangères et tout ça, alors on fait des grandes réunions, on fait écrire des textes « si

³¹¹ Transcription d'un extrait d'un entretien avec Pierre Sansot diffusé le 23 juin 1990, à propos de son livre *Souvenirs d'enfance*. Source : INA.

j'étais un nuage, si je volais au-dessus de l'Algérie, et tout ça », on fait la réunion, on fait des gâteaux, on lit les textes de tout le monde, on est très content, on se réjouit, mais le lendemain, quand il faut écrire une lettre de demande d'emploi et tout, y'a plus personne pour les aider. Donc c'est toujours le problème de l'écriture : est-ce que c'est de l'écriture que plaisir, pour faire plaisir aux gens qui ont instauré cette initiative, ou est-ce que c'est de l'écriture pour vraiment donner la possibilité aux gens de s'en sortir avec l'écriture, c'est pas tout à fait la même démarche. »

L'écriture est un pouvoir. Dans cet extrait, Michèle Reverbel évoque la place que prend l'écrit dans la société, dans la socialisation, de la formation des individus comme citoyens libres. Donner la possibilité aux personnes d'écrire, c'est leur permettre d'avoir de s'inclure socialement. Sa démarche d'éveilleuse d'écriture repose sur son rapport esthétique à l'écrit, mais elle n'en est pas pour autant superficielle ; elle a une fonction sociale pour les individus.

« C'est un regard, il faut regarder, il faut regarder écrire, voir l'émotion qui transparaît quand quelqu'un tout à coup prend une plume alors qu'il a jamais osé écrire, qui écrit et puis qui se recule et qui dit « haa ! » (Michèle) ».

Michèle confie une anecdote au journaliste :

Un jour, alors qu'elle dispense un atelier dans une classe, un élève dit qu'il ne sait pas écrire et, surtout, qu'il n'a personne à qui écrire. Michèle lui propose d'écrire à son oreiller, à quelque chose. Il écrit alors une lettre d'injure à son vélo, « tu es toujours crevé etc. ». Dans la journée, dans un bistro, Michèle est interpellée par un homme, qui lui demande ce qu'elle fait là. Elle lui raconte l'histoire du matin. L'homme est surpris que l'enfant n'ait que son vélo à qui écrire. Il décide alors de répondre à sa lettre, en faisant comme s'il était le vélo. Au retour dans la classe, quand Michèle annonce à l'élève qu'il a une réponse de son vélo, « il s'est complètement ouvert ». La dame et l'enfant se sont croisés pendant quelques années, elle était surnommée « Mme la Plume » par le jeune garçon. Selon son professeur de français, il s'est « complètement transformé dès qu'il a eu la réponse du vélo ; il a compris ce qu'était l'écriture, qu'on pouvait jouer avec les mots, qu'on était pas toujours obligé de faire attention à l'orthographe, à la forme des phrases ».

Cette anecdote est une belle histoire d'humanité. L'écrit lie les individus entre eux. Une correspondance est un cadeau. Ecrire une lettre à une personne la fait exister.

L'écriture, l'échange de lettres a opéré une transformation sur le jeune garçon ; il s'est ouvert. Les effets de l'écrit ont une diffusion large, ontologique, qui emportent l'individu dans sa globalité.

Ecriture, identité, trace

« C'est là quand on signe (...) mettre sa signature, c'est exister »

Une autre anecdote racontée par Michèle prend place, cette fois-ci, lors d'une intervention dans une maison de quartier au cœur d'une banlieue, où elle a aidé des adolescents du quartier à mettre sur papier leurs demandes (offre d'activités, etc.), et à qui elle a demandé de signer ces courriers de leur prénom. Et une adolescente de témoigner : « Depuis que Michèle est là, on ne peut plus faire les cons comme avant, elle nous a permis de nous inscrire, on a mis nos noms, on a signé, donc maintenant, on existe ».

Ce dernier témoignage montre bien l'importance de l'écrit dans l'affirmation de l'identité. Dans son ouvrage sur le *Rap underground*, la sociologue Kheira Belhadj-Ziane montre comment la culture populaire, en particulier le rap et la culture hip hop, s'inscrit « dans un processus de changement social » ; pour ces jeunes des quartiers, « l'écriture d'un texte de rap symbolise le passage à l'acte d'une prise de conscience de soi dans le monde social »³¹². La mise en mots permet l'appropriation de son existence et de son destin, elle permet la projection vers l'avenir.

Ainsi Michèle Reverbel est allée au-delà de l'écriture pour autrui, elle s'est posée en véritable passeur doué de l'art de la *maïeutique*. Elle transmet les pouvoirs de l'écrit, révélant l'homme au monde.

³¹² BELHADJ-ZIANE Kheira *Le rap underground. Un mythe actuel de la culture populaire*, Paris, « Logiques sociales », L'Harmattan, 2014.

Elle a également fait des interventions en milieu hospitalier, en psychiatrie. Elle a notamment permis à Clément Porre, alors interné, d'être publié ; il écrivait des poèmes.

Ecrire : communiquer et laisser des traces

Jean Kohen, artiste graveur, ami de Michèle Reverbel rencontré sur une manifestation culturelle : « Pourquoi écrire ? Parce que l'écriture laisse une trace. Je vais envoyer, par exemple, une lettre d'amour à une femme que j'aime. Bon, ça c'est bien. Ça va peut-être se conserver, dans un petit paquet avec un ruban rose. Si je lui envoie un SMS, ou je lui téléphone ou n'importe quoi, allez hop c'est oublié. Et, peut-être que si cette femme va vivre avec moi, dans des années, on sera content de trouver la carte postale, le télégramme, ou à l'époque c'étaient les pneumatiques, c'était sympa, en deux heures, la personne avait ça, c'était merveilleux, c'était plus beau, il y a une trace, il a quelque chose de soi dans une écriture ; on écrit quelque chose, on l'a pensée, et c'est écrit, c'est comme sur un registre, ça doit rester. »

Cet artiste fait une différence entre la lettre manuscrite et les SMS. Pour lui, il ne reste pas grand-chose des lettres écrites avec les outils des nouvelles technologies, tandis que la lettre écrite à la main reste comme une trace, un témoignage d'affection. Puisqu'il est âgé, il peut parler des deux ; pour les nouvelles générations, peut-être, les SMS, les mails, ont-ils le même poids, la même portée, puisque ce sont surtout ces moyens de communication qui font partie de leur environnement.

Il y a une temporalité dans les lettres ; elles ne périssent pas, elles s'inscrivent dans la durée. Elles sont des objets, des matériaux palpables que l'on conserve. Le SMS est quant à lui éphémère. D'ailleurs, les mots n'ont pas le même poids pour la personne qui écrit : quand on écrit une lettre, on sait qu'elle sera gardée par la personne, qu'elle sera relue ; le SMS, plus instantané, n'est pas pensé dans la durée, il se perd dans le téléphone.

Nous pouvons supposer qu'il existe une sorte d'effet pervers des nouveaux outils : on se dit que tout est stocké dans le téléphone, dans l'ordinateur, le disque dur fonctionne comme un cerveau, qui remplace la mémoire humaine ; comme on sait que tout est là, on

n'a pas à y penser. Quand on reçoit une lettre manuscrite, il faut y faire attention, on la met à l'abri, pour qu'elle ne s'abîme pas.

L'écriture : un acte total

Michèle : « - Prendre un papier, s'installer, écrire, on peut penser qu'à la personne à qui on écrit quand on écrit, on peut pas penser à autre chose, on peut pas faire du vélo, on peut pas faire la vaisselle, on peut rien faire d'autre quand on écrit. De je me dis c'est le cadeau suprême aujourd'hui, qui n'a pas de valeur, entre guillemets, c'est ce qu'il y a de plus beau au monde que d'envoyer une lettre à quelqu'un. »

Ecrire, c'est être totalement à ce qu'on fait. Cette communication directe avec l'autre est significative de la potentialité de l'écriture. Même si on ne voit pas la personne, on écrit parce qu'on veut communiquer quelque chose à l'autre. Ceci induit une concentration, et la communication débute dès lors où l'on pense à cette personne, avant même qu'on commence à écrire, bien avant, donc, que la personne reçoive la lettre.

Ainsi, écrire est un acte total, qui exige un don de soi et une concentration sur son objet. La dispersion n'est pas permise : en ce lieu et en cet instant, on ne fait qu'écrire. Michèle Reverbel a compris cette fascination du don de soi à travers les mots, car elle sait que c'est difficile de s'exprimer, d'exprimer ses sentiments, ses pensées.

« On ne peut pas penser à autre chose » : la pensée est tout à l'écriture. En cela, la lettre devient un cadeau ; on sait qu'à travers ce *présent*, le destinataire, au moment d'écrire, était tout à son interlocuteur. Ce *présent*, il reste ; à chaque relecture, on remobilise l'instant. Un autre pouvoir de l'écrit est donc celui du don.

II. Place aux écrivains publics ³¹³

Au niveau sociologique, il est intéressant d'observer comment les écrivains publics parlent entre eux, concernant leur travail, leur public. Nous voyons ainsi comment ils définissent le périmètre de leur intervention et leur présence auprès des personnes.

L'émission débute par une présentation du journaliste, qui accompagne sa narration de lectures, à chacun, de passages de courriers. Ceci installe un ton à la fois humoristique et touchant. Par exemple, il s'agit dans les lectures d'un homme qui dit ne pas savoir s'il est célibataire ou père de famille, puisqu'il a appris qu'il avait des enfants illégitimes et un autre à venir, ou encore, un jeune veuf qui sollicite une subvention pour acheter un taureau.

Avec cette note d'humour, le journaliste ouvre le débat, mais il fait également savoir au téléspectateur qu'un écrivain public n'est pas seulement là pour écrire des lettres concernant les impôts ou l'emploi, mais qu'il est également confronté dans sa pratique quotidienne à des sujets farfelus ou très personnels.

Voix off : « Ecrivain public, c'est dit-on, le second³¹⁴ plus vieux métier du monde. Tant que la chose écrite reste le seul moyen de communiquer au-delà de la portée de voix, il a le monopole de la transmission de pensée. Le seigneur, le nanti peuvent compter sur leur copiste ; le peuple n'a que l'écrivain public, et durant des siècles [images d'archives, gravures, photos qui défilent]. L'école laïque, gratuite et obligatoire met un terme qu'on croit définitif à l'exercice de cette profession, chacun étant censé savoir lire, compter, écrire. Mais en même temps que la lecture et l'écriture de la langue devenaient accessibles à tous, le progrès – celui qu'on n'arrête jamais parce qu'il a des alibis – donnait naissance à des parallèles, techniques, judiciaires, informatiques, tout à fait imperméables à l'homme de la rue. L'administration devient de plus en plus exigeante et tracassière, la crise de l'emploi de jour en jour plus inquiétante. Un peu partout, et comme par désenchantement, renaît le besoin de l'écrivain public. »

³¹³ Ce point est l'analyse d'un reportage télévisuel :

« Prête-moi ta plume ou les écrivains publics », Fr3 Marseille, 9 avril 1982 (source : INA).

³¹⁴ Dans la culture populaire, on parle souvent du premier métier en se référant à la prostitution. Ce fut le cas également lors de notre entretien avec Marie, qui a la même représentation : « Avec les péripatéticiennes, on est le deuxième plus vieux métier du monde ».

Le journaliste dessine le contexte dans lequel évolue l'écrivain public et les usagers. En tant que spectateur, on constate alors que l'écrit est plus que nécessaire.

La gestion de la société évolue en se complexifiant, et la communication institutionnelle est toujours présente, et par conséquent, l'écrit aussi. Les individus ont besoin de communiquer à travers un intermédiaire. Ce dernier se situe entre l'utilisateur et l'administration. Il faut savoir user d'un langage approprié afin que la demande soit d'abord prise en compte puis traitée ; dans ce cas précis, l'intermédiaire est nécessaire et utile.

Donner la parole aux écrivains publics : radioscopie des écrivains

Chantal a une maîtrise en linguistique et une maîtrise en anglais. Sur le panneau de son local est inscrit ceci : « L'écrivain public. Rédaction de textes. Traductions. Dactylographie. Photocopies. Secrétariat service. »

L'exemple de cet écrivain public démontre que c'est une vocation, puisqu'après avoir obtenu deux maîtrises, elle s'oriente vers ce métier. En tant qu'individu, elle y a probablement trouvé un plaisir et un accomplissement.

Quand Nelly était petite, elle rêvait d'être Colette ou George Sand : « - J'ai vu que c'était impossible, et là j'ai eu la vocation. ». Sur sa boutique, il est écrit « Ecrivain public ». Elle est écrivain public depuis 1975.

Derrière une personne qui écrit, il y a une histoire personnelle, parfois une déception ; c'est le cas de Nelly, qui a pris une voie professionnelle après un rêve déchu. Entre aimer écrire pour soi et écrire pour les autres, il n'y a qu'un pas. Finalement, quand un écrivain écrit un roman, ne l'écrit-il pas aussi pour les autres ? D'ailleurs, lorsque la vente d'un livre fonctionne, ne serait-ce pas parce qu'il a rencontré son public ? Que des personnes se sont reconnues dans l'histoire, que celle-ci a résonné en elles ?

Le don : surmonter les difficultés de l'autre

Sur la boutique de Pierre, « l'Écrivain Public » est inscrit en lettres gothiques. Il a été employeur, chef d'entreprise, et finalement : « je me suis aperçu rapidement qu'il était nécessaire d'aider la plupart des gens à dénouer certaines difficultés de l'existence. »

L'itinéraire de cette personne se dessine entre entreprendre et donner aux autres, aider à surmonter des difficultés. Il a défini le métier d'écrivain public entre le don et l'aide face à des difficultés ; c'est aussi une forme d'entrepreneuriat.

Voix off : « La bafouille, le mot de billet, le poulet ne semblent pas devoir survivre à l'usage du téléphone ; c'est la lutte du pot de fer. Mais la lettre prend souvent de belles revanches, et l'écrivain public, en souriant, recolle les morceaux. »

Dans ce commentaire, on est dans la même fonction que celle vue précédemment : l'écrivain public soulève des difficultés. C'est un élévateur du quotidien.

...Et Michele Reverbel, que pense-t-elle de cette fonction ?

Michèle rédige souvent des demandes d'emploi, et son « échoppe » est d'ailleurs près de l'ANPE, qui lui envoie des « clients ». Elle se confie à ce sujet : « j'ai toujours un peu de mal à rédiger les lettres d'emploi car les gens qui viennent me voir voudraient que je sorte la lettre-type, la lettre modèle [la lettre qui correspond à telle annonce trouvée], alors que moi je pense que chacun est différent et chacun a à se présenter différemment pour demander un emploi, et je bannis les « je sollicite de votre bienveillance etc. », parce que j'imagine le chef du personnel recevant cent demandes d'emploi commençant comme ça, ça doit être épouvantable ».

En écoutant parler un écrivain public, on en apprend sur les usagers. Ce témoignage est très parlant quant au formatage actuel de la définition des rapports entre la personne qui demande un emploi et la personne qui reçoit cette demande. Michèle Reverbel relève que ce qui peut toucher un lecteur, un destinataire, c'est la personnalisation du contenu.

Par ailleurs, dans un autre contexte, elle vient répondre à une inquiétude du monde contemporain liée à l'utilisation de l'intelligence artificielle (notamment ChatGPT) : on peut penser, en écoutant Michèle Reverbel, que rien ne remplacera la particularité humaine.

Nelly : « Ils se retranchent derrière des phrases toute faites, et « on lit des livres, on écoute ça », « ah bon on fait comme ça d'habitude, alors je vais faire comme ça ». Résultat : on se noie dans la masse alors que tous ceux qui cherchent un emploi ont une personnalité. »

Dans la même idée de Michèle Reverbel, Nelly, un autre écrivain public nous fait remarquer qu'il y a une relation entre la personnalité et la recherche d'emploi.

En revanche, un autre écrivain ajoute une information intéressante : qui doit écrire une lettre manuscrite de demande d'emploi ? L'utilisateur, souvent, ne sait pas écrire ou n'en a plus l'habitude ; dans ce cas, qui va écrire la lettre manuscrite ?

L'écriture : miroir de soi

Chantal : « Ce que je refuse en général, c'est de l'écrire à la main. A cause des graphologues, et parce qu'on pourrait déceler pas mal de choses derrière mon écriture, qui ne correspondrait pas au profil du client. »

L'écriture est davantage que des signes graphiques, elle exprime l'identité individuelle. Qui est derrière cette écriture ? On note que cet écrivain public le sait et refuse alors d'écrire une lettre manuscrite ; il y aurait un écart qui pourrait être remarqué entre la personne – le destinataire officiel – et ce que l'écriture manuscrite exprime – l'écrivain public. Ici, on note les limites de l'intervention de l'écrivain public.

Cela dit, aujourd'hui, pour revenir sur l'exemple de la lettre de motivation à un employeur, celle-ci est de plus en plus communément acceptée dactylographiée, facilitant les questionnements de l'écrivain public relatifs à la graphologie.

Aide ou accompagnement ?

Comment aider une personne ? Comment l'accompagner ?

Michèle : « Surtout chez des personnes qui recherchent un emploi depuis longtemps et qui ont alors énormément de choses à mettre dans un curriculum vitae, et qui ne savent plus, au bout de six mois de recherche d'emploi, quand ils ont écrit deux cents lettres, ils ne savent absolument plus ni ce qu'ils ont fait ni ce qui est important à mentionner ou pas. »

Dans ces propos tenus par Michèle Reverbel, on note qu'écrire dans le cadre d'une recherche d'emploi peut être un véritable casse-tête. L'écrivain public intervient ici comme une personne mettant de l'ordre. Il organise, hiérarchise ce qui est important ou qui l'est moins ; il a le sens des priorités. Il démêle l'objectif du subjectif.

- L'investissement

Nelly : « Maintenant, de plus en plus, on s'est rendu compte que pour obtenir un emploi, il fallait carrément se vendre sur son curriculum vitae, c'est pas péjoratif, il faut que l'individu, que la personnalité de l'individu apparaisse. Alors si les jeunes sortant de l'université sans expérience, il y a une forme de présentation, si au contraire c'est un cadre, un peu ancien, qui a peur de ne pas trouver un emploi, il faut non pas le rajeunir mais essayer de mettre en valeur les qualités de l'individu, de façon à ce qu'il soit, en tout cas s'il n'est pas recruté, qu'il soit en tout cas reçu et qu'on l'écoute, et ça, moi, ça me passionne. »

Il y a un certain investissement de l'écrivain public, qui tente de ne pas écrire les lettres d'une manière froide, distanciée. Il faut s'investir pour la lettre fasse écho à la personne qui va la recevoir, pour qu'elle réagisse positivement. Pour l'écrivain public, c'est un gage de la qualité de son travail.

Ecrire des lettres relevant du domaine des sentiments est aussi un accompagnement.

Lettres d'amour, d'humeur, d'insultes, anonymes

Michèle : « Ah les lettres d'amour j'aimerais en rédiger tous les jours, mais c'est pas toujours le cas [rires]. Oui, j'en ai, pas mal, et je trouve ça merveilleux, parce que c'est souvent des personnes, non pas dont on a à se moquer ou à rire ou qui sont un tantinet débiles, mais qui ont vraiment quelque chose à dire, et qui souvent se voient tous les jours et qui ont perdu la possibilité de dire l'essentiel. »

Les propos de Michèle Reverbel témoignent d'une grande connaissance de son public. Ce ne sont pas, pour elle, des individus lambdas, qui viennent la voir pour lui demander de leur faire écrire une lettre. Ils ont quelque chose à dire, et l'écrit un moyen pour délier la parole. C'est un déplacement de la fonctionnalité de l'écrit.

Nelly : « Les lettres d'amour, ça concerne également tout le monde, tous les gens, des jeunes, des vieux, des couples qui ne sont pas formés, des couples qui n'existent presque plus, et puis c'est fait sous forme un peu plus sophistiquée qu'avant. »

Chantal, elle, n'en a jamais eu la demande : « Non, des lettres d'amour, réellement, jamais. Je pense que les gens n'ont pas besoin de moi pour ça. »

Pierre : « La lettre, LA lettre que j'ai faite m'a été demandée par un homme, un jeune, à qui j'avais déjà eu affaire je dois dire, une fois, donc il me connaissait, ça pouvait faciliter les choses [rires]. Mais c'est la seule ! »

Visiblement, les lettres d'amour se font rares pour certains écrivains publics (voire, ils n'ont jamais eu l'occasion d'en écrire) et pour d'autres, c'est une demande qui reste commune.

- Comment gérer les sentiments ?

Nelly : « Cet été, il y a un étudiant qui est passé dans la rue puis me dit « la jeune fille elle est là, vite, dépêchez-vous, j'aimerais lui écrire et je voudrais pas qu'elle... je voudrais qu'on continue à faire de l'auto-stop ensemble et je sais pas comment lui dire ». Il était

complètement paniqué [...]. J'ai dit « mais enfin comment je fais, moi ? Elle est comment cette fille ? » [rires] »

Visiblement, l'expression des sentiments renvoie à la question de la timidité.

Chantal, sur le ton de l'humour, a finalement peut-être écrit ce qu'on peut appeler des lettres d'amour : « Oui, si on peut appeler une lettre de rupture ou une lettre d'insultes une lettre d'amour [rires]. »

Michèle : « Je pense que ça fait beaucoup de bien, les gens qui repartent avec une lettre d'injures dans leur poche ils sont vachement soulagés [rires]. »

Pour Michèle, une lettre d'insultes a un rôle cathartique pour l'utilisateur. Une lettre, qu'elle soit d'amour ou d'insultes, enlève un poids : une personne qui n'exprime pas ses sentiments a le cœur lourd.

Pierre : « Je m'efforce d'ailleurs de faire signer les lettres devant moi. Si elles sont dactylographiées par mes soins, je fais signer le client devant moi. »

Michèle : « Alors oui, j'ai eu aussi des maniaques, qui sont venus me faire écrire des lettres purement érotiques ou porno ! J'ai eu aussi ! [rires] Mais ça fait partie du métier ! »

L'absence de politiquement correct chez Michèle est réel ; ainsi, les lettres intimes font aussi partie du contenu dont elle peut s'occuper. Certes, elle ne les écrit pas, mais elle ne refuse pas d'accompagner la personne pour qu'elle puisse l'écrire.

Si les lettres d'amour font tendrement rire ou sont une agréable expérience, il n'en est pas de même pour les lettres pour aux administrations.

Lettres aux administrations

Michèle : « Chaque personne a son problème face à l'administration, mais je fais pas de dossier administratif, jamais de dossier de retraite ou de choses comme ça, c'est toujours un recours gracieux à la sécurité sociale, une demande aux HLM, voilà c'est ce que j'appelle les demandes administratives, mais en fait, c'est des lettres personnelles face à un service public, souvent. »

Selon Michèle Reverbel, il ne faut pas prendre la place des autres ; elle ne veut pas se substituer aux services sociaux. Pour elle, il faut se centrer sur l'individu, et selon sa vision, même une demande administrative est une lettre personnelle adressée à une institution.

D'autres, comme Chantal et Nelly s'attèlent à cette tâche.

Chantal : « Surtout aux allocations familiales, aux ASSEDIC, à la sécurité sociale, et puis j'écris des lettres à des avocats, enfin si on peut appeler ça des lettres administratives, je crois que oui, et également je peux rédiger des plaintes. »

Nelly : « Quand il y a un dossier de retraite, je crois qu'aucun écrivain public me contredira, c'est quelque chose d'assez monstrueux, pour quelqu'un qui sait lire et écrire. Vraiment, ces gens-là sont obligés, pour arriver à toucher leur retraite, à faire des choses... quelquefois je suis obligée de réfléchir, moi qui brasse du papier toute la journée, je ne comprends pas toujours, je relis, je ne comprends rien, il m'arrive de téléphoner en disant « monsieur, s'il-vous-plaît, votre paragraphe machin, ça veut dire quoi ? », et on m'envoie promener, ou on m'explique, ou on m'envoie un autre formulaire encore plus compliqué, ça, ça arrive ! »

Le discours administratif, qu'il soit celui de la caisse de retraite ou celui d'une autre institution, est bien compliqué, pas seulement dans les termes utilisés, mais aussi la complexité (joindre tel document, pour cela, l'obtenir auprès de telle institution, etc.).

Ainsi, ces personnes que Pierre Sansot (1991) appelle *les gens du peu*, ont beaucoup de mal à se repérer dans ce dédale administratif.

Correspondance d'immigrés

Michèle : « Ils viennent généralement à deux d'ailleurs, il y en a un qui a besoin d'une lettre et puis l'autre vient voir ce qui se passe, et le lendemain c'est l'autre qui a besoin d'une lettre et qui vient avec un autre, c'est très amusant. »

La présence de la communauté s'inscrit dans tous les actes de la vie quotidienne. En effet, quand ils vont voir l'écrivain publics, ils viennent accompagnés, c'est pour eux, déjà, une sécurité et, de plus, cela montre qu'il n'y a pas de secret au sein d'une communauté ; tout peut être partagé.

Chantal : « Ils essaient de justifier leur vie ici, face à la justice, en général. Ce sont en général des problèmes très graves. »

Dans cette mesure, l'écrivain public devient un confident.

Michèle : « J'en ai aussi beaucoup qui viennent pour des lettres franchement personnelles, c'est-à-dire ils ont laissé des problèmes de succession, ou de la famille en Algérie ou au Maroc ou en Tunisie, et alors tout à coup ils veulent écrire au caïd de la ville, au roi du Maroc et tout ça, pour un champ d'olivier, ou on leur vole la récolte, ou un frère qui a pu donner de ses nouvelles et qui est parti avec la femme, enfin des raisons vraiment très personnelles. Et à chaque fois je dis « Je peux pas écrire arabe », ils me disent « Ca fait rien, on est en France et on écrit en français ». Et alors, la première fois que j'ai eu à faire une lettre à un caïd je me suis dit « On dit comment, Caïd, cher Caïd... ? » [rires] »

Michèle Reverbel a beaucoup d'humour, ce qui peut d'ailleurs être utile pour dédramatiser certaines situations. Les choses sont compliquées : partir, laisser derrière soi de la famille, une propriété ; ne serait-ce même qu'un petit terrain, celui-ci a pris une dimension symbolique et est d'une grande importance aux yeux de la personne, au vu de l'éloignement.

La question qu'elle se pose concernant la manière de s'adresser au Caïd montre la difficulté d'aborder ces situations incongrues.

Comment gérer le drame ?

Nous nous sommes référés plus haut au cas des insultes, mais le drame est une autre histoire, qui revêt une plus grande dimension en termes de difficultés.

Chantal : « La lettre la plus dramatique, c'est une lettre que j'ai rédigé pour un travailleur immigré qui voulait faire sortir son fils de prison. »

Dans cette lettre dite dramatique, il y a trois protagonistes : le père, le fils, la prison. L'écrivain public vient s'ajouter auprès d'eux et devient le quatrième. L'enfermement est une histoire délicate à traiter, d'autant plus que l'écrivain public doit trouver les mots justes, tout en parvenant à surmonter les émotions exprimées – celles du père qui écrit à son fils – émotions qui ont le pouvoir de se transmettre.

- Une autre histoire dramatique

Michèle : « J'ai eu un cas désespéré, d'un gars qui voulait se suicider et qui écrivait pratiquement tous les quinze jours à sa femme, et c'était épouvantable, et il a fini par se suicider. »

Ce témoignage démontre que le métier est loin de recouvrir uniquement des aspects romantiques avec des histoires qui se finissent bien : il y a des situations dramatiques. L'écrivain public écoute des histoires dures et difficiles à gérer pour les individus, et il lui est parfois impossible d'intervenir ; l'écrivain public n'a pas de prise sur le comportement des individus, leur conduite. De même, un autre écrivain public a reçu une « mère abandonnée ».

Pierre : « Celle d'une mère abandonnée. »

Dans ces témoignages peu ordinaires, qui sortent du quotidien, on est là dans des récits de vie qui paraissent hors du temps. L'abandon, le suicide sont des histoires dramatiques, auxquelles l'écrivain public assiste en spectateur, incapable d'agir.

Après avoir échangé sur ces histoires dramatiques, cette question s'est imposée à ces écrivains publics :

« -La plus belle que vous ayez reçue ? »

Chantal : « Une lettre d'amour ! [rires] »

Personne ne peut rester insensible...

III. Des rencontres

Michèle Reverbel nous fait partager quelques-unes de ses rencontres marquantes, qui se sont inscrites dans son itinéraire de vie³¹⁵.

L'écriture comme un moyen de transmission

« Beaucoup de gens du troisième âge, dans les maisons de retraite, parce qu'ils voulaient écrire leur vie, pour laisser une trace à leurs enfants, c'était très émouvant [...] Ils étaient persuadés qu'au moins ça, leurs enfants le jetterait pas, alors que leur commode Louis XV ou leur vieux renard, ils auraient jeté ça aux puces. »

La personne âgée souhaite écrire pour sa descendance, pour laisser quelque chose d'elle : comme Michèle Reverbel, cette personne sait que l'écrit laisse une trace. Michèle comprend donc sa demande et celle-ci la touche. Pour cette personne, c'est par cette trace que se fera la transmission.

³¹⁵ Ce point rend compte d'une interview de Michèle Reverbel réalisée en 2015.
« Michèle Reverbel Dalmasso », Blog Wordpress de Pascale Marchal, 16 janvier 2017.

L'opposition entre l'objet matériel (meubles, vêtements) et l'écrit est significative, puisqu'elle montre le pouvoir de l'écrit et sa supériorité par rapport au matériel. Par l'écrit, la personne peut coucher des choses intimes, des secrets de famille, elle peut partager ses pensées, ses valeurs. Cette lettre est pensée comme un testament, qui sera conservé par la famille. Dans les sociétés occidentales, l'écrit est lié à la transmission, à la conservation des idées des hommes.

Par ailleurs, ce témoignage est d'autant plus émouvant qu'il nous plonge dans l'esprit de ces gens âgés qui envisagent déjà leur mort, ou plutôt l'après, qui pensent au moment où leurs enfants auront à débarrasser leurs affaires.

Ce qui marque Michèle, c'est la passion qui s'exprime dans les sentiments d'amour ou de colère

« Des lettres d'amour, des lettres d'injures, tout [...] ben oui, je n'ai jamais rien signé de ma main, quand on est écrivain public... »

La revendication du contenu est faite par la personne elle-même, les mots sont choisis par elle, et en signant, la personne confirme son contenu et se l'approprie complètement ; de cette manière, elle assume ce qu'elle a écrit. La personne chemine vers sa propre autonomie ; l'écrivain public, extérieur, encourage cette autonomie.

Comme nous l'avons vu plus haut, Michèle Reverbel n'adhère pas au politiquement correct. Les injures font partie de la vie et sont une expression de l'être. Pour elle, c'est clair : elle ne signe pas, ce n'est pas son écrit. Dans cet accompagnement, cette préparation à l'autonomie, Michèle Reverbel se définit comme un *tiers-lieu*.

Elle se souvient, en hôpital psychiatrique

Michèle Reverbel y est allée « un jour, pour faire écrire les petits vieux [...] Le directeur m'a dit « vous ne vous rendez pas compte de ce qui s'est passé... Il faut que vous reveniez ». J'y suis allée toutes les semaines pendant 8 ans. Je m'installais au milieu du passage, et les

gens venaient écrire, les malades, les gens qui passaient la serpillère, les cuisiniers, le psychiatre, la psychologue... »

Le propos du directeur semble relater comme une manifestation sismique le passage de Michèle Reverbel : elle a bousculé et éveillé des choses. Ce bouleversement a apporté un élément nouveau, provoquant une synchronisation dans la vie de l'hôpital. De ce fait, cet espace clos est devenu un espace ouvert à un autre type de communication. Les gens ont voulu laisser leurs traces dans l'espace-temps de l'hôpital, devenu, pour la durée de l'intervention de Michèle Reverbel, un temps synchronique dans un espace ouvert.

Tout le monde, au-delà de sa fonction et de son statut social, a une relation particulière avec l'écriture.

Comment conçoit-elle l'écrivain public ?

Michèle : « Ecrivain public, c'est quand même laisser les gens écrire avec leurs mots, c'est pas leur dire « tiens, tu veux écrire une lettre d'amour, voilà le modèle ».

« Je suis dans la rue, j'adore ça, les marchés, les banlieues, les maisons de retraite, les hôpitaux, les lieux où il y a du monde, des gens qui ne savent pas pourquoi ils sont là... Beaucoup de gens perdus... »

D'abord, comme nous l'avons vu, elle définit l'art de l'écriture comme un art de la maïeutique : l'écrivain public est un accoucheur. Michèle Reverbel s'est interdit d'écrire la place de l'autre, elle s'éclipse et la laisse écrire sa lettre avec ses propres mots et, par conséquent, son propre contenu. En effet, selon Michèle, la personne doit s'identifier au contenu et sentir qu'il existe.

Ensuite, l'écrivain public se rattache aux lieux où se trouvent les gens. C'est, en quelque sorte, pour l'écrivain public, une façon d'être en empathie avec eux ; d'autant plus qu'elle ajoute que ces personnes sont souvent un peu perdues, comme si elles se sentaient dépossédées de leur destin. L'écriture vient leur donner un pouvoir, du sens à leur vie. En

d'autres termes, l'écrivain public, à travers l'écrit, leur donne une raison d'être et une place dans la société.

Une raison d'être ?

On aurait pu penser que cette expérience était intense et bénéfique pour tous, mais certains refusent pourtant de vivre cette expérience :

Pour Michèle, « ça n'a pas trop marché la prison ». Elle est allée dans une prison dans laquelle les détenus étaient emprisonnés pour de longues peines. Ceux-ci leur disaient : « dire qu'écrire c'est la liberté, c'est bon, changez de discours ». Certains ont dit à Michèle que c'était une démarche « égoïste » de sa part, qu'elle venait pour elle.

Dans ce contexte d'enfermement, l'écriture n'a pas la même valeur qu'à l'extérieur, pas non plus le même impact. Associer le terme de liberté avec l'écriture induit que l'individu conçoit la liberté individuelle et celle de l'imaginaire. L'écrivain public est là dans une impasse : il faut une certaine adhésion de l'individu et une aspiration culturelle chez celui-ci.

En revanche, un ancien détenu a réagi favorablement :

Michèle : « Des gens qui disent « je suis un pauvre con, j'ai jamais écrit, on m'a toujours dit que je savais pas faire » et qui, d'un coup, écrit. Je me souviens d'un type en insertion qui me dit « je sors de prison, à qui voulez-vous que j'écrive ? » et qui finalement écrit à sa copine et il finit la lettre en disant « je finirai le meuble et l'escalier », et moi je dis « c'est la plus belle lettre d'amour que j'ai jamais vue ». Ça devait faire des années qu'il lui disait qu'il allait finir le meuble et l'escalier, et là il l'écrit avec sa plume, on le tamponne à la cire avec un petit cœur, et il part avec ça dans sa poche, si ça vous fait pas pleurer... c'est la peine de continuer à faire ce métier [...] J'ai pas eu besoin d'aller au cinéma pour voir des choses extraordinaires, je les avais tous les jours sous les yeux ».

En paraphrasant Michèle Reverbel, nous dirions que, pour elle, la réalité dépasse la fiction.

Quand l'homme parle de lui, il évoque son enfance et le représentant de l'institution qui l'a mis hors système. *Je suis un pauvre con* : cet homme s'est probablement répété cette phrase souvent, tout comme de nombreuses personnes, qui prononcent des jugements sur eux péjoratifs devant l'écrivain public. Il a l'impression de cumuler les handicaps et il se sent incapable ; selon lui, il ne sait rien faire.

Dans ces cas-là, comment les inciter à prendre la plume pour écrire ? Habitée par son métier, elle sait trouver les mots pour les encourager à écrire.

Cette personne se situe dans une phase de préparation ; il a quitté la prison, mais il ne sent pas encore tout à fait libre, il est comme dans un entre-deux : « je sors de prison ». Ceci est un bon exemple pour comprendre que l'écriture peut jouer un rôle dans la libération ; son corps est libre, Michèle l'aide à libérer son esprit.

Il a d'abord accepté d'écrire une lettre, puis réfléchi à qui adresser la lettre, puis à ce qu'il allait dire ; la trame du contenu est construite en fonction de son destinataire. Les lettres d'amour ne sont pas des lettres types, il n'y a pas de modèle, ce sont des promesses, réconfortantes pour la vie quotidienne, et une sorte de réparation.

Cet homme fait des promesses sur sa présence, et cela passe par prendre soin d'elle à travers le domestique : finir ce qu'il a laissé derrière lui, comme si les choses l'attendaient. Il veut montrer à sa compagne qu'il est utile dans sa vie.

En termes de sens, c'est pour Michèle la plus belle lettre qu'elle ait vue. Le romantisme va jusque dans la présentation du courrier (la cire est un cœur). Cet exemple combat les stéréotypes : quand l'homme part, personne, dans la rue, pourrait imaginer qu'il a une lettre d'amour, bien confectionnée, dans sa poche. Cette image émeut Michèle : elle a assisté à l'éveil de cette personne.

IV. La reconnaissance sociale ³¹⁶

« Samedi 21 février, dans la vaste salle du conseil municipal, Christopher Miles, secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication, a remis la médaille de chevalier des Arts et des Lettres, à Michèle Dalmasso-Reverbel, éveilleuse d'écriture, en présence d'une foule d'amis. »

« Après avoir été écrivain public, puis « éveilleuse d'écriture » pendant 40 ans et mené une vie foisonnante d'anecdotes, après avoir rédigé des milliers de lettres pour les autres et en avoir reçu tout autant qu'elle garde précieusement, la réflexion et les pratiques de Michèle Dalmasso-Reverbel finissent par prendre un tour inattendu. Cessant de croire à l'inaptitude supposée des « pauvres en écriture » qui sont rejetés de l'école et de la vie, elle abandonne son échoppe, devenant intervenante nomade, en France, « à la rencontre avec l'illettrisme ». C'est ce qu'elle propose dans le livre qu'elle vient de publier aux Editions de la Fenestrelle. »

« Sur du papier d'écolier, à la plume, Christopher Miles, a écrit un long, mais passionnant discours, qui a déjà rejoint les archives de Michèle, dont voici quelques extraits :

- *Comme le dit Michèle, il faut donner envie d'écrire pour rire, pas pour devenir écrivain ; l'écriture c'est essayer de rire, sans être traumatisé par la sacro-sainte orthographe, la peur du mal faire, du mal écrire ou du « grabouiller », comme elle précise, car la tâche d'encre peut devenir fleur ou papillon... Ce sont les cinq années passées à Valence comme écrivain public, avec cette échoppe dans la plus petite rue de la ville, dans laquelle s'écrivirent des milliers de lettres, sans jamais chercher à prendre la parole de l'autre : lettres d'amour, d'injures, de ruptures ; lettres anonymes, de délation, de recommandation. Alors même que tu réinventais cette profession et qu'il fallait lui trouver un statut, tu sortais un livre « Je vous écoute écrire », salué par le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang.... Jusqu'à ce qu'un jour, tu poses ta malle à Uzès et rencontre un garde forestier Roger Dalmasso... »*

³¹⁶ « Uzès : Michèle Dalmasso-Reverbel chevalier des Arts et des Lettres » [article de presse écrite], *Midi Libre*, 25 février 2015.

« Après la cérémonie et des applaudissement chaleureux, pour rendre bien présent Roger qui aimait chanter, en fin fond de l'assistance, le groupe vocal Les Canards sauvages entonna « Petits Papiers ». »

Michèle Reverbel n'a rien provoqué pour recevoir ces honneurs, mais ils sont venus des amoureux de l'écriture et de toutes les personnes qui ont compris que l'écrivain public a une utilité fondamentale. Elle a écouté, fait écrire des centaines de personnes dans tout le pays. Ainsi, ce jour est le jour de sa reconnaissance sociale : Michèle Reverbel est faite chevalier des arts et des lettres à Uzès en 2015. Ceci tient lieu d'une consécration de tout le travail qu'elle a accompli durant des années.

La manière dont on parle d'elle dans le discours est significative :

- on salue son courage d'avoir parcouru la France pendant 40 ans
- on relève sa démarche d'aller vers les gens, de croire en eux, de réussir à instaurer une confiance réciproque
- un représentant du ministère de la Culture démystifie l'écriture : ce n'est pas l'orthographe qui compte, mais le sens que l'on donne aux mots
- dans sa démarche de faire écrire l'autre, elle ne prend pas sa place, elle ne se met pas en avant : son dévouement est alors salué, elle s'est effacée pour faire apparaître ce qui est caché en l'autre.

Le titre de son livre, Je vous écoute écrire, indique encore une fois l'action qu'est l'écriture. Ecrire n'est pas un acte passif ; c'est une pratique, certes passive, mais pour l'individu, intérieurement, se réveillent des choses, qui lui permettent d'exister.

- Un autre témoignage de reconnaissance

Charles Juliet, écrivain : « Michèle Reverbel aime ses semblables. Profondément. En donnant l'occasion à certains d'entre eux, coupés de toute pratique de l'écriture, de prendre la plume, elle leur permet de renouer avec eux-mêmes, de redécouvrir leur être intérieur, de goûter cette joie des plus vives qu'on connaît à se déverser et exister dans les mots. Avec un

humble et total dévouement, elle se consacre à cette tâche. Et nombreux sont ceux, qui grâce à elle, ont pu un temps faire reculer leur solitude. »³¹⁷

La manière dont l'écrivain présente Michèle Reverbel témoigne d'une certaine fascination de ce pouvoir d'inviter les gens à écrire. Ecrire est envisagé comme un moyen d'exister et de communiquer avec soi-même, de pénétrer son monde intérieur ; écrire offre des clefs pour se connaître. Ecrire, c'est en quelque sorte un moyen de lutter contre la solitude, de pouvoir se ressourcer.

L'écrivain met en avant l'attitude de Michèle Reverbel, qui se résume en deux mots : humilité et dévouement.

³¹⁷ « Michèle Reverbel vous écoute écrire » [présentation exposition], Ville de Porrentruy (site de la ville de Porrentruy, bibliothèque municipale).

Constats

La signification, au sens de *métalangage* – sens au-delà du langage – tel qu’il est défini par Roland Barthes, nous fait apparaître l’écrivain public comme un accoucheur. Tel un chercheur d’or qui creuse dans la terre pour en extraire ce qu’elle peut contenir, l’écrivain public va chercher ce qui est caché dans le monde intérieur de l’individu social. L’écriture est un acte social et le déblocage peut se faire dans l’espace public, plus particulièrement là où il y a une circulation d’idées et d’objets, par exemple le micro-commerce à ciel ouvert qu’est le marché populaire.

Le champ d’intervention – en termes d’espace – de Michèle Reverbel n’est pas délimité et fixe ; elle instaure une dynamique dans laquelle les individus circulent et s’approprient l’écriture, grâce à son engagement dans la relation et à des médiums qu’elle propose.

La signification que donne Michèle Reverbel au terme écriture est liée à l’autonomie et à l’action. Parallèlement, laisser des traces de son existence est une action ontologique.

Le fait qu’elle permette aux personnes d’écrire des insultes montre, d’une part, elle ne se situe pas dans le politiquement correct, d’autre part, elle donne la possibilité aux personnes de mettre des mots sur les sentiments les plus terribles, sur leur mal-être.

Au niveau de sa fonction et son rôle social, tandis que la majorité des écrivains publics l’attribuent au sens de l’aide, de l’accompagnement d’une personne en nécessité, de l’élévateur du quotidienne, Michèle Reverbel a le rôle d’accoucheuse. Le succès de ses ateliers d’écriture, c’est la *catharsis*.

Chapitre 4

Analyse des entretiens

I. Tableau de présentation des écrivains publics interrogés

	Jeannot	Hervé	Emma	Marie	Samia	Raphaël
Prise de contact	Bouche-à-oreille	Approche dans le cadre professionnel	Pages jaunes	Pages jaunes	Rencontre fortuite lors de l'entretien avec Marie	Pages jaunes
Lieu et durée de l'entretien	Au domicile de l'enquêté – 40 min.	Sur le lieu de travail de l'enquêté – 30 min.	A la terrasse d'un café – 1h20	Sur le lieu de travail de l'enquêtée – 1h30	Lieu de travail – env. 30min.	Au domicile de l'enquêté – 1h
Age	86 ans	58 ans	35 ans	67 ans	30 ans	68 ans
Statut professionnel / lieu d'exercice	Retraité, écrivain public bénévole en Maison de quartier (deux communes de 16000 et 7000 hab.)	Ecrivain public salarié d'une association au sein de centres sociaux de QPV (au sein d'une ville de plus de 100.000 hab.)	Ecrivain public en libéral (ville de plus 100.000 hab.), responsable de service (musique) dans une collectivité	Ecrivain public en libéral (Paris) et salarié d'une association de quartier en banlieue parisienne hors QPV (50.000 hab.)	Etudiante (Paris) stagiaire dans une association de quartier en banlieue parisienne hors QPV (50.000 hab.)	Ecrivain public (Paris), écrivain, dramaturge et nègre littéraire

Formation		-DEUG en audiovisuel	-Deux masters en droit	-Formation de comptabilité -Etudes supérieures en histoire	-Master en aménagement et urbanisme -Etudiante en licence professionnelle d'écrivain public	-Licence en sciences économiques -Formation de comédien Ecole supérieure d'art dramatique
Expériences professionnelles antérieures	-Instituteur -Directeur d'école -Secrétaire de mairie	-Animateur radio -Agent d'accueil dans un cinéma -Animateur socio-culturel	-Juriste dans une institution culturelle -Rédactrice communication dans une association	-Enseignante en histoire-géographie -Rédactrice dans le champ artistique	-Responsable de service (gestion locative puis vie associative) dans une collectivité	-Comédien (théâtre) -Metteur en scène -Scénariste

II. Contexte de la rencontre, impression et ambiance

- Jeannot

J'ai entendu parler de Jeannot par des membres de ma famille habitant son village : « tu sais, il y a un monsieur, avant c'était l'instituteur, après il était écrivain public au village ». J'ai cherché son numéro dans les pages blanches et lui ai téléphoné pour lui demander une entrevue après lui avoir expliqué brièvement ma recherche ; très avenant, il a tout de suite accepté et m'a invitée à venir chez lui le lendemain, si cela me convenait.

J'ai donc rencontré Jeannot à son domicile, dans lequel il vit seul depuis que sa femme est décédée ; sa fille vient le voir de temps en temps et ils se téléphonent régulièrement. Son séjour est sombre, encombré par des meubles lourds en bois foncé et des tissus épais, il y a des montagnes de livres et de journaux disposées çà et là ; il me propose un fauteuil et s'assoit sur un autre, en face de moi. En fond, sa radio diffuse de la musique classique, il travaille toujours en musique, me précise-t-il. A 86 ans, il a encore un emploi du temps très chargé, et il aime ça, il aime être partout, faire plein de choses, rencontrer des gens ; il est si occupé que, dès notre rendez-vous achevé, il s'empresse d'aller à l'école visiter une classe pour un exposé.

- Hervé

J'ai vu Hervé pour la première fois alors qu'il était sur son lieu de travail, dans un centre social, il était alors entre deux rendez-vous et observait les activités des enfants du périscolaire. Je me trouvais dans les locaux pour une réunion professionnelle, alors que j'effectuais un remplacement en contrat court dans une mairie.

Je lui ai parlé de ma recherche, en précisant qu'elle n'avait pas de lien avec cet emploi temporaire qui justifiait ma présence à ce moment-là. Il a accepté un entretien, qu'il m'a proposé de réaliser dans un autre centre social, celui dans lequel il est salarié de l'association.

Le jour J, quand j'arrive au point de rendez-vous, il m'attend dans l'entrée. Il n'est pas seul : à côté de lui se tient la directrice du centre social. C'est elle qui vient vers moi pour me saluer. Mais ce n'est pas la doctorante en sociologie qu'elle salue, c'est la chargée de mission. Il m'a semblé qu'elle n'omettait pas que ce puisse être un contrôle de la part de la municipalité ; j'ai précisé à nouveau que ma venue se faisait sur mon temps libre.

La directrice n'a pas assisté à l'entretien ; je n'ai pas senti de réserve particulière chez Hervé, qui n'a pas semblé partager l'appréhension de la directrice.

- Emma

J'ai trouvé le numéro d'Emma dans les pages jaunes, dans lesquelles elle apparaît comme écrivain public. Elle me donne rendez-vous dans un café de centre-ville un samedi matin de printemps, sur une grande place proche de chez elle. Je viens quelques minutes en avance au rendez-vous, je m'installe à une table couverte, entre la salle et la terrasse, et lui envoie un sms pour lui dire où je suis. Elle arrive immédiatement et propose que l'on s'installe plutôt en terrasse, c'est plus animé et plus sympa, dit-elle. Elle aime bien ce café, elle y vient souvent en matinée boire un café. Petite, les cheveux plutôt courts un peu décoiffés, Emma est une jeune femme à l'air confiant, à l'apparence dynamique et moderne. Elle a un ton décidé tout étant décontractée, un parler direct aux mots choisis.

- Marie

Marie m'a donné un point de rencontre sur une ligne du métro parisien. Elle habite à Paris, où elle est née, et elle a une permanence plusieurs fois par semaine dans une association en banlieue sud ; nous nous y rendrons ensemble. En voyant arriver une femme sur le quai, je savais que c'était avec elle que j'avais rendez-vous : en plus d'un air interrogatif, elle avait l'allure d'une femme qui travaille dans le domaine littéraire ou dans l'enseignement (en bref, je l'imaginais bien écrivain public) et elle avait, derrière ses lunettes originales et colorées, un regard d'une extrême douceur. Parfois, le physique ne trompe pas : je l'avais reconnue.

- Samia

Samia est arrivée alors que j'étais en entretien avec Marie, dans un bureau des locaux de l'association où elles travaillent. La pièce était très petite ; Marie était installée sur ce qui semblait être son bureau (sur celui-ci, elle savait retrouver des papiers ou des objets qu'elle cherchait), j'étais assise en face d'elle. Souriante et essayant de faire le moins de bruit possible, Samia s'installa sur une chaise, contre un mur, entre un meuble de rangement et une table sur laquelle se trouvait un ordinateur. Elle suivait attentivement l'échange,

intervenait de temps en temps. Très vite, j'ai tourné ma chaise dans sa direction, pour former ainsi un triangle et lui indiquer qu'elle faisait partie de la conversation. Elle semblait concentrée, elle acquiesçait régulièrement, par des signes de tête, aux propos de Marie. Discrète et calme, c'est néanmoins avec conviction qu'elle prenait la parole. Dans son discours sur son métier et ce que me renvoyait sa gestuelle, elle alliait passion et sérieux, engagement et rigueur.

- Raphaël

J'appelle Raphaël après avoir trouvé son nom et son numéro dans les pages jaunes. Durant l'appel, après l'exposition de ma recherche et ma proposition de rencontre, il semble dubitatif. Bien qu'il dise rapidement qu'il est d'accord avec l'idée d'un entretien, il pose plusieurs questions concernant mon sujet et mon intérêt pour moi d'interviewer des écrivains publics et de le rencontrer, lui. Mais, bien sûr, il est d'accord, me dit-il. Son adresse personnelle est celle mentionnée dans l'annuaire, et c'est à celle-ci qu'il me donne rendez-vous.

Lorsque j'arrive chez lui, il me demande d'ôter mes chaussures : je m'exécute. Pendant ce temps, il me demande de lui rappeler d'où je viens, puis il me propose un thé, puisqu'il est en train, justement, de s'en préparer un ; je décline en le remerciant. Je le suis ; du seuil de la porte d'entrée au séjour, il n'y a que trois pas. Il m'invite à m'asseoir sur le canapé au milieu de la pièce, je le vois préparer son thé, les pieds nus : la kitchenette est dans le séjour.

La pièce comporte peu de choses et, ainsi, paraît grande : un canapé, un fauteuil, un bureau devant une étagère de livres dans un coin, dans un autre, un pupitre sur lequel est posée une partition et, à côté, un violon. Je suis surprise lorsque Raphaël m'annonce son âge, je le pensais plus jeune, même son appartement ressemble à celui d'un jeune étudiant.

III. Le rapport à l'écrit des interrogés et leur entrée dans le métier

Quand une personne se définit elle-même et socialement comme écrivain public, il apparaît nécessaire et utile de l'interroger sur ses rapports avec l'écrit.

Comme nous allons le voir, les interrogés ont répondu volontairement à cette question et même, il était très éclairant de constater que, pour certains, il n'était pas tout à fait évident qu'un jour ils allaient devenir écrivain public. Nous allons présenter, parmi nos interrogées, ceux qui s'expriment sur leur rapport à l'écrit.

Marie a été, ce que l'on appelle communément, une gauchère contrariée : à partir du CE2, elle a écrit de la main droite, elle écrivait mal de la main gauche et mal de la main droite, aussi ces copies étaient sales et, en plus de cela, elle faisait beaucoup de fautes ; depuis lors, elle n'a cessé de fournir des efforts sur le soin, l'orthographe et la grammaire.

Marie a toujours eu beaucoup d'application dans l'écrit, *c'est l'écrit qui me guide*, dit-elle. Puis, au détour d'une reconversion professionnelle, elle cherchait un métier en rapport avec l'écrit et trouva la licence professionnelle d'écrivain public à Paris 3.

Marie et Samia (voir encadré) ont identifié un goût et une compétence avant d'avoir découvert un métier correspondant à leurs critères, dans lequel elles se sont retrouvées :

Je savais même pas, je pense, que ça existait. Il y avait une formation, déjà...C'est quand j'ai cherché que j'ai trouvé, ce métier en rapport avec l'écriture (Marie).

Après l'identification du métier d'écrivain public, Marie et Samia ont renforcé leurs compétences en s'inscrivant dans la licence professionnelle ; pour elles, cette formation, en plus de leur parcours, est une légitimation acquise, une reconnaissance institutionnelle.

**Samia : un parcours personnel et professionnel qui l'amène vers le métier
d'écrivain public**

« Ça a commencé dès mon jeune âge, ma mère me faisait beaucoup de dictées [...]. *J'ai l'impression d'avoir toujours écrit* [...]. Après en grandissant, elle me dictait les courriers qu'elle voulait envoyer, que ce soit administratif ou des lettres pour la famille, des cartes de vœux, tout ça, donc j'écrivais, et *je suis toujours là, à écrire*.

Et après, je suis venue en France, donc il y avait toutes les démarches administratives pour m'installer ici, préfecture, les études, tout ça, mais petit à petit, ça s'est pas fait du jour au lendemain, en fait, [...] ça a fait que j'ai emmagasiné beaucoup d'informations, notamment des démarches pour la préfecture, tout ça, et voilà, après je suis rentrée dans l'administration, donc *j'écrivais encore*, mais c'est administratif, quand j'étais responsable de service dans une collectivité, pareil, c'était des courriers, des mails, donc *il y a toujours l'écrit*.

Et puis voilà, on rencontre une personne, on voit qu'elle a des difficultés pour faire sa demande de logement, ben on fait, on rencontre une personne qui a besoin de faire sa démarche auprès de la préfecture, ben on fait, petit à petit, après c'est les amis, et je me rends compte avec le temps, en fait quand je voyais cette personne démunie face à sa démarche, eh ben j'intervenais, je pouvais pas faire semblant [...], faire celle qui n'a pas vu et qui tourne le dos, j'avais ce besoin d'aller vers l'autre et d'essayer un peu d'aider cette personne à faire sa démarche, et ça a toujours été comme ça, en fait.

[En tant que] responsable de service de la vie associative, [...] j'ai rencontré une écrivain public [Marie], et là, je faisais déjà des courriers, je faisais de l'accompagnement, je faisais, mais sans savoir que c'est l'éc... que c'est le métier d'écrivain public, je le faisais pour mon entourage, dès qu'il y avait une personne qui avait besoin d'achever des recherches, j'essayais de la conseiller, je demandais à des personnes qui connaissaient, enfin voilà... Et quand j'ai rencontré Marie, elle m'a décrit son métier, et je me suis dit « ben c'est ça que je veux faire ! », voilà, je me suis renseignée, je me suis inscrite, et puis voilà, donc je fais ma licence, qui arrive au bout, d'écrivain public. »

Emma, dans ses emplois précédents dans le droit et la culture, était amenée à écrire des notes, des discours, des communiqués de presse, des rubriques pour des sites internet. Il s'est avéré que ces travaux d'écriture étaient la part de son travail qu'elle préférait, et c'est ce qui lui a donné ensuite confiance sur sa *capacité à prendre la plume pour d'autres*.

Elle s'attribue personnellement sa légitimité professionnelle, en d'autres termes, elle s'auto-légitime ; elle-même juge, au vu de ses études supérieures et de ses publications universitaires, qu'elle est *capable* :

Alors c'est très prétentieux, mais j'ai la prétention de savoir écrire. Euh, de savoir... les exigences de mise en forme, voilà, savoir m'exprimer pour le compte des autres, je l'ai beaucoup fait dans mon travail, à côté, enfin, avant, et je le refais maintenant, j'avais fait un mémoire de master qui a été publié, donc j'estimais que... produits littéraires, j'avais ce qui fallait, et j'estimais qu'avec une formation universitaire supérieure, oui, ben, je savais écrire, j'étais capable d'écrire un courrier sans formation particulière (Emma).

Pour Jeannot également, son expérience de secrétaire de mairie, après celle d'instituteur l'a préparé et amené à l'activité d'écrivain public :

J'ai été mordu par le travail d'écrivain public, mais j'avais une base solide puisque j'étais secrétaire de mairie pendant une dizaine d'années, donc j'avais la base, prendre les renseignements et tout ça, et j'ai commencé comme écrivain public et depuis je n'ai pas arrêté (Jeannot).

Hervé, quant à lui, s'est questionné sur sa légitimité. Il a été accompagné par son milieu, qui lui a apporté une reconnaissance de ses compétences :

C'est par le bouche-à-oreille que j'ai trouvé l'emploi [au centre social]. J'ai dit «-Mais j'ai jamais fait ça », et des amis m'ont dit « -Mais tu sais écrire, tu as une belle plume » (Hervé).

Raphaël évoque de lui-même sa non-légitimité du point de vue institutionnel. Par ailleurs, que ce scénariste et ghostwriter (nègre littéraire) devienne écrivain public nous apparaît comme une nouvelle spécialisation, une ouverture dans la mise à profit de ses compétences en écriture. D'après ses propos, sa vision est davantage romanesque, puisqu'il est comme appelé par une mission :

Donc je n'ai pas de formation d'écrivain public, je n'ai pas de qualification d'écrivain public, je suis un écrivain public imposteur. A l'époque je travaillais pour les Apprentis d'Auteuil, j'animais des ateliers de théâtre et d'écriture et j'ai réalisé la fragilité et la désespérance de beaucoup de ces enfants, de 8-14 ans, et j'ai rencontré quelques parents et j'ai vu, évidemment, que le problème des enfants sont la continuité, même augmentée, des problèmes des parents, il y en avait beaucoup qui étaient presque analphabètes, je me suis dit tiens, c'est une façon, peut-être, d'essayer de contribuer à aider les gens dans la société (Raphaël).

Ainsi, nous pouvons observer une certaine cohérence, une congruence ressentie et mise en avant par les enquêtés, entre leurs compétences et leur métier, leur métier et leurs attentes professionnelles. Il y a une continuité, et ainsi, un sens, qui ressortent de leur parcours.

Aimer écrire impulse le métier d'écrivain public autant que le métier d'écrivain public peut impulser ce désir d'écriture.

Pour Emma, rédiger un mémoire qui a été publié dans le cadre de ses études supérieures puis écrire au quotidien dans le domaine professionnel a motivé sa démarche pour devenir écrivain public et, en tant qu'écrivain public, écrire des biographies l'encourage à écrire des livres de sa propre composition, c'est quelque chose qui *sommeillait*, dit-elle.

Hervé, quant à lui, a véritablement eu un déclic, une révélation sur son lieu de travail :

Il n'y pas longtemps, j'ai eu une idée folle. Ecrire un livre. J'étais à mon bureau [dans un centre social], c'était le fait d'être seul, et ma fenêtre donne sur un grand jardin fleuri, c'est vraiment le plus bel endroit où je vais, c'est magnifique, et je me suis laissé aller à la rêverie (Hervé).

Marie relève une certaine discordance dans sa posture d'écrivain ; elle doit garder à l'esprit – et au corps – que le registre n'est pas le même, selon qu'elle écrit pour elle ou en tant qu'écrivain public. Sa disposition, physique et mentale, n'est pas la même dans ces deux circonstances que posent l'écriture personnelle et l'écriture professionnelle :

Le fait d'écrire [...] c'est un acte physique, c'est que le fait d'écrire, ça met à distance de vous. Moi quand j'écris des choses personnellement, ma main se rappelle plus que ma tête, quand je me remets dans le contexte d'une histoire, hop, les détails reviennent tout seul et ma main écrit, quoi. Enfin, pas pour les gens, parce que là je dois parfaire, je dois être vigilante et pas laisser ma main écrire (Marie).

L'écriture personnelle s'empare de son corps, corps qui a inscrit (incorporé) en lui les expériences de Marie, tandis que dans l'écriture professionnelle, pour autrui, son esprit reprend la main. Il y a une intériorité extériorisée dans la première posture, une ouverture à l'autre concentrée dans la seconde.

Si l'on imaginait ces deux actions se dérouler de manière concomitante, nous pourrions envisager que Marie, dans cette situation, passerait de la *nescience de soi*³¹⁸ à la *conscience de soi* ; elle reprendrait possession de son *corps* (Merleau-Ponty) pour être tout à l'autre et tout au monde. La démarche d'écrire pour autrui fait naître l'*intersubjectivité*, la connaissance de l'autre.

Jeannot et Raphaël écrivent également dans leur vie privée³¹⁹ et ont publié sous leur nom propre (Raphaël exerce aussi le métier de « nègre littéraire »). Jeannot (86 ans) a écrit des ouvrages liés à l'histoire régionale et il aime transmettre ses connaissances : *Avoir aider des étudiantes, je suis fier, quand j'en entends parler [...] Ça me fait plaisir quand on me cite comme source*. Raphaël (68 ans) a écrit des pièces de théâtre et des romans :

J'ai commencé à écrire des pièces de théâtre, j'en ai écrit plusieurs, qui ont toutes eu une existence, mais c'est compliqué le théâtre, j'ai beaucoup de textes publiés d'autres pas du tout, certains dans des obscures éditions, mais bon, ils existent quand même [...] Je suis pas très connu hein, je suis pas connu du tout même, hein, je suis connu de certaines personnes, mais c'est tout, quoi, pas beaucoup. Là, j'ai publié un livre, il y a pas longtemps, c'est tout.

³¹⁸ Concept emprunté à Jankélévitch, in *Traité des vertus*, t. II : *Les Vertus et l'Amour*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1992, p. 109, in *Fauré et l'inexprimable* (chapitre III, *Du charme*), Paris, Plon 1974, p. 344-348. Le philosophe Raphaël Enthoven l'emploie en l'opposant à la « conscience de soi » pour qualifier l'état de celui qui ne se regarde pas faire et s'oublie et qui, ainsi, est tout au monde, en reprenant la pensée de Montaigne, selon laquelle « Quand je danse, je danse ; quand je dors, je dors » (Montaigne, *Essais*, Livre III, Chap. XIII, « De l'expérience »).

³¹⁹ Par « écrire dans la vie privée », nous entendons écrire hors l'activité d'écrivain public. Cette expression apparaît éminemment inepte, puisque nous dirions que tout le monde écrit dans sa vie quotidienne (ex : liste de courses, pense-bêtes, signes graphiques en guise de repères, etc.). Nous employons cette formule pour distinguer l'écrit instrumental, professionnel, de l'écriture littéraire.

[...] *Bon, je suis pas très connu, mais c'est comme ça, hein, il y en a qui réussissent très bien, et puis voilà* (Raphaël).

Raphaël me fait part de ces propos à la toute fin de notre entretien ; quand je lui demande si c'est une déception pour lui, il me répond promptement à la négative, en ajoutant pour conclure que pour lui, *la déception est un caillou dans la chaussure*. Sans nier les dires de Raphaël, il nous a semblé percevoir un certain regret chez cet homme, mêlé à de la nostalgie.

L'écrit pour eux, et être publiés, cités, en somme, reconnus, est une contribution à la vie des idées et une inscription dans le temps. A l'instar des Immortels, l'écriture le fait tendre vers l'éternité, les éloigne de l'oubli et de la mort. Cette aspiration peut d'autant plus être mise au jour que les deux hommes sont les plus âgés que nous avons rencontré, et qu'un entretien fait revenir la personne sur ses expériences et lui fait prendre du recul sur son vécu pour offrir une certaine cohérence de l'ensemble à l'interlocuteur, ainsi est-ce une invitation à l'autoanalyse, au bilan.

Comme on le constate, il y a plusieurs motivations pour devenir écrivain public.

IV. Les représentations des écrivains publics...

Selon Antigone Mouchtouris, se référant à Aristote, « le jugement [...] est composé par des propriétés comme l'analyse, la synthèse, la comparaison, l'association [d'idées] et l'analogie » (Mouchtouris, 2014) ; ce sont ces propriétés que nous avons tenté de mettre en exergue dans le but de saisir les représentations des écrivains publics que nous avons interrogés – représentations qui participent de la construction de leur pratique.

Les représentations des écrivains publics interrogés traversent trois temporalités. Des représentations antérieures, constituées d'images, de souvenirs, ont nourri leurs représentations du métier, actualisées par leur pratique, leur expérience, leurs représentations d'autres métiers, et ce, en mouvement, vers une projection, vers l'élaboration d'une vue quant à l'évolution du métier d'écrivain public.

Par ailleurs, ces représentations, mouvantes, interagissent et sont confrontées à celles des autres. Les représentations des autres, les opinions qu'ils entendent, les questions qu'on leur pose résonnent avec leurs propres représentations et le sens qu'ils donnent à leur métier.

1. ... inspirées du passé

L'image de l'écrivain public sur une place

Dans notre partie historique, passant en revue des représentations de l'écrivain public, nous le rencontrons présent dans la rue, sur une place, notamment celle du cimetière puis du marché des Saints-Innocents, des lieux populaires et de brassage social, sur lesquels l'écrivain public est à la vue et à la disposition de tous.

Cette image est encore présente aujourd'hui puisque, pour certains, elle constitue un souvenir, celui d'une pratique contemporaine observée au Maghreb :

J'avais été en Tunisie et en Martinique, j'avais été frappé, au marché, à la sortie du marché, il y avait toujours vieux bonhomme, avec une machine à écrire, et je me disais « mais qu'est-ce que c'est ? », « eh bien c'est l'écrivain public », les gens profitaient du marché pour venir le voir et lui faire faire du courrier dont ils avaient besoin, et je trouvais que c'était vraiment bien (Jeannot, 86 ans).

En relatant son souvenir, Samia met en exergue le fait qu'il s'agissait vraisemblablement d'une pratique à dominance masculine :

[En Algérie] l'image de l'écrivain public c'est celui, enfin c'est des hommes, toujours des hommes [rires], je ne sais pas si c'est le pays qui fait ça, des hommes, à côté de la poste, mais celui-là je le revois, moi [rires] [...]. Alors pour moi, c'était la personne, ben, l'image associée de cette personne, moi, personnellement, j'avais cette image-là, qui écrit, ben des courriers (Samia, 35 ans).

Pour Emma, la représentation de l'écrivain public prend naissance à partir d'une narration de ses grands-parents :

Je savais que c'était assez commun, avant, d'avoir quelqu'un sur la place du village qui écrivait pour les autres (Emma, 35 ans).

La lettre d'amour

Raphaël a également cette image de l'écrivain public assis à un bureau, attendant le client :

Quand j'étais [...] en fac, j'ai eu une amie [...], qui était devenue écrivain public, et je l'imaginai dans un bureau [rires], en train de recevoir des gens qui leur demandent d'écrire une lettre, pour sa femme restée au pays [rires], des choses comme ça, pas forcément des choses administratives. Je n'ai jamais eu une demande d'écriture personnelle ou intime, je pense que c'est très rare (Raphaël, 68 ans).

Dans le contenu de la pratique de l'écrivain public, Raphaël s'imaginait alors qu'il rédigeait des courriers personnels, à l'instar de l'écrivain public du XVII^{ème} jusqu'au début du XX^{ème} siècle, le « mentor des amoureux », selon Christine Métayer. Ce même présupposé était admis par Emma :

[J'avais pas vu du tout] une mention aussi administrative, presque de l'assistance sociale en fait, mais plutôt des courriers personnels, des choses comme ça (Emma).

Nous n'avons aucunement évoqué cette illustre lettre d'amour devant nos interrogés, ils l'ont fait apparaître d'eux-mêmes. Par exemple, quand je demande à Jeannot quel genre de choses il fait pour les gens, voici ce qu'il me répond :

Euh... Mais j'ai très rarement des choses personnelles ! J'ai eu jusque maintenant à peu près 7000 accueils, et j'ai une seule lettre personnelle, une lettre d'amour que j'ai dû faire, c'est tout (Jeannot).

Il reviendra d'ailleurs, plus loin dans l'entretien, sur cette personne qui souhaitait écrire cette lettre ; cette anecdote semble ajouter une part d'insolite dans son appropriation du métier.

Ces images mettant en scène une certaine vision de l'écrivain public du passé sont les seules relevées par nos interrogés. Nous pouvons supposer ainsi qu'ils n'appuient pas leur pratique, leur légitimité sur la carrière de l'écrivain public ancestral mais, plutôt, qu'ils définissent le métier selon le contexte actuel et leur temporalité, le temps et le lieu dans lesquels ils inscrivent leur pratique et sa raison d'être, ses fonctions.

2. ... quand il s'agit de donner une définition du métier

Nous constatons que la définition du métier que donnerait Emma à quelqu'un qui l'ignore est concise et distanciée : *Quelqu'un qui écrit pour les autres.*

Jeannot donne une réponse du même type ; à ceux qui lui demandent ce qu'il fait, il répond : *Voilà, toute la paperasserie que vous voulez.* Le terme de paperasserie qu'il emploie appartient au registre familier et renvoie à une conception administrative des écrits ; si ce n'est pas forcément sa propre opinion qu'il exprime dans cette énonciation péjorative, c'est au moins celle qu'il attache à ceux qui ont besoin d'un écrivain public. Par ailleurs, en réduisant l'emploi de l'écrivain public à la paperasserie, il minore le rôle de celui-ci, mais surtout, nous imaginons qu'il offre à voir une attitude d'humilité à qui aurait besoin de ses services, relativisant la tâche qu'est l'écrit et sa compétence.

Marie, elle, nous offre une réponse étayée :

On s'occupe de l'écrit. Tout ce qui est écrit, ça nous intéresse, et on peut mettre notre nez dedans. Et surtout l'écrit pour les autres, c'est pas notre écrit, c'est prêter ses connaissances pour traduire la pensée d'une personne vers une tierce personne, donc nous en fait on est un petit peu transparent (Marie).

Elle mentionne d'abord l'écrit en général – pour elle, tout écrit intéresse l'écrivain public, qui est formé à cette diversité des écrits – puis l'écrit par procuration. Ainsi, elle évoque la place d'intermédiaire de l'écrivain public, qui conduit une pensée en la traduisant,

sans s'imposer en tant qu'individu dans la médiation. En somme, ici, l'écrivain public est un médium.

Pour Samia, l'écrivain public est plus qu'un intermédiaire : [il fait] *des courriers* et [il fait] *de l'accompagnement*. Samia est présente dans la relation, et par elle, l'écrivain public est incarné, il a une place, et au lieu d'être un médium, il est au cœur de l'échange, et non pas un conducteur de l'échange.

Hervé, écrivain public dans le centre social d'un quartier politique de la ville (QPV), englobe le rôle de l'écrivain dans les enjeux sociaux et culturels que la fonction revêt :

Dans le cadre de l'accès aux droits, aider à la compréhension et à répondre à des courriers. Il y a aussi tout ce qui touche à la numérisation, à internet (Hervé).

Il opte pour une définition pragmatique et souligne l'environnement dans lequel l'écrivain public évolue ; l'écrivain public suit la marche du monde, il accompagne les personnes dans le changement. Ainsi, il souligne l'aspect actuel – et l'immanente réactualisation – de l'écrivain public.

La définition de Raphaël est fertile :

L'écrivain public est là comme un soutien psychologique à une aide administrative ou l'expression d'une révolte à une injustice.

A travers cette définition, l'écrit n'apparaît pas comme étant l'essence de la fonction de l'écrivain public. Le rôle va au-delà, ou plutôt dans le creux, de ce qui se joue à travers la tâche d'écriture. Selon la conception de Raphaël, il apporte davantage qu'une aide dans l'écrit ; la personne qui fait appel à un écrivain fait appel à un individu de chair et d'idées, une sorte de tuteur pour aider à résoudre une situation.

La personne veut être comprise dans une relation. L'écrit n'est qu'une part du travail de l'écrivain public ; il s'inscrit dans une mission plus globale. Dans cette aide individualisée, l'écrivain public est dans une démarche d'éducation populaire et politique, il donne une voix à la personne.

On note que l'écrivain public est toujours un intermédiaire entre les partenaires, c'est-à-dire, entre l'institution et le public. Partant de ce constat, nous avons voulu approfondir sur les représentations de son métier et comment lui-même s'auto-légitime dans l'espace public. Il s'agit avant tout de la question de l'intermédiaire, un espace de l'*entre-deux*, qui a sa propre dynamique et sa propre temporalité.

3. ... quand le statut occupé donne un certain point de vue

Si l'on regarde bien, nous notons qu'Emma, écrivain public en libéral, Marie, écrivain public en libéral et salarié en association et Samia, écrivain public stagiaire dans la même association, nous offrent, sous le prisme de leur statut, leurs représentations des écrivains publics indépendants, salariés, bénévoles, diplômés de la licence professionnelle ou non, et ce qui les distingue, selon elles.

Selon Emma, puisqu'il s'agit d'une prestation payante, l'écrivain public indépendant a l'avantage, par rapport aux autres statuts, de pouvoir choisir ce qu'il accepte ou non en termes de demandes, en outre, selon elle, cette liberté s'accompagne d'une sécurité, comme si la relation de service tarifée érigeait une barrière de protection pour l'écrivain public :

Je pense aussi que le fait que le service soit payant, ça pro..., enfin je dis pas que ça protège, mais disons que ça permet de dire non, je pense que j'ai pas du tout les mêmes réactions peut-être d'agressivité ou de colère que des bénévoles en association ou d'écrivains publics de mairie où ce n'est pas payant, là je pense qu'on arrive moins bien à dire non, enfin c'est vraiment très bien et bravo à eux, mais effectivement moi la personne arrive, m'explique et tout et je dis « ben non, moi je refuse la travail, en fait », ça fait pas plaisir mais c'est comme face à un plombier ou, ben non, c'est un autre rapport tout de suite, et moi ça me protège et ça me rassure de point de vue-là (Emma).

Le statut d'écrivain public libéral d'Emma lui permet une affirmation de soi ; cette expérience lui a appris à savoir dire non.

Néanmoins, pour elle, l'écrivain public n'a pas vocation à s'installer en libéral, ou en tout cas pour certains publics, qui devraient toujours pouvoir bénéficier d'un service d'écriture gratuit mis à disposition par les pouvoirs publics :

Ça doit plutôt venir en complément, cette offre libérale, et c'est sûr que ça peut parfois débloquer des personnes qui sont dans des situations un peu urgentes / cette articulation entre l'offre bénévole et l'offre libérale payante, je pense que là les deux sont... enfin, je pense que moi, je viens en complément, parce que la base obligatoire c'est le côté bénévolat, et que la mairie, le public, soient investis de cette mission-là, et après en complément parce qu'il en manque, des gens qui écrivent pour les autres (Emma).

En tant qu'indépendant, elle a le privilège d'avoir des publics variés, et il en serait de même, selon elle, pour les demandes qu'elle reçoit :

J'ai deux biographies, enfin deux récits de vie, enfin c'est très divers quoi, c'est plus divers qu'en association ou en mairie où là c'est plus des démarches administratives, je pense (Emma).

Outre les demandes et les publics, c'est le positionnement même de l'écrivain public dans le champ social et institutionnel qui peut être questionné, ou plutôt la place et le rôle de l'écrivain public que lui attribuent les publics dans leurs démarches administratives. On considèrera plus aisément l'écrivain public d'une association comme faisant partie du circuit administratif, dans lequel il assurera un rôle de médiateur, de facilitateur :

On est représentant de l'administration quand les gens... enfin, on a un caractère officiel, officiel et affectif, parce que les gens s'attachent à nous, ils s'attachent moins à l'administration (Marie).

Emma, elle, jouit pleinement de son statut d'indépendante et ne souhaiterait pas que ses clients l'assimilent aux institutions ; assimilation qu'elle conçoit avec méfiance et qui n'a pas sa place dans la relation de service telle qu'elle la propose :

Je me dis que c'est effectivement plus facile en termes d'accès, d'avoir un spot, un bureau, une permanence, des rendez-vous, mais en même temps je me dis peut-être que les gens ne peuvent pu, du coup, se dire que « c'est un droit acquis donc je déverse mon truc » (Emma).

Marie n'a pas cette réserve qu'a Emma, et c'est d'ailleurs d'être au cœur du parcours des personnes qui l'intéresse, la médiation étant une notion à développer pour les écrivains publics, selon elle. Bien qu'elle pratique également de manière libérale, c'est principalement sous le prisme de l'écrivain public en association de quartier qu'elle nous a livré son expérience durant l'entretien, et c'est justement de ces écrivains publics exclusivement en libéral dont elle se méfie : *seuls, ils deviennent bêtes.*

Diplômée de la licence professionnelle d'écrivain public, la méfiance de Marie est accrue quand il s'agit de non professionnels non diplômés : *je ne comprends pas qu'on puisse exercer sans la licence, c'est un métier.* Cette nécessité est partagée par sa collègue Samia, qui voit comme un véritable danger les écrivains publics non formés qui prodiguent des conseils mal avisés à des personnes qui ont toute confiance en eux.

Selon Samia, les représentations sociales lient l'écrivain public au bénévolat et la gratuité et amèneraient, au mieux à une méconnaissance, au pis à une non-reconnaissance du métier du métier d'écrivain public, ce qui nuirait aux professionnels eux-mêmes :

C'est l'idée qu'on a de l'écrivain public, en fait, qui bloque l'épanouissement de l'écrivain public en tant métier et professionnel. Pour moi, cette connotation de bénévolat, de gratuité, cette table au milieu de la place du marché avec la plume et... voilà, donc c'est associer écrivain public à la gratuité, enfin le bénévolat, ça me dérange un petit peu, et je pense que ça porte préjudice à la fonction (Samia).

Samia face au bénévolat des écrivains publics

« J'avais commencé à prospecter dans les communes aux alentours, et je regarde un petit peu s'il y a des écrivains publics, s'il y a ce poste, ce besoin, et tout ça, et je me rends compte qu'il y a beaucoup, beaucoup de permanences d'écrivains publics, mais la plupart du temps c'est du bénévolat.

[...] Je me suis dit, là où il y a du bénévolat, j'essaierai de vendre un petit peu les compétences d'un écrivain public diplômé d'Etat, mais ça me paraît difficile, enfin ça me paraît inimaginable, d'ailleurs, que quelqu'un accepte de payer quelqu'un pour un service qu'on peut avoir gratuit.

Mais est-ce qu'on se rend compte que la qualité du service n'est pas la même... ?

Et que, en cas d'erreur, que cette personne qu'on a reçue et qu'on a mal aiguillée, ça peut avoir des conséquences sur la suite de son parcours... [...] typiquement, par exemple le droit des étrangers, on le fait, nous, on fait 60 heures de droit à la licence, et c'est pas pour rien, c'est que c'est important... et la première chose, c'est pas de prendre son stylo et d'écrire, c'est d'écouter l'histoire de la personne et poser des questions, pour savoir cerner un peu la demande, voir à qui l'envoyer si on n'est pas en mesure de l'aider, enfin, cibler sa demande... »

4. ... confrontées à celle des autres

Ces représentations émanant des écrivains publics eux-mêmes sont indissociables de celles auxquelles ils sont confrontés. Ces représentations sont parfois des résonances de leurs propres représentations, un reflet de ce qu'ils voient dans leur miroir.

Ainsi, les préoccupations de Samia quant à la reconnaissance du métier trouvent sa source dans ce qu'elle entend, de même qu'elle retiendra en particulier les remarques qui l'importent, c'est-à-dire celles qui renvoient à l'accès au métier sans formation, à la gratuité des écrivains publics :

« -Je fais une licence », « -De quoi ? », « -D'écrivain public », « -Ah bon, il faut faire des études pour ça ? », et puis « -Ah, c'est payant ? C'est pas gratuit, un écrivain public ? ». C'est énervant, à force... (Samia)

La gratuité revient également dans les idées préconçues qu'Emma entend sur le métier :

« Ah bon, les gens payent pour ça ? », « ah il y a des gens qui sont prêts à payer pour ça ? » (à Emma).

Ces remarques s'inscrivent en elle d'autant plus qu'elles impactent son travail qu'elle reçoit des appels de personnes qui, surprises que la prestation soit payante, tournent les talons.

Une autre remarque – celle-ci non péjorative, selon elle – que relève Emma fait référence à une désuétude de la profession, idée qui était également la sienne puisqu'elle connaît l'existence des écrivains publics notamment grâce à ses grands-parents :

De la part des personnes âgées « ah c'est marrant ces professions qui renaissent », parce qu'il y en a eu avant, ça a un peu disparu, ça revient semble-t-il... (Emma)

Les remarques recueillies par Marie, pour qui le métier n'est pas reconnu à sa juste valeur, oscillent entre le désintérêt et la méfiance à l'endroit des écrivains publics :

« Ah c'est quoi ça, c'est chouette ! » [...] Je sais pas si c'est positif... [rires] Ils trouvent tous ça très, très intéressant, et puis quand j'explique, ils se lassent très vite. [...] C'est comme si je leur disais, « oui j'écris des lettres et tout ça », et ils se disent « ben moi aussi j'écris des lettres, tu vois » (Marie).

Dans son esprit, certaines personnes ne saisissent pas l'utilité du métier et sont même parfois suspicieux : tout le monde peut écrire et on peut écrire n'importe quoi. Du côté des destinataires de ces discours, il peut s'agir d'une sorte de démystification de l'écrit.

A l'évidence, ces représentations l'interpellent à plus forte raison qu'elle s'insurge elle-même que la formation d'écrivain public ne soit pas systématique pour les professionnels.

La méconnaissance est de mise aussi dans les retours faits à Hervé, mais cette fois-ci dénués de tout soupçon :

« -Quel genre de livres vous écrivez ? » Les gens ne savent pas, même mes proches, mais les réactions sont positives. Les gens, ceux qui viennent, eux, savent très bien ce qu'est un écrivain public (Hervé).

Ainsi, Hervé, qui n'avait qu'une vague idée du métier et qui s'est retrouvé écrivain public dans un centre social un peu par hasard, au gré de diverses candidatures, en s'inquiétant de n'avoir jamais fait ça, se retrouve probablement un peu dans ce qu'il relate ; nous pouvons supposer que, se sentant inexpérimenté, c'est au public concerné – qui possède l'expérience – qu'il confère la légitimité pour définir au mieux ce qu'est un écrivain public. Il fait des premiers intéressés – les usagers – des experts.

Raphaël, pour qui la *relation humaine* est le moteur, qui est écrivain public pour *redonner l'espoir* et donner à voir aux gens un regard bienveillant, semble transposer sa vision de l'écrivain public à celle des autres, et par là même, ennoblit l'image qu'il se fait de l'écrivain public :

A chaque fois que j'en ai parlé, j'ai eu plutôt une espèce, dans le regard, une espèce de... oui, de reconnaissance, de « ah mince, tu fais ça, ah ben c'est bien ! », une espèce d'approbation, muette, mais une véritable approbation, très sincère, du fait qu'ils reconnaissaient que c'était plutôt formidable, très bien, d'être écrivain public, que c'était un vrai geste, quoi.

De plus, Raphaël dit très peu autour de lui qu'il est écrivain public (il en a parlé deux ou trois fois), ceci comme pour conserver précieusement la vision personnelle, intime de son activité, la garder intacte, à l'instar d'une *cristallisation* stendhalienne, fonctionnant, au sens wébérien, comme une confirmation, un renforcement de sa *légitimité*.

5. ... en interaction avec d'autres métiers

Les métiers de la communication

Le métier n'est pas limité dans ses activités d'écriture comme service aux individus nécessiteux, mais aussi aux structures nécessiteuses. Ainsi, le public s'est élargi, ce qui permet une acception large de ces services d'écriture, et donc, une certaine liberté professionnelle.

Emma relève que des écrivains publics proposent leur service à des entreprises pour leur communication :

Il y en a certains qui font aussi des rapports d'activité pour les entreprises, qui sont vraiment engagés en tant que prestataire extérieur d'une entreprise, c'est une autre partie du travail, qui doit être mieux payée d'ailleurs, entre parenthèses, mais là est-ce que c'est encore de l'écrivain public, finalement ? C'est plus de l'agence de communication...

...Parce que moi c'était presque finalement la question : est-ce qu'une newsletter pour un festival c'est le même métier ? Donc est-ce que je peux mettre différentes activités dans une même entreprise... La question se posait aussi, bon je l'ai quand même fait ! (Emma)

Emma interroge ainsi sa propre définition du métier, lui permettant de questionner sa pratique et les types de prestations qu'elle souhaite proposer. Notons que les licences professionnelles vues plus haut dispensent des modules concernant l'écriture pour les entreprises ; ces institutions considèrent donc ces activités dites de communication comme faisant partie de la réalité du métier d'écrivain public.

Les assistants administratifs

Selon Amina, il y aurait une concurrence entre les écrivains publics et les « assistants administratifs ». A travers ses observations et ses expériences, l'assistance administrative est un métier qui jouit d'une image plus professionnelle, puisque les employeurs sont plus enclins à salarier un assistant administratif qu'un écrivain public.

Ainsi, même si le métier n'est pas le même (l'assistant administratif sera au service des affaires de l'entreprise, de l'association et non des publics), faute de trouver un emploi rémunéré, des écrivains publics se placent sur ce marché :

Il y en a qui mettent sur leur site ou sur leur carte de visite « assistante administrative et numérique », c'est pas écrivain public. [...] dans notre groupe, à la fac, on s'envoie des petites annonces, tout ça, un des collègues a trouvé une annonce, donc une personne recherchée pour faire de l'administration, donc une assistante administrative est payée, alors qu'un écrivain public est recherché pour du bénévolat. Alors qu'il est plus, enfin... plus compétent en la matière, on fait pas que de l'assistance administrative, on a l'écoute, on a l'orientation, le conseil, on a des notions juridiques, on a, voilà, c'est tout un panel de compétences qu'il faut avoir pour être écrivain public, il suffit pas de savoir écrire et lire (Amina).

Ces assistants administratifs d'aujourd'hui sont des secrétaires ; ces derniers étaient déjà évoqués au XVII^{ème} siècle – nous les avons vus plus haut – pour qualifier des écrivains publics du cimetière des Saints Innocents, et le mot de secrétaire a été vu en tant que synonyme d'écrivain public jusqu'au XIX^{ème} siècle. Bien que la dénomination ait évolué, écrivain public et secrétaire – assistant administratif – restent des métiers analogues.

Les assistants sociaux et les avocats

Nous avons vu plus haut qu'Emma, en débutant comme écrivain public, s'attendait à recevoir des demandes pour des courriers personnels. En s'apercevant qu'il s'agit surtout de courriers d'ordre administratif, elle associe une part de son travail à de *l'assistance sociale*.

Si les deux métiers sont bien distincts dans la perception de Marie, ils sont néanmoins complémentaires dans l'accompagnement et le parcours des personnes :

Pour l'assistante sociale c'est des dossiers, pour nous c'est des personnes / ça arrive [que les assistantes sociales nous envoient des personnes] quand elles arrivent pas résoudre les trucs. Parce que, elles, elles sont dans le cadre de la loi, et donc elles peuvent pas... elles sont tenues de certaines choses ou pas. Et puis aussi quand les gens sont trop insupportables,

parce qu'il y a des gens insupportables, ça existe, c'est pas... donc voilà... on sert un peu de dévidoir (Marie).

Selon elle, l'écrivain public a la possibilité d'aller plus loin dans la démarche d'accompagnement (au regard de la loi) et il porte un regard différent sur la personne, pour laquelle il montre plus d'égards.

Par ailleurs, à l'instar de l'image de l'écrivain public populaire vue dans les représentations historiques, décrit comme « une oreille et une main [ayant] la clef des infirmités humaines »³²⁰, Marie qualifie l'écrivain public de *dévidoir*.

Emma, dans la même idée, associe également l'avocat d'office dans sa représentation du métier :

Ça devient un métier au confluent assistance sociale, commis d'office chez les avocats, et ça récupère toute une masse de gens qui ont des soucis et qui savent pas comment s'en dépatouiller (Emma).

Emma et Marie placent toutes deux l'écrivain public entre l'avocat et l'assistante sociale :

En fait, il y a l'avocat, il y a l'assistante sociale, et moi je me situerais entre les deux (Marie).

Cette analogie avec l'avocat a également été vue dans les représentations historiques de l'écrivain public, qui était parfois un avocat raté.

En outre, cette comparaison avec l'avocat renvoie à une fonction de l'écrivain public évoquée un peu plus haut par la définition de Raphaël, celle de défendre la personne face à *une injustice* et de donner une voix – par l'écoute et l'écriture – à la personne dans *l'expression de [sa] révolte*.

Avec cette potentielle concurrence, peut-on être écrivain public tout en se projetant vers le futur ?

³²⁰ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877, « Ecrivain » (BNF).

6. ... sur l'avenir de l'écrivain public

Selon l'avis de Marie, le métier d'écrivain public changera peut-être de forme, mais le besoin sera toujours là. Elle et Hervé, qui s'accorde sur la nécessité de l'écrivain public, partagent également, dans la formulation de leur discours, un paradoxe, mais qui serait, plus vraisemblablement, une maladresse ou, le fruit d'un entremêlement, dans leur esprit, du besoin et de la présence de l'écrivain public.

En fait, en interprétant leurs dires, on pourrait croire qu'ils espèrent que le besoin de l'écrivain public – duquel découle la présence de l'écrivain public – persiste. L'écrivain public est indissociable de la misère qu'il tente d'atténuer :

Je suis une rêveuse, donc je refuse de croire que croire que les écrivains... enfin, la nécessité d'écrivain public puisse disparaître. Mais c'est possible que plus personne ne sache à quoi ça rime, au bout du compte [rires]. En tout cas, l'évolution du métier, je sais pas...J'espère qu'il ne va pas disparaître quand même. Non, il disparaîtra pas, il disparaîtra pas (Marie).

Il y a quand même beaucoup de problèmes sociaux, j'espère que ça va perdurer, qu'il y en aura plus (Hervé).

Selon Emma, il y aura de plus en plus de demandes de la part des publics, ne serait-ce que pour des écrits spécifiques ou de la lecture et, depuis plus récemment, un besoin dû au numérique a point et s'accroisse.

Même si Jeannot relève que les acquis à l'école devraient être renforcés, l'enjeu de l'avenir du métier d'écrivain public est surtout lié à l'immigration, aux publics illettrés ou non francophones :

L'avenir, si l'éducation fait son boulot, on en aura beaucoup moins besoin, mais on en aura toujours besoin parce que les étrangers, alors là on en aura toujours besoin. Ça va se maintenir, ça restera, peut-être à moindre effet, mais ça restera, et à la limite il faut que ça reste pour qu'on puisse aider les gens en difficulté (Jeannot).

Raphaël partage le point de vue de Jeannot concernant l'importance de l'écrivain public pour les populations immigrées, sur lesquelles, d'ailleurs, il craint que certains s'enrichissent. Toutefois, à la différence d'Emma (et de Marie), il ne pense pas que le numérique fasse perdurer le besoin des écrivains publics et, au contraire, le numérique marquerait justement sa fin, puisqu'il juge que la population autonome avec ces nouveaux outils, et ce sont ceux-là même qui remplaceront l'écrivain public :

[Le métier d'écrivain public est] plein d'avenir, malheureusement. Non, il n'y a aucun avenir, parce que l'intelligence artificielle arrive, et maintenant tout le monde, tous les gens ont un téléphone, et maintenant vous pouvez tout trouver sur internet, il y a les dictaphones, on peut tout écrire, et en plus, avec l'intelligence artificielle, ça peut tout corriger, mais le problème c'est que ça va dépersonnaliser complètement le... ça fera que des lettres-types, quoi, ça va dépersonnaliser, oui [...] D'un côté il y a un énorme champ d'ouverture du business écrivain public, malheureusement, parce qu'on est qu'au début de l'immigration, je pense que ça va s'amplifier de plus en plus, et puis de l'autre, peut-être que les gens s'en sortiront tout seul, je sais pas, je sais pas... (Raphaël)

En somme, pour certains, l'écrivain public répondra toujours à une nécessité, pour d'autres, il sera remplacé. C'est néanmoins sur les mêmes thèmes que leurs avis se fondent, ainsi est-ce une question d'interprétation, de vision des interrogés quant à l'apparition des nouvelles technologies, l'avenir de l'éducation, les conjonctures et dynamiques socio-démographiques et socio-culturelles.

Dotés de ces représentations, de cette perspective sur le métier et sa place dans la société, comment, dans leur pratique quotidienne, les écrivains publics inscrivent-ils leur propre conception de leur métier ? Comment délimitent-ils le cadre de leur pratique ?

V. Sociologie professionnelle et morale : les limites du métier

Dans leur pratique professionnelle, les frontières, les limites questionnent nos interrogés. Néanmoins, sur la question de l'éthique, la plupart de nos écrivains publics s'accordent dans le refus ferme qu'ils adressent à la délation et au racisme :

[Je refuse] d'écrire, ça c'est déontologique, du mal d'une personne, ou les propos racistes, au maximum quoi, et la délation, parce que les gens qui sont prêts à dire... j'ai perdu des clients à cause de ça (Marie).

J'ai eu appel de quelqu'un qui voulait dénoncer un voisin, ça, par exemple, j'ai pas voulu hein ! Son voisin juif... enfin bon, des choses vraiment crades. Donc je refuse des choses... (Emma)

S'il fallait écrire une lettre pour demander à un... bon, je me rendrais pas complice d'un crime, hors de question, j'irais pas écrire une lettre pour dénoncer quelqu'un qui a tué quelqu'un ou pour blanchir un trafic ou quelque chose comme ça (Raphaël).

J'avais un paysan, il venait me voir pratiquement à chaque fois [...], j'étais devenu un peu le secrétaire particulier, alors ça ça m'a embêté, et bon je lui ai dit « voilà, je continue, mais, mais, mais » et puis j'ai eu l'occasion d'arrêter du jour au lendemain parce qu'il a voulu me faire écrire une lettre de délation, alors là je l'ai envoyé promener, je lui ai dit « je ne veux plus vous voir » [...] Parfois c'est, bon... dans les lettres on arrondit, on arrondit les angles en partie, sur la partie fautive des gens on n'insiste pas mais sur la partie qui est bien (Jeannot).

Dans ce dernier exemple, Jeannot précise en même temps qu'en général, le rôle de l'écrivain public est aussi de valoriser la personne à travers la lettre et de faire en sorte de transmettre au destinataire la meilleure image possible de celle-ci.

En termes de frontières, de limites, l'écrivain public peut se trouver tiraillé entre ses valeurs en tant qu'individu et son devoir de professionnel ; il doit adapter sa posture dans cet entre-deux. Dans ce cas précis, Jeannot tente de prendre du recul par rapport à sa propre morale :

Ah et puis je vous ai dit une lettre d'amour [rires], eh bien à la fin il a abandonné le gars, parce que bon il dit « je suis marié, et j'ai retrouvé une copine de l'ancien temps et je voudrais bien... », je l'ai regardé, je dis bon... bon la morale ne joue pas, je n'ai pas à critiquer, ni rien, et puis on en a reparlé et il me dit « bon, j'abandonne », ah j'étais heureux parce que je me suis dit « qu'est-ce que je vais faire dans cette affaire-là », je ne vais pas faire le moraliste, je ne vais pas bon... mais ça va trop loin (Jeannot)

Emma est consciente le caractère inégal et arbitraire de la gestion des demandes, relatif à ce métier fondé sur les relations interpersonnelles ; elle l'assume en même temps qu'elle déplore cet aspect *terrible* et *injuste* :

Et puis après, c'est aussi terrible à dire, mais il y a aussi des profils des personnes qui demandent où on sent que ça va pas être facile quoi, des gens dont c'est incompréhensible, on comprend pas ce qu'ils veulent, ce qu'ils veulent dire, enfin voilà, et la difficulté de faire en libéral c'est qu'effectivement, même si ça reste une activité évidemment sociale, et qu'on veut bien faire, qu'on veut les aider, c'est qu'il y a quand même un rapport au temps et à l'argent, donc je peux pas passer 10 heures sur un courrier à 25 euros, c'est pas possible, sinon... du coup c'est vrai que bénévolement il y a sûrement plus d'assistance de ce point de vue-là. [C'est] au cas par cas, en fait, c'est terrible, mais... c'est un peu l'injustice du truc. Ce monsieur, ça s'est bien passé, il était vraiment sympa et puis c'était vraiment une histoire super émouvante [...] j'ai un peu plus suivi son truc. Le truc terrible c'est qu'on peut pas apporter le même soin à tout le monde, après il y a quand même des gens qui ne sont pas très agréables.

Le rapport à l'autre qui peut s'avérer difficile peut être un obstacle à la relation d'aide, de même que, selon elle, la gestion de la demande n'est pas la même selon le statut de l'écrivain public. L'écrivain public libéral doit s'imposer un cadre (il gère son entreprise) et, en conséquence, des limites aux clients.

Raphaël demande avant tout l'honnêteté, sans laquelle il ne conçoit pas l'instauration d'un projet entre les deux entités que sont le professionnel et le demandeur. Pour comprendre la personne, il lui demande d'être honnête, avec lui d'abord, et à travers lui, avec les

destinataires, principalement les institutions. En tant que vecteur, intermédiaire, il ne veut pas diffuser des choses contre son gré, par éthique et intégrité.

Le cadre qu'il instaure est la confiance réciproque. L'intersubjectivité modèle sa conscience professionnelle ; le manque de sincérité est pour lui une *faute professionnelle* :

« Je veux bien vous écrire une lettre, mais si c'est pour écrire des mensonges, je dis non, moi ce que je veux c'est que vous me disiez vraiment la vérité ». Je ne peux pas écrire, sinon, pour moi, c'est une faute, une grave faute professionnelle. Parce que si j'écris une lettre, c'est-à-dire, si j'adresse une requête à quelqu'un, administrative, je sais pas quoi [...] si je le fais sur des mensonges, non seulement je risque de vous mettre en porte à faux et « ah ! c'est l'écrivain public qui a écrit ma lettre ! », vous allez engager ma responsabilité. Moi je m'en fiche, j'ai pas peur, pas peur du tout, je dirais « oui c'est bien moi qui ai écrit cette lettre, ne vous inquiétez pas », je n'ai pas peur de la sanction, parce que je sais qu'il y en aura pas, et pour qu'il n'y en ai pas, ce que je veux écrire, c'est la vérité des choses, alors là on commence [...] Il n'y a pas une lettre que je n'ai pas écrite.

Dans son témoignage sur les démarches qu'ils réalisent ou non, Hervé nous offre à voir son rôle d'intermédiaire, dont les contours semblent clairs pour lui. Quand il ne sait pas faire ou qu'il considère que cela ne relève pas de sa fonction, il oriente les personnes.

Hors des centres sociaux dans lesquels il travaille, il protège néanmoins son espace privé et ne laisse pas son métier s'immiscer dans celui-ci :

Il n'y a pas de chose que je ne fais pas. Si ça concerne un aspect financier un peu complexe, je renvoie la personne chez l'assistante sociale, et inversement quand il s'agit de choses comme Pôle emploi, la CAF. Je peux faire des démarches quand il s'agit d'insertion professionnelle ou des recherches de cours de français. Je me déplace pas avec les personnes, mais je passe des coups de fil quand c'est urgent et que la personne ne peut pas le faire. Ah je ne fais pas les impôts pour le Luxembourg, pour les travailleurs frontaliers, c'est trop compliqué, c'est délicat. [...] J'ai des proches qui me demandent de faire leurs papiers, ça je refuse, sur mon temps libre, je leur dis de prendre rendez-vous chez un écrivain public mais finalement ils le font pas (Hervé).

VI. Une ouverture au monde par les autres

1. Quand le cadre, les modalités pratiques l'y invitent

Selon Emma, il y a une liberté, une facilité appréciable, de se lancer en tant qu'indépendant. En pratique, ce statut peut néanmoins revêtir des ambivalences. Par exemple, ne pas avoir de cadre professionnel strict est à la fois un avantage pour la vie personnelle et un inconvénient pour son travail :

L'absence de structure fait qu'on prend des appels, je sais pas dans la rue, je vis à côté forcément, on n'est pas assis derrière un bureau, c'est propre de l'activité libérale, du coup de ne pas être dans la bonne disposition d'esprit au moment de l'appel, donc de ne pas poser la bonne question, de ne pas avoir su prendre la bonne information (Emma).

En outre, ne pas avoir bureau professionnelle la contraint régulièrement à se rendre à domicile (si le rendez-vous ne se fait pas dans un café), ce qui n'est pas chose aisée pour elle, même si elle concède que cela fait partie de son expérience et participe de l'intérêt pour elle d'être écrivain public ; en n'étant pas toute la journée derrière un bureau, elle s'inscrit dans une démarche de rencontre, de découvertes et va au-devant des difficultés sociales d'une partie de sa clientèle :

Ce qui est un peu délicat c'est de faire ça absolument sans structure autour, ça peut être un peu dan... on sait pas où on va, [...] c'est vrai que parfois c'est un peu impressionnant d'aller, je sais pas, dans un appartement, dans un HLM qu'on connaît pas, on sait pas où on est, on connaît pas la famille, je les ai juste eu au téléphone, je sais si c'est un homme ou une femme, mais je connais pas forcément le parcours. [...] c'est sûr qu'on rencontre... déjà, on connaît beaucoup mieux la ville, le territoire sur lequel on vit, on voit beaucoup mieux les zones difficiles, les HLM [...], les petits QPV, et comme je me rends chez eux, il y aussi une imprégnation de ça [...], je vois très bien où je suis, classe moyenne ou non... Et là, c'est sûr, c'est des HLM, visuellement, esthétiquement, ça va pas ça, c'est difficile aussi, ça, ça rajoute un peu. Mais après, moi, je les aime, ces gens-là, vraiment la grande majorité d'entre eux, ils sont sympas, ils sont marrants, oui, c'est des belles rencontres à chaque fois (Emma).

Pour Raphaël, à l'inverse, ce sont les gens qui viennent chez lui, et cela ne semble pas être pour lui un inconvénient mais plutôt un choix, un risque plus ou moins calculé ; cela peut être aussi déroutant pour la personne reçue, d'autant plus que Raphaël précise au préalable qu'il n'a pas de tarif, ce qui est peu commun.

Ici, il nous apprend qu'une de ses règles, relative à son intérieur et à sa vie quotidienne, vient en aide à sa pratique professionnelle en agissant sur la relation à l'autre et instaure une certaine confiance :

Je les reçois chez moi, c'est pas bien [en chuchotant]... Des fois, je me dis que c'est pas bien, des fois je me dis que c'est pas bien... J'ai eu le cas d'une Roumaine qui est venue, on est devenu des très grands amis, c'est étonnant, hein ? Au début, elle venue, un peu prudente, parce qu'au début je leur dis « je ne prends rien, donnez ce que vous voulez », c'est quand même bizarre, hein, de dire ça aux gens [...] J'aime pas quand il y a une forme d'hypocrisie au départ, on la sent vite, c'est pour ça je me dis que parfois c'est un peu risqué de faire rentrer certaines personnes à la maison [...] Bon, en même temps je suis pas riche, je m'en fous. Je m'en fous, j'ai pas peur. Je leur demande de se déchausser... quand on se déchausse, c'est pas pareil, on rentre chez soi quand on se déchausse ! Ça rend l'univers plus familier que quand on a ses chaussures, et donc, voilà, c'est peut-être ça, déjà, c'est marrant, « ouais, on se déchausse, sinon on s'en va ! » [rires] (Raphaël).

Jeannot, quant à lui, n'est pas censé recevoir de personnes à son domicile (il ose à peine le dire et le chuchote), puisqu'il est bénévole au sein d'une association, mais sur son temps libre de toute occupation, il continue à aider les gens, en les faisant parfois venir chez lui, selon les situations ; d'ailleurs, quand je lui ai proposé l'entretien, c'est sans hésitation qu'il m'a invitée :

Faudrait peut-être pas l'écrire mais quand il y a des gens... j'entends, ils ont besoin, je vais les voir ou je les fais venir comme vous êtes là, parfois j'ai aussi des gens qui viennent pour remplir des papiers alors je reçois chez moi, mais je fais pas trop de publicité, parce que si ma fille apprend ça, elle va me tuer. Elle me dit « papa, ici t'es bien, t'es malade, tu as besoin de récupérer, tu es bien à la maison », effectivement je me sens bien comme je suis là, mais

j'aime bien aussi rendre service mais, à la limite, je vais un peu loin pour rendre service (Jeannot).

Marie et Samia travaillent ensemble dans une association de quartier, au cœur duquel le local est implanté. Nous voyons ainsi que l'espace intermédiaire, ouvert sur le quartier, est visible et identifié par les habitants. Dans cette situation, le tiers-lieu est matérialisé :

Donc voilà, il y a des gens qui passent nous faire coucou... Je le connais depuis, oh... Il habite dans la cité, donc voilà... (Marie)

Généralement, c'est des gens qui habitent le quartier, quand il y a des associations, comme ça, et puis les affinités s'installent, et puis l'amitié s'installe aussi, petit à petit. C'est pour ça que c'est bien que les associations soient locales, parce que toutes les associations n'ont pas la chance d'avoir un local, et donc elles n'ont pas cette cohésion, ce lien qu'elle crée avec les adhérents, les habitants du quartier, c'est important...de situer géographiquement une association ou des actions qui se passent sur le territoire (Samia).

Nous observons que l'espace intermédiaire est lieu où s'instaure une confiance réciproque (le demandeur invite l'écrivain public chez lui, de même que l'écrivain public invite le demandeur chez lui), et il peut même être un lieu de convivialité, un point de rencontre, au milieu d'un espace plus grand.

2. Gratuité, troc : des échanges

Gratuit ou tarifé, le rendez-vous installe une relation à l'utilisateur ou au client qui est faite de réciprocité. Et l'échange – social – dont il est question ici n'est pas monétisé.

Jeannot est bénévole et ses usagers peuvent accéder à ses services gratuitement. Parallèlement, il contribue à la vie de son village et se rend utile :

Tout ça c'est gratuit ce que je fais [ici, écrivain public et gardien du cimetière], je me fâche quand on me propose de payer mais ça fait plaisir de temps en temps d'avoir quelque chose comme ça ou une bouteille de vin, au début je refusais, et puis j'en ai discuté avec les autres, « tu les vexes en refusant », alors j'accepte, mais je le fais vraiment pas pour ça, mais ça fait plaisir, surtout quand ils viennent parce qu'ils ont eu satisfaction (Jeannot).

La récompense de Jeannot est la satisfaction d'apporter une aide désintéressée ; cette satisfaction est le gain inattendu, fortuit, de son geste généreux.

Une des satisfactions de Jeannot se trouve être la résolution du problème de la personne, et quand celle-ci revient lui dire que son intervention a fonctionné. C'est là que Jeannot reçoit le *contre-don* de son action, lorsqu'il reçoit gratitude et reconnaissance. La théorie du don et contre-don de Marcel Mauss apparaît clairement dans les dires de Jeannot, puisqu'il s'est lui-même interrogé sur le fait d'accepter ou non les cadeaux que les personnes lui offrent en contrepartie ; selon Mauss, *recevoir* – ainsi que *donner* et *rendre* – est une *obligation* dans l'échange social.

Raphaël : « C'est un échange, un troc »

« Je leur dis « -Vous me donnez ce que vous voulez, si vous voulez me donner 0 euro, vous me donnez 0, si vous voulez me donner 20 euros, vous me donnez 20, si vous voulez me donner 2000 euros, vous me donnez 2000 euros ».

Là, en général, les gens rient et ils se sentent soulagés, et puis finalement, il y a une amorce de confiance qui s'installe. Je trouve que c'est le plus difficile [...] Je ne dis pas que c'est gratuit hein, mais je dis « donnez ce que vous voulez ».

J'ai personne qui ne m'a rien donné, seulement une personne, sur 50 [...] c'est un échange, un troc [...]. Mais je trouve que l'écrivain public, on devrait pas faire de l'argent avec, je trouve que c'est amoral, c'est immoral, de vouloir s'enrichir en étant écrivain public, c'est comme si vous vouliez vous enrichir en aidant un aveugle à traverser la rue, quoi. »

Il y a une interdépendance des deux parties dans la relation entre écrivain public et usager, client. Une des trois obligations, selon la théorie du *don/contre-don* de Mauss que nous venons d'évoquer, est de rendre (avec donner et recevoir). Et, dans cette logique, Marie et Raphaël regrettent de ne pas avoir davantage de retours de la part de leurs clients quant à la finalité de leur démarche :

On n'a pas toujours le résultat de nos actions, et ça c'est assez frustrant, un peu comme quand j'étais prof et que je savais jamais ce qu'ils devenaient après, mes élèves (Marie).

Moi je le fais surtout, finalement, pour la relation humaine, pour essayer d'écouter, d'entendre ces gens et puis d'essayer de répondre à leur besoin. Je leur demande, il y en a qui le font, mais pas tous, de me tenir informé du résultat (Raphaël).

Ne pas avoir de retour des personnes est pour Marie le plus gros inconvénient qu'elle relève par rapport à son métier.

Raphaël, dans sa conception de la relation, instaure, comme principe premier, l'absence de tarif établi – il ne dit pas gratuité. En ne rendant pas, en n'offrant aucun retour, les gens bloquent l'échange qu'il propose ; la réciprocité n'a pas lieu. Par ailleurs, la relation conceptualisée et mise en application par Raphaël s'insère dans une vision plus globale du monde ; anticapitaliste, il se veut agir, par extension et à son échelle, contre la marchandisation des rapports sociaux.

3. Être EP dans un monde en évolution

Par les entretiens, apparaissent, plus ou moins en filigrane, les valeurs des écrivains publics que nous avons rencontrés. Ces valeurs sont comprises dans leur vision du métier tel qu'ils le pratiquent et l'envisagent, et se confrontent également au monde, aux rapports sociaux qui évoluent – monde qu'ils appréhendent en tant qu'individu et également sous le prisme de leur fonction.

Ainsi, ils nous livrent leurs impressions, leurs intuitions quant à la culture, l'éducation, le numérique, l'administration, en somme, le devenir, selon eux, de la société.

Si Raphaël semble lutter, à sa mesure, contre une vision capitaliste du monde, des rapports marchands entre les individus, il brosse par ailleurs le portrait d'une vie culturelle sur le déclin, tant du point de vue de l'offre culturelle que des modes de vie. Pour lui, c'est la fin d'une époque ; le monde était mieux avant, ou en tout cas, on vivait autrement. Le baccalauréat était un examen plus exigeant, les années 70-80 étaient riches et *heureuses*, selon lui, en matière culturelle, on pouvait fumer dans les salles de cinéma. Aujourd'hui, de

grands noms du cinéma, du théâtre, ont disparus, et le monde se limite, pour celui qui avait alors 13 ans et la vie devant lui en mai 68.

Par ailleurs, il déplore ce qui est proposé au public en termes de qualité de l'offre culturelle, notamment à la télévision, qui s'apparente à un bas divertissement et non à la culture :

Je suis devenu scénariste, j'ai beaucoup écrit, une centaine de scénario, ou co-écrit des scénario pour des séries, à l'époque, puis ça m'a un peu... quand j'ai vu ce qu'est devenu le niveau culturel à la télévision, ça m'a un peu découragé, j'ai plus eu envie de continuer à participer à une sorte d'anesthésie des cerveaux par la création de pâles écritures, des choses comme Plus belle la vie [...], j'ai arrêté parce que j'ai trouvé que ça correspondait à une... c'était l'inverse de la culture, pour moi, en tout cas de là où je suis né, de la culture que j'ai reçu à l'origine, moi je suis plus de cette culture de Malraux où on va apporter l'histoire en même temps que la culture, on se contente pas de renvoyer un miroir, comme c'est là, très insipide et assez dangereux, assez manipulateur d'opinion (Raphaël).

Raphaël résume cette pensée ainsi : « *Ils veulent du pain, donnons-leur des jeux* ».

Quand Raphaël estime que le bac est aujourd'hui plus facile et a donc moins de valeur, c'est le système actuel de l'éducation à l'école qui chagrine Jeannot. Selon lui, depuis quelques décennies, l'école n'a plus l'autorité qu'elle avait ³²¹ ; celle-ci est mise à mal, et celui qui la représente, l'instituteur, a perdu de sa valeur symbolique :

Quand je suis justement parti à la retraite, ça commençait avec les histoires, il fallait faire attention [...] j'ai risqué d'avoir des histoires parce que j'étais sévère, sévère tout en étant très ouvert hein, et c'est pour ça, aujourd'hui, chapeau aux enseignants, parce que je pense qu'ils font leur boulot mais d'un autre côté c'est dur avec les réactions de partout, y'a des critiques, il n'y a plus d'estime de l'enseignant (Jeannot).

³²¹ Sur la place et la vision de l'autorité dans la société actuelle, cf. MORIN Jean-Michel, « Où va l'exercice de l'autorité dans nos sociétés modernes ? », in MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Le temps et la métamorphose*, Paris, Le Manuscrit Savoirs, 2021.

Emma, elle, s'étonne du niveau en langue des étudiants qui viennent vers elle pour des relectures et corrections de mémoire ; on pourrait pourtant s'étonner qu'elle soit surprise de recevoir des personnes qui ont des écrits à corriger puisque c'est une part de son travail, néanmoins son étonnement teinté de consternation semble témoigner, selon elle, d'un enjeu sociétal :

Ce qui m'a scié c'est les gens qui font écrire, ne serait-ce que relire leur mémoire, payer pour ça quoi [...] des gens en étude qui font relire, enfin, pardon, moi ça m'avait beaucoup choqué, des étudiants dans le supérieur qui font relire leur mémoire, relire ou écrire leur mémoire, parce qu'il y a des fautes d'orthographe, euh, là, je trouve ça inconcevable qu'ils soient pas autonomes sur le français au niveau master, mais bon... [...] Sur le respect des formes communes des exigences de l'orthographe de base, y'a quand même vraiment des gens dont on se demande, quoi, c'est très très très... bizarre parfois. Donc je pense qu'il y aura plus demandes de ce point de vue-là, parce que je pense qu'il y a quand même un problème de formation là-dessus (Emma).

Jeannot ajoute à son analyse une différence générationnelle quant au savoir-vivre :

Ils arrivent à être polis aussi, surtout les anciens [...] un peu moins de la part des jeunes (Jeannot).

Cette discrimination par l'âge et la génération s'applique également dans l'usage des outils informatiques et numériques, mais cette fois-ci à la faveur des « jeunes » :

J'en ai de moins en moins [des jeunes], ils gèrent tout / Je me dis maintenant j'ai de la chance, je suis passé au travers de ces choses-là (Jeannot).

Se sentant dépassé par le numérique, se disant *un peu vieux jeu*, il suppose que la jeune génération, née avec ces nouveaux outils, en a davantage la maîtrise.

Pour Emma, même si ce sont les personnes âgées qui sont les plus touchées par la difficulté d'utiliser ces outils numériques dans le cadre de leurs démarches administratives, elle estime, plus généralement, que tout le monde est impacté par cette innovation, et dans tous les domaines du quotidien. C'est depuis qu'elle est écrivain public qu'elle réalise

véritablement l'ampleur du phénomène, qui, selon elle, encombre et complique la vie des gens et ébranle les libertés individuelles (cf. encadré). Les gens sont *bloqués* et mis de côté :

Il y a une demande de gens qui sont quand même bloqués dans leur vie pour les courriers, soit ceux qui savent pas écrire, soit qui peuvent pas, soit qui ont pas l'ordinateur, enfin le monde est assez complexe, il me semble, plus complexe qu'avant, et effectivement si on est un peu laissé sur le bord de la route point de vue technologie, au point de ne plus savoir faire, se créer un compte et tout ça, on est vite à côté (Emma).

Pour Marie, être écrivain public dans une association et une connexion au monde, et nous pouvons relever un double sens dans son usage de connexion, puisqu'elle la relie au numérique, ainsi semble-t-elle laisser entrevoir que l'écrivain public, connecté aux gens et au monde, assiste à ses évolutions et accompagne les usagers vers celles-ci :

Je pense que c'est une connexion au monde, donc c'est important, après, dans l'association ou à côté ou en dehors, je ne sais pas, la vie fait que... on se heurte au changement de paradigme qu'est la dématérialisation, mais on va trouver... ça va se réguler... (Marie)

La révolte d'Emma contre la fracture, le fossé numérique

« J'avais pas du tout senti tout ce qui, sur le numérique par exemple, enfin je voyais bien que c'était une grande difficulté dans la vie, d'ailleurs, de tout le monde, parce que je pense qu'on a tous été bloqué une fois sur un site à pas comprendre pourquoi ça marche pas, bref, mais je pensais pas que les gens seraient prêts à payer, par exemple, pour faire un compte quelque part, ça j'avais pas du tout vu [...].

Tout ce qui est fracture numérique, ça c'est pareil, il y a parfois des gens tout à fait cultivés ou, comment dire, qui ont une vie professionnelle tout à fait intégrée et qui ne peuvent passer la barrière numérique, qui sont complètement démunis, qui n'ont pas d'adresse e-mail... Moi je trouve que c'est un peu scandaleux, [...] cette transition à marche forcée sur le numérique, de forcer tout le monde... on a le droit d'aller au resto sans son portable, on a le droit de pas vouloir flasher le menu [...]

A titre personnel, je trouve ça scandaleux, qu'on oblige tout le monde, avec tout ce que ça comporte en termes de rétention de données, de s'identifier, de créer son compte, de mettre son adresse, d'avoir des mots de passe, c'est infernal, et ça, je comprends pas que ça déclenche pas plus de protestations dans l'opinion, parce que y'a pas de raison, qu'on soit tous comme ça, otages d'un système quand même qui n'est pas fiable (pardon, c'est le quart d'heure politique), qui est dangereux en termes de liberté publique, enfin moi ça me... je dis pas, c'est utile dans plein de domaines, je suis pas contre, j'ai un smartphone, évidemment, mais qu'on en soit à flasher des trucs... Enfin, mes parents, médecins, ne peuvent pas, ne savent pas flasher des codes, ne peuvent pas aller au restaurant sans être embêtés, c'est pas normal, et ça c'est pour des gens, bon, qui ont la ressource, qui peuvent s'adapter... alors pour des gens qui ont été un peu cassés, un peu à côté, hors système toute leur vie, qu'est-ce que vous voulez qu'ils aillent flasher des codes au restaurant ! Enfin, moi, ça me sidère.

En tout cas sur le numérique, je pense que ça va s'accroître encore, il y a beaucoup de témoignages de gens qui n'arrivent pas à déclencher leurs droits retraite, [...] ça, ça va être très, très compliqué, je pense, pour tous les logiciels du monde [...] Sur le numérique, de se dire, non mais c'est pas possible de faire chier les gens, pardon [rires], mais comme ça, pour un mot de passe qui manque, et puis on en arrive à des situations complètement absurdes, où le pauvre monsieur, la pauvre dame elle a droit à tout, tout est clair, tout le monde est d'accord, mais « ah, quel dommage, vous ne pouvez pas vous connecter, on bloque tout », et comme y'a plus de guichet, y'a plus personne au téléphone, et il y a plus jamais personne nulle part qui prend le temps de les écouter, ça donne des fois des gens complètement exaspérés, et je pense que la violence, elle naît de ça aussi, parfois... on peut plus parler à quelqu'un, c'est très compliqué... [...]

Une dame, son mari est mort, ça fait 70 ans qu'ils étaient ensemble, elle n'a pas d'ordinateur, et on lui dit « Ben madame, il faut utiliser France Connect ! », qu'est-ce que c'est que cette réponse... Typiquement, ça c'est incroyable, c'est horrible en tant que service public, qu'il y ait pas quelqu'un qui dise « Ben attendez, on va voir la dame, on va lui envoyer quelqu'un, on va débloquent la situation », parce que c'est bloqué, mais jusqu'à ce qu'on décide que ce soit débloquent, hein... Je sais pas, il y a sûrement une solution, mais il n'empêche que c'était le drame absolu. Vous voyez, il y a un côté intolérable, je trouve, à ça. D'abandonner les

gens comme ça, sans solution en plus. Et puis elle a 93 ans, donc y'a quand même des questions de mobilité, mais « Vous avez des accès numériques dans votre quartier », certes, mais comment elle sort de chez elle, comment elle va jusqu'au point numérique, et est-ce qu'elle a envie d'aller jusqu'au point d'accès...

Enfin, des gens qui sont vraiment bloqués, y'en a vraiment beaucoup, quoi. Vraiment, c'est pas possible de casser les pieds des gens, c'est pas des fraudeurs, quoi, c'est pas voyous, je sais pas, ça me révolte un peu ce genre de choses. [...] Et après c'est drôle sur le vocabulaire « Vous n'avez qu'à scanner le QR code », mais... « Je ne sais pas ce qu'est un QR code, je ne sais pas ce que vous voulez me dire, en fait », et ça aussi, c'est intéressant, oui il y a une fracture, y'a pas d'autre mot, y'a un fossé. »

Ainsi, pour Emma, les gens se retrouvent *bloqués* et l'écrivain public et se retrouve face à ces blocages qu'il est amené, s'il le peut, à amenuiser ; elle emploiera ce terme à quatorze reprises lors de l'entretien. Ils sont *bloqués* par le numérique, nous l'avons évoqué, *bloqués* également par la barrière de la langue, de l'écrit, les problèmes d'argent, et *bloqués* administrativement, dans leurs démarches.

Pour Jeannot également, les gens sont *bloqués par le système*. S'il salue des efforts de simplification pour certaines démarches administratives, notamment la déclaration d'impôt, il lui importe d'avoir la main sur une démarche complexe pour plus d'efficacité et afin qu'il n'y ait pas de dispersion :

Je ne laisse pas traîner et je n'aime pas envoyer les personnes d'un service à l'autre [...] j'aime bien faire tout de moi-même, sans leur dire « ben écoutez allez voir tel, untel, telle administration », ça je n'aime pas, j'aimerais que tout soit fait directement sur place [...] « écoutez, le téléphone on n'arrivera pas, je préfère faire par écrit, vous aurez une réponse peut-être dans trois semaines, un mois, six semaines je n'en sais rien, mais on va faire comme ça (Jeannot).

L'écrivain public accompagne l'évolution de la société ; il veille au maintien et au renforcement de l'inclusion des personnes, notamment dans la communication avec les institutions, dans la transition technologique. Il situe son action dans un espace intermédiaire

(*au cœur*) dans lequel lui-même se transforme. Cet espace intermédiaire est un lieu d'adaptation, d'expérimentation, à la fois pour l'écrivain public et pour l'utilisateur.

On peut pas faire ce métier-là sans être transformé. C'est d'ailleurs pour ça que je fais ce métier-là, c'est pour être au cœur des problèmes, c'est ça qui est déterminant, c'est ça qui est intéressant, et fatigant [rires], d'être au cœur de la politique de la ville, d'être au cœur du système social qui fout le camp, d'être au cœur de cette dématérialisation qui nous angoisse tous (Marie).

Les écrivains publics ne sont pas insensibles au *monde comme il va* (Voltaire), à plus forte raison qu'ils constatent au quotidien les difficultés des gens à s'insérer dans ce monde dont les rouages, les paradigmes évoluent sans cesse. Leur vision du monde, empreinte de leur éducation, de leurs représentations, de leur vécu, s'enrichit au fur et à mesure de leur pratique d'écrivain public, au contact des publics, et est parfois le moteur qui les a conduits vers ce métier.

VII. Au cœur de la conception de la relation, une quête

Selon Marie, la médiation est au cœur de la relation établie avec l'utilisateur et centrale dans l'approche du métier d'écrivain public :

Je pense que ça va être une des fonctions à développer pour l'écrivain public, la médiation, autant que l'écriture / je pense que la médiation se fait directement, on est représentant de l'administration quand les gens... enfin, on a un caractère officiel, officiel et affectif, parce que les gens s'attachent à nous, ils s'attachent moins à l'administration (Marie).

La médiation est inhérente à la fonction de l'écrivain public et s'appréhende, selon Marie, d'un point de vue didactique. Et sa posture elle-même constitue un entre-deux :

J'écris à la place de la personne, pour la personne, à la place de la personne. Les trois me parlent, en fait. [...] mon but est d'amener les gens vers l'autonomie, mais mon but est aussi qu'ils ne fassent pas d'erreur (Marie).

Sa posture d'écrivain public se situe entre transparence et engagement vis-à-vis de la personne, entre autonomisation et suppléance dans l'écriture.

Cet idéal d'autonomie est présent également chez Jeannot qui, comme Marie, essaie de faire en sorte que les personnes y tendent :

[Je fais] plutôt à la place de la personne. Mais je travaille avec elle, bon elle m'explique son cas, je dis « voilà, on va faire ça et ça, est-ce que vous êtes d'accord ? [...] ». Voilà, donc c'est avec la personne, puisqu'à la fin je lui relis la lettre, bon pas toujours quand c'est trop simple [...] donc c'est... je voudrais pas que ce soit à la place, j'aimerais bien que les gens arrivent à se débrouiller d'eux-mêmes, mais, bon, c'est entre les deux (Jeannot).

Pour Jeannot, le travail d'écriture se fait à deux, dans la mesure où il y a interaction dans le déroulement de l'action et validation par la personne.

Le rôle de médiateur de l'écrivain public l'oblige : selon Marie, il doit prendre *soin*, à la fois de l'écrit, et de la personne. La prise en charge et l'écoute désamorce un conflit et réassure la personne. Ainsi, Pour Marie, une des fonctions premières de l'écriture est la mise à distance :

Il y a ce truc de l'écrit qui permet de formaliser ce que les gens ont en eux, c'est pour ça, je vous dis, l'essentiel, c'est l'écrit, pour moi, et ça leur permet de mettre leurs problèmes à distance, donc si c'est nécessaire pour qu'ils mettent leurs problèmes à distance, vous voyez y'a pas que le fait d'écrire une lettre à une administration, il y a aussi cette forme de soin, oui de soin, qui fait que ça permet au moins à la personne de patienter, de moins s'énerver, d'avoir été écouté, d'avoir une belle lettre, parce qu'on a affaire à des gens qui sont pas tous avec un équilibre parfait et on a un rôle, une obligation de cocooning, même s'il est pas apparent (Marie).

Dans son rôle de médiatrice, Marie peut accompagner les personnes sur un plan plus global que l'écriture, par exemple le domaine professionnel. Elle, qui a une connaissance des institutions et du monde du travail – de l'intérieur –, les prépare à ce qui les attendent à l'extérieur.

Il y a ici un véritable passage, elle emmène la personne d'un point n à un point n', d'autant plus qu'elle sait qu'il y a des obstacles sur le chemin, qu'elle aide à faire passer :

Pour un CV, une lettre de motivation, enfin, on a appris à faire ça, on est qualifié, et la lettre de motivation, en faisant la lettre de motivation, on les prépare à l'entretien d'embauche, c'est-à-dire on leur dit « oui, mais vous avez 50 ans, vous espérez quand même pas travailler ? », donc il faut qu'ils disent « ben si ! », enfin voilà, pas comme ça, mais [rires], vous voyez, on les prépare à recevoir des chocs de l'extérieur... (Marie)

Marie et l'homme au sac à dos : une rencontre marquante et un exemple d'écart à l'institution

« C'est un monsieur avec qui j'ai travaillé cinq ans. La première fois que je l'ai vu, il est venu avec son sac à dos et il m'a dit « c'est mon courrier de dix années » [rires]. Donc j'ai ramené ce sac à dos très lourd chez moi, et puis je l'ai regardé avec bonheur parce que qu'est-ce qu'il y a de mieux que d'avoir un courrier de dix ans de quelqu'un [rires]...

Et puis voilà, après je me suis attelée à la tâche, on a classé, on a machiné, j'ai écrit aux impôts, par exemple, il avait un chèque des impôts de 6000 francs, donc en francs... je l'ai envoyé aux impôts et ils ont accepté de faire la conversion et de repayer...

Donc ce monsieur, finalement, je faisais son... parce qu'il était totalement réfractaire à toute forme de papier et d'informatique, enfin, sauf l'informatique dont il se servait parce qu'il travaillait dans un cabinet d'architecte, donc vous voyez, c'était pas quelqu'un de très démuné et tout ça, mais voilà, il avait une aversion pour ça, je pense qu'il avait probablement une pathologie [...]. Ce monsieur-là, on se voyait tous les mois pour son chômage parce qu'il avait été licencié et on déclarait son chômage ensemble, donc ça faisait cinq ans.

Et en septembre 2019 [...], je n'ai plus de nouvelle de lui, donc j'écris à ses frères, une fois, puis deux fois... et bon, ça, j'aurais pas dû le faire, c'est absolument pas déontologique... j'avais tous ses codes... j'avais accès à tous ses papiers, et ça, j'étais pas bien avec ça, mais voilà, ça lui convenait, il me faisait confiance, mais je lui disais « il

faut absolument pas faire... », enfin des tas de gens auraient pu en profiter, ça, ça pose la limite de l'écrivain public, ça c'est très, très fort... et donc j'avais ses codes d'e-mail, et donc j'allais sur sa boîte e-mail et je voyais que ça s'empilait, que ça s'empilait, que ça s'empilait, donc je réécrit à ses frères... Et finalement, quand ils l'ont trouvé, il était mort depuis quinze jours, enfin depuis une semaine... Ils auraient réagi à mon premier... voilà... [sourire poli, larmes aux yeux] ».

Cette histoire a marqué Marie. Elle nous offre à voir, à travers celle-ci, son engagement dans la relation à l'autre, qui l'a amenée à se sentir responsable de cet homme, elle s'est posée en référent devant lui, qui l'a touchée par sa fragilité. Ce n'est pas dans une position de supériorité qu'elle a instauré la relation : selon ses mots, c'est ensemble qu'ils travaillaient.

Outre l'attachement qui peut s'inviter dans la relation, on perçoit, par ailleurs, le témoignage de la passion de Marie pour son métier, en rapport avec l'écrit et les gens, par exemple dans le « bonheur », pour elle, de lire les courriers d'une personne, archives de toute une vie.

Ce récit met également en lumière des points inhérents à l'expérience de la rencontre, notamment l'appréhension et la compréhension d'une individualité, le souci de faire au mieux au cas par cas, de valoriser la personne. Cette rencontre l'a mise à l'épreuve, au point où elle a enfreint ses règles déontologiques pour obéir à une morale supérieure.

Construction de cet échange :

1. Temps I : Arrivée de l'homme avec dix ans d'archives
2. Temps II : Classement, aide à la mise en ordre de la vie de la personne
3. Temps III : Etablissement de la confiance absolue
4. Temps IV : Temps de la disparition : l'écrivain public est dans l'attente pour pouvoir agir
5. Temps V : Temps final : disparition définitive

A la différence de Marie, Emma, dans sa relation avec le client, tente de conceptualiser et d'appliquer ce qu'elle appelle une *distance parfaite* :

Essayer d'avoir cette distance-là, sans être condescendant, parce qu'il faut trouver cette espèce de distance parfaite, quoi, de « je vais vous faire un service, mais un service personnalisé, donc je m'intéresse à vous sincèrement, j'ai de l'intérêt, etc., mais par contre, ça n'ira pas plus loin ». Pas de condescendance ou de... on peut pas faire ça en vitesse ou en passant, on peut pas faire ça non plus de manière complètement standardisée, il faut trouver le bon ton, en fait, mais c'est super intéressant, en fait, ça permet vraiment de découvrir les gens (Emma).

Elle propose une prestation individualisée, s'attarde sur le besoin du client et s'adapte à sa demande, tout en modérant son implication émotionnelle ; pour elle, aller plus loin dans l'accompagnement social n'est *pas le rôle* de l'écrivain public, et ce, encore moins lorsqu'il est installé en indépendant.

Quant à la conception de Raphaël, qui est écrivain public pour la *relation humaine*, il ne fait jamais « à la place » de la personne ; porté par son autre métier relatif à l'écrit pour autrui, il est l'autre :

Je ne me mets jamais à la place. En étant l'autre, c'est un peu le travail du ghostwriter, ou du nègre [...]. C'est un peu la même démarche, en fait, que j'applique quand j'écris des lettres comme écrivain public. C'est une démarche de compréhension, presque de mimétisme. Donc c'est pas se mettre à la place de l'autre, c'est être l'autre, c'est un peu différent, c'est-à-dire c'est comprendre de quel point de vue il est, comprendre ses émotions (Raphaël).

Dans une démarche de compréhension des individus, il réfute par ailleurs toute identification éventuelle, que ce soit dans la relation à l'autre ou, de manière générale à travers les œuvres culturelles.

Se qualifiant de « brechtien », il conçoit comme de l'hypnose le procédé d'*identification* et de *catharsis* du spectateur devant une œuvre esthétique (il prend

l'exemple d'une série télévisuelle quotidienne diffusée pendant plusieurs années sur une chaîne publique).

Les représentations théâtrales dans la Grèce antique, en séparant l'âme et le corps selon Platon, avait pour fonction, d'après Aristote, de « purifier » les esprits ; par la *mimêsis* (représentation) de scènes de violence, d'amour, de situations introduisant la morale, les valeurs, sont neutralisées, dépassionnées les pulsions destructrices des individus spectateur. Si cette conception soulève l'intérêt d'une visée d'éducation des mœurs, d'éducation du peuple, elle relève, selon Raphaël, de l'endormissement des individus.

Il irait probablement dans le sens de Bachelard, pour qui les personnes étant privées de la faculté de discerner le réel de l'irréel, ou de léser l'un ou l'autre, sont névrosées, aussi l'*ouverture* est nécessaire³²² ; quand l'imagination est altérée, la perception l'est aussi.

Ainsi prend-il garde de ne pas se perdre cette *relation humaine*, de ne pas devenir un *réfèrent moral*, mais de garder du recul pour une certaine objectivité, dans laquelle la démarche de compréhension lui permet de découvrir ce qui lui importe essentiellement, à savoir, la *vérité des gens* :

Je vais chercher la vérité des gens, voilà. Et ça j'aime bien, j'aime bien essayer de comprendre les gens et puis essayer de calquer leur intention profonde [...] L'écrivain public est plus là pour essayer de faire émerger une vraie vérité, la vérité des choses, [...] je prends le parti des gens mais je prends le parti de la vérité des gens, donc je vais chercher la vérité chez les gens, et je ne fais pas concession par rapport à cette recherche-là, jamais, et si je sens qu'on me cache quelque chose, je ne vais pas plus loin, je n'écris pas la lettre (Raphaël).

La quête de Raphaël est une recherche à la fois concrète et abstraite qu'il a enrichie philosophiquement.

³²² BACHELARD Gaston, *L'air et les songes*, Paris, José Corti, 1994, p.14.

1. Le sens de l'ordinaire

« Le sensible, en tant que réalité empirique, et le sens commun en tant que catégorie philosophique, redonnent goût au bonheur terrestre. (...) C'est cela même qui permet le développement du sens esthétique, sous ses formes artistiques classiques ou sous ses formes quotidiennes. En un mot, c'est ce qui permet de considérer la vie comme une œuvre d'art. »³²³

Avant de se lancer en tant qu'écrivain public, Emma était en quête de sens, particulièrement dans sa vie professionnelle. Elle a quitté un travail dans lequel elle faisait de la communication pour un groupe privilégié, dont le métier est vu comme prestigieux socialement ; sa présence n'avait plus sa raison d'être. Ailleurs, elle serait plus utile :

Y'avait vraiment une question de perte de sens, de se dire, pardon, mais qu'est-ce que je m'emmerde avec un orchestre de musique baroque, ils sont jamais contents de rien [...], mais attends, ils sont musiciens baroques, ils en vivent, ils sont dans les locaux de la Ville, y'a des subventions, enfin... tout ça pour une musique de niche, enfin, tout est fait pour que la musique baroque existe, j'aime beaucoup le baroque, c'est pas du tout la question [rires]... et ils se plaignent tout le temps, jamais contents de rien, et à trouver qu'ils sont pas assez soutenus, pas assez subventionnés...

Donc de me dire, typiquement, écrire des courriers pour des gens qui en ont vraiment besoin, qui sont vraiment dans la difficulté, qui sont vraiment dans des vrais problèmes de vie, quoi, c'est-à-dire, un monsieur qui gagne 300 euros par mois si on lui enlève 100... ben oui, c'est le tiers de ses ressources, c'est énorme pour lui, ça prend une importance folle... Donc voilà, je m'y suis bien trouvée [...] J'imagine qu'il y a aussi des effets post-confinement, se dire qu'il faut changer de vie, faut trouver du sens (Emma).

Durant l'entretien, elle évoquera à dix reprises le terme de « rencontre ». Cette rencontre qu'elle a faite – et qu'elle fait encore – est celle du quotidien des personnes qui, elles, *sont dans des vrais problèmes*, des difficultés financières, sociales, de logement, entre autres.

³²³ MAFFESOLI Michel, *Au creux des apparences. Pour une éthique de l'esthétique*, La Table Ronde, Paris, 2007, p.64

En rencontrant ces personnes, elle se confronte à leur milieu ; la rencontre de l'autre se fait au cœur de son environnement socio-culturel. Elle rencontre l'autre dans un milieu autre que le sien. L'autre est différent, vit différemment, a un autre rapport au quotidien et au monde qui l'entoure. C'est cette confrontation que cherchait Emma, ce dont elle avait besoin

On rencontre vraiment tout, vraiment plein d'histoires différentes, faut quand même s'intéresser aux gens pour faire ça [...] donc oui on les rencontre, on les fait parler, on leur demande un peu ce qui leur est arrivé parce qu'il faut quand même comprendre ce qu'ils veulent et pourquoi ils veulent dire ça, un courrier ça prend pas une heure, ça prend vraiment plus, et faut s'intéresser aux gens et ça j'aime, donc ils vous racontent toute leur petite vie, l'ex-femme, les enfants, l'appartement, pourquoi, comment, la retraite... [...]

quelque part on rencontre des gens qui ont vraiment des problèmes, donc ça fait relativiser, ça permet de rencontrer un autre spectre de la population et ça c'est quand même intéressé..., c'est quand bien de voir qu'il y a des gens très pauvres, que ça peut être très très dur (Emma).

Cette réalité autre que la sienne, elle l'explore, et jusque dans les *détails* qui sont, pour elle, comme autant de manifestations de la vie ordinaire dont, dans sa démarche d'écrivain public, elle fait l'éloge :

Moi, j'aime bien avoir des illustrations concrètes, quoi, j'aime la réalité, vraiment, cette espèce de principe de réalité, j'aime les détails hyper concrets, « oui, mais j'ai pas pu me connecter parce qu'ils ont changé mon mot de passe, machin » [rires], moi j'aime bien, ça me rebute pas du tout (Emma).

A l'instar de Pierre Sansot et de sa sociologie de la modestie, elle va observer ce qu'il y a dans les *creux* (Maffesoli), ce qui se joue dans l'infime, le *presque-rien* (Jankélévitch).

2. L'exercice d'une vertu

Jeannot fait figure de doyen au village et dans les environs, où il est connu de tous. Retraité, il est écrivain public bénévole depuis plus de vingt ans et incarne véritablement le rôle d'un passeur. Instituteur pendant plus de trente ans et directeur d'école à la fin de sa carrière, Jeannot a beaucoup archivé, beaucoup écrit, notamment sur l'histoire de son canton, et aujourd'hui encore, il retourne de temps en temps à l'école pour échanger avec les écoliers sur la Seconde Guerre mondiale, qu'il a connue enfant.

Catholique pratiquant, c'est à lui qu'on a confié les clefs du cimetière juif du village (« je suis encore le gardien du cimetière juif, c'est moi qui ai les clefs du paradis », me confie-t-il). Continuellement dans la transmission et soucieux de la conservation du patrimoine, il est présent lors des manifestations villageoises pour rappeler des pratiques passées et l'école d'autrefois et il ne refuse jamais une occasion d'aider des écoliers, des étudiants pour des travaux liées à l'histoire ou à la région.

Selon Gaston Bachelard, « notre substance spirituelle n'est en nous que si elle peut aller hors de nous. Elle ne peut aller hors de nous, vaguement, comme une odeur ou un rayonnement. Il faut qu'elle s'offre à quelqu'un, qu'elle parle à un tu »³²⁴.

Aider, selon Jeannot

« Je le dis, et je n'ai pas peur de le dire, c'est un peu dans l'esprit chrétien, de rendre service aux gens, ça c'est certain que je suis catholique pratiquant, je ne suis pas une grenouille de bénitier mais je suis croyant, et je trouve que ça, c'est une bonne chose dans la religion catholique, c'est « aidez-vous les uns les autres et aidez selon vos moyens », c'est ce que je fais. [...] C'est ma présence dans les cas difficiles, je reviens à « aider », aider les autres, et quelle que soit la réponse à donner, quel que soit ce que j'ai à entreprendre, je suis là, je le fais. »

³²⁴ BACHELARD Gaston (préface), in BUBER Martin, *Je et Tu*, Paris, Aubier, 1938.

Max Weber, dans sa sociologie compréhensive, a construit une typification des activités sociales. Comprendre, interpréter une activité sociale revient à saisir le sens que l'individu confère à son action, la motivation qui appelle son action.

A partir de cette théorie, nous pourrions tenter d'inscrire l'activité d'écrivain public de Jeannot en tant qu'activité sociale *rationnelle en valeur*. Celle-ci est déterminée, selon Weber, « par la croyance en la valeur *intrinsèque* [...] – d'ordre éthique, esthétique, religieux ou autre – d'un comportement déterminé qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat »³²⁵.

Guidé, selon ses dires, par la foi, et s'évertuant à appliquer les valeurs qui en découlent, la démarche altruiste de Jeannot semble se rapporter à cette activité-type.

Néanmoins, comme Weber le précise, il est peu fréquent qu'une activité dans la réalité soit tout à fait une seule activité sociale, et c'est là, d'ailleurs, l'idée même de l'*idéal-type*, il s'agit d'un modèle, d'une grille de lecture de la réalité, elle offre des clefs de compréhension ; ainsi, une activité sociale peut se trouver à la frontière de deux types d'activités.

Notons que pour déterminer au mieux le sens de l'action de Jeannot, il faudrait d'entretenir plus en profondeur sur cette question précise avec le protagoniste, le questionner davantage sur ce que revêt pour lui cette démarche, puisque c'est en lui que se trouve la clef de l'interprétation. Bien que nous nous permettions d'inscrire celle-ci dans le modèle de l'action *rationnelle en valeur*, nous ouvrons une voie d'interprétation vers un autre type d'activité sociale.

Dans une activité sociale *rationnelle en valeur*, « le sens de l'activité ne se situe pas dans le résultat, conçu comme étant au-delà d'elle-même, mais dans l'activité ayant comme telle une nature déterminée ». Or, il nous apparaît que Jeannot est soucieux du résultat, que la relation d'aide prend justement son point de départ dans ce qu'elle peut apporter à la personne aidée.

³²⁵ WEBER Max (1922), *Economie et société 1. Les catégories de la sociologie*, Plon/Pocket, Paris, 1995.

Dans une activité sociale *rationnelle en finalité*, l'individu met en place une réflexion en vue d'un résultat, d'une finalité vers laquelle il tend. La finalité, pour Jeannot, serait-elle donc d'avoir aidé ? Nous pensons plutôt que le sens de l'action se situe dans le présent et non dans une projection, ainsi, ce qui serait au cœur de l'action, c'est aider, et non pas d'avoir aidé.

Le résultat prend son essence dans la visée altruiste de Jeannot, et ce résultat, il ne connaît pas toujours, il est espéré mais il peut demeurer une incertitude pour Jeannot, et s'il en prend connaissance, ce résultat viendra en plus, comme une donnée complémentaire heureuse s'il est concluant.

L'individu qui « agit de façon rationnelle en finalité [...] oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et [...] *confronte* en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et enfin les diverses fins possibles entre elles ». Jeannot, en invitant parfois des personnes qu'il n'a jamais rencontrées chez lui n'agit pas de cette façon : il sait qu'il prend un risque en invitant des inconnus chez lui, mais les aider est plus important, le bénéfice éventuel a plus de poids que le risque envisagé. Il délaisse les circonstances au profit de l'action :

Quelle que soit la réponse à donner, quel que soit ce que j'ai à entreprendre, je suis là, je le fais (Jeannot).

Ainsi, « agit d'une manière *purement* rationnelle en valeur celui qui agit sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une « cause », quelle qu'en soit la nature.

L'activité rationnelle en valeur consiste [...] en une activité conforme à des « impératifs » ou à des « exigences » dont l'agent croit qu'ils lui sont imposés ». En effet, l'action de Jeannot semble répondre à une motivation qui le transcende :

C'est une bonne chose dans la religion catholique, c'est « aidez-vous les uns les autres et aidez selon vos moyens », c'est ce que je fais (Jeannot).

Pour Jeannot, être écrivain public, *c'est pas un métier, c'est un peu une vocation.*

3. La maîtrise du temps

En s'attachant à comprendre la conception du métier d'écrivain public (libéral) pour Emma, nous découvrons que sa vision du service qu'elle propose place véritablement le client en tant qu'acteur dans la maîtrise de sa vie et de son temps. Loin de catégoriser le recours à l'écrivain public comme témoin d'un échec, nous pouvons le concevoir ici comme une reprise de contrôle de l'individu, et l'écrivain public comme un agent qui assure la délégation.

Le temps, c'est de l'argent, et l'argent, c'est du temps

« Il faut que ça roule tout de suite, [...] les gens travaillent, et justement ils payent 25 euros pour pas s'en occuper. [...] Pour moi c'est vraiment un service payant, ils s'achètent un courrier, entre guillemets. [...] Ils achètent un service donc ils ont pas à s'en occuper, l'idée c'est de les décharger de ce poids-là, c'est pas de faire peser encore plus les interrogations, les doutes, ça c'est pas censé les concerner. [...] Les gens ont pas tellement de temps à perdre non plus. [...] C'est qu'il y a quand même un rapport au temps et à l'argent, donc je peux pas passer 10 heures sur un courrier à 25 euros, c'est pas possible. »
(Emma)

Une étude de 2017 déclare que « Acheter du temps favorise le bonheur »³²⁶ : la pénurie de temps de la vie moderne peut être réduite en utilisant l'argent pour acheter/gagner du temps³²⁷. Cette enquête démontre que le stress individuel est diminué lorsqu'on fait appel à des services payants leur permettant de gagner du temps.

Selon les hypothèses des auteurs, à long terme, cette humeur positive (avoir gagné du temps dans la journée) pourrait s'étendre une satisfaction plus globale (réalisation des aspirations). Dans cette étude, les enquêtés ont dépensé de l'argent pour d'offrir des services

³²⁶ WHILLANS Ashley, DUNN Elizabeth, SMEETS Paul, BEKKERS Rene, NORTON Michael, « Buying time promotes happiness », in *PNAS*, 2017.

³²⁷ En anglais dans le texte : « the time famine of modern life can be reduced by using money to buy time ».

ménagers ou relatifs aux courses, à la cuisine ; transposer les résultats de cette étude au recours à l'écrivain public permet, d'une part, d'envisager qu'il puisse permettre aux personnes se sentant débordées par l'administratif de pouvoir déléguer cette corvée et ainsi, se libérer à la fois de la tâche (écrits) et du poids de la tâche (charge mentale), et d'autre part de concevoir autrement la relation de service entre l'écrivain public et le client, l'intérêt dans cette conception n'étant pas la relation elle-même, l'interaction entre les deux parties, mais, faisant disparaître l'écrivain public, elle mettrait en avant le pouvoir de l'acteur.

Dans cette conception, l'écrivain public ne se trouverait plus qu'en filigrane, et serait à étudier ce que recouvre, pour l'acteur lui-même, ce temps libéré et libre de toute projection, en d'autres termes, ce « temps consacré à soi » (Sansot), ce « souci de soi » (Foucault).

Pour Emma, cette conception s'applique à elle-même également : la relation de service est réussie lorsque la temporalité exigée par chacune des deux parties est préservée et respectée.

4. La puissance de l'être

Raphaël, à travers sa quête sublime de la vérité de l'individu, pressent que ce dernier possède en lui une force, découlant justement de ce principe de vérité :

Ce que j'aime le plus, c'est quand je vois que ça rend service et ça aide les gens, que ça les valorise, que finalement en essayant de chercher leur propre vérité, ils réalisent à quel point ils peuvent être porteurs d'une certaine force, parce que quand j'écris une lettre, je cherche la force des gens, et la force, elle n'est que dans la sincérité, elle n'est pas dans le mensonge, pas dans la manipulation (Raphaël).

La valorisation de l'individu dont parle Raphaël est liée à cette puissance que l'individu porte en lui, comme autant de possibilités à développer. La rencontre avec l'écrivain public est ici une opportunité saisie par l'individu.

Cette idée de recherche de la vérité, chère à notre écrivain public, amenant l'individu à accoucher d'une force est celle de la *maïeutique* de Socrate, ou encore ce qu'on pourrait

appeler une *épiphanie* – en grec, une apparition – une naissance heureuse, marquante, à la suite d'un processus révélateur, d'une compréhension.

Dans un cas précis, ce déploiement de la puissance peut prendre la forme d'un éveil à l'écriture³²⁸. Elle-même une ancienne élève complexée par son écriture, Marie est en quelque sorte notre « éveilleuse d'écriture », puisqu'elle dispense des ateliers :

Je n'écris pas, en atelier d'écriture, donc mon rôle est de faire passer le message de l'amour de l'écrit, donc je lis des textes, il y a des livres, on parle de livres, de littérature, ensuite on parle de ce que eux ont écrit, de ce qui peut être corrigé, ou pas, et de leur donner conscience... Moi j'aime bien quand quelqu'un me dit « ah oui non mais moi j'ai voulu écrire ça », et je leur dis « ben moi, en tant que lecteur, j'entends pas ça, donc comment on va faire ressortir... », et les gens trouvent ! [...]

J'ai vraiment confiance dans l'humain et je pense que ça marche. J'avais un apprenti boulanger que j'ai suivi longtemps, il croyait qu'il savait pas écrire, et tout ça, et en fait il savait exactement ce qu'il voulait, c'était l'essentiel, après il y avait plus qu'à le mettre en forme. [...]

Un travail que j'aime aussi, c'est de rendre leur confiance aux gens, les ramener vers ce qui sont, parce que tout le monde sait écrire, tout le monde sait écrire, après il faut travailler, c'est pas... mais je pense que tout un chacun peut tout à fait, avec un petit plan... enfin, ils manquent de méthode, et après quand on va travailler ensemble, ils sont tout étonnés de ce qui sort, « eh oui, je savais que vous pouviez » [rires]...

Il y a quand même une grosse question de confiance, enfin, que les gens acceptent, et ça il faut savoir se faire passer auprès des gens pour qu'ils acceptent de vous suivre, de vous tenir la main... (Marie)

Par la confiance que Marie instaure auprès de ses apprenants, elle fait en sorte qu'ils révèlent leurs capacités, pour ainsi se révéler eux-mêmes. Cette puissance que l'on a évoquée plus haut, ils l'ont en eux, et par l'intermédiaire de Marie, par leur rencontre avec elle, ils en

³²⁸ Référence à Michèle Reverbel, éveilleuse d'écriture, vue dans le chapitre précédent.

prennent conscience et la développent. Par ses ateliers d'écriture, Marie élabore un cadre aux dispositions des individus. Tel un passeur, elle guide les gens vers l'écrit.

En montrant bien l'idée de l'acquisition d'une force, elle qualifie de *victoire* – à la fois pour elle et pour les apprenants – le fait d'écrire un SMS, et surtout, d'oser l'envoyer. Marie les met sur la voie de l'autonomisation et de l'affirmation de soi :

Le SMS est une grande victoire. Quand j'ai des clients, et tout ça, qui ne parlent pas français, enfin, au début, quand je les rencontre, et quand, à la fin, ils m'envoient, justement, ce petit apprenti boulanger, et puis d'autres clients, ils m'envoient un SMS quasi, pas sans faute d'orthographe, mais ils osent m'écrire, eh ben c'est quand même une grande victoire, parce que c'est aussi ça la vie actuelle, c'est qu'on va être obligé de communiquer par SMS, enfin, oui, l'écriture est partout, l'écrit est partout (Marie).

Par ailleurs, elle situe ses apprentissages dans une prise en compte des enjeux actuels, montrant bien l'usage social que revêt l'écrit, et par là, elle propose aux personnes une ouverture au monde. La voie de l'autonomie, amenée par l'écrivain public, rend possible, selon la pensée Chombart de Lauwe, l'émergence de nouvelles aspirations.

Synthèse entretiens

L'éthique vient du grec *ethos*, la morale tient son origine du latin *mos*. L'éthique et la morale apparaissent comme des synonymes, à ceci près que, au fil du temps, l'éthique semble s'appliquer à une situation donnée, quand la morale englobe des principes plus grands.

Dans son dictionnaire de philosophie, André Comte-Sponville résume cette dichotomie ainsi : la morale recouvre l'absolu, l'universel, l'inconditionnel, tandis que l'éthique se situe dans le relatif, le particulier, le conditionné ; quand la morale pose la question « que dois-je faire ? », l'éthique, elle, questionne l'individu sur « comment vivre ? »³²⁹.

Selon un autre dictionnaire de philosophie, la morale renvoie à l'universel, est « irréductible et transcendante » (*loi*), alors que l'éthique se rapproche « des déterminations du comportement de la subjectivité vivante des individus » (*valeurs*). L'éthique s'applique à « un *ici et maintenant*, à une communauté humaine, à un *être ensemble* »³³⁰.

Michel Foucault fait cette distinction, cette fois-ci entre ce qu'il appelle « code moral »³³¹, c'est-à-dire des lois dictées selon les groupes, les institutions, et la « moralité des comportements », l'appropriation de ces codes par les individus.

L'éthique est éminemment présente dans la pratique de l'écrivain. L'aspect de la confidentialité, par exemple, était déjà évoqué quand il s'agissait de l'écrivain public du XIX^{ème} siècle. Or, aujourd'hui, pourtant loin de cette image romantique de l'écrivain public, celui-ci continue à questionner sa pratique, sa posture afin qu'elle soit le plus en accord avec la morale.

La question de l'éthique pour l'écrivain public est primordiale et omniprésente. Il a accès à ce qui touche au personnel : que fait l'écrivain public ?

³²⁹ COMTE-SPONVILLE André, *Dictionnaire philosophique*, 3^{ème} éd., Paris, PUF, 2021, « Ethique ».

³³⁰ HANSEN-LOVE Laurence (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2000, « Ethique ».

³³¹ FOUCAULT Michel « Usages des plaisirs et techniques de soi », in *Dits et écrits*, II, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2017.

L'espace intermédiaire investit par l'écrivain public est un espace où l'éthique s'applique. Au cas par cas, selon les situations, la morale est mobilisée, questionnée.

L'éthique fait partie des éléments qui font de cet espace intermédiaire un espace d'adaptation, d'apprentissages, à la fois pour l'écrivain public et le demandeur.

Cet espace intermédiaire peut ainsi devenir des espaces de confiance, et parfois même, de convivialité. Lieu d'intersubjectivité, il est à construire par les acteurs. Sans cesse il se redessine, mais toujours, il permet la transformation des agents.

L'étude du métier permet de voir comment l'écrivain public se projette dans l'espace public et d'observer sa légitimité dans cet espace. Les personnes que nous avons rencontrées sont conscientes qu'elles sont des intermédiaires.

Par leur statut social passe une légitimation : faisant appel à différents mobiles, chacun s'autorise. Cette autorisation individuelle leur permet d'être reconnu et de s'autoproclamé légitime en tant qu'écrivain public. Cette reconnaissance se confronte aux représentations du public qui sont décalées de la représentation actuelle du métier.

Pour eux, la légitimation passe par de nouvelles compétences ; c'est là qu'il y a du changement dans les métiers. Ils s'adaptent au contexte. Les écrivains publics comprennent l'évolution et l'accompagnent. Ainsi, l'espace intermédiaire, dans lequel ils évoluent et font évoluer les individus, est fait d'apprentissages, d'adaptation, valables à la fois pour eux et pour les demandeurs.

On découvre l'écrivain public dans son expression contemporaine. Bien que l'image romantique de l'écrivain public du XIX^{ème} siècle reste encore dans les représentations, le métier a évolué. Il y a une extension du métier et une orientation vers d'autres domaines (il écrit par exemple des newsletters pour des entreprises). La neutralité de l'écrivain public – hors système donc extérieur aux enjeux – est recherchée. L'écrivain public élargit son champ d'intervention par sa spécificité d'écrire, savoir écrire et présenter les écrits.

Le socle commun qui demeure par rapport au passé, c'est l'écrit ; les écrivains publics aiment écrire. Le métier ne va pas disparaître mais se modifier, s'actualiser, en fonction des demandes et de la société.

Conclusion

Selon Pierre Sansot, « le sociologue-ethnologue [peut être] le témoin du passé comme il peut être l'observateur de l'actuel et, peut-être, le prospecteur de nos lendemains »³³². L'écrivain public, en tant qu'objet d'étude, permet les trois.

Le tiers-lieu est un espace-temps d'innovation sociale. La fonction de l'écrivain public s'adapte aux différents contextes, ainsi l'écrivain public constitue-t-il lui-même, sans cesse, une innovation. Le rôle du *tiers-lieu* est celui de l'ajustement et de l'inclusion, qui fonctionne par appropriation de l'individu. A l'aide du passeur et du *tiers-lieu*, la réalité perçue devient une réalité vécue ; l'intermédiaire met l'individu dans l'espace de la réalité concrète.

Ces espaces intermédiaires mis en place par la société civile constituent des espaces de transition. Dans un contexte de développement des nouvelles technologies, qui modifient les supports de l'écrit et la communication, le *tiers-lieu* représente un repère spatio-temporel.

Les personnes qui se rendent chez l'écrivain public savent l'importance de l'écrit dans la société, elles ont intégré que la non-maîtrise de l'écrit est un critère socialement excluant. De même, elles constatent la complexité de la bureaucratie à laquelle elles font face. Dans les représentations des personnes, l'administration, les destinataires

³³² SANSOT Pierre (1991), « Gens de peu, hommes quelconques, vies ordinaires », *Les gens de peu*, Presses Universitaires de France, 2009, pp. 7-26.

institutionnels sont concentrés dans l'écrivain public. A la fois à l'intérieur et à l'extérieur, le *tiers-lieu* est un espace de réadaptation pour ces personnes, de mise en ordre du quotidien.

Ecrire sur ces espaces intermédiaires en termes politiques contribue à la cohésion sociale. L'écrivain public, en proposant une ouverture sur l'avenir, permet la participation sociale. Il touche également à la question de l'exclusion et de la capacité de gérer cette exclusion.

Au niveau sociologique, sa contribution dans la lutte contre l'exclusion est rarement signalée. L'écrivain public a un rôle, bien qu'invisible (dans la société et sur la lettre qu'il ne signe pas), dans l'inclusion des individus dans la société. L'écrivain public doit être considéré comme un acteur qui contribue à l'inclusion des personnes qui pourraient se retrouver à la marge, sans être encore exclus. Le *tiers-lieu* pense l'intégration sociale en termes d'écarts à la marge. L'écrivain public acteur de l'inclusion est différente de l'image romantique de l'écrivain public d'autrefois.

Dans cette conception, et inspirée de l'analyse sémiologique de Roland Barthes³³³, qui s'attache aux significations données aux faits de la vie sociale, nous interprétons le discours des acteurs des mass média comme la construction d'un mythe autour de l'écrivain public. Dans ces présentations de l'écrivain public, il nous apparaît tel Saint-Georges qui, dans la légende, sauva une princesse – l'individu en marge - d'un dragon – les difficultés administratives. Saint-Georges s'évertue à sauver la princesse des griffes du dragon qui veut la manger, de même que l'écrivain public fait tout pour contribuer à l'inclusion de l'individu.

Par ailleurs, dans le changement de paradigme au niveau de la communication, se posent des questions d'ordre éthique. L'intime ne passe plus par les lettres mais par les sms, les mails, en somme, d'autres moyens techniques. La gestion de l'intime et du personnel par une tierce personne pose des questions de sociologie morale, des questions éthiques et liées au secret ; certains écrivains publics peuvent le gérer de manière naturelle, d'autres pas. L'écrivain public et son métier sont révélateurs de la nouvelle réalité sociale qui se dessine.

³³³ BARTHES Roland (1915-1980) dans son ouvrage *Mythologies* (1957).

L'écrivain public permet le changement, ceci par une projection, au sens de projet et au sens d'avenir. Un projet, des aspirations réunissent l'écrivain public et son client, son usager ; ceux-ci produisent ensemble un mouvement, une dynamique de changement. Les deux parties sont comprises dans cette démarche : l'utilisateur fait un choix individuel en pensant à son avenir, de même que l'écrivain public, en même temps qu'il est un individu porteur d'aspirations et de valeurs, s'inscrit dans l'éducation populaire, dans une démarche plus globale de transmission par son rôle de passeur.

Dans ce changement, il est question du *kairos* ; on peut en effet interpréter, analyser la temporalité sociale de cet échange par la lecture d'un *kairos*, ce « moment propice, opportun ». La cinématique de cette visite chez l'écrivain public s'inscrit dans un avant et un après.

Le passage chez l'écrivain public est à envisager comme « un temps dans le temps », un temps pour un temps, celui de l'instant présent pour la personne empli de projets et d'espérances. C'est un moment en vue d'un horizon, c'est un présent pour l'avenir ; en tant qu'un *ici et maintenant* productif, il est le champ des possibles.

Ce champ des possibles est forgé par le fait de se mouvoir dans le temps et l'espace, par cette rencontre entre les deux personnes de l'individu dans le *tiers-lieu* : dans cet espace-temps, l'individu lambda devient un acteur social qui sollicite des réponses et des moyens pour avancer dans sa vie. En cela, l'écrivain public représente un *tiers-lieu* de l'invention du quotidien. Ainsi se construit le *déplacement noétique* (Mouchtouris) de l'individu dans le tiers-lieu.

Une relation particulière s'installe autour de l'écriture d'une lettre, d'un courrier, de la constitution d'un dossier et ce, dans un temps déterminé, un temps de l'exécution, mais l'effet qui est produit peut générer, à terme plus ou moins long, un changement de vie, un changement dans la perception de l'individu (la perception qu'il a de lui-même, la gestion de son quotidien ainsi que ses représentations quant aux administrations ou son rapport à l'écrit).

Nous pouvons clairement observer ici un itinéraire qui s'installe à partir de cet échange, un itinéraire imaginaire, un *méta-itinéraire* (Mouchtouris) : la transformation

opérée lors de l'échange écrivain public-client inclut le passé, le présent et le futur dans une continuité dans l'expérience, et un mouvement circulaire. Le présent de la rencontre, l'échange entre l'écrivain public et l'utilisateur sert de réparation au passé, et cet échange présent n'aurait pas lieu si le passé de l'utilisateur n'était pas fait de ces expériences vécues. Il s'agit d'un présent en vue d'un avenir.

Dans le champ de l'intervention sociale, dans les discours sur les politiques de la ville, sur les quartiers, apparaissent l'expression de « pouvoir d'agir », « faire en sorte que les travailleurs sociaux, les médiateurs, donnent aux habitants, aux populations fragilisées, du pouvoir d'agir ».

Dans la lecture que nous avons proposée, les individus ont en eux cette action, ils prennent ce pouvoir par l'intermédiaire de l'écrivain public ; par leur démarche de se rendre chez l'écrivain public, ils ont l'art d'agir, de saisir le moment, le *kairos*.

Lors d'un rendez-vous, l'utilisateur fait le choix, a la possibilité de changer son quotidien. Il y a une reprise de contrôle par l'individu (la maîtrise de sa vie, de son temps, de son environnement social) ; il s'agit de reprendre ce qui a été perdu ou pourrait l'être, ce qui n'a pas été acquis.

L'association entre l'écrivain public et l'utilisateur est une production, une co-production de sens ; il y a une dynamique du fait que l'individu se confie sur son avenir à l'écrivain public, avec qui se produit un échange, l'instauration d'une confiance en l'autre. Grâce à cet échange, la personne s'affirme en tant qu'individu, s'inscrit dans le monde social. Il y a une temporalité dynamique au sein des enjeux sociaux de ce métier qu'est écrivain public.

On peut reconnaître à l'écrivain public, pleinement engagé dans l'échange, ses qualités en termes de *maïeutique* (évoquer un complexe relatif à l'écrit installé dès l'enfance, le contexte de compétences avortées, faire ressortir la connaissance que les individus disent ne pas détenir). Cette force, que l'individu a en lui, est au creux de la relation vraie, condition de l'expérience de l'altérité.

Pour le philosophe Charles Pépin, qui s'appuie sur Aristote et son être *en puissance*, cette force émane de la *rencontre* de l'autre³³⁴. Par cette rencontre, la *puissance* aristotélicienne se mêle au *kairos* : l'autre, dont on fait la rencontre, « est cette opportunité [...] grâce à laquelle nos dispositions potentielles vont se réaliser, grâce à laquelle notre *puissance*, entendue comme champ de possibles, va devenir effective, s'actualiser ».

L'intersubjectivité ouvre un horizon qui accroît l'être ; par cette rencontre, l'individu se rencontre lui-même et s'enrichit, se développe.

Nietzsche reprendra cette idée de puissance aristotélicienne avec la *volonté de puissance*, idée de dépassement de l'être, quant à Bachelard, il évoquera une *ascension*³³⁵ de l'être, cette fois-ci par un déplacement ontologique par l'imaginaire, projetant l'individu « vers une vie nouvelle »³³⁶. Pour le sociologue de l'imaginaire Michel Maffesoli, il est notamment question d'une force collective : les groupes portent en eux, au cœur du corps social, une « puissance souterraine », un « vitalisme »³³⁷.

Dans cette situation, on pourrait penser que l'écrivain est seulement présent à un instant déterminé, pour un temps limité, dans le *chronos*, et qu'aucun changement ne s'opère en lui. Or, pour l'écrivain public, s'opère une métamorphose.

Il se trouve dans une démarche d'engagement, il y a une ouverture au monde, un partage de connaissances, de compétences, d'expérience ; c'est un ici et maintenant productif, porteur de sens. A travers son métier, il découvre cadre spatio-temporel différent du sien. Il s'ouvre à l'autre pour le comprendre, et par là, il s'ouvre au monde. Cette lecture de l'échange entre l'écrivain public et l'utilisateur se place dans une situation où l'écrivain public est véritablement engagé dans l'échange (pratique et valeurs). Cet échange est bien une rencontre. Et, comme dans toute véritable rencontre, l'écrivain public s'en trouve métamorphosé.

³³⁴ PEPIN Charles, *La rencontre. Une philosophie*, Allary Editions, 2021, p.65. A propos d'Aristote, *Ethique à Nicomaque*.

³³⁵ BACHELARD Gaston, *L'air et les songes*, Paris, José Corti, 1994, p.17.

³³⁶ *Ibid.* p.9-10.

³³⁷ MAFFESOLI Michel (1988), *Le temps des tribus*, Paris, La Table Ronde, 2000, p.51.

Le monde évolue vers une nouvelle forme de pensée. Les nouvelles technologies, apportant de nouveaux outils de communication, de nouveaux supports de stockage, de diffusion, s'emparent de la vie quotidienne et institutionnelle. Les pratiques, les échanges, les normes sont bouleversées, réactualisées. Ainsi la pensée se transforme-t-elle aussi.

L'écrivain public accompagne la marche de cette nouvelle forme de pensée. Avec l'utilisation croissante de ces moyens techniques, la dématérialisation, il est commun, aujourd'hui, d'entendre parler de mots de passe, de codes pour accéder à telle plateforme, se connecter à tel site. Oui, le code a changé.

Un nouveau code est apparu ; quand il s'agissait d'aider majoritairement des illettrés, des analphabètes, des publics qui ne savent pas décoder les mots, aujourd'hui, la population est plus large. Les gens qui ne possèdent pas ce nouveau code se trouvent dans tous les milieux sociaux, dans toutes les catégories d'âge.

La machine numérique a amené un nouveau formatage. On doit faire avec elle, et l'individu capte ou ne capte pas. Cette modification de la pensée qu'elle a apportée transforme le pratique, le faire, l'être avec l'autre.

L'écrivain public, qui entrait déjà dans la pensée des gens, suit cette transition. En tant que passeur, il suit la transformation de la pensée du monde. Il accompagne cette transition globale et l'applique aux individus, à titre individuel. L'écrivain public traduit, interprète ; il rend intelligible cette nouvelle pensée aux individus.

C'est la fonction des espaces intermédiaires : des micro-espaces existent pour l'apprentissage de la transition, dans lesquels des acteurs sociaux contribuent à l'autonomie de l'individu dans un monde nouveau.

Au niveau de la sociologie de la connaissance, définir l'écrivain public comme objet sociologique nous a permis, en premier lieu, d'étudier ces espaces intermédiaires qui sont des espaces dynamiques d'innovation sociale, en particulier avec l'écrivain public comme *tiers-lieu* du quotidien, temps et espace de transition. L'écrivain public est un passeur, se

situant entre le formel et l'informel ; à la fois en dehors et en dedans, il est un médiateur de la vie quotidienne.

En second lieu, le mouvement impulsé par le *tiers-lieu* permet d'aborder le peuple, ces *gens de peu* (Sansot), en les situant dans une démarche dans laquelle ils créent leur devenir. A travers les propos de l'écrivain public, on apprend que les usagers mobilisent des astuces et s'insèrent des interstices pour avancer et construire quelque chose de nouveau.

En dernier lieu, le cas paradigmatique de l'écrivain public propose une interrogation sur la transformation des pratiques ; l'écrivain public comme miroir de la société offre une vue d'ensemble de la vie en société. Plus la société se complexifie, plus son activité devient complexe.

Les techniques transforment le monde, les individus, leurs pensées. L'expérience de l'écrivain public lui apprend à gérer l'apparition de ces nouveautés dans la vie pratique. Il est un acteur de la dématérialisation, de la transition.

Bibliographie

ALBERT Jean-Pierre, « L'illettrisme au quotidien », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes*, 1993.

ALTER Norbert, « Théorie du don et sociologie du monde du travail », in *Revue du MAUSS*, vol. n° 20, no. 2, 2002.

BACHELARD Gaston, *L'air et les songes*, Paris, José Corti, 1994.

BARBOT Janine, « Mener un entretien de face à face », in PAUGAM Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Presses Universitaires de France, 2012.

BARDET Marie, « La maîtrise de l'écrit ou l'histoire d'une affirmation sociale : le notaire rural en Haute-Auvergne XVI^e-XIX^e siècle », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes : variations historiques et anthropologiques*, colloque, Paris, 1991.

BAUDRILLARD Jean, *Mots de passe*, Paris, Fayard/Pauvert, 2000.

BELHADJ-ZIANE Kheira, *Le rap underground. Un mythe actuel de la culture populaire*, coll. « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan, 2014.

BENJAMIN Walter (1939), *Paris, Capitale du XIX^e siècle*, Paris, Editions du Cerf, 2021.

BERGER Peter, LUCKMANN Thomas (1966), *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2022.

BLUMER Herbert, *Théorie sociologique*, Paris, PUF, 1975.

BONAFE-SCHMITT Jean, « Les médiations », *Communication et organisation*, n°11, 1997.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de Minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Editions du Seuil, 1994.

BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, vol. 1, Cours au Collège de France 1981-1983*, Paris, Editions Raisons d'agir/Seuil, 2015.

- BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, vol.2, Cours au Collège de France 1983-1986*, Paris, Editions Raisons d’agir/Seuil, 2016.
- BOURRICAUD François, *L’Individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de Talcott Parsons*, Paris, PUF, 1977.
- BOUVIER Jean-Claude, *Les noms de rues disent la ville*, Paris, Christine Bonneton, 2007.
- CARMIGNANI Paul (dir.), « Introduction », *Figures du passeur*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2002.
- CASTORIADIS Cornelius, *L’institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975.
- CHARTIER Anne-Marie, « Les illettrés de Jules Ferry : réflexions sur la scolarisation de l’écrit entre XIX^e et XX^e siècles », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes : variations historiques et anthropologiques*, colloque, Paris, 1991.
- CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985.
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1971.
- COQ Guy, *Laïcité et République : le lien nécessaire*, Paris, Editions du Félin, 1995.
- COQ Guy, « De quelques défis démocratiques à l’école républicaine », in *Les cahiers de médiologie*, vol. 11, no. 1, 2001.
- COULON Alain, *L’ethnométhodologie*, Paris, PUF, 1987.
- DE CERTEAU Michel, « L’idée de traduction de la Bible au XVII^e siècle », in *Recherche de science religieuse*, T66, n°1, 1978.
- DE CERTEAU Michel, *L’invention du quotidien, tome I, Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- DEBRAY Régis, *Le scribe. Genèse du politique*, Paris, Grasset, 1980.
- DEBRAY Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, 2000.
- DEBRAY Régis, *Les diagonales du médiologue*, Paris, Editions de la BNF, 2001.

DEGUISE-LE ROY Jacqueline, « Honte et remords, entre intimité, opinion publique et espace commun », in JOVELIN Emmanuel, MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Remords et honte, Lecture sociologique des sentiments*, Paris, Le Manuscrit, 2016.

DE GISORS Hélène, DUMAZEDIER Joffre, « Français analphabètes ou illettrés ? », in *Revue française de pédagogie*, vol. 69, ENS, Lyon, 1984.

DES CARS Jean, *Hausmann, la gloire du Second Empire*, Paris, J'ai lu, 1978.

DILTHEY Wilhelm, *Introduction à l'étude des sciences humaines. Essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*, Paris, PUF, 1942.

DURAS Marguerite, « Une analphabète à Paris », in *Le Courrier de l'Unesco*, mai-juin 1986.

DURKHEIM Emile (1895), *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2010.

DURKHEIM Emile (1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Classiques de la philosophie, Le Livre de Poche, 1991.

FABRE Daniel, « Le livre et sa magie », in CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985.

FABRE Daniel, « Lettrés et illettrés. Perspectives anthropologiques », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illettrismes*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993.

FABRE Daniel (dir.), *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture, 1997.

FARRUGIA Francis, « Le syndrome narratif : théorie et terrain », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 127, n°2, 2009.

FARRUGIA Francis, « Un syndrome narratif normatif. Les endotechniques du contrôle politique et social du peuple », in *Humanisme*, vol. 305, no. 4, 2014.

FARRUGIA Francis, MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Les outils des sociologues. Une sociologie de la connaissance sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2020.

FISCHER Gustave-Nicholas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Malakoff, Dunod, 1987.

FOUCART Jean, « L'accompagnement : dispositif de bienveillance et construction transactionnelle », in *Pensée plurielle*, vol. 22, no. 3, 2009.

FOUCART Jean, « La transaction sociale et le pragmatisme », in REMY Jean (éd.), *La transaction sociale. Un outil pour dénouer la complexité de la vie en société*, Érès, 2020, pp. 411-433.

FOUCAULT Michel « Usages des plaisirs et techniques de soi », in *Dits et écrits*, II, 1976-1988, Paris, Gallimard, 2017.

GOFFMAN Erving (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

GOODY Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, Éditions de la Dispute, 2007.

GUIMELLI Christian (dir.), « Les représentations sociales », in *La pensée sociale*, Paris, PUF, 1999.

HAFFNER Françoise, « Les figures du Passeur dans *La Tisane de sarments* de Joë Bousquet », in CARMIGNANI Paul (dir.), *Figures du passeur*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2002.

HUGHES Everett, *Men and their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958.

HUGUES Everett, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par CHAPOULIE J.-M., Paris Éditions de l'EHESS, 1996.

JANKELEVITCH Vladimir, « Du charme », in *Fauré et l'inexprimable*, Paris, Plon, 1974.

JANKELEVITCH Vladimir (1949), « Les Vertus et l'Amour », in *Traité des vertus*, Paris coll. « Champs », Flammarion, 1992.

JODELET Denise, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in MOSCOVICI Serge, *Psychologie sociale*, « Quadriges », Paris, PUF, 1984.

JODELET Denise, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.

- KUHN Thomas (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2018.
- LAFORE Robert, « L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? », in *Regards*, vol. 46, no. 2, 2014.
- LEGROS Patrick, MONNEYRON Frédéric, RENARD Jean-Bruno, TACUSSEL Patrick, *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, coll. Cursus, Armand Colin, 2006.
- LUCKMANN Thomas, SCHUTZ Alfred, « La familiarité des éléments de connaissance », in *Revue des sciences sociales*, 67, 2022
- MAFFESOLI Michel (1988), *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris, La Table Ronde, 2000
- MAFFESOLI Michel (1990), *Au creux des apparences. Pour une éthique de l'esthétique*, Paris, La Table Ronde, 2007.
- MARTIN Henri-Jean, *Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1986.
- MAYEUR Françoise, *De la Révolution à l'école républicaine : 789-1930*, in PARIAS H.-L. (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, Perrin, 2004.
- MERTON Robert King (1949), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997.
- MONTAIGNE (De) Michel (1580), *Les Essais*, Paris, Pocket, 2009.
- MORIN Jean-Michel, « Où va l'exercice de l'autorité dans nos société modernes ? », in MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Le temps et la métamorphose*, Paris, Le Manuscrit Savoirs, 2021.
- MOSCOVICI Serge, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976.
- MOUCHTOURIS Antigone, *La réception des œuvres artistiques : La temporalité de l'expérience artistique*, Paris, coll. « Topos », éd. Le Manuscrit, 2013.
- MOUCHTOURIS Antigone, *Temporalité et jugement social*, Paris, coll. « Topos », éd. Le Manuscrit, 2014.

MOUCHTOURIS Antigone, *La métamorphose. Une sociologie de la perception*, Paris, coll. « Logiques sociales », éd. L'Harmattan, 2015.

MOUCHTOURIS Antigone, JOVELIN Emmanuel (dir.), *Remords et honte. Lecture sociologique des sentiments*, Paris, coll. Topos, éd. Le Manuscrit, 2016.

MOUCHTOURIS Antigone, LEVILAIN Hervé (dir.), *Temps et devenir. Sociologie de l'expérience du temps*, Paris, Topos, Le Manuscrit, 2017.

MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Les logiques sociales de l'imaginaire*, Paris, coll. « Logiques sociales », L'Harmattan, 2020.

MOUCHTOURIS Antigone (dir.), *Le temps et la métamorphose*, Paris, coll. Topos, éd. Le Manuscrit, 2021.

NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, 2008.

OROFIAMMA Roselyne, « Le travail de la narration dans le récit de vie », in NIEWIADOMSKI Christophe, DE VILLERS Guy (dir.), *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 2002.

PEPIN Charles, *La rencontre. Une philosophie*, Paris, Allary Editions, 2021.

QUENIART Jean (dir.), *Les Français et l'écrit (XIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Hachette Education, 1998.

RAGOT Jean-Louis, « Figures du passeur dans l'imaginaire animalier des contes de Grimm », in CARMIGNANI Paul (dir.), *Figures du passeur*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2002.

REMY Jean, « La transaction sociale : forme de sociabilité et posture méthodologique », in FREYNET Marie-France et coll. (dir.), *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Chronique sociale, 1998.

RENARD Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, PUF, Paris, 1999.

RESWEBER Jean-Paul, « Ouvertures », *Le Portique*, n°1, 1998.

ROCHE Daniel, « Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du XVIIIe siècle », in CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris et Marseille, Rivages, 1985.

ROUCHE Michel, *Des origines à la Renaissance*, in PARIAS H.-L. (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, 4 tomes, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981.

ROULLEAU-BERGER Laurence, « La production d'espaces intermédiaires », *Hermès, La Revue*, vol.36, n°2, 2003.

SANSOT Pierre, *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, PUF, 1986.

SANSOT Pierre (1996), Michèle Louppe-Petges, et SAVS La Rencontre, « Les temps de l'accompagnement », Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale (MAIS) (éd.), *L'accompagnement social. Histoire d'un mouvement, concepts et pratiques*, Presses de l'EHESP, 2010.

SANSOT Pierre (1991), *Les gens de peu*, Paris, coll. Quadrige, PUF, 2009.

SCHUTZ Alfred, *Le Chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris Méridiens Klincksieck, 1987.

SEGAL Robert, *Le mythe*, Paris, Editions Arkhê, 2015.

SERVAIS Christine, Introduction, « La médiation, un « quasi-concept » », in SERVAIS Christine (dir.), *La médiation. Théorie et terrains*, De Boeck Supérieur, 2016.

SEWELL William, *Gens de métier et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983.

SIMMEL Georg (1908), *Le Conflit*, Circé, 1992.

SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

SOLDINI Fabienne, Mort en souffrance, mort anonyme : des imaginaires de la mauvaise mort dans les romans policiers contemporains, in FARRUGIA Francis, MOUCHTOURIS Antigone, SOLDINI Fabienne (dir.), *Les logiques sociales de l'imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2020.

SOUSSAN Anne-Claire, « Une figure du passeur : le bélier à la toison d'or entre Grèce et Colchide », in CARMIGNANI Paul (dir.), *Figures du passeur*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2002.

SPERBER Dan, « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, Paris. PUF, 2003.

SUPIOT Alain, *Critique du droit du travail*, Paris, coll. Les voies du droit, PUF, 1994.

SHIN Jieun, *Le flâneur postmoderne. Entre solitude et être-ensemble*, Paris, CNRS Editions, 2014.

TELLIER Frédéric, *Alfred Schütz et le projet d'une sociologie phénoménologique*, Paris, PUF, 2003.

WEBER Max (1922), *Economie et société 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon/Pocket, 1995.

WHILLANS Ashley, DUNN Elizabeth, SMEETS Paul, BEKKERS Rene, NORTON Michael, « Buying time promotes happiness », in *PNAS*, 2017.

Ecrits sur les écrivains publics

BASTIEN Catherine, *Les écrivains publics*, Paris, Bonneton, 2000.

FERNANDEZ Bergamote, « L'écrivain public dans l'action sociale », in *Vie sociale*, vol. 2, n°2, 2009.

MELLOT Jean, SPITZ Huguette, *Les écrivains publics*, Paris, Christine Bonneton, 1985.

METAYER Christine, *Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire. Cimetière des Saints-Innocents XVI^e-XVIII^e siècle*, Albin Michel, Paris, 2000.

METAYER Christine, « Normes graphiques et pratiques de l'écriture. Maîtres écrivains et écrivains publics à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56^e année, N. 4-5, 2001.

MONTEILLET Sylvie, « Écrivain public, un vieux métier d'avenir », in *Délibérée*, vol. 5, no. 3, 2018.

NOGARD Ann-Valérie, « Les écrivains publics, médiateurs culturels », in FRAENKEL Béatrice (dir.), *Illetrismes. Variations historiques et anthropologiques*, Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, BPI, 1993.

NOGARD, Anne-Valérie, « Chez l'écrivain public : L'écriture par délégation », in FABRE Daniel (dir.), *Par écrit : Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997.

OLLIVIER Carine, « Les écrivains publics : l'impossible naissance d'un vieux métier », in DEMAZIERE Didier (dir.), *Sociologie des groupes professionnels : Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.

Dictionnaires

Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) [en ligne]

Dictionnaire de l'Académie française [en ligne]

AKOUN André et ANSART Pierre (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999

BOUDON Raymond, BOURRICAUD François (dir.), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Quadrige, PUF, 1982.

CAZENAVE Michel (dir.), *Encyclopédie des symboles*, Paris, Librairie Générale Française, 1996.

COMTE-SPONVILLE André, *Dictionnaire philosophique*, 3^{ème} éd., Paris, PUF, 2021.

GRAWITZ Madeleine (1964), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000.

HANSEN-LOVE Laurence (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2000.

REY Alain, REY-DEBOVE Josette (dir.), *Le petit Robert 1. Dictionnaire*, Paris, Le Robert, 1987.

REY Alain (dir.), Dictionnaire *Le petit Robert 2. Dictionnaire universel des noms propres*, Paris, Le Robert, 1989.

.

Archives de la bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque Nationale de France
(par ordre chronologique d'édition originale)

Histoire des vrais tesmoins de la vérité de l'Evangile qui de leur sang l'ont signée, depuis Jean Hus jusques au temps présent, Crespin, Jean, 1570 (source BNF).

Le Loyer, Pierre, *Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et ames, se monstrans visibles aux hommes*, 1605.

SIMON Richard, SPANHEIM Ezechiël, *Histoire critique du Vieux Testament*, Rotterdam, Leers, 1685.

AMBRUN Pierre, *Réponse de Pierre Ambrun, à l'"Histoire critique du Vieux Testament", composée par le P. Simon*, Rotterdam, Leers, 1685.

Recueil des traitez de paix, de trêve, de neutralité, de suspension d'armes, de confédération, d'alliance, de commerce, de garantie, et d'autres actes publics, tome 3, Amsterdam, 1700.

DES ESSARTS Nicolas-Toussaint, *Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique et judiciaire*, tome 2, Paris, 1778-1780.

LE PELETIER Félix, *Réflexions sur le moment présent*, Paris, Vatard, 1784.

Louis XVI, roi de France, *Manifeste du roi, contre son serment civique, ou sa façon de penser, sur sa manière d'agir*, 1790.

Cahiers des procès-verbaux des séances de la Société populaire à Rouen (1790-1795) [publiés par CHARDON Jacques], Rouen, L. Gy, 1909.

GUILLO DU BODAN Xavier, *Compte-rendu par Bodan, à MM. les officiers municipaux de la ville de Paris*, Paris, Chardon, 1791.

Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la Cour de Vienne : 1794-1798 [publiée par MICHEL André], Paris, Plon, 1884.

LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU Félix, *Réflexions sur le moment présent*, Paris, Vatard, 1795.

AULARD François-Alphonse, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris. Tome III, Du 1er ventôse an IV au 20 ventôse an V (20 février 1796-10 mars 1797)*, Paris, Cerf, 1899.

PRUDHOMME Louis-Marie, *Dictionnaire des individus envoyés à la mort judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement pendant la Révolution, particulièrement sous le règne de la Convention nationale*, tome 2, Paris, 1797.

ALLETZ Augustin Julien, *Dictionnaire de police moderne pour toute la France*, tome 2, A. Bavoux (Paris) (éd.), 1823.

LEBER Constant, SARGUES Jacques-Barthélémy, COHEN Jean, *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, tome 12, Paris, Dentu, 1826-1838.

PANNIER Sophie, *L'Ecrivain public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du XIXe siècle, recueillies par feu Le Ragois, et publiées par Mme Sophie P******, tome 1, Paris, Editeur du voyage autour du monde, 1826.

ROQUEFORT Jean-Baptiste-Bonaventure, CHAMPOLLION Jean-Jacques, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, tome 1, Paris, 1829.

ALHOY Maurice, *Les bagnes : Rochefort*, Paris, 1830.

EUSTACHE LORSAY (dessinateur), ROUGET François (graveur), « Après le bagne », in ALHOY Maurice, *Les bagnes*, Paris, 1830.

CHARTON Edouard (dir.), DESPORTES François (contributeur), *Le magasin pittoresque*, Paris, 1834.

SAINT PRIEST (DE) Ange, *Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres*, tome 11, Paris, 1836-1853.

WEISS Charles (dir.), *Biographie universelle, ou Dictionnaire historique contenant la nécrologie des hommes célèbres de tous les pays*, tome 6, Paris, 1841.

BERTRAND François-Marie (abbé), MIGNE Jacques-Paul (abbé), *Dictionnaire universel historique et comparatif de toutes les religions du monde*, tome 2, Paris, 1848-1851.

CHARTON Edouard (dir.), *Le magasin pittoresque*, Paris, 1883.

TOCHE Raoul (texte), JEANNIOT (illustrations), *Les premières illustrées, « François les Bas-Bleus. Notes et croquis »*, n°4, Paris, Monnier et Cie, 1884.

Institut historique de Provence, *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, Marseille, 1938.

WALSH Joseph-Alexis, GLAIRE Jean-Baptiste (abbé) (dir.), *Encyclopédie catholique : répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle*, tome 10, Paris, 1839-1848.

JANIN Jules, « Introduction », in CURMER Léon (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du XIX^e siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842.

DE LA BEDOLLIERRE Emile, « L'étudiant en droit », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842.

NYON Eugène, « Le maître d'études », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 1, Paris, 1840-1842.

DAUVIN Aristide, « Les forçats », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, Province 1, Paris, 1840-1842.

Old Nick [P.-E. DAURAND-FORGUES], « L'avocat », in CURMER Léon (éd.), *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 2, Paris, 1840-1842.

MAURICE B., « La misère en habit noir », in CURMER Léon (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, tome 4, Paris, 1840-1842.

Biographie universelle, ou Dictionnaire historique contenant la nécrologie des hommes célèbres de tous les pays. Tome 6, Paris, 1841.

LAZARE Félix, LAZARE Louis, *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*, Paris, 1844-1849.

QUICHERAT Louis, DAVELUY Amédée, *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1857.

DUCKETT William (dir.), *Dictionnaire de la conversation et de la lecture : inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous, par une société de savants et de gens de lettres. Tome 12*, Paris, 1853-1860.

NETTEMENT Alfred, *Histoire de la Restauration*, tome 4, Paris, Lecoffre et Cie (éd.), 1860-1872.

DE WAILLY Alfred, *Nouveau dictionnaire latin-français*, Paris, Dezobry, E. Magdeleine et Cie, 1861.

GUICHARD Victor, LENEVEUX Henri, *De l'instruction en France : études sur les moyens de la propager. 2e étude*, Paris, Dubuisson, 1861.

DELVAU Alfred, *Dictionnaire de la langue verte : argots parisiens comparés*, 2^{ème} éd., Paris, Dentu, 1866.

VIRMAÎTRE Charles, *Les curiosités de Paris*, Paris, 1868, p.343.

Œuvres de JP Marat (l'ami du peuple)/recueillies et annotées par A. Vermorel, 1869.

LA CHÂTRE Maurice, *Nouveau dictionnaire universel*, Paris, 1869.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 7, Paris, 1866-1877.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, tome 14, Paris, 1866-1877.

MARAT Jean-Paul, VERMOREL Auguste, *Œuvres de JP Marat (l'ami du peuple), recueillies et annotées par A. Vermorel*, Paris, Décembre-Alonnier, 1869.

CLARETIE Jules, *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins : étude sur les Dantonistes*, Paris, 1875.

RIGAUD Lucien, *Dictionnaire du jargon parisien : l'argot ancien et l'argot moderne*, Paris, 1878.

BUISSON Ferdinand (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, partie 2, tome 2, Paris, 1882-1893.

Société nivernaise des lettres, sciences et arts, *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, Nevers, 1883.

FREUND Wilhelm (auteur), THEIL Napoléon (traducteur), *Grand dictionnaire de la langue latine, sur un nouveau plan*, 1883-1929.

OTT Edmond, *Un mot d'histoire sur l'Alsace et Strasbourg : 496-1681, 1789, 1870-1884*, Paris, Berger-Levrault, 1884.

Académie de Stanislas, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1893.

MOREAU Georges (abbé), *Le monde des prisons*, Paris, 1887.

VINCENT René, PENAUD Edouard, *Dictionnaire de droit international privé. Législation, doctrine, jurisprudence françaises*, Paris, 1888.

Grand dictionnaire des lettres. Grand Larousse de la langue française, tome 2, Paris, 1989.

GUERIN Paul (dir.), *Dictionnaire des dictionnaires. Lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, tome 6, Paris, 1895.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 1895.

DELESALLE Georges, préface de RICHEPIN Jean, *Dictionnaire argot-français et français-argot*, Paris, Ollendorff, 1896.

Société d'émulation historique et littéraire, *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, Abbeville, 1908.

HUGUET Adrien, *Histoire d'une ville picarde, Saint-Valery, de la Ligue à la Révolution, 1589-1789*, tome I, partie 1, Paris, 1909.

« Paris qui disparaît. Chez l'écrivain public », *Le Gaulois : littéraire et politique*, 29 sept. 1913.

MARECHAL Philippe (auteur), POINCARE Raymond (préfacier), *Un arrondissement de Paris pendant la guerre*, Paris, 1921.

BOUCARD Robert, « A propos d'un cinquantenaire. L'écrivain public de 1922 », *La presse*, 30 novembre 1922.

« Le dernier "écrivain public" », *L'Humanité*, 5 mars 1923.

VIOLLIS Andrée, « La dernière échoppe parisienne va disparaître pour cause d'expropriation », *Le Petit Parisien*, 6 mars 1923.

Pierre-Plessis, « A l'enseigne de la Plume d'Or », *Le Gaulois : littéraire et politique*, 7 mars 1923.

MONTORGUEIL Georges, « Au jour le jour. L'oraison funèbre des écrivains publics », *Le Temps*, 1^{er} avril 1923.

« Le dernier des écrivains publics a déshonoré son charmant office en versant dans les jeux d'écriture », *Le Matin : derniers télégrammes de la nuit*, 6 déc. 1927.

« Arrestation du dernier écrivain public », *Excelsior : journal illustré quotidien*, 16 juin 1928.

« Le dernier écrivain public est arrêté pour escroquerie », *Le Télégramme des Vosges*, 17 juin 1928.

ARMORY, « Il n'y a plus d'écrivain public », in DE PAWLOWSKI Gaston (rédacteur en chef), *Comoedia*, 18 juin 1928.

RISSER Sylvia, « Vestiges du passé. Le dernier écrivain public », *Paris-midi*, 30 août 1928.

KARSENTY Hélène, « Le dernier écrivain public », *France-Illustration* n°175, 19 février 1949.

JEAN André, « Faubourg Saint-Denis. Cette femme est le dernier “écrivain public” », in D’ASTIER DE LA VIGERIE (dir.), *Libération*, 21 février 1951.

JEAN André, « Billet parisien. L’art de la ronde et de la bâtarde », *Le Populaire du Centre* (hebdomadaire régional), 17 mars 1951.

Revue française de psychanalyse : organe officiel de la Société psychanalytique de Paris, PUF, 1^{er} septembre 1971.

Centre d’études et de recherches marxistes (Paris), *La Pensée : revue du rationalisme moderne*, Paris, Etudes sociales internationales, 1^{er} décembre 1972.

GUERIN Chantal, « Où en est l’éducation populaire ? », in *Cahiers de l’animation*, Institut national d’éducation populaire, 1981.

BAnQ numérique (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

« Mme G. Faes, une célèbre épistolière », *Progrès du Saguenay*, 9 septembre 1955.

« Le dernier “écrivain public” de Paris », *Le petit journal*, reportage Keystone, 13 janvier 1963 (source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

Illustrations (par ordre chronologique d’édition)

Gravure in *Illustrations de Esquisses pour les amateurs, Tableaux de Paris ou explications de différentes figures*, DUNKER (graveur), MERCIER Louis-Sébastien (auteur du texte), 1787 (source BNF).

L’écrivain public [estampe], DE BOISSIEU Jean-Jacques, 1790 (Bibliothèque numérique de Lyon).

Cloître des Carmes de la place Maubert [dessin], NICOLLE Jean Victor (dessinateur), 1790-1812 (BNF).

Rue Grenier sur l’eau prise de la rue du Pont Louis-Philippe [estampe], VARIN Adolphe, illustrateur, A. P. MARTIAL, graveur, Paris, 1849 (BNF).

DAMOURETTE Abel, Estampe, 1862 (Musée Carnavalet, Paris).

HOFFBAUER Fedor, « Le cimetière des Innocents en 1750 (composition rétrospective) », in BONNARDOT Alfred, *Paris à travers les âges*, Paris, 1875-1882 (Musée Carnavalet, Paris).

Illustration « L'Écrivain des Charniers », in *Le magasin pittoresque*, CHARTON Edouard (dir.) DESPORTES François (contributeur) 1883, p.344 (BNF).

R. de la Montagne-Ste-Geneviève [photographie], ATGET Eugène, 1899-1924 (BNF).

Vieux-Paris Montmartre [carte postale, envoyée en 1914], Paris (source Bibliothèque Marguerite Durand, Paris).

Ecrivain public [boutique], Photographie de presse, Agence Rol, 1927 (BNF).

Mme Georgette Faës, dernier écrivain public de Paris [photographie de presse], Paris, Agence de presse Meurisse, 1936 (BNF).

Autres œuvres littéraires, cinématographiques citées

PESSEY Hyacinthe Antoine, *Batardin, ou l'Écrivain public de la rue de Bièvre*, 1804.

DROUINEAU Gustave, *L'Écrivain public*, 1828.

BIEVILLE, *Phoebus ou l'Écrivain public*, 1839.

BALZAC (DE) Honoré, *La Cousine Bette*, 1846.

DE NERVAL Gérard, *Le rêve et la vie*, « Nicolas Flamel », 1855.

DUMAS Alexandre, *La Tour Saint Jacques*, 1856.

ROSTAND Edmond, *Cyrano de Bergerac*, 1897.

LELOUCH Claude, *Edith et Marcel*, 1983.

LELOUCH Claude, *Les Misérables*, 1995.

Documents de témoignages (par ordre chronologique)

« Prête-moi ta plume ou les écrivains publics » [reportage télévisuel], *Fr3 Marseille*, 9 avril 1982 (source : INA).

Pierre Sansot, à propos de son livre *Souvenirs d'enfrance* [interview vidéo], *Le balcon*, 23 juin 1990 (source : INA).

« Prête-moi ta plume » [reportage télévisuel], *12/13 Paris Ile-de-France Centre*, 8 novembre 1998 (source : INA).

« Michèle Reverbel, l'éveilleuse d'écriture », *France Culture*, « Champ libre », 24 septembre 2013 (source : site Radio France).

« Uzès : Michèle Dalmasso-Reverbel chevalier des Arts et des Lettres » [article de presse écrite], *Midi Libre*, 25 février 2015 (source : site Midi Libre).

« Michèle Reverbel Dalmasso » [interview vidéo de 2015], Blog Wordpress de Pascale Marchal, 16 janvier 2017 (source : pascalemarchal.wordpress.com).

« Michèle Reverbel vous écoute écrire » [présentation exposition], Ville de Porrentruy (source : site de la ville de Porrentruy, bibliothèque municipale).

Sitographie

actualitte.fr

ina.fr

latribune.fr

radiofrance.fr

culture.gouv.fr

ecologie.gouv.fr

education.gouv.fr

igas.gouv.fr

service.public.fr

sig.ville.gouv.fr

ANNEXES

Documents de l'annexe :

- Tableau récapitulatif des offres d'emploi
- Tableau récapitulatif des offres de bénévolat
- Transcription des entretiens

Tableau récapitulatif des offres d'emploi ¹

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Intitulé du poste	Ecrivain public / Ecrivaine publique	Ecrivain public / Ecrivaine publique	Ecrivain public et alphabétisation	Ecrivain public / Ecrivaine publique	Médiateur social et écrivain public	Ecrivain public / Ecrivaine publique numérique	Ecrivain(e) public adulte relais ²	Ecrivain public / Ecrivaine publique	Ecrivain public / Interprète	Ecrivain public / Ecrivaine publique
Expérience souhaitée	3 ans	3 ans (insertion sociale)	Débutant	6 mois (accueil social)	2 à 5 ans	Débutant (exp. accueil social)	1 an (public en situation d'exclusion)	Débutant		Débutant
Formation		Bac +3, bac +4	Bac +3, bac +4 FLE	Bac +2	Bac +2	Bac +3, bac +4 ESF	Bac +2			
Statut, qualification	Employé qualifié	Employé qualifié	Agent de maîtrise	Employé qualifié	Employé qualifié	Employé qualifié	Employé non qualifié	Employé non qualifié	Employé qualifié	Technicien
Durée du contrat	3 mois	1 an	1 an	18 mois	6 mois	1 an	35 mois	6 mois	36 mois	CDI
Temps de travail	10h/sem.	Temps plein	Mi-temps	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Mi-temps	Temps plein	24h/sem.
Lieu (QPV?)	Osny (95)	Argenteuil (95) (QPV)	Evreux (27) (QPV)	Reims (51)	Sarcelles (95) (QPV)	Epemay (51)	Toulouse (31)	Lons-le-Saunier (39) (QPV)	Manosque (04)	Metz (57) (QPV)
Employeur	Mairie	Association	Association	Association	Association	Mairie	Association	Association	Association	Association
Mission principale	L'écrivain public accompagnera les usagers	Accompagnement de tout public qui a des difficultés	Animateur(trice) - Accompagner tout public	Ecrivain public numérique - médiateur numérique pour	Le poste proposé s'assimile à celui d'un	Accompagnement des usagers dans les démarches	Vous aurez pour missions la rédaction de correspondances	La mission consiste à écouter les demandes, analyser les	Votre mission première consiste à donner une	Professionnel de la communication écrite,

¹ Le tableau reprend les éléments mentionnés dans les 10 offres d'emploi.

² Les conditions pour candidater à un emploi d'adulte-relais sont les suivantes : être âgé d'au moins 26 ans, être sans emploi et résider dans un QPV (Quartier Politique de la Ville). Ces contrats sont financés par l'Etat.

énoncé fonction	pour lire, rédiger et mettre en forme toute sorte de documents (y compris les actes dématérialisés).	d'insertion ou d'intégration dans son parcours du vécu quotidien.	dans la rédaction de courriers pour faciliter leur insertion ou leurs démarches dans un moment de vie	les personnes en difficulté dans la réalisation d'actes dématérialisés pour l'ouverture de leurs droits, accompagnent des usagers dans les démarches administratives numériques	l'écrivain public - Accueillir, écouter, orienter, aider et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives auprès des administrations publiques ou privées	administratives numériques - rôle de médiateur-trice les personnes en difficulté dans la réalisation d'actes dématérialisés pour l'ouverture de leurs droits	administratives, institutionnelles et privée pour les habitants du territoire.	situations, à rédiger des documents et/ou effectuer des démarches dématérialisées ou encore orienter vers des partenaires. Doté d'excellentes qualités littéraires, ce professionnel de l'écriture met ses services à disposition de ceux qui en ont le plus besoin.	information administrative et juridique de premier niveau, tant oralement qu'à l'écrit pour un public non francophone. Vous prenez en charge la rédaction de différentes demandes administratives, vous êtes le facilitateur dans la démarche engagée par le public, vous développez le partenariat.	l'écrivain public constitue un trait d'union entre les habitants et les administrations. Il répond à la quasi-totalité des demandes d'aides à la rédaction.
Compétences rédactionnelles	Normes rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises	Adapter et préparer un écrit Corriger l'épreuve avant l'impression de l'œuvre Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises Préparer le texte pour avis, corrections,	Normes rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises	Normes rédactionnelles Préparer le texte pour avis, corrections, réécriture et apporter les modifications nécessaires	Rédaction de courriers	Normes rédactionnelles Qualités rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises	Grandes capacités d'écriture Très bonne maîtrise de la langue française Normes rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises	Normes rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises	Assurer le travail de rédaction Maîtrise de la langue française (syntaxe, orthographe, grammaire) Polyvalence dans la rédaction des écrits (lettres, courriers administratifs)	Normes rédactionnelles Rédiger des correspondances pour le compte de particuliers ou d'entreprises

Savoir-être professionnels	Autonomie Rigueur					Analyser la situation et les besoins de la personne Sens de la communication Prise de recul	Faire preuve de rigueur et de précision	Capacité d'analyse et de synthèse Capacités de prise d'initiative dynamisme et créativité Méthodique et ordonné	Autonomie Sens de l'organisation Réactivité Capacité d'analyse et de synthèse Rigoureux dans le travail
Langues		Capacité d'adaptation Autonomie Curiosité	Capacité d'adaptation Sens de la communication Rigueur					Assurer le travail de rédaction dans différentes langues Réaliser une traduction, transposer un texte Maîtrise de l'arabe littéraire et de l'anglais	
Techniques de traduction									Réaliser une traduction, transposer un texte Techniques de traduction

Médiation sociale					<p>Établir des contacts avec la population locale de la zone d'affectation et promouvoir les initiatives de réunions de concertation ou de consultation</p> <p>Organiser les modalités d'intervention de médiation sociale</p> <p>Faciliter le dialogue entre services publics et usagers</p> <p>Accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social</p> <p>Faciliter le dialogue entre services publics et</p>		<p>Capacités de médiation</p> <p>Médiatiser les conflits institutionnels, de voisinage et familiaux</p>		<p>Mission de médiation sociale et culturelle : accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social, assurer l'accueil, l'écoute et l'accompagnement de toute personne, informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, faciliter le dialogue intergénérationnel, renforcer la vie associative, développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.</p> <p>Accompagner physiquement les personnes</p>	
-------------------	--	--	--	--	---	--	---	--	---	--

Tableau récapitulatif des offres de bénévolat ¹

	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9
Intitulé de l'offre	Ecrivain public	Ecrivain public : aide aux démarches administratives	Ecrivain public social	Ecrivain public en milieu carcéral	Ecrivain public	Ecrivains publics	Ecrivain public	Ecrivain public	Ecrivain public
Disponibilité	½ journée par semaine	2h/semaine minimum	½ journée/sem.	½ journée/sem.	½ journée/sem.	½ journée/sem.	Quelques heures par sem.	½ journée /sem.	½ journée
Lieu	Paris 10	Paris 3	Versailles (78)	Bourg-en-Bresse (01)	Paris 18	Paris	Paris 18	Paris 19	Nanterre (92)
Structure	Association	CCAS	Association	Association	Association	Association	Association	Association	Association
Public	Personnes en difficulté	Adultes Personnes âgées Personnes en difficulté Personnes handicapées	Personnes en difficultés	Détenus	Adultes Public divers Difficulté de maîtrise de la langue française	Personnes en difficulté	Personnes en difficulté	Adultes Personnes en difficulté	Adultes Personnes en difficulté
Mission énoncée	Accueillir et orienter le public du quartier	Aide à la compréhension et à l'écriture des documents en rapport avec la vie quotidienne		Rédige et établit avec le détenu le courrier : en prison l'usage de l'écrit est d'une importance capitale car c'est par ce biais que toutes les demandes sont formulées.		La mission des écrivains publics consiste à rédiger des courriers et accomplir des démarches administratives en ligne pour les personnes en difficulté	Accueillir des personnes qui rencontrent des difficultés pour effectuer des démarches administratives.		Aider les personnes en difficultés dans leurs démarches administratives

¹ Le tableau reprend les éléments mentionnés dans les 18 offres de mission bénévole.

Rédactionnel	Qualités rédactionnelles Aider à la rédaction des lettres, voire à les écrire.	Pratique des démarches et procédures administratives	Capacités rédactionnelles	Bonne maîtrise du français écrit et parlé. Rédaction de courriers privés/administratifs.	Aisance rédactionnel	Rédaction de courriers personnels, de cv, et lettres de motivation. Maîtrise du français écrit.	Aisance rédactionnelle. Qualités rédactionnelles.
Compétences administratives	Remplir des imprimés administratifs, rédiger des lettres, établir des récapitulatifs de carrière, etc... Permanence impôts			Constitution de dossier CMU-C, DALO, quelle que soit la difficulté administrative rencontrée.		Les aider dans leurs démarches administratives	Aider à constituer un (des) dossier(s) administratif(s). Aider à la rédaction des courriers administratifs.
Compétences juridiques	Permanence accès aux droits						
Connaissances institutionnelles						Montage et au suivi de dossiers (demande de logement, retraite, aide juridique, nationalité etc...) Les orienter vers des personnes ou des services spécialisés	Orienter vers les organismes sociaux ou services

Comp. bureautiques		Traitement de texte, internet								Connaissance de l'outil informatique
Qualités, compétences relationnelles	Bon contact - patience Sens de l'écoute	Sens du contact et des relations humaines	Qualités relationnelles Sens de l'écoute Neutralité Respect de la confidentialité et discrétion Analyse, discernement	Accueil, écoute, patience, disponibilité	Envie d'aider Capacité de dialogue et d'écoute Sens de l'organisation Travail en équipe	Bon relationnel, écoute	Envie d'aider Bon contact - patience. Capacité de dialogue et d'écoute Respect de la confidentialité	Qualités relationnelles Capacité d'adaptation Maîtrise de soi, sens du dialogue et de l'écoute, grande discrétion		
Assistance, médiation sociale			Lire les courriers reçus à l'usager rencontrant des difficultés de lecture, expliquer les courriers reçus. Téléphoner aux organismes ayant expédié les courriers pour obtenir des informations complémentaires et les expliquer à l'usager	Information et médiation sociale par l'écrit			Lire et expliquer les courriers reçus à l'usager rencontrant des difficultés de lecture. Contacter les organismes ayant expédié les courriers pour obtenir des informations complémentaires et les expliquer à l'usager.	Expérience ou compétences dans le domaine social.		
Age requis			A partir de 18 ans	20 ans	18 ans	18 ans	20 ans	18 ans		
				18 ans (Casier vierge, pas de proche incarcéré)				18 ans		

	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B17	B18
Intitulé de l'offre	Ecrivain public	Ecrivain public	Ecrivain public détenus	Permanences écrivains publics	Ecrivain public – Aide aux démarches administratives	Bénévole écrivain public	Ecrivain public – Aide aux démarches administratives	Ecrivain public	Ecrivain public
Disponibilité	2h/semaine minimum	2h/sem. min.	½ journée/sem.	2h/sem. min.	Quelques heures par semaine	½ journée/sem.	Quelques heures par semaine	½ journée/sem.	½ journée/sem.
Lieu	Paris 7	Paris 20	Lille (59)	Paris 18	Argenteuil (95)	St Priest (69)	Argenteuil (95)	Paris 19	Taverny (95)
Structure	Association	Association	Association	Association	Association	Association	Association	Association	Association
Public	Adultes Immigrés Réfugiés Personnes âgées Personnes en difficulté, qui n'ont pas la maîtrise de la langue française à l'écrit ou qui ne sont pas à l'aise pour exprimer leur problème ou situation	Adultes Personnes en difficultés d'expressions écrite et orale en français	Détenus	Adultes Publics maîtrisant souvent mal le français à l'oral et à l'écrit Publics en difficulté, migrants ou d'origine étrangère	Personnes en difficulté	Adultes	Personnes en difficulté	Adultes Personnes en difficulté	Immigrés Réfugiés Personnes en difficulté
Mission énoncée	Venir en aide aux personnes qui ont des difficultés à écrire, à comprendre ou à lire un courrier. L'écrivain public aide à débrouiller les dossiers trop		Se rendre en prison pour lire et écrire les courriers des détenus analphabètes ou illettrés	Apporter une assistance auprès de publics ne maîtrisant pas ou peu le français à l'écrit ou à l'oral dans le cadre de leur démarches administratives,	Aider des personnes en difficulté à traiter leurs dossiers et démarches administratives.	Vous avez le goût du contact ? Vous aimez écrire pour autrui (gestion administrative) ?	Permanence sur rendez-vous pour des adultes ayant besoin d'aide pour analyser leurs dossiers et rédiger leurs courriers.	Rédiger des courriers en majorité d'ordre administratif, remplir des formulaires et des dossiers.	Aider les personnes en difficulté dans le traitement de leurs dossiers administratifs et de leurs correspondances,

	complexes, à échanger avec les administrations et à faire des démarches numériques hors règlements financiers.				particulièrement dans la compréhension des courriers et différentes démarches à effectuer, la rédaction des éventuels courriers en réponse aux administrations, à l'exclusion des procédures juridiques ou administratives complexes ou techniques.						dans leurs démarches...
Rédactionnel	Rédaction de courriers de tous ordres (personnels ou administratifs). Compétences rédactionnelles. Esprit de synthèse.	Bonne expression écrite	Lire et/ou écrire, sous la dictée du détenu, les courriers aux magistrats, avocats, administration pénitentiaire, famille, amis,...		Excellente expression et compréhension écrite et orale		Bonne maîtrise de la rédaction	Savoir rédiger des courriers			
Compétences administratives	Connaissance de l'administration	Aide aux démarches administratives. Courriers administratifs et personnels.			Bonne connaissance des dispositifs administratifs (état civil, impôts, sécurité sociale,		Aide à la gestion administrative : classement des documents, gestion du courrier.	Bonne connaissance des administrations	Remplir des formulaires et des dossiers. Si possible, expérience sur le plan administratif.		Aisance dans les traitements administratifs

Connaissances institutionnelles	Remplir des dossiers de demande de logement, dossier de demande de naturalisation, dossier de demande de CMU, consultation et actualisation de dossiers en ligne, orientation, conseil...				banques, charges, etc...) Bonne connaissance des dispositifs sociaux (RSA, CAF, habitat...) Vous orientez le cas échéant les personnes vers les administrations et personnels compétents.				
Compétences bureautiques					Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, navigation internet, outils pdf, clés USB,...)				Maîtrise des outils informatiques
Qualités relationnelles	Sens du contact Capacité d'écoute et de conseil	Bon relationnel, regard bienveillant, sens de l'écoute. Confidentialité, discrétion.	Très bonne capacité d'écoute et de patience. Réelle empathie pour les publics en difficulté, migrants ou d'origine étrangère	Empathie, contact, écoute	Capacité d'adaptation Approche interculturelle Travail en équipe Discrétion Recul	Capacité d'écoute et aisance face à un public maîtrisant peu ou mal le français	Sens de l'écoute, bon relationnel au niveau social	Goût du contact Sens de l'écoute, patience	

